

هنا من الاصل

LE MONDE SANS VISA : la crise des chantiers navals

Le Monde

DERNIERE EDITION

QUARANTE-TROISIEME ANNEE - N° 12887 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - SAMEDI 5 JUILLET 1986

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR LA COMMUNICATION AU SENAT

Articles votés entre les conciliabules

La discussion du projet de loi sur la communication au Sénat a été marquée par une atmosphère de conciliabules...

La composition et le fonctionnement de la CNCL

La composition et le fonctionnement de la CNCL ont été discutés dans le cadre de la loi sur la communication au Sénat...

DANS LE FINISTERE

Manifestations communistes... contre le PC

Des manifestations communistes ont eu lieu dans le Finistère, organisées contre le Parti Communiste...

Désobéissance civile au Chili

Le gouvernement du général Pinochet a employé les grands moyens pour tenter de faire échouer le mouvement de grève générale et nationale de quarante-huit heures organisé les 2 et 3 juillet par l'Assemblée civile...

Les mots d'ordre de grève pour les 2 et 3 juillet avaient été largement diffusés.

Les mots d'ordre de grève pour les 2 et 3 juillet avaient été largement diffusés. Les radios liées à la démocratie chrétienne avaient recommandé de passer ces deux journées « en famille »...

Le général Pinochet a d'autres atouts : les dirigeants des deux principales coalitions politiques d'opposition, axées l'une sur la démocratie chrétienne et l'autre sur le Parti communiste, n'ont pas réussi à mettre au point une plate-forme commune...

LE CENTENAIRE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ

Les Américains célèbrent une grande fête patriotique

M. Mitterrand, qui assiste à New-York à un grand show patriotique américain pour le centenaire de la statue de la Liberté, devait regagner Paris ce vendredi 4 juillet, après un déjeuner avec le président Reagan...



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU JAPON

M. Nakasone veut jouer les prolongations

Tokyo. - Plus de mille quatre cents candidats sont en lice, les fonds politiques, se chiffrent par milliards de yens, passent plus ou moins discrètement de main en main...

Advertisement for Jean-Noël Schifano's novel 'La danse des ardents'. Includes a portrait of the author and the Gallimard logo.

REMIS OFFICIELLEMENT A M. BALLADUR

Un rapport propose d'« alléger » la haute fonction publique

La mission d'étude animée par MM. Roger Belin, conseiller d'Etat honoraire, ancien secrétaire général du gouvernement, ancien président de la RATP, et Pierre Gisserot, inspecteur général des finances...

Le rapport Belin-Gisserot propose la suppression d'une trentaine de directions et délégations d'administrations centrales sur les deux cent trente à deux cent cinquante que comprend, au sommaire, l'administration française...

LA 42e BIENNALE DE VENISE

L'art entre science et alchimie

Les grandes rencontres artistiques internationales ne sont plus comme elles l'étaient jusqu'aux années soixante, des hauts lieux de découvertes, d'informations et d'actualité artistiques...

Le congrès du parti polonais

Consécration d'un homme, le général Jaruzelski, enterrement d'une époque. PAGE 6

L'ordonnance de la privatisation

Le gouvernement veut être au-dessus de tout soupçon. PAGE 33

M. Guy Fougier démissionne

La décision d'un homme d'autorité... autoritaire. PAGE 36

La guerre des boutons

Avant la prochaine loi de programmation militaire, M. Giraud veut éviter les rivalités entre les états-majors. PAGE 13

Le procès de Georges Ibrahim Abdallah

Le tribunal de Lyon n'avait pas à connaître du sort des otages français, mais il ne pouvait l'oublier. PAGE 12

Débats : scénarios politiques (2) • Etranger (3 à 7) • Politique (8 et 10) • Société (11 à 13) • Sports (14) • Culture (26 et 27) • Communication (27) • Economie (32 à 35) • Programmes des spectacles (28) • Radio-télévision (29) • Mots croisés (24) • Météorologie (30) • Loto (30) • Carnet (31) • Annonces classées (31)

débats

SCÉNARIOS POLITIQUES

L'imagination se donne libre cours en cette période rare dans la vie politique française de pouvoir bicéphale. Réviser la Constitution? Peut-être, pense Maurice Duverger, mais seulement pour mieux articuler les rapports entre président et premier ministre. La préoccupation de Gilles Martinet est le renforcement de la gauche, c'est-à-dire du Parti socialiste, puisque le Parti communiste continue à perdre des plumes.

Les mythes de la réforme constitutionnelle

L'adoption en France d'un régime présidentiel de type américain est impossible

par MAURICE DUVERGER

Le problème de la réforme constitutionnelle ne pourra pas être abordé sérieusement tant qu'il restera déformé par un mythe de prochaines commémorations... L'imagination se donne libre cours en cette période rare dans la vie politique française de pouvoir bicéphale. Réviser la Constitution? Peut-être, pense Maurice Duverger, mais seulement pour mieux articuler les rapports entre président et premier ministre. La préoccupation de Gilles Martinet est le renforcement de la gauche, c'est-à-dire du Parti socialiste, puisque le Parti communiste continue à perdre des plumes.

Culture, ni de l'enseignement, ni des communications, sauf sur des points particuliers nettement délimités: tous ces domaines relèvent des Etats. D'autre part, la nation ne connaît pas de véritables divisions idéologiques: l'éventail des partis est limité à l'espace qui sépare en France les radicaux de gauche du Front national, et aucun d'eux ne pratique la discipline de vote au Congrès, ce qui donne au Sénat et à la Chambre des représentants l'allure de nos assemblées des III^e et IV^e Républiques. Un président dont le parti est majoritaire au Congrès n'est jamais sûr du vote de ses projets: car chaque représentant ou sénateur vote comme il l'entend.

Le régime américain a un mérite: celui de la simplicité. Il met face à face un président élu au suffrage universel pour quatre ans, rééligible une seule fois, et un Congrès formé de deux chambres, l'une et l'autre également issues du suffrage universel: le Sénat et la Chambre des représentants. Le président dispose du pouvoir exécutif et gouvernemental, qu'il exerce par des ministres appelés «secrétaires», ce qui marque leur dépendance à son égard.

tion de l'œuvre de général de Gaulle, tout en garantissant que la vente aux capitalistes privés se fera à des conditions transparentes et dans le cadre de la loi constitutionnelle édictée pour l'achat par l'Etat en 1982. Le président de la République était très puissant dans le cadre du régime législatif de 1962-1986. Il est aujourd'hui trop faible dans le cadre de la cohabitation. Dans son message d'avril aux députés et sénateurs, François Mitterrand a rappelé justement qu'il devait défendre les prérogatives du Parlement ainsi que les siennes: contre les excès éventuels d'un premier ministre qui est le lien entre les deux pouvoirs issus du suffrage universel. Il a fait allusion aux abus pouvant naître d'un usage répété de l'article 49/3. Mais il n'a pas plus le moyen de les empêcher que l'Assemblée nationale n'avait en 1972 le moyen d'empêcher le chef de l'Etat de démissionner d'office un premier ministre auquel elle venait de renouveler massivement sa confiance.

Un double défaut à corriger

Pourquoi d'ailleurs réformer une Constitution en train de montrer qu'elle peut fonctionner dans la pire des conditions imaginables? Voici qu'elle franchit allégrement son point-aux-ânes et que la cohabitation d'un président et d'une majorité opposée satisfait deux Français sur trois.

La reconstruction du PS

On sait ce qui sépare la gauche de la droite, mais le plus difficile est de définir de nouveaux objectifs

par GILLES MARTINET (*)

JACQUES CHIRAC et Raymond Barre ont emprunté au moins une chose à François Mitterrand: son scénario de mai-juin 1981. Tous les Français s'en souviennent. A peine élu, le nouveau président avait dissous l'Assemblée nationale, procédé à de nouvelles élections et obtenu «dans la foulée» une majorité en béton.

excessive, mais comment ne pas penser à cette année 1815 où une majorité de Français attendaient de Napoléon qu'il devienne un souverain constitutionnel tout en se rapprochant des républicains et des libéraux, de Carnot et de Benjamin Constant?

Loi de la barre des 50 %

Il y a, bien sûr, la remontée du Parti socialiste. Celui-ci a obtenu 32 % des suffrages en mars. Il en rassemblerait probablement davantage aujourd'hui et plus encore dans quelques mois. Mais le Parti communiste continue à perdre des plumes.

Et François Mitterrand? C'est lui, après tout, l'inventeur du scénario. Il a été le premier à le réaliser. S'il est resté, ne va-t-il pas tenter de renouveler son exploit de mai-juin 1981? La plupart de nos camarades socialistes en sont persuadés.

Les récents sondages confirment largement cette analyse. Le rapport gauche-droite se situe toujours au niveau 45-55: partie non jouable. Les rapports Chirac-Mitterrand, Chirac-Rocard, Barre-Mitterrand, Barre-Rocard varient de 52-48 à 50-50: partie jouable.

Douce France?

Les touristes étrangers, surtout les Américains, boudent la France. L'hôtellerie est en crise et se plaint amèrement. La France, la douce France, tient à rassurer l'étranger. Mais comment le rassurer? Dans les gares, les aéroports, aux stations de métro les plus importantes, des CRS, le fusil en bandoulière ou au creux du bras, patrouillent sans relâche. Pour rassurer? Imaginons que l'on nous présente des images du même genre intitulées «Scènes de la vie américaine». Serions-nous tentés de traverser l'Atlantique?

Information et police

Aux informations de votre journal concernant la manifestation anti-militaire de Cattenom, le 15 juin, j'aimerais ajouter l'aspect suivant sur le comportement des forces de l'ordre françaises envers les équipes de la télévision allemande.

liciers nous l'ont interdit et nous en ont empêché par la force. Je vous signale que le même jour, à la télévision, François Mitterrand déclarait à Verdun: «...faites l'Europe, parachevez l'œuvre entreprise. Il en va du sort de chacun de nos peuples.»

Il faut brader efficace!

Si le libéralisme est l'efficacité, il serait absurde de le voir se limiter à vendre quelques briques seulement de la propriété publique. Voici deux secteurs qui, tout en pesant lourd actuellement sur les ressources de l'Etat, pourraient se révéler d'un profit superjuteux entre les mains d'entrepreneurs dynamiques, et que je suggère de privatiser.

D'abord, cela va de soi, il faut privatiser l'armée. On peut le faire en bloc, on par tronçons, par exemple terre, air, mer. L'ingéniosité du secteur privé pourra alors se donner libre cours. Par exemple, on pourra verser aux «compagnies» des sommes importantes, pour acheter une charge de lieutenant-colonel, un régiment entier ou, si l'on possède une de ces grandes fortunes qui, parait-il, n'existent plus depuis deux mois, un corps d'armée au complet (...).

Le Monde ABONNEMENTS RP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 TEL: (1) 42-47-98-72 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 607 F 1 337 F 1 952 F 2 536 F ÉTRANGER (par message) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F IL - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 980 F Pour vols aériens: tarif sur demande. Changement d'adresse définitif ou provisoire (dans semaines ou plus): non abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Rédaction avec l'obligation d'écrire dans les deux langues en capitales d'imprimerie. Impression de «Le Monde» à Paris-12^e 1285^e Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN: 0395 - 2037

l'œuvre entreprise. Il en va du sort de chacun de nos peuples.» OTTO WILFERT, journaliste.

Information et police

Aux informations de votre journal concernant la manifestation anti-militaire de Cattenom, le 15 juin, j'aimerais ajouter l'aspect suivant sur le comportement des forces de l'ordre françaises envers les équipes de la télévision allemande.

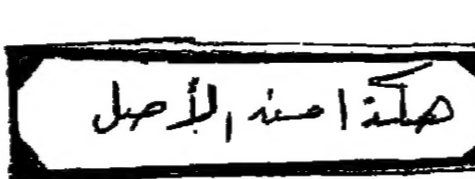
Le Monde DES PHILATÉLISTES Tous les mois, toutes les nouvelles émissions, les expositions, les ventes et les cours. Tout ce qu'il faut savoir pour mieux gérer votre patrimoine philatélique. NOTRE-DAME DE RONCHAMP • NOUVELLES VARIÉTÉS! En vente chez votre marchand de journaux

Les vices et le...

Les vices et le... (faded text)

M. Nakasone veut jous...

M. Nakasone veut jous... (faded text)



هلنا من الاصل

étranger

ASIE

Japon

Les vices et la vertu d'un yen fort

« Notre mentalité de fournis doit évoluer. Il nous faut devenir un peu plus agressifs », a déclaré le ministre japonais des Affaires étrangères, Yasuhiro Nakasone, lors d'un discours prononcé à l'Assemblée nationale de Tokyo le 27 juin.

« Ce qui se passe dans le monde est différent de ce qu'il était il y a quelques années », a-t-il dit. « Nous devons nous adapter à ces nouvelles conditions. »

Le ministre a souligné que le Japon ne peut pas continuer à se contenter d'être un fournisseur passif. Il doit devenir un acteur plus actif sur la scène internationale. « Nous devons être en mesure de défendre nos intérêts de manière plus agressive », a-t-il déclaré.

Nakasone a également mentionné la nécessité de réformer le système éducatif japonais. « Nous devons encourager les jeunes à être plus ambitieux et à avoir des rêves plus grands », a-t-il dit.

Ce redéploiement auquel l'actuel gouvernement n'est pas opposé rend encore plus nécessaire la stimulation de la demande intérieure. Reste à savoir comment y parvenir. Quelle que soit l'équipe au pouvoir à Tokyo, la contrainte est double : assainir les finances publiques et tenir compte d'un vieillissement très rapide de la population.

Alors qu'il est fortement question d'un budget supplémentaire de 3 000 milliards de yens (17,2 milliards de dollars) en septembre pour soutenir une croissance chancelante - la baisse de 0,5 % du produit national brut au troisième trimestre - un nombre croissant de Japonais soulignent les limites d'une telle opération.

Il s'agirait d'une entorse à la volonté des derniers gouvernements de réduire le poids toujours important de la dette publique, qui en limitant au maximum les déficits budgétaires. Pratiquement nul au début des années 70, le solde négatif des finances publiques s'est rapidement accru pour atteindre 5 % du produit national brut en 1980.

« Délocalisation »

C'est une menace qui commence à se concrétiser, le mouvement de délocalisation s'amplifiant bien entendu qu'il devrait permettre aux grandes entreprises d'accroître sensiblement la part de leur production réalisée à l'étranger. Une part pour l'instant inférieure à 10 %, mais qui pourrait atteindre 20 % pour les entreprises européennes ou américaines de taille équivalente.

A terme, cette adaptation forcée pourrait constituer un nouvel atout pour l'industrie et les exportateurs japonais, en jouant en faveur d'une productivité accrue et d'une réduction des coûts. Elle entraînera, de toute façon, une montée du chômage, ce que le vice-gouverneur de la Banque du Japon, M. Shijuro Ogata, n'a pas caché.

Il suffit de se reporter à une récente étude du MITI (ministère de l'Industrie et du Commerce international) pour mesurer l'ampleur que pourrait prendre ce phénomène. Au rythme actuel - une hausse de 12 % des investissements directs à l'étranger, - le Japon perdrait quelque 500 000 emplois dans l'industrie et le secteur des services.

Une situation paradoxale

Au moment même où d'impressionnants placements de capitaux, notamment aux Etats-Unis, font du Japon le premier créancier mondial, les pouvoirs publics savent qu'ils restent parmi les plus grands débiteurs internes du monde industriel.

De cette situation paradoxale, il est difficile de sortir sans recourir à une réforme fiscale toujours controversée. Une réforme d'un système archaïque au sein duquel

La tradition exportatrice du Japon est récente, on l'a vu trop souvent. Ce n'est qu'au lendemain de la vague de hausses du yen entraînée par la chute du dollar, en 1978-1979, que le « rouleau compresseur », comme l'ont surnommé certains concurrents, se met vraiment en route. Avec une efficacité redoutable. Le poids des exportations dans le produit national brut aura doublé en quinze ans pour atteindre 21,5 % en 1985, alors que celui des importations gagnait tout juste 1 point.

En freinant l'entrée des produits étrangers alors que leur genre compensant s'accroît à plein, les Japonais ont engrangé des excédents vite insupportables pour leurs partenaires : 44,2 milliards de dollars en 1984, 56 milliards en l'an plus tard. Ils risquent, en outre, sur une seule carte, l'essentiel de leur expansion récente sur des exportations dont l'apport net représentait, en 1985, 3,5 % du PNB, un niveau atteint seulement par les Etats-Unis au lendemain de la guerre. Le prix à payer aujourd'hui pour rééquilibrer les facteurs de la croissance n'est pas moins élevé.

Nous pouvons incidemment tirer sur leurs marges, les exportateurs japonais voient leurs bénéfices se réduire et leurs marchés extérieurs

M. Nakasone veut jouer les prolongations

(Suite de la première page.)

Cette mobilisation des forces du pays, des plus puissantes machines électorales au plus éphémères mouvements saisis périodiquement de démenagements politiques, pourrait faire penser que les électeurs japonais seront piégés le 6 juillet devant des choix fondamentaux. En réalité, cette éternelle volée une allégeance absconse d'encre. Rarement une campagne électorale fut plus vide de signification politique que celle qui précède les élections pour le renouvellement conjoint du Sénat et de cette Chambre basse que M. Nakasone a inopinément dissoute, début juin, mettant fin à un avant leur terme au mandat des parlementaires.

Ces doubles élections (les secondes de l'histoire du Japon d'après guerre) ne sont guère de nature à modifier les équilibres politiques : le Parti libéral-démocrate (PLD) ne risque pas de perdre une suprématie qu'il détiendait sans discontinuer depuis 1955, et l'opposition est trop divisée pour constituer une alternative. Leur seul enjeu est une affaire interne à la majorité : la succession de M. Nakasone, dont le mandat expire en octobre. Du score obtenu par le PLD et de l'équilibre des forces des clans au sein de la majorité dépendra le sort de premier ministre.

Le coup de poker de M. Nakasone, qui a contraint son parti à ces doubles élections, a fait de celles-ci des sortes de « primaires » à l'américaine. Les rivaux de M. Nakasone au sein du PLD font d'ailleurs campagne comme s'ils étaient les futurs premiers ministres : M. Abe, ministre des affaires étrangères, rappelle régulièrement qu'il est candidat et M. Takeshita, ministre des finances, est accueilli dans sa ville natale de Kakyo comme le « premier ministre de la préfecture de Shimane », dont il est originaire.

Ce côté « primaires » a posé sur la campagne. Comme le soulignait récemment, dans un éditorial, l'*Asahi Shimbun*, les grands problèmes du pays sont scotchés par exemple la réforme administrative et la privatisation des chemins de fer, les questions du budget de la défense et du déficit des finances publiques ou celle de l'introduction d'une TVA. M. Nakasone a donné à ces élections un tour personnel, espérant que le taux de popularité

celle de MM. Abe, Takeshita, Miyazawa. A la fois affaibli par le bruit de retrait du soutien du clan Tanaka et libéré de l'« impérialisme » de celui-ci, M. Nakasone s'est senti des ailes. Pour se maintenir au pouvoir, il lui fallait conduire le PLD à une victoire électorale devant la quasi-défaite de 1983. M. Nakasone conçut la stratégie de doubles élections le 22 juin (date des élections sénatoriales) sur la lancée d'événements (le soixantième anniversaire du règne de l'empereur, le sommet de Tokyo) dont il espérait qu'ils rehausseraient son prestige.

Cette stratégie a été entravée au sein même du PLD. Fin mai, une réforme du système de découpage électoral, mettant un délai d'un mois à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, apparut comme un bâton dans les roues pour contrer le premier ministre. Deux semaines plus tard, cependant, M. Nakasone convoqua la Chambre basse pour immédiatement la dissoudre et annoncer des élections anticipées. Il n'avait, en réalité, obtenu qu'une demi-victoire.

Ces élections anticipées n'ayant été possibles que parce que sa propre stratégie convergerait avec celle du secrétaire général du PLD, M. Shin Kanemaru. Homme du clan Tanaka, qui depuis la maladie de ce dernier tend à devenir le nouveau « faiseur de roi » du PLD, M. Kanemaru avait, en réalité, ravi l'initiative au premier ministre, obtenant l'assentiment des chefs de clans et géant lui-même les élections.

Une alchimie de calculs

Le calcul de M. Kanemaru est simple : des élections anticipées, sans enjeu politique réel peuvent être favorables à la majorité, bien que la hausse du yen ait suscité des mécontentements, notamment parmi les petits entrepreneurs qui en tiennent pour responsable le gouvernement Nakasone. Il est, en outre, préférable de « se débarrasser » de cette consultation populaire plutôt que de l'affronter alors que devra être instaurée une TVA qui suscitera des tollés dans l'opinion publique, mais qui est la seule manière de remettre un peu d'ordre dans les finances publiques.

Dans une telle stratégie, le maintien ou non de M. Nakasone au pouvoir devient une question second-

La maladie de M. Tanaka

Que M. Nakasone ait réussi, malgré l'opposition initiale des principaux clans de son parti, à imposer des élections doubles ne doit pas leurrer sur la force réelle dont il dispose au sein du PLD. M. Nakasone voudrait conserver le pouvoir. Mais, un troisième mandat étant contraire aux règles de son parti, il ne peut qu'espérer une prolongation de son mandat actuel.

Dernier des grands dirigeants du PLD qui dominèrent la scène politique dans les années 70 (Tanaka, Fukuda et Ohira), mais ne disposant pas au sein de son parti d'une faction d'une force suffisante pour lui assurer le contrôle de celui-ci (son clan compte une vingtaine de membres, alors que celui de M. Tanaka en a cent vingt), M. Nakasone n'a accédé au pouvoir en 1982 que grâce à l'appui de M. Kakuei Tanaka. Ancien premier ministre impliqué dans l'affaire Lockheed, ce dernier est resté, jusqu'à ce qu'il soit victime, en février 1985, d'une hémorragie cérébrale, le « général de l'ombre » (*Yamishogun*), c'est-à-dire le « faiseur de roi » de la politique japonaise.

La maladie de M. Tanaka a créé un vide politique et a réveillé les ambitions au sein du PLD, notamment dans la génération montante :

Corée du Nord

« Accord de principe » sur le partage des Jeux olympiques de 1988

Lausanne (Reuter). - La Corée du Nord et la Corée du Sud ont réagi « très positivement » à une proposition de partage des Jeux olympiques de Séoul de 1988 destinée à éviter tout risque de boycottage communiste, a annoncé, le jeudi 3 juillet, le Comité international olympique (CIO). L'instance dirigeante du mouvement olympique a toutefois précisé que certains éclaircissements devaient être apportés par la Corée du Nord pour que de nouveaux pourparlers s'engagent en vue de transférer certaines épreuves à Pyongyang. Le CIO avait proposé, le 11 juin, que le tennis de table, le tir à l'arc, un groupe du tournoi de football et le départ de l'épreuve de cyclisme sur route aient lieu en Corée du Nord. Celle-ci devait s'engager, en échange, à abandonner toute autre prétention sur les Jeux, notamment une répartition équivalente des épreuves et une organisation conjointe des cérémonies d'ouverture et de clôture.

L'Union soviétique et d'autres Etats socialistes avaient appuyé les exigences nord-coréennes sans annoncer publiquement qu'ils soutiendraient un éventuel boycottage. Le CIO n'a pas précisé quels éclaircissements il attendait de la Corée du Nord, se contentant d'indiquer par l'intermédiaire d'un porte-parole, Michèle Verdier, qu'au « oui » inconditionnel de la Corée du Sud, la Corée du Nord avait répondu : « Oui, mais... ». Ce sont ces « mais » qu'il s'agit désormais de clarifier, a-t-elle ajouté.

L'agence officielle nord-coréenne avait récemment qualifié le compromis d'« insensé » et réclamé un partage équitable. La Corée du Sud s'était déclarée prête au compromis pour éviter tout boycottage. Les éclaircissements nord-coréens devront être fournis avant la prochaine réunion du CIO en octobre. Un accord permettrait d'éviter le quatrième boycottage consécutif des Jeux olympiques, après celui des Etats-Unis en 1976, et des pays socialistes en 1984.

Philippines

Quarante miliciens exécutés par les communistes

Les rebelles communistes ont exécuté en public quarante miliciens civils philippins, a rapporté, le jeudi 3 juillet, l'agence de presse philippine. Les miliciens ont été fusillés un par un, lundi, en représailles à l'arrestation des deux cents rebelles dans la province de Davao du Sud, sur l'île de Mindanao. Par ailleurs, dix miliciens et deux soldats ont été tués, également jeudi, lors de fusillades entre soldats et miliciens dans le Sud. Les miliciens ont ouvert le feu quand les soldats ont voulu confisquer leurs armes conformément à l'ordre donné par le gouvernement.

D'autre part, M^{re} Aquino, dont la visite officielle aux Etats-Unis aura lieu à la mi-septembre, a déclaré jeudi que son gouvernement « ne tolérera pas l'usage de la torture » dans la lutte contre les communistes. Les associations engagées avec ces derniers mercredi n'ont fait aucun progrès, a, de son côté, déclaré M. Ramon Mitra, ministre de l'Agriculture, tout en ajoutant que de nouveaux contacts auraient lieu dans un avenir proche.

Enfin, la Cour suprême a refusé que l'ancien président Marcos revienne aux Philippines pour témoigner dans le nouveau procès intenté aux meurtriers de l'ancien sénateur Aquino, assassiné en août 1983. - (AFP, Reuter.)

Birmanie

Décès d'U Kyaw Nyein

L'ancien vice-premier ministre birman, qui avait été l'un des dirigeants de l'Union au lendemain de l'indépendance, est décédé le 2 juillet à la suite d'une crise cardiaque, a annoncé, ce vendredi 4 juillet le *Nhan Dan*, organe du Parti communiste vietnamien. Né en 1915, il avait participé, dès 1933, au mouvement révolutionnaire dans sa province natale de Thai-Binh (100 km au sud-est de Hanoi). Le général, qui était membre du comité central du PCV et vice-ministre de la Défense, a participé à presque toutes les opérations importantes contre les Français et les Américains. - (UPL)

Vietnam

Décès du général Hoang Van Thai

Le général Hoang Van Thai, un des fondateurs de l'armée vietnamienne, est décédé le 2 juillet à la suite d'une crise cardiaque, a annoncé, ce vendredi 4 juillet le *Nhan Dan*, organe du Parti communiste vietnamien. Né en 1915, il avait participé, dès 1933, au mouvement révolutionnaire dans sa province natale de Thai-Binh (100 km au sud-est de Hanoi). Le général, qui était membre du comité central du PCV et vice-ministre de la Défense, a participé à presque toutes les opérations importantes contre les Français et les Américains. - (AFP)

Afghanistan

Un diplomate passe à l'Ouest

L'ancien consul général afgan à Karachi, M. Baz Mohammad Rahyab, âgé de trente ans, porté disparu depuis le 25 juin après avoir reçu un ordre de rappel à Kaboul (*le Monde* du 1^{er} juillet), a gagné l'Allemagne fédérale en compagnie de son épouse et de sa fille, a annoncé, le jeudi 3 juillet, à Islamabad, un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères. M. Rahyab compte demander l'asile politique. (AFP, UPL)

Chine

M. Wang Meng ministre de la culture

L'écrivain, accusé autrefois de « révisionnisme », a été officiellement nommé ministre de la culture. Membre du comité central du PC et ardent défenseur de la politique d'ouverture de M. Deng Xiaoping, M. Wang Meng avait été choisi comme ministre à la mi-avril, mais les Chinois s'étaient, à l'époque, refusés à confirmer le caractère officiel de la mesure (*le Monde* du 15 avril). (AFP)

Les nouveaux tarifs jeunes de TWA

Destinations	Tarif A/R en francs*
New York	3.390
Boston	3.390
Washington	3.590
Chicago	3.890
Miami	4.290
Orlando	4.290
Dallas	4.690
Houston	4.690
Los Angeles	5.290
San Francisco	5.290

Pour plus d'informations, contactez TWA au 47.20.62.11. ou votre agent de voyages.

* Conditions : Age : 12-24 ans inclus. Tarifs valables jusqu'au 23 juillet 86. Billet valable jusqu'au 31 octobre 86. Séjour minimum 14 jours. TWA ouvre la voie vers les USA.

Construction du PS

« Ce qui sépare la gauche de droite, mais le plus difficile de définir de nouveaux objectifs »

par GILLES MARTNET (*)

« Notre mentalité de fournis doit évoluer. Il nous faut devenir un peu plus agressifs », a déclaré le ministre japonais des Affaires étrangères, Yasuhiro Nakasone, lors d'un discours prononcé à l'Assemblée nationale de Tokyo le 27 juin.

« Ce qui se passe dans le monde est différent de ce qu'il était il y a quelques années », a-t-il dit. « Nous devons nous adapter à ces nouvelles conditions. »

Le ministre a souligné que le Japon ne peut pas continuer à se contenter d'être un fournisseur passif. Il doit devenir un acteur plus actif sur la scène internationale. « Nous devons être en mesure de défendre nos intérêts de manière plus agressive », a-t-il déclaré.

Nakasone a également mentionné la nécessité de réformer le système éducatif japonais. « Nous devons encourager les jeunes à être plus ambitieux et à avoir des rêves plus grands », a-t-il dit.

Lain de la barre des 50%

« Ce qui se passe dans le monde est différent de ce qu'il était il y a quelques années », a-t-il dit. « Nous devons nous adapter à ces nouvelles conditions. »

Le ministre a souligné que le Japon ne peut pas continuer à se contenter d'être un fournisseur passif. Il doit devenir un acteur plus actif sur la scène internationale. « Nous devons être en mesure de défendre nos intérêts de manière plus agressive », a-t-il déclaré.

Nakasone a également mentionné la nécessité de réformer le système éducatif japonais. « Nous devons encourager les jeunes à être plus ambitieux et à avoir des rêves plus grands », a-t-il dit.

« Ce qui se passe dans le monde est différent de ce qu'il était il y a quelques années », a-t-il dit. « Nous devons nous adapter à ces nouvelles conditions. »

Le ministre a souligné que le Japon ne peut pas continuer à se contenter d'être un fournisseur passif. Il doit devenir un acteur plus actif sur la scène internationale. « Nous devons être en mesure de défendre nos intérêts de manière plus agressive », a-t-il déclaré.

Nakasone a également mentionné la nécessité de réformer le système éducatif japonais. « Nous devons encourager les jeunes à être plus ambitieux et à avoir des rêves plus grands », a-t-il dit.

Le Monde DES PHILATELISTES

les nouvelles positions, les meilleurs généraux philatélistes.

ABDAME

NOUVELLES

PHILATÉLISTES!

LES FESTIVITÉS MARQUANT LE CENTENAIRE

La fête de la lumière

De notre envoyé spécial

New-York. - Et la lumière fut. Dans la nuit de New-York striée par l'éclair bleu d'un rayon laser, la statue de la Liberté dressée dans ses habits neufs de cuivre et d'or éclaira de nouveau l'Amérique et le monde. Il est exactement 21 h 38 en cette soirée du jeudi 3 juillet où l'on célèbre le centenaire de ce symbole venu de France (3 h 38 vendredi à Paris). Le miracle s'est produit.

Comme répondant à ce signal de vie, toute la baie de Manhattan que contemplant le président Reagan, sa femme Nancy et leurs trois mille hôtes, au premier rang desquels M. et Mme François Mitterrand, émergèrent soudain de l'obscurité dans laquelle l'instant d'avant elle était encore plongée. Sur les centaines d'embarcations - voiliers, barques à moteur, navires de guerre - disséminées

autour d'Ellis-Island et de Liberty-Island, les feux s'allumèrent dans un scintillement étoilé. Les rives de l'Hudson sortent à leur tour de l'ombre. Moment privilégié rappelant celui éprouvé par des millions d'immigrants à la vue de la terre promise apparaissant à l'horizon.

La lumière fut même une seconde fois. Mitterrand, en scène habile de cette fête suivie devant leur poste de télévision par cent millions d'Américains, David Wolper avait prévu un final grandiose. Il le fut. Replongée dans la nuit, alors qu'elle venait à peine de ressusciter, Miss Liberty a resurgi au milieu de l'embrasement d'un feu d'artifice. Même la journaliste Barbara Walters, qui en a pourtant vu d'autres, a eu du mal à cacher son émotion d'appartenir « à une si grande nation ».

Conclusion un peu inattendue, mais compréhensible, après deux

heures et demie d'un spectacle conçu comme un grand show patriotique. Sur la scène dressée au bord de l'eau sur Governors-Island, à quelques encablures de la statue, la liberté a été chantée, glorifiée, déclinée sur tous les tons par les vedettes de la politique et de l'écran qui se sont succédés. Elle symbolise l'essence de nos valeurs nationales », a dit Elizabeth Taylor, les yeux baissés comme une collègue prise en faute d'arborer un décolleté trop large pour la circonstance. Symbole aussi, a déclaré plus gravement l'ancien président de la Cour suprême M. Warren Burger, « pour tous ceux qui aspirent à avoir notre système politique ».

Mais cette fête, à mi-chemin entre l'occasion historique et la revue de music-hall, a d'abord et surtout été celle de l'Amérique. Et essentiellement de l'Amérique blanche, malgré la présence dans les

quelque vingt-cinq mille citoyens qui, simultanément, ont prêté serment de fidélité à la bannière étoilée à travers les Etats-Unis de nombreux immigrants d'origine asiatique ou latino-américaine. Les Noirs, quant à eux, se sont presque complètement désintéressés de l'événement. M^{me} Loretta King, la veuve du pasteur Martin Luther King assassiné en 1968, paraissait bien essouffée dans la tribune des personnalités.

La concurrence de M. Iacocca

Dans le style inimitable qui est le sien, l'Amérique a tressé ses propres louanges. Une occasion en or pour M. Reagan d'affirmer sa foi en la « providence divine » qui a toujours aidé, selon lui, les hommes pour découvrir « cette terre entre deux océans ». Le président a été ovationné, ce qui ne peut pas faire de mal à quelques mois d'importantes élections pour le renouvellement du Congrès. Mais il a eu un redoutable concurrent en la personne de M. Leo Iacocca, patron de Chrysler et président de la Fondation pour la restauration de la statue de la Liberté et d'Ellis Island. M. Iacocca a fait un tabac en annonçant que l'objectif de 265 millions de dollars qu'il s'était fixé avait été dépassé de 12 millions.

Les deux Français qui se sont produits dans ce show des shows n'ont pas trop mal tiré leur épingle du jeu. M. Mitterrand, en rappelant le sang versé par les soldats américains pour « nous aider à sauver notre indépendance et notre liberté », a même suscité des applaudissements qui ont provoqué un démarrage intempestif de l'orchestre. Mais le président n'en avait pas tout à fait terminé. Il a même réussi à grignoter une bonne minute en blâmant des cent vingt secondes qui lui avaient été accordées dans le programme.

Quant à Mireille Mathieu, toute venue de bleu, elle a réussi avec son cœur et sa voix à défrayer victorieusement le vent à faire oublier la platitude des paroles de la chanson officielle qu'elle interprétait pour vanter « un cadeau de Marianne, la statue de Bartholdi-Eiffel, au cœur du monde, au pied des vagues ».

Après l'ouverture musicale par le Boston Pops Orchestra, dirigé par John Williams, et l'exécution des hymnes français et américain, la soirée avait commencé sous les auspices de l'acteur Gregory Peck. Une pléiade de célébrités devait lui succéder au podium, de Kenny Rogers à Shirley Mac Laine en passant par Robert De Niro et Frank Sinatra. Bien qu'étant tête d'affiche, ce der-

nier a en plus de mal à faire face aux conditions climatiques, certainement pas idéales pour les cordes vocales, que la vaillante Mireille.

Mikhail Baryshnikov, Américain depuis peu, a esquissé quelques pas de deux, mais il a semblé manquer de la flamme qui animait au contraire la splendide Debbie Allen dans un extrait de *West Side Story* qui a permis à l'audience un peu frigorifiée de se réchauffer.

Le sérieux a succédé au divertissement avec la remise par le président Reagan des médailles de la liberté à douze citoyens américains d'origine étrangère choisis par un comité ad hoc. Parmi les personnalités ainsi honorées figurent M. Henry Kissinger, l'architecte I.M. Pei et l'industriel An Wang, les deux derniers d'origine chinoise, le journaliste du *New York Times* James Reston, le violoniste Itzhak Perlman, l'acteur Bob Hope, vieil ami de M. Reagan, et l'écrivain Elie Wiesel, avec lequel M. Mitterrand a dîné en privé jeudi.

Comme tout choix, celui-ci ne pouvait échapper à toute critique. Certains lui ont reproché de ne comprendre qu'une seule personnalité italienne, aucun Grec ni aucun Irlandais. Le maire de New-York, M. Koch, a même estimé que cette

décision était « idote », et il a décerné de son côté ses propres médailles.

Avant de se rendre à Governors Island, M. Mitterrand avait fait une visite dans l'après-midi au consulat général de France, sur la V^e avenue où les quelque six cents Français et Américains invités lui ont réservé un accueil plutôt chaleureux. Faisant allusion à la « diversité du peuple français qui a su traverser les siècles », il a ajouté : « Cela doit tenir à quelque vertu » et assuré qu'il avait la « charge » qu'il continue à en être ainsi.

Dans l'assistance, on notait, aux côtés du consul général M. Godaud, la présence de M. de Kemoularia, ambassadeur de France auprès de l'ONU, de M. Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique de M. Chirac et, dans un autre registre, de M. Harlem Désir, de SOS Racisme, et de Rudolf Nouriev, invité personnel du président. Les deux membres du gouvernement participant au voyage, MM. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, et André Girard, ministre de la défense, étaient bien entendus également là. Ils devaient être associés vendredi au déjeuner de travail offert par M. Reagan à M. Mitterrand et auquel devaient être aussi présents, ce qui n'était pas prévu à l'origine, le vice-président Bush et le secrétaire à la défense, M. Weinberger.

MANUEL LUCBERT.

L'ALLOCATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Happy birthday Miss Liberty ! »

New-York (AFP). - Voici le texte intégral de l'allocution prononcée jeudi soir à New-York par le président François Mitterrand :

« J'apporte au peuple américain le salut fraternel de mon pays, la France.

« Il y a deux siècles, la France était à vos côtés pour la conquête de votre indépendance. Il y a cent ans, des milliers et des milliers d'enfants de France offraient aux Etats-Unis d'Amérique la statue, cette statue de la Liberté, symbole aujourd'hui de la première de nos valeurs communes.

« A votre tour, vous êtes venus deux fois, au prix de votre sang, nous aider à sauver et notre indépendance et notre liberté. Telle est l'histoire qu'ensemble nous avons faite, telle est l'histoire qu'ensemble nous allons faire.

« Puisent les enfants de nos enfants se retrouver pour célébrer,

ensemble dans cent ans, et plus longtemps encore, la fête des hommes libres dans un monde pacifié.

« Il n'y aura pas de repos d'ici là pour ceux qui croient que rien ne vaut d'être vécu si manque l'air où respire, pour les personnes et pour les peuples, le simple droit de vivre libre.

« J'exprime au président Reagan les sentiments qu'éprouve à son égard la nation française et le sentiment de fierté qui est le mien, en cet instant, porte-parole d'une amitié plus forte que les épreuves du temps.

« A vous enfin Américains qui m'entendez. Je dis de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur : « Happy birthday United States, Happy birthday Miss Liberty. »

Auparavant, le président Reagan avait vanté dans son allocution

l'amitié spéciale forgée durant deux siècles entre la France et les Etats-Unis. Le président avait notamment déclaré : « Au moment où nous célébrons l'amitié de nos deux nations, nous prions aussi pour qu'il en soit toujours ainsi. » « Que Dieu bénisse l'Amérique », a-t-il dit, avant de lancer en français : « Vive la France ! »

Rendant hommage à la statue, « cette mère des exilés », « ce symbole de l'Amérique », le président américain avait souligné que Miss Liberty maintenant vivante « le rêve d'un nouveau monde où les vieux antagonismes peuvent être abandonnés et où les peuples de tous pays peuvent vivre ensemble et unis. »

« Nous osons espérer pour nos enfants qu'ils trouveront toujours la dame de la Liberté dans un pays qui soit libre. »



Recevez La Médaille De La Liberté

1886-1986

La Monnaie de Paris a frappé une médaille commémorative saluant le centenaire de la statue de la Liberté.

Cette œuvre exceptionnelle est signée par un créateur de talent : Jean-Paul Luthringer et un spécialiste de l'histoire de la statue de la Liberté : le Docteur Lievain.

En bronze ou en argent, chacune de nos médailles est garantie par un certificat d'authenticité de l'Administration des Monnaies et Médailles.

Pour bénéficier en priorité de cette offre, renvoyez le plus rapidement possible le bon ci-dessous :

Monnaie de Paris Créateur de Trésors depuis 1585



II Quai Conti

LA MONNAIE DE PARIS II QUAI CONTI - 75270 PARIS CEDEX 06

Nom _____

Adresse _____

Je désire recevoir : exemplaire(s) de la médaille statue de la Liberté bronze au prix de 175 FTTC (Ø : 68 mm)

exemplaire(s) de la médaille statue de la Liberté argent au prix de 2.450 FTTC (Ø : 68 mm).

Ajouter 20 F de participation aux frais d'expédition.

Ci-joint un chèque de _____ F libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de la Monnaie de Paris.

Livraison dans un délai de 4 à 6 semaines. Prix garantis jusqu'au 31 décembre 1986.

AMÉRIQUES

LE VOYAGE DU PAPE EN COLOMBIE

Dans la banlieue ouvrière de Bogota et parmi les paysans Jean-Paul II dénonce les conditions de vie et de travail

Le pape devait se rendre, le vendredi 4 juillet, dans le sud du pays, région marquée par les affrontements avec la guérilla, visitant notamment les villes de Tunso, sur le Pacifique, de Popyan dans la Cordillère centrale et surtout Cali, la troisième ville du pays.

De notre envoyé spécial

Bogota. - Comment satisfaire en une heure plus d'un million d'espérances ? Le visage ordinairement serein de Jean-Paul II était crispé, le jeudi 3 juillet, comme il observait, du haut de son podium, la multitude rassemblée pour l'entendre dans le parc d'El Tunal, au cœur de Bogota, banlieue populaire qui s'étend au sud de Bogota. Cette rencontre avec la périphérie déshéritée d'une immense capitale du tiers-monde était, il est vrai, l'un des rendez-vous attendus de ce voyage.

Les collines qui ferment l'horizon sont verdoyantes, mais déjà rongées par l'urbanisation galopante. C'est ici en effet le débarcadère de la Colombie paysanne. En 1951, 61 % de la population était rurale : ce pourcentage est tombé à 28 %. Bogota, assure-t-on, double sa population tous les dix ans. Elle dépasse désormais les quatre millions et demi d'habitants. Plus du quart vivent ici, autour d'El Tunal.

Le matin même, des milliers de résidents de Simón-Bolívar, une ville nouvelle née dans ces parages il y a quinze ans, se sont mis en marche pour remettre au pape un mémoire expliquant les conditions de vie locales : un seul hôpital pour plusieurs centaines de milliers d'habitants ; treize mille places dans les écoles, pour une demande de deux cent mille ; des transports rares et lents ; presque pas d'égoûts. Un éclairage public défectueux.

Beaucoup de chrétiens, clercs et laïcs s'activent dans ce secteur de la capitale pour tenter d'améliorer quelque peu la situation. Tous ne se reconnaissent pas, loin de là, dans la hiérarchie épiscopale de leur pays, réputée l'une des plus conservatrices du sous-continent, et que symbolise, assis à la tribune aux côtés du pape, le cardinal Lopez Trujillo, archevêque de Medellin. « Mon cœur, vous le savez bien, est, à l'égal du vôtre, un cœur de travailleur », commence Jean-Paul II qui fut, un temps, on le sait, mineur dans sa Pologne natale. Une mer de petits drapeaux jaune et blanc - les couleurs du Vatican - s'agitent dans les rangs.

« Un avenir incertain »

Le pape brosse un sombre et sombre tableau de la situation de ces hommes « mal payés et angoissés par un avenir incertain », de ces femmes contraintes à « l'écologie d'une maison dépourvue des commodités les plus élémentaires », de ces enfants n'ayant « ni l'alimentation, ni les vêtements, ni l'éducation nécessaires ».

Après le constat, les solutions. Il y faut « toutes les initiatives des pouvoirs publics et des personnes et entités pouvant contribuer à créer des emplois ». Les « responsables » doivent, en particulier, doter de crédits « les coopératives et les organisations d'artisans » et poursuivre les campagnes de « meilleurs services d'éducation, de logement, de santé et de sécurité », afin que les paysans ne soient pas séduits par la fausse solution de l'exode vers la ville.

Mais que faire si les « responsables », précisément, ne s'acquittent pas de ces tâches élémentaires ? Le syndicalisme : voici une réponse qui a l'approbation du pape, heureux de constater que, « ici, en Colombie, des générations de leaders syndicaux se sont formés au sein de l'Eglise ».

Mais si ces hommes qui s'engagent pour la défense des conditions de travail de leurs compagnons sont enlevés, torturés, assassinés, par des groupes para-militaires ? (Le Monde du 3 juillet.) Ce thème ne sera même pas évoqué. Jean-Paul II rappelle seulement que la « doctrine sociale de l'Eglise » exclut « la lutte programmée des classes, qui conduit à de nouvelles servitudes ».

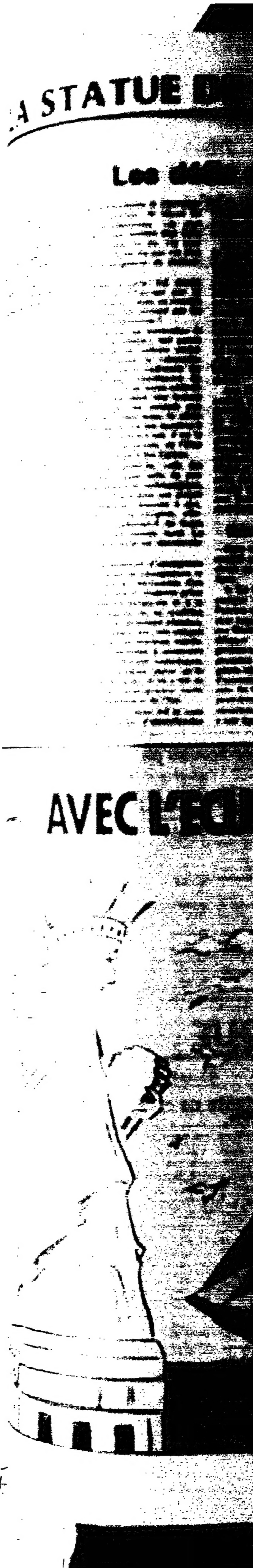
Processus d'« auto-rénovation »

Qui pouvait raisonnablement penser que le pape apporterait des réponses aisées aux problèmes d'un grand pays de 28 millions d'habitants, de surcroît toujours divisé contre lui-même ? Mais elle est terrible la petite musique de l'espérance... Sans attendre la fin du discours, des milliers, des dizaines de milliers de personnes ont commencé à déserter le parc d'El Tunal.

Le matin, Jean-Paul II avait célébré la messe à Chiquinquirá, à une centaine de kilomètres au nord de Bogota. Cette ville rurale de 35 000 habitants abrite le plus réputé des sanctuaires mariaux de la Colombie. Il y a tout juste quatre cents ans, un beau tableau de la Vierge, laissé à l'abandon par son propriétaire subissant, assure la tradition, un miraculeux processus d'« auto-rénovation ». L'image, depuis lors, est extrêmement vénérée dans toute la Colombie. Une cinquantaine de milliers de personnes ont participé à cette célébration dans une atmosphère de grand recueillement.

Pleidant la cause des paysans de la région, le pape a dit que la dévotion à la Vierge « ne devait être utilisée par personne, ni pour freiner les exigences de justice et de prospérité qui sont le propre de la dignité des enfants de Dieu, ni pour servir à un projet purement humain de libération qui vite se révélerait illusoire ».

JEAN-PIERRE CLERC.



هدية من الأهل

CENTENAIRE

DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ A NEW-YORK

Les défis du catholicisme américain

Mgr Lustiger, archevêque de Paris, a séjourné aux Etats-Unis du 26 avril au 10 mai dernier, à l'invitation de l'épiscopat local. Il analyse ici la vitalité du catholicisme américain et les défis qu'il doit relever dans cette société. Bien au-delà de la confrontation entre les peuples, les races et les religions.

par JEAN-MARIE LUSTIGER (*)

Le catholicisme américain que j'avais découvert en 1969 était traversé par une crise profonde. En Europe, on en a mal mesuré la gravité. Mais, dès 1969, les « réserves » du catholicisme américain semblaient étonnantes à l'observateur européen. Aujourd'hui, sa vitalité en est la preuve.

Dans les universités, les jeunes affichent un pragmatisme qui se méfie des théories. Ils veulent résoudre concrètement des problèmes limités. Des jeunes, diplômés des plus prestigieuses universités, vont à deux ans aux pannes de leur pays, au tiers-monde ou à un travail missionnaire. Imaginez en France que, dans chaque promotion de l'ENA, de HEC ou de Polytechnique, se présentent des volontaires pour un service comparable. J'en rêve, je vous l'avoue...

Cependant, ce qui déconcerte le plus un Français aujourd'hui, c'est le taux impressionnant de la pratique religieuse. Dès 1969, alors que, dans certaines universités, des théologiens et des philosophes achevaient leur débat sur « la cité séculière » et « la mort de Dieu », d'autres intellectuels, dans les mêmes universités, suscitaient du fond de la société américaine les mouvements catholiques

de type pentecôtiste et charismatique. Aujourd'hui, de toutes les sociétés occidentales, « la plus religieuse » me semble être celle des Etats-Unis. Je ne dis pas « la plus fidèle aux exigences du christianisme ».

Pourquoi a-t-elle été moins atteinte que l'Europe par la « sécularisation », dont un concept original avait été inventé par les sociologues américains ?

La Bible (et en particulier le Nouveau Testament) fait partie intégrante de la culture américaine. En France, la « déconsecration » radicale de l'enseignement, corrélatrice de plusieurs siècles de luttes antireligieuses, a provoqué une brisure culturelle que ne connaît pas l'Amérique. Chez nous, le christianisme fait partie des matières à option... Aux Etats-Unis, il est la référence de la nation, où l'Etat est pourtant séparé des Eglises.

L'Europe moderne, celle des « Lumières », puis celle du progrès scientifique et technologique, s'est construite contre son propre passé, identifié (souvent à tort, d'ailleurs) à la religion, elle-même liée, semblait-il de façon privilégiée, au monde rural. Le modèle américain est diamétralement opposé.

Chaque minorité d'immigrants a pu affronter le changement et prendre part à l'édification d'un monde nouveau et moderne grâce à son identité religieuse et à la force spirituelle de sa tradition nationale. Les pionniers irlandais, italiens, polonais, etc., ont conquis leur place en ce nouveau monde, qu'ils ont contribué à construire parce qu'ils étaient catholiques, comme les Anglais parce qu'ils étaient protestants. Il en a été de même des immigrants juifs d'Europe centrale et de l'Est.

La religion a donc été et reste un facteur décisif d'identification

et de dynamisme. La pratique religieuse est indissolublement liée au mode de vie américain et à sa « modernité ».

Dans le domaine de la pensée, la vague des philosophes allemands, de Hegel et Marx à Nietzsche, n'a pas entamé le pragmatisme, l'empirisme ni le positivisme américains. Peut-être est-ce la raison pour laquelle les Etats-Unis n'ont guère été atteints par la crise antireligieuse qui a violemment secoué l'Europe. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est intervenue très tôt, reconnaissant d'emblée aux Eglises de larges espaces de liberté et d'autonomie.

Aux Etats-Unis enfin, les ressources mystiques n'ont pas été épuisées, comme en Europe, par les crises de l'intelligentsia. La Bretagne, la Vendée, entre autres provinces françaises, ont longtemps été animées d'un sentiment religieux profondément populaire. Péguy et Bernanos ont su décrire cette richesse de foi. Elle a pu reculer en Europe, elle demeure aux Etats-Unis à travers des mutations extraordinaires.

Un formidable laboratoire

Face aux défis qu'affronte la société américaine, le catholicisme se retrouve en première ligne.

1. Le défi hispanique. - Une panique commence à s'infiltrer. Parmi les plus pauvres, pour beaucoup entrés sans papiers aux Etats-Unis, les hispanophones refusent d'apprendre l'anglais et gardent leur mode de vie. Pour la première fois, une vague d'immigrants semble résister au pouvoir d'assimilation du modèle américain. Ils font peser une menace - peut-être mythique - sur la conscience américaine, qui réagit à leur égard comme la conscience

française aujourd'hui à l'égard des immigrés.

Le sud du continent américain est latin, hispanophone et lusophone, mal développé, en proie à des convulsions politiques. Le nord du continent est anglophone, riche et fier de ses institutions civiles. Aux Etats-Unis, la relation Nord-Sud est désormais une affaire intérieure. L'Eglise catholique y est impliquée au premier chef. Parce que la minorité hispanophone est catholique.

2. Le couple isolationnisme-impérialisme. - Deux mouvements contraires orientent l'attitude des Etats-Unis face au reste du monde. L'isolationnisme se manifeste par la revendication d'une spécificité américaine et par le désintérêt pour tout ce qui lui est extérieur. A l'opposé, l'impérialisme (comme disent les Européens) exporte les recettes et les modes américaines dans le monde entier.

La aussi, aux Etats-Unis, c'est l'heure de l'Eglise catholique. Ses fidèles sont pleinement reconnus comme citoyens américains. Ils peuvent de l'intérieur, ouvrir le pays à une conscience véritablement catholique qui permette à chaque nation de valoriser son identité nationale dans la communion et dans la solidarité avec toutes les nations de l'univers. C'est parce qu'elle n'est pas une Eglise nationale que l'Eglise catholique américaine peut remplir une mission privilégiée de médiation. Elle doit travailler à l'ouverture la plus large et la plus généreuse possible de l'opinion américaine au reste du monde. Récemment, s'expliquant sur la situation de l'Amérique latine, les évêques américains ont montré qu'ils étaient parfaitement conscients des responsabilités historiques nouvelles que l'Eglise doit exercer parce que catholique.

3. Un lien exceptionnel de confrontation des peuples. - Les Etats-Unis sont un terrain de rencontre entre l'Occident chrétien et les cultures asiatiques. Si j'en crois l'intérêt manifesté par les étudiants pour les langues orientales (le chinois et le japonais en particulier), il semble que les Américains de demain soient autant, sinon plus, attirés par l'Asie que par l'Europe.

En second lieu, aux Etats-Unis, les conditions de l'écuménisme (chrétien) et de la relation aux autres religions (non chrétiennes) ne sont pas celles de l'Europe. L'histoire du Vieux Continent est faite des ruptures qui ont identifié la religion et le territoire pour former chaque nation : « *Cujus regio, ejus religio* ». L'écuménisme est ainsi, en Europe, quasiment une affaire de politique internationale. Aux Etats-Unis, en revanche, toutes les confessions et TOUTES ns sont en un sens minoritaires à l'intérieur d'une unique nation. Elles cohabitent dans le même espace, sur un pied d'égalité et dans un esprit d'émulation.

Du coup, les relations entre protestants et catholiques, entre chrétiens et juifs, par exemple, sont très différentes de ce qu'elles

peuvent être en France et en Europe. Les Etats-Unis sont ainsi un formidable laboratoire où peuvent déjà être expérimentées des réponses pour demain aux problèmes qui se posent aujourd'hui dans le reste du monde.

4. Nouveau Monde ou nouvelle Europe? - En raison des immigrations successives, les cultures d'Europe de l'Est sont plus présentes et plus actives de nos jours aux Etats-Unis qu'elles ne le sont en France, en Angleterre ou en Italie.

Du fait de la situation politique, des Eglises slaves ou du Proche-Orient sont désormais presque aussi nombreuses (parfois plus) aux Etats-Unis que dans leur pays d'origine il y a plus d'évêques ukrainiens en Amérique qu'en Ukraine. Et si l'avenir de l'Europe se jouait dans le Nouveau Monde ?

La liste des défis est apparemment inépuisable. Celle des tentations est sans cesse renouvelée. Mais celle des ressources d'une foi pleinement catholique peut encore surprendre les Américains eux-mêmes, et ils semblent bel et bien avoir vocation à y puiser généreusement, au bénéfice de tous.

Sur la « 5 »

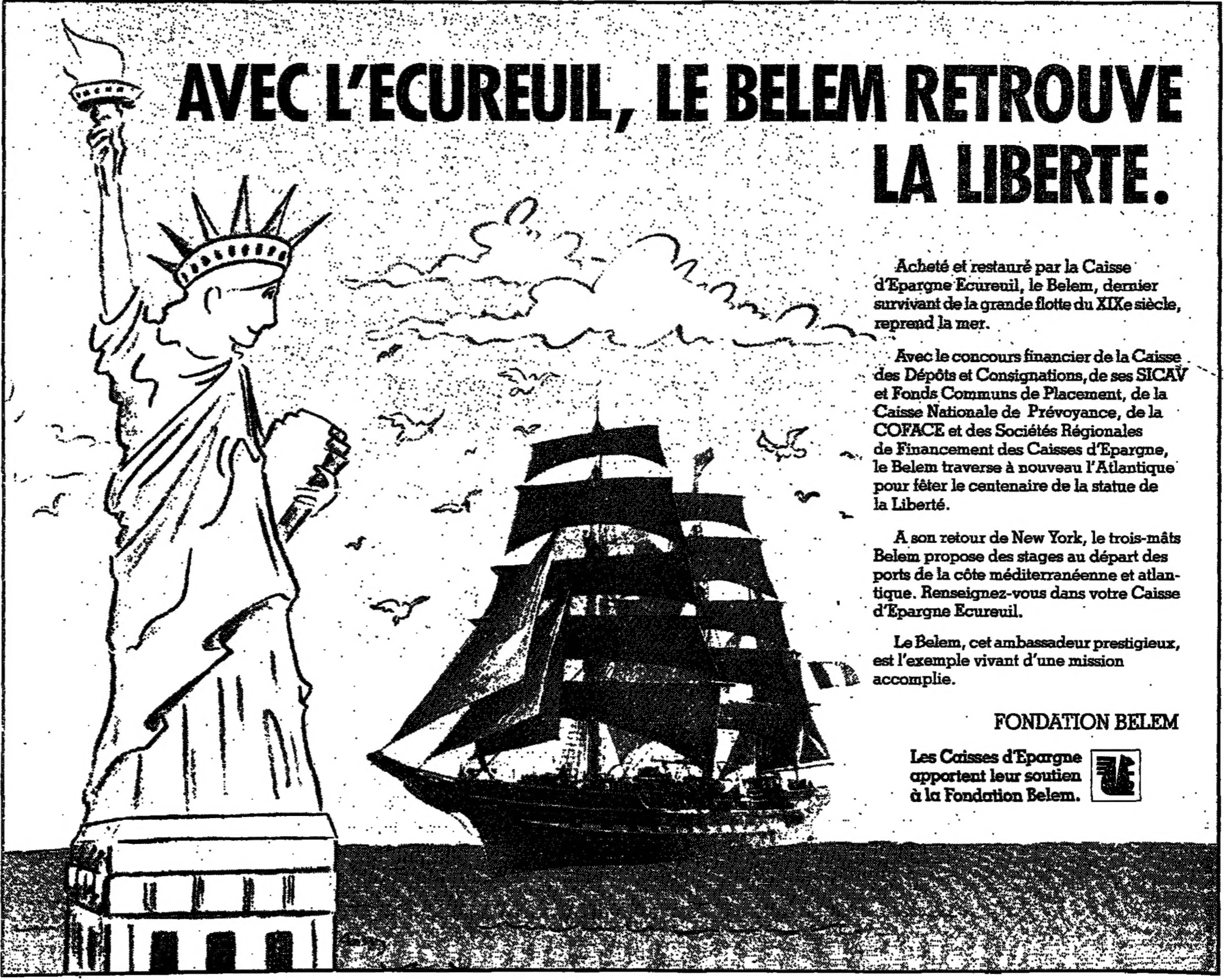
La grande partie de la population américaine a voté pour le candidat démocrate, le sénateur démocrate de New York, à l'occasion des élections présidentielles du 3 novembre 1980. C'est la victoire de Jimmy Carter, le candidat démocrate, sur Ronald Reagan, le candidat républicain. Cette victoire a été saluée comme une victoire morale et politique. Elle a été interprétée comme un signe de la vitalité du catholicisme américain et de sa capacité à relever les défis de la société moderne.

LES

DU PAPE EN COLOMBIE

re de Bogota et parmi les paysans les conditions de vie et de travail

Le pape Jean-Paul II a séjourné à Bogota, en Colombie, du 15 au 20 juillet 1986. Cette visite a été l'occasion pour le pape de rencontrer les paysans et de leur parler de leur situation. Le pape a souligné les difficultés des paysans colombiens et a appelé à une réforme agraire plus équitable. Il a également encouragé les paysans à s'organiser et à défendre leurs droits. Cette visite a été saluée comme un geste de solidarité et de soutien à la lutte des paysans pour une meilleure vie et un travail décent.



AVEC L'ECUREUIL, LE BELEM RETROUVE LA LIBERTE.

Acheté et restauré par la Caisse d'Epargne Ecureuil, le Belem, dernier survivant de la grande flotte du XIXe siècle, reprend la mer.

Avec le concours financier de la Caisse des Dépôts et Consignations, de ses SICAV et Fonds Communs de Placement, de la Caisse Nationale de Prévoyance, de la COFACE et des Sociétés Régionales de Financement des Caisses d'Epargne, le Belem traverse à nouveau l'Atlantique pour fêter le centenaire de la statue de la Liberté.

A son retour de New York, le trois-mâts Belem propose des stages au départ des ports de la côte méditerranéenne et atlantique. Renseignez-vous dans votre Caisse d'Epargne Ecureuil.

Le Belem, cet ambassadeur prestigieux, est l'exemple vivant d'une mission accomplie.

FONDATION BELEM

Les Caisses d'Epargne apportent leur soutien à la Fondation Belem.



A TRAVERS LE MONDE EUROPE

CHINE

La coopération avec la CEE

Pékin. — En visite officielle en Chine, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a annoncé, le jeudi 3 juillet à Pékin, plusieurs projets de coopération dans les domaines commerciaux et techniques entre la Chine et l'Europe. La CEE va étudier les moyens de faciliter les importations chinoises, en aidant notamment les Chinois à adopter leurs produits aux goûts des consommateurs européens, a indiqué M. Delors, tout en souhaitant que les relations entre l'Europe et la Chine deviennent « un modèle d'égalité et de coopération effective » entre pays développés et pays en voie de développement.

De son côté, le numéro un chinois, M. Deng Xiaoping, a assuré que chaque étape du développement de la Chine est un point marqué pour la sécurité mondiale. Au cours d'un entretien avec M. Delors, il a qualifié d'« étroites » les relations entre son pays et l'Europe des Douze. Au cours de cette première visite officielle de quatre jours, M. Delors a également rencontré les autres principaux dirigeants chinois. — (AFP.)

ETATS-UNIS

Rencontre américano-cubaine à Mexico sur les accords migratoires

Une réunion entre Cuba et les Etats-Unis relative à la remise en vigueur des accords migratoires entre les deux pays doit avoir lieu la semaine prochaine à Mexico, a annoncé jeudi 3 juillet, l'agence de presse officielle mexicaine citant des sources du département d'Etat américain. L'ordre du jour de la rencontre comprendra également le problème de Radio-Marti, station de radio anticommuniste émettant depuis le sol américain en direction de Cuba.

Les accords migratoires américano-cubains, signés en décembre 1984, avaient été suspendus unilatéralement par les autorités cubaines en mai 1985 à titre de représailles à la suite du lancement de Radio-Marti. Ces accords prévoyaient notamment l'autorisation de sortie du pays pour vingt mille Cubains par an et la libération de trois mille prisonniers politiques. — (AFP.)

NICARAGUA

Trente-deux civils tués par une mine de la Contra

L'explosion d'une mine posée par la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) a fait trente-deux morts, dont douze femmes et douze enfants et un blessé grave, le jeudi 3 juillet, dans le nord du Nicaragua, a annoncé le ministre de la défense nicaraguayen. Selon les premières informations, une mine antichar actionnée à distance a fait explosion au passage d'un véhicule transportant de nombreuses personnes entre les villages d'El Cedro et de Bocaicito, près d'El Cus, département de Jinotega, au nord de Managua.

Par ailleurs, des Indiens Miskitos ont attaqué jeudi une embarcation effectuant la liaison entre El Rama et Bluefield, principal port atlantique, tuant une personne et en blessant douze autres, a-t-on indiqué de même source.

A cette occasion, la radio officielle, la Voix du Nicaragua, a accusé le vice-président de la conférence épiscopale, Mgr Pablo Vega, de « complicité » dans ces attentats pour avoir déclaré la veille que « le peuple a le droit de se défendre contre les tyrannies ». — (AFP.)

NIGERIA

L'ancien président Shehu Shagari est libéré

Lagos. — L'ancien président nigérian, M. Shehu Shagari, dont le régime civil avait été renversé par le coup d'Etat militaire du général Mohammed Buhari, le 31 décembre 1983, a été libéré après plus de deux ans et demi de détention, ainsi que son vice-président, M. Alex Ekwueme.

Les deux hommes ont été conduits dans leurs villages nataux respectifs : M. Shagari à Sokoto, dans le nord du pays, M. Ekwueme dans l'Etat d'Anambra, au Sud, où ils devront vivre cependant en liberté surveillée. Un jury, constitué par l'actuel gouvernement militaire du président Ibrahim Babangida (qui avait renversé le général Buhari en août dernier), a estimé que les deux anciens dirigeants étaient innocents des accusations de complicité de corruption portées contre eux. Les autorités de Lagos vont publier une liste de 1000 responsables du régime Shagari précédemment condamnés, dont les cas seront revus. (AFP, Reuter.)

TUNISIE

Accord de principe pour le déblocage des avoirs des rapatriés français

La France et la Tunisie sont parvenues à un accord de principe sur le contentieux des avoirs, bloqués en Tunisie, de ressortissants français ayant quitté le pays, a annoncé, le jeudi 3 juillet, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Cet accord, qui intervient après la visite de M. Jacques Chirac à Tunis, le 24 mai dernier, concerne douze mille à quinze mille Français. Il prévoit que le gouvernement tunisien assurera le libre transfert des avoirs bloqués, en échange d'une aide supplémentaire de la France à la balance des paiements tunisienne. Des réunions d'experts vont avoir lieu pour que l'accord puisse entrer en vigueur le 1^{er} octobre prochain. Seul contentieux existant encore entre Paris et Tunis, le problème des avoirs des rapatriés français représente une somme d'environ 250 millions de francs.

URSS

Le fils de Leonid Brejnev mis à la retraite

M. Iouri Brejnev, cinquante-deux ans, fils de l'ancien numéro un soviétique, a quitté son poste de premier vice-ministre du commerce extérieur, depuis mars 1979, et « est en retraite » depuis mai, a-t-on appris jeudi 3 juillet. Le service du protocole du ministre ainsi que le secrétaire particulier de M. Brejnev ont confirmé ce départ, précisant seulement que son successeur au commerce extérieur n'avait pas encore été nommé.

Le fils de l'ancien secrétaire général, mort en novembre 1982, n'avait pas retrouvé en mars dernier son siège de suppléant du comité central à l'issue du XXVII^e congrès du Parti communiste. — (AFP.)

Pologne

CLOTURE DU DIXIEME CONGRES DU POUP

Le général Jaruzelski parmi les siens...

De notre correspondant

Varsovie. — Consécration d'un homme, enterrement d'une époque. Le dixième congrès du Parti ouvrier polonais a tenu ses promesses. Le général Jaruzelski a été reconduit (personne n'en avait jamais douté) à son poste de premier secrétaire, et il a composé une équipe dirigeante à son goût et, dans une certaine mesure, à son image. Et le couvercle s'est ainsi refermé sur une époque d'effervescence, pendant laquelle le parti, aigüillonné par la terrible concurrence de Solidarité, avait tenté de démocratiser son fonctionnement interne.

Le général Jaruzelski a été élu de la manière la plus classique qui soit (à l'unanimité moins une abstention, la sienne) et par le seul comité central. Il était candidat unique. Au neuvième congrès, son prédécesseur, Stanislaw Kania, confronté — pour la forme il est vrai — à un « concurrent », avait sollicité les voix de l'ensemble des délégués du congrès. Trois mois plus tard, l'heureux élu était contraint à démissionner pour céder la place au général Jaruzelski et aujourd'hui M. Kania touche le fond en quittant même les rangs du comité central.

C'est un chemin exactement inverse qu'a parcouru le général Josef Baryla, qui se retrouve propulsé aux premiers loges comme membre à la fois du bureau politique et du secrétariat. Candidat au comité central, il y a cinq ans, il avait été « battu » mais cela ne l'a pas empêché d'y entrer par la petite porte de la cooptation après la proclamation de l'état de guerre, puis d'accéder à l'automne dernier au secrétariat où il s'occupait des questions d'organisation et s'intéressait intensément à la « santé morale » du pays. Il est à présent l'un des quatre généraux membres du bureau politique.

Deux ouvriers seulement

Quatre généraux (Jaruzelski, Baryla, Siwicki, ministre de l'intérieur) et par le fait même le président de l'Etat, le général Wojciech Jaruzelski, 63 ans, premier secrétaire du parti, président du Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République); Kazimierz Barcikowski, 59 ans, vice-président du Conseil d'Etat; Jozef Baryla, 62 ans, général; Jozef Cyrtek, 58 ans; Jan Glowczyk, 61 ans; Czeslaw Kiszczak, 59 ans, général, ministre de l'intérieur; Zbigniew Messner, 57 ans, président du conseil des ministres; Alfred Miodowicz, 57 ans, président du syndicat officiel OPZZ; Wlodzislaw Mokrzyzyczak, 48 ans, président de la commission centrale de contrôle et de révision du parti; Zygmunt Muranski; Marian Orzechowski, 55 ans, ministre des affaires étrangères; Tadeusz Porebski, 55 ans; Florian Siwicki, 61 ans, général, ministre de la défense; Zofia Stepien; Marian Wozniak.

en est issue : la présence au bureau politique du président des syndicats, M. Alfred Miodowicz. Là aussi, la boucle est bouclée. On revient tranquillement à une pratique parfaitement banale dans un régime socialiste, mais naturellement incompatible avec toute idée d'indépendance syndicale, sans même parler de pluralisme.

Enfin, certains noteront avec amertume que si le nouveau bureau politique compte quatre généraux, il ne comprend plus que deux ouvriers (une femme employée de l'industrie textile et un mineur) contre quatre précédemment, et alors même que le nombre total des membres du bureau passe de quatorze à seize.

Par la même occasion disparaît le seul membre du bureau politique qui ait jamais appartenu à Solidarité avant, bien entendu, de rompre avec le syndicat indépendant, M. Croyb, tout comme, à l'autre bout de l'éventail, M. Albin Siwak, le « dur des durs », démagogue néo-stalinien. Tous les deux gardent cependant leur place au comité central.

Autre partant, et de sa propre initiative : M. Hieronim Kubiak, seul dirigeant de ce rang auquel on ait encore pu attribuer l'étiquette de « libéral ». La promotion de M. Marian Orzechowski est normale, puisqu'il est ministre des affaires étrangères, et celle de M. Jan Glowczyk récompense le responsable de la propagande au secrétariat du comité central.

Parmi les suppléants, on enregistre l'arrivée, également sans surprise, des premiers secrétaires de Varsovie (M. Kubasiewicz) et de Katowice (M. Ferenstajn) qui rejoignent ainsi M. Bejger.

Peu d'entrées marquantes au secrétariat central sinon le nouveau préposé à la culture, M. Andrzej Wasilewski, écrivain dans la ligne et directeur d'une maison d'édition, qui remplace un pur apparatchik.

Beaucoup plus significative est la composition du nouveau comité central et d'abord son mode d'élection. Il y avait à peine plus de candidats que de postes (265 pour 230) et les candidatures étaient toutes présentées par les organisations régionales du parti, ce qui excluait toute surprise; au neuvième congrès, on a presque du mal à s'en souvenir aujourd'hui, les candidatures venaient au moins en partie de la salle. Résultat, l'appareil fait un retour en force : vingt-six premiers secrétaires de région (contre six seulement au neuvième congrès), sept directeurs de département du comité central, huit ministres et deux vice-ministres (tous les deux de l'intérieur). Un homme qui a longtemps appartenu au sérail en définit la coloration générale comme à dominante centriste-conservatrice à l'image du général Jaruzelski lui-même, avec aussi la présence d'un certain nombre de représentants du « béton », ce qui en jargon local désigne les néo-staliniens.

Dans l'ensemble, ce congrès a été sans passion et les interventions des délégués — ce qu'on appelle « la discussion du rapport du comité central » — sans véritable relief.

La vedette du précédent congrès, M. Rakowski, auteur à l'époque d'un vibrant appel au renouveau, s'est contenté cette fois d'une pâle intervention. S'adressant « aux intellectuels qui aujourd'hui encore restent à l'écart », il les a enjoins de revenir au bercail. Ramener à la raison les artistes et les intellectuels, c'était précisément ce dont était chargé jusqu'à l'automne dernier ce personnage parmi les plus connus du petit monde varsovien. Il y a échoué, perdu à l'époque son poste de vice-ministre. Et aujourd'hui son éternelle ambition, l'accession au saint des saints, le bureau politique, est une fois de plus déçue.

Les interventions de nombre de délégués de base, naturellement marquées par les doléances habituelles, en particulier à propos de l'approvisionnement irrégulier des entreprises qui désorganise la production; on a aussi beaucoup déploré la destruction du milieu naturel (la Pologne est à cet égard dans une situation dramatique); et entendu parfois quelques accents assez incisés. Lorsque, par exemple, un délégué du chantier Léon de Gdansk remarquait que l'on parlait beaucoup de renforcer le rôle des ouvriers dans le parti, mais qu'on n'y parviendrait certainement pas en se contentant de placer quelques travailleurs à des postes décoratifs au côté des vrais décideurs, les hommes de l'appareil. Le bas niveau de la propagande, surtout des informations à la télévision, a également été fortement critiqué. Mais on a aussi beaucoup parlé, et pour s'en féliciter, du retour salutaire à l'idéologie (une campagne de grande envergure semble sur le point d'être déclenchée dans l'enseignement secondaire).

« Esprit critique » et « fidélité aux principes » sont d'ailleurs les deux termes utilisés par le général Jaruzelski pour caractériser dans son discours de clôture l'atmosphère du congrès. Il en a profité pour répéter, en usant des métaphores martiales qu'il affectionne, que « le socialisme allait se renforcer en Pologne » même si, « comme nous n'en doutons pas, nous restons sous le feu de notre ennemi intérieur et extérieur ». « Ce qui, a-t-il ajouté, ne fait que renforcer notre détermination à résister. »

Une détermination que MM. Walesa, Geremek (son ancien conseiller) et Romaszewski (ancien militant du KOR) auront eu, jeudi encore, tout le loisir d'apprécier. Ils sont passés dans les locaux de la police, pour un nouvel interrogatoire (le seizième dans le cas du professeur Geremek), ce dernier jour de la grande fête du parti.

Mais était-ce bien une fête? Pourquoi cette curieuse impression d'indifférence, ces applaudissements nourris mais sans plus lorsque fut annoncée l'élection du général Jaruzelski? Et pourquoi l'intéressé lui-même semblait-il plus tendu, plus raide que jamais? Tout pourtant devrait le réjouir. Débarassé de tous ses rivaux potentiels, fort du puissant soutien de M. Gorbatchev et fier du succès de sa police qui traque l'opposition dans ses derniers retranchements, le général Jaruzelski a devant lui une voie parfaitement dégagée. Mais cette voie mène-t-elle quelque part? Le général premier secrétaire est à présent face à lui-même. Il lui reste à démontrer qu'il sait faire autre chose que rétablir l'ordre et préserver le pouvoir exclusif d'un parti qui n'a d'autre légitimité que la force... du voisin.

JAN KRAUZE.

Le nouveau bureau politique

- MEMBRES TITULAIRES :
 - Wojciech Jaruzelski, général, 63 ans, premier secrétaire du parti, président du Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République); Kazimierz Barcikowski, 59 ans, vice-président du Conseil d'Etat; Jozef Baryla, 62 ans, général; Jozef Cyrtek, 58 ans; Jan Glowczyk, 61 ans; Czeslaw Kiszczak, 59 ans, général, ministre de l'intérieur; Zbigniew Messner, 57 ans, président du conseil des ministres; Alfred Miodowicz, 57 ans, président du syndicat officiel OPZZ; Wlodzislaw Mokrzyzyczak, 48 ans, président de la commission centrale de contrôle et de révision du parti; Zygmunt Muranski; Marian Orzechowski, 55 ans, ministre des affaires étrangères; Tadeusz Porebski, 55 ans; Florian Siwicki, 61 ans, général, ministre de la défense; Zofia Stepien; Marian Wozniak.
- MEMBRES SUPPLÉANTS :
 - Stanislaw Bejger, 57 ans, premier secrétaire du comité du parti à Gdansk; Bogumil Ferenstajn, premier secrétaire du comité du parti à Katowice; Janusz Kubasiewicz, 49 ans, premier secrétaire du comité du parti à Varsovie; Zbigniew Michalek, 51 ans; Gabriela Rambisz.
- SECRETAIRES DU COMITE CENTRAL :
 - Jozef Baryla, général; Henryk Bednarski, 52 ans; Stanislaw Ciosek, 47 ans; Kazimierz Cypryński, 52 ans; Jozef Cyrtek; Jan Glowczyk; Zbigniew Michalek; Tadeusz Porebski; Andrzej Wasilewski, 58 ans; Marian Wozniak.

HISTOIRE ALLEMANDE

M. Gehrhardt Meyer-Vorfelder est au Bade-Wurtemberg ce que M. Jean-Pierre Chevènement fut, il y a peu, en France : un ministre de l'éducation nationale soucieux de développer l'esprit patriotique dans les nouvelles générations.

Cela nécessite, des deux côtés du Rhin, la connaissance de l'histoire nationale. Si, depuis deux siècles, le consensus existe en France sur la *Marseillaise*, le *Deutschland über alles* n'est demeuré l'hymne de la RFA que réduit à son troisième couplet où il est question de *l'Unité, de Droit et de Liberté*. M. Meyer-Vorfelder a été interpellé par la minorité social-démocrate du Parlement régional pour avoir demandé aux enseignants de faire chanter aux élèves le premier couplet de l'hymne à la gloire d'une Allemagne s'étendant de « la Meuse jusqu'à Memel », c'est-à-dire de Liège jusqu'aux confins de la Lituanie...

Brossant pour sa défense une fresque de l'histoire récente de l'Europe, le ministre n'a pas hésité à affirmer que Français et Allemands avaient eu une histoire comparable sous le III^e Reich, au grand scandale de l'opposition social-démocrate, qui a affirmé qu'il s'agissait là d'« une atteinte intolérable à l'honneur de toute la France ». « Vorfelder » en allemand signifie quelque chose comme « soldat d'avant-garde » ou bien encore « ataquant de pointe » au football. Carton jaune ?

L. R.

AFRIQUE

République sud-africaine

Pretoria tente de mobiliser les « modérés »

Deux policiers blancs ont été légèrement blessés, le jeudi 3 juillet, au Cap, lors de l'explosion d'une bombe placée contre les murs d'un commissariat d'un quartier blanc de la ville. Les dégâts, qui seraient « minimes » selon le bureau gouvernemental d'information, ont été qualifiés d'« importants » par un correspondant de l'agence de presse sud-africaine SABA, qui était présent sur les lieux. Cet attentat — le huitième en trois semaines — s'est produit quarante-huit heures après que le président Pieter Botha eut invité au dialogue « tous ceux, quelle que soit leur race, qui sont partisans d'une solution pacifique des problèmes du pays ». Une campagne télévisée a d'ailleurs été lancée par les autorités pour que tous les « modérés » soutiennent le plan de réformes que le gouvernement s'efforce de promouvoir.

En dépit des affirmations officielles selon lesquelles l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier, a permis de juguler les troubles dans les cités noires, il ne semble pas que les violences aient sensiblement diminué. Ainsi, les corps de trois Noirs victimes du supplice du « collier » ont été découverts mercredi par les forces de sécurité, ce qui porte à cent morts le bilan officiel depuis le 12 juin. Quatre Noirs soupçonnés d'être des militants de

PANC (Congrès national africain) ont, d'autre part, été arrêtés jeudi près de Pretoria.

En Namibie, les affrontements entre forces de sécurité et maquisards de la SWAPO (organisation nationaliste namibienne) se poursuivent, sans que l'on puisse avoir de certitudes quant aux communiqués de victoire publiés par l'une ou l'autre partie.

La SWAPO a affirmé avoir lancé une attaque le 29 juin contre la base militaire sud-africaine d'Eemhanna, au nord-est de la Namibie, « détruisant complètement » celle-ci et tuant cinquante soldats de l'armée de Pretoria. De leur côté, les troupes sud-africaines ont annoncé que dix maquisards de la SWAPO ont été tués depuis le début de la semaine, au cours de plusieurs affrontements. A Windhoek, la Cour suprême a décidé, jeudi, que l'acte légal de la SWAPO avait le droit d'organiser des réunions publiques.

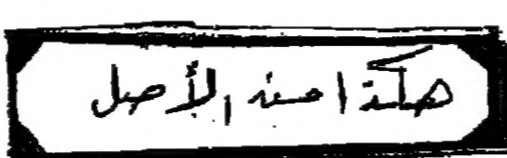
Une « option militaire »

A l'étranger, l'ancien président américain Jimmy Carter a affirmé : « Si j'étais encore président (...), j'aurais utilisé toute mon influence en vue de prendre les sanctions les plus dures possibles contre le gouvernement sud-africain. » L'ancien

candidat à la Maison Blanche, le pasteur Jesse Jackson, a déclaré, de son côté, qu'il fallait envisager une « option militaire » contre Pretoria, et M. Ido Cumarau, secrétaire général de l'OUA, a estimé que la proposition du premier ministre du Zimbabwe, M. Mugabe, tendant à créer un commandement militaire africain unique face à Pretoria pourrait être discutée lors du prochain sommet de l'OUA, qui doit se tenir, à la fin du mois, à Addis-Abeba.

Enfin, la Finlande va soumettre à des licences d'importation et d'exportation tout son commerce avec l'Afrique du Sud, à partir du mi-juillet. — (AFP, Reuter, UPI, AF.)

LIVRES
POLONAIS
 et livres français
 sur la Pologne
 et
 l'Europe de l'Est
 Catalogues sur demande
LIBELLA
 12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS 4^e
 Tél. : 43-26-51-09



ملتان، اصل

PROCHE-ORIENT

Koweït

Dissolution de l'Assemblée nationale

L'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah, a annoncé, le jeudi 3 juillet, la dissolution de l'Assemblée nationale et indiqué qu'il acceptait la démission du gouvernement qui lui avait été présentée en début de semaine. Il a expliqué sa décision par « la mauvaise utilisation faite par les députés de la pratique démocratique » à Koweït, et n'a pas indiqué la date d'éventuelles élections. - (AFP.)

Une démocratie fragilisée

Le chef de l'Etat koweïtien a finalement cédé aux pressions d'un gouvernement qui s'opposait de plus en plus mal d'avoir à venir s'expliquer deux fois par semaine devant un Parlement bien décidé à n'être pas une simple chambre d'enregistrement. Il y a plusieurs mois déjà que le chef du gouvernement, le prince héritier cheikh Saïd Al Sabah, Al Salem Al Sabah - chargé, le jeudi 3 juillet, de former un nouveau cabinet - dénonçait les « excès de zèle » du seul Parlement élu de la région. Le gouvernement a présenté sa démission au moment où le Parlement s'apprêtait à voter les lois faibles dans le dispositif de sécurité intérieure ayant permis les attentats qui, au début du mois de juin, l'émirissime complexe pétrolier de Mina Al Ahmadi, véritable poumon économique du pays. La décision de l'émir n'est pas de nature à dissiper le malaise profond que connaît aujourd'hui le Koweït, éprouvé par la baisse des prix du brut, qui se sent de plus en plus menacé par le risque d'extension de l'irrépressible guerre opposant ses deux puissants voisins, l'Irak et l'Iran.

Les autorités ont annoncé au début de la semaine qu'elles avaient arrêté les auteurs des attentats terroristes commis l'an passé. Elles n'ont fourni aucune explication quant à leur nombre ou à leur nationalité. Mais, de bonne source, on indique que certains d'entre eux seraient proches du mouvement d'opposition irakien Al Dawa, basé à Téhéran, qui prône l'installation en Irak d'une république islamique à l'iranienne. Ont-ils voulu faire payer au Koweït le soutien - solidarité arabe oblige - qu'il accorde à Bagdad dans le conflit irano-irakien ? Ou faire pression sur les autorités pour qu'elles libèrent les dix-sept personnes emprisonnées après les attentats de décembre 1983, qui, eux aussi, portaient la signature d'Al Dawa ?

Directement ou indirectement, le conflit du Golfe a sans doute suscité la vague d'attentats et semble peser de plus en plus sur la situation au Koweït. D'autant que les combats se sont singulièrement rapprochés et que les troupes iraniennes campent à une vingtaine de kilomètres de la frontière, depuis qu'elles ont occupé, en février dernier, la péninsule de Faq, dans le sud-est irakien. En cas de débordement du conflit, le Koweït est en première ligne, et Téhéran ne s'est pas privé de multiplier les déclarations menaçantes à son égard.

A Koweït, on ne cache pas l'ampleur de la crise. Mal remis du séisme du krach boursier qui le secoua en 1982, l'émir doit faire face à une baisse de ses ressources consécutives à la chute des prix du pétrole, même s'il reste un des deux

ou trois pays les plus riches du monde et a su diversifier intelligemment ses investissements pour ne pas dépendre trop exclusivement du secteur pétrolier. Mais le « miracle koweïtien » - dont on parlait encore il y a quelques années - repose sur des équilibres délicats. Pour autant qu'on puisse se fier aux statistiques, les nationaux ne représenteraient que quelque 40 % d'une population de 1 700 000 habitants, environ, qui compte, notamment, une très forte composante palestinienne (près de 300 000 personnes). Des frictions opposent les deux branches de la famille régnante, l'une représentée par l'émir actuel, l'autre par le prince héritier et premier ministre.

Enfin, la crise politique de cette semaine montre à l'évidence que le consensus sur l'« expérience démocratique » - souvent mal vue des émirs voisins - reste très fragile. L'émir avait déjà suspendu les activités de l'Assemblée durant quatre ans, de 1976 à 1980.

AL. FR.

DIPLOMATIE

M. JEAN BRESSOT EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TUNIS

Le Journal officiel de ce vendredi 4 juillet annonce la nomination de M. Jean Bressot, jusqu'alors ambassadeur de France à Koweït, comme ambassadeur à Tunis. Il y succède à M. Eric Rouleau, récemment nommé ambassadeur itinérant (le Monde du 5 juin).

[Né le 13 mars 1913, licencié en droit, titulaire de certificats de l'Institut des hautes études marocaines et de l'université de Cambridge, M. Jean Bressot a d'abord servi au Maroc, au ministère de l'Agriculture de la justice, jusqu'en 1956, puis dans l'armée jusqu'en 1959, avant d'entrer, en 1960, à l'administration centrale du Quai d'Orsay (affaires marocaines et tunisiennes) et d'être, la même année, affecté à Tripoli, puis, en 1962, chargé de la Communauté et nommé à Djeddah en 1964, à Tunis en 1966 et à Mogadiscio en 1969. M. Bressot est revenu, en 1971, à l'administration centrale, au service d'information, de presse et de documentation, dont, après un séjour à Alger, comme deuxième conseiller, de 1974 à 1977, il a été le sous-directeur à partir de 1980. En août 1982, il a été nommé ambassadeur à Koweït.]

Recul de l'euro-pessimisme. - Selon un sondage semestriel réalisé à l'initiative de la Commission européenne dans les douze pays de la Communauté et publié le 3 juillet à Bruxelles, l'euro-pessimisme est en régression dans l'opinion publique de la CEE. Le commissaire européen chargé de la culture, M. Carlo Ripa di Meana, commentant ce sondage effectué entre le 19 mars et le 30 avril dernier sur un échantillon de 11 840 personnes, a estimé que ce recul s'explique par une certaine amélioration de la situation économique depuis quelques mois et par l'interprétation positive de récents événements concernant la CEE (adhésion de l'Espagne et du Portugal, accord des douze gouvernements sur la réforme du traité de Rome, référendum dans, etc.). Dans l'ensemble, 62 % des personnes interrogées estiment que l'appartenance à la CEE est « une bonne chose ». Cette proportion s'élève à plus de 80 % au Luxembourg et aux Pays-Bas, à 74 % en Italie et à 69 % en France. Au Royaume-Uni, elle n'est en revanche que de 37 %. - (AFP.)

M. Bariani en Equateur. - Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, se rend, le samedi 5 juillet, à Quito pour une visite de trois jours, à l'occasion des cérémonies du dixième anniversaire de la mission géodésique La Condamine. Il pourrait, en outre, visiter plusieurs autres pays de la région au cours de l'été. Il s'était rendu le mois dernier au Mexique.

M. Soares à l'Elysée le 11 juillet. - Le président de la République portugaise, M. Mario Soares, est invité à déjeuner vendredi 11 juillet à l'Elysée par M. Mitterrand. Cette rencontre est organisée à la faveur du passage par Paris du chef de l'Etat portugais, à l'occasion de la visite qu'il doit rendre au Parlement européen, à Strasbourg, où il aura, l'avant-veille, prononcé un discours.

LE CONFLIT DU GOLFE

L'Iran annonce de « nouvelles victoires » dans la région de Mehran

Les forces iraniennes ont affirmé avoir remporté, jeudi 3 juillet, de « nouvelles victoires » dans la région frontalière de Mehran (ouest de l'Irak) en s'emparant de plusieurs hauteurs situées dans ce secteur où les troupes irakiennes s'étaient installées en mai dernier. Selon un communiqué militaire de Téhéran, six cents soldats irakiens ont été tués ou blessés au cours de ces combats, ce qui porterait à quatre mille cent le total des tués et blessés ennemis - selon l'Iran - depuis le début de l'offensive pour reconquérir cette région.

D'autre part, l'agence de presse irannienne IRNA, citant un officier irakien capturé à Mehran, a assuré que les autorités irakiennes avaient fait fusiller plusieurs officiers du 6e corps d'armée ainsi que des pilotes de la base aérienne de Kirkouk (Kurdistan irakien) sous

Israël

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU RAID SUR ENTEBBÉ

« Un concept autant qu'un nom de ville »

De notre correspondant

Jérusalem. - Il y a dix ans, Entebbé - Israël se souvient. Les dirigeants de l'Etat hébreu ont participé, ces jours-ci, à plusieurs cérémonies commémorant le raid audacieux lancé sur l'aéroport ougandais le 4 juillet 1976 et la libération des cent cinq passagers otages des pirates de l'Airbus d'Air France.

Quelles leçons retenir aujourd'hui de l'exploit ? Pour M. Haim Herzog, président de l'Etat, l'opération aura surtout démontré qu'Israël conservait trois ans après les deuils et les doutes de la guerre du Kippour, « le courage de décider et la capacité d'agir ». « Dans le souvenir de millions d'hommes », observe-t-il, Entebbé est un concept autant qu'un nom de ville. Pour M. Itzhak Rabin, actuel ministre de la défense - et le premier ministre à l'époque du raid, - Entebbé aura marqué un « tournant » dans la guerre contre le terrorisme. « En dix ans, rappelle-t-il, il n'y a pas eu une seule tentative sérieuse de détournement contre les avions civils descendant Israël ».

M. Rabin et Péri - qui, depuis Entebbé, ont interveni dans les fonctions gouvernementales - se sont prêtés en duo, et de bonne grâce, à une longue interview télévisée consacrée à ce qui fut leur succès commun. Il était plutôt plaisant d'entendre les deux hommes - naguère ennemis jurés - se donner affectuellement du « Shimon » et du « Itzhak » quand on se souvenait à quel point - leurs autobiographies respectives - témoignent abondamment - chacun avait, au lendemain du raid, tiré la couverture à soi en accusant l'autre de faiblesse et d'indécision.

M. Shamir et l'affaire du Shin Bet. - Le dirigeant du Likoud et actuel ministre des affaires étrangères a déclaré, le jeudi 3 juillet, qu'il avait pour la première fois été mis au courant de l'affaire du chef du Shin Bet par M. Shimon Péri, premier ministre, en octobre dernier. « Je n'ai donné aucun ordre ou autorisation concernant les faits et gestes du Shin Bet dans cette affaire », a ajouté M. Shamir, qui était premier ministre au moment des faits, en avril 1984. - (AFP.)

CONGRES DU POUP parmi les siens...

Le congrès du Poup... Les interventions de députés de gauche... Le débat sur la démission du gouvernement...

Le débat sur la démission du gouvernement... Les interventions de députés de gauche... Le débat sur la démission du gouvernement...

Le débat politique

Le débat politique... Les interventions de députés de gauche... Le débat sur la démission du gouvernement...

Le débat politique

Le débat politique... Les interventions de députés de gauche... Le débat sur la démission du gouvernement...

Le débat politique

Le débat politique... Les interventions de députés de gauche... Le débat sur la démission du gouvernement...

POLONAIS sur la Pologne et l'Europe de l'Est LIBELLA

Pour un jeûne national de solidarité avec les grévistes de la faim de Lyon

4-5-6 JUILLET 1986

J'Y SUIS J'Y RESTE

Djida Tazdaït et Nacer Zaïr ont entamé une grève de la faim illimitée pour protester contre le projet de loi du gouvernement relatif aux « conditions d'entrée et de séjour des étrangers » en France.

En solidarité avec les grévistes, nous exprimons notre inquiétude quant aux conséquences graves qu'entraînerait l'adoption de ce projet, notamment les articles 15 et 25 du projet de loi :

- Notion de menace à l'ordre public, qui laisse libre cours à l'arbitraire administratif ;
 - Non-recours judiciaire ;
 - Remise en question du plein droit à la carte unique de dix ans.
- Nous appelons toutes les personnes attachées aux valeurs démocratiques à soutenir les revendications des grévistes :

- MAINTIEN DES CATÉGORIES DITES « NON EXPULSABLES ».
- MAINTIEN DU PLEIN DROIT A LA CARTE DE DIX ANS, par révision des articles 15 et 25 du projet de loi.
- MAINTIEN DES GARANTIES JUDICIAIRES.

- ABDALLAH H. Mogniss (Journaliste) ; AICHOUN Farid (Journaliste) ; ARCADIO Dominique (Avocat) ; ARGOUUD Myrtil (Avocate) ; ASSAN Ba ; AVICÉ Edwige (Député) ; BALAS Bertrand (Avocat) ; BALIBAR Etienne (Universitaire) ; BAURY Pierre ; BAHRI Rachid ; BASHUNG Alain ; BELINGA Odile (Avocat) ; BEN JELLOUN Tahar ; BOURDET Claude ; BOURSIER Françoise ; BOUZIRI Saïd ; BOUAZZI Abdelrezak ; BOKEL Jean-Marie (Député) ; BRAVO Carlos ; Carte de séjour. CANTAL-DUPART (Architecte) ; CACHEUX Jean-Loup ; CHESNEAUX Jean ; CLANCY Geneviève ; COHENY Pierre (Avocat) ; CONSTANT Raphaël (Avocat) ; CORDEIRO Albano (Universitaire) ; COSTA-GAVRAS Constant ; COSTES André (Prêtre) ; COSTIL Jean ; DA SILVA Christian (Avocat) ; DALMAIS Jacques (Avocat) ; DAUM Albert ; DABOUSSI Meïd Ammar (Journaliste) ; DIAS Manuel ; DUFOIX Georgina (Député) ; DRIDI Mohsen ; DUTERTRE Christian ; EL YAZAMI Driss ; EVANS Meslie (Avocat) ; FAISANS Georges ; FARDO Jean-Marie ; FARINE Philippe ; FREY Marie-Noëlle (Avocate) ; FROMENT Didier ; MONSEIGNEUR GAILLOT Jacques (Evêque d'Evreux) ; GALLISSOT René (Historien) ; GASPARD Françoise (Député) ; GEZE François (Editeur) ; HALFI Abdelghani ; GIORDAN Henri ; GRANJEON Romain (Avocat) ; GUATTARI Félix (Universitaire) ; HALBWACS Pierre ; HARBI Mohamed ; HEIKE Hurst ; HURST Jean-Louis ; IANUCCI Hugo ; JALOUZI Adil (Sociologue) ; JOLY Dominique (Avocat) ; JUQUIN Pierre (Universitaire) ; KONO ROUCKY Guy ; KRIVINE Alain ; LALAOUI Mehdi ; LANGLOIS Bernard (Journaliste) ; LANGLOIS Denis ; LE GARREC Jean (Député, maire de Cambrai) ; LE SCORNET J.-C. (PSU) ; LEVEQUE Pierre ; LEVY Albert (MRAP) ; LINDHARDT Robert (Ecrivain) ; LIPIETZ Alain (Economiste) ; MASANOVIK Pierre ; MARIE Claude-Valentin ; MASSOUDY Hassan ; MIGNARD J.-P. (Avocat) ; MNIRI Mohamed ; MNOUCHKINE Ariane (Réalisatrice) ; MONIER Dominique (Avocat) ; MONX Patrick ; MORAND Jean (Avocat) ; MOUNA ; MOUNSI (Chanteur) ; MOUSTAKI Georges ; MUTIN Marie-Thérèse ; NAJMANN Maurice ; NEGROT Michel ; NOIREL Gérard (Historien) ; OMORES Thomas (CAIF) ; ORIOL Paul ; PATRIAT François (Député Côte-d'Or) ; PAULANGEVIN Georges (MRAP) ; PERLAUT Gilles ; PETITJEAN André (Avocat) ; PISANI Edgard ; PLANCHON Jean-Jacques (Avocat) ; PERROT Antonio ; PLANTU ; QUIMINAL Catherine ; RAISSI Raouf ; RAPPOPORT Roland ; REBERIOUX Madeleine ; RENIER Irène ; RODIER Claire ; RIVET Jacques et Nicole ; RODINSON Maxime ; ROMON Yassa ; SAINT-PIERRE François (Avocat) ; SAUVAYRE Yves (Avocat) ; SCHWARTZ Laurent ; SAPHO ; SAYAD Abdelmalek ; SIDRA Benjamin ; TANJAOUI Hocine ; TANCELIN Philippe ; TCHAKMAKIAN Pascal ; THOMASSIN Gérard (Avocat) ; TINSITT Daniel ; TOURAINE Alain ; VERGES Jacques ; VIDAL-NACQUET Pierre.

Organisations et associations : JALB, agence IM'media - CAIF - FASTI - CIEMI - Rencar - Hors-la-Zone - Nanus Beurs - Collectif Jeunes Beurs (Ulis) - MJA - ISM - SOS Ça bouge - ADEREC - ANGI - RTF - Expression maghrébine au féminin - Attadamous - Génération 2001 - GISTI - RAJIF - MRAP - Baraka - Radio Soleil - Radio Beur - AJHA - CIMADE - Les Verts - Accueil et Promotion - LRC - JCR - Ligue des Droits de l'Homme - FA - UAARE - FGA - PSU - Collectif des droits civiques.

JALB : 25, rue Burdeau - 69001 Lyon - Tél. : (16) 78-39-78-80
COMITÉ DE SOUTIEN AUX GRÉVISTES DE LA FAIM : 46, rue de Montreuil - 75011 Paris
Tél. : (16-1) 43-72-28-71.

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MALGRÉ LES SONDAGES

Les contrôles d'identité approfondis soumis à l'autorisation des magistrats

Policiers et gendarmes pourront contrôler l'identité des passants. La loi va clairement leur reconnaître ce droit, qui leur avait été souvent contesté, mais qu'ils n'avaient que bien rarement obtenu à titre légal. Telle est la principale conséquence de l'adoption, le 3 juillet, en première lecture, à l'Assemblée nationale, par 320 voix (RPR, UDF et FN) contre 250 (PS et PC), du projet de loi de M. Alain Chalandon sur « les contrôles et vérifications d'identité ».

Le débat sur cette pratique de maintien de l'ordre est trop ancien pour que la discussion au Palais-Bourbon ait apporté du nouveau. Face à la gauche, qui craint une dérive « dangereuse pour les libertés », face à l'extrême droite, qui souhaite que les contrôles puissent être opérés sans limite, le gouvernement et sa majorité ont suivi une « voie médiane », celle-ci

imposant une surveillance de l'action policière par la magistrature non prévue dans le projet initial. Le garde des sceaux en a ainsi fait, à l'Assemblée du moins, avec la discussion de ses quatre projets sur la « sécurité ». De par la volonté des protagonistes, ce débat a eu, il faut le souligner, une qualité bien rare au Palais-Bourbon depuis le début de la législature. Les députés, pour autant, n'en ont pas fini avec ce thème : à partir du mercredi 9 juillet, ils doivent débattre du projet sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, qui sera défendu, lui, par M. Charles Pasqua. La discussion en commission des lois a déjà montré que le climat sera fort différent. Le ministre de l'intérieur n'a pas la même personnalité que le ministre de la justice, et les socialistes n'ont pas l'intention d'avoir avec le premier les attentions qu'ils ont eues pour le second. Pour leur part, les sénateurs devraient se saisir de ces textes dans la semaine suivant le 14 juillet.

en France ». Tous ceux qui refusent ces contrôles seront passibles d'une peine de prison de dix jours à trois mois et d'une amende de 500 F à 15 000 F.

Une fois encore, pour le Front national, c'est un progrès, mais ce n'est pas assez. M. Pierre Sigaux (FN, Gironda) aurait voulu « permettre les contrôles à tout moment et dans tous lieux publics ». M. Jean-François Jaikh (FN, Seine-et-Marne), qui s'étonne de la conversion « sécuritaire » d'hommes qui avaient refusé la loi « sécurité et liberté », a regretté que le projet reste « en deça » de celle-ci. Il aurait souhaité le rétablissement des fiches d'hotels supprimées par M. Michel Phibostowski, et il a annoncé que son mouvement « donnera aux omissions de ce texte toute la publicité qu'elles méritent auprès des forces de police ».

« Un grignotage des libertés »

Les communistes ne veulent pas priver la police des moyens d'agir, mais ils considèrent, comme le dit M. Georges Hage (PC, Nord) que ce projet met en cause « la liberté d'aller et de venir » des citoyens, alors que pour la droite c'est l'insécurité qui la met en cause. Pour M. François Asselineau (PC, Seine-Saint-Denis), ce texte va permettre une remise en cause de la liberté de manifester et l'établissement « d'un contrôle général de la population ». M. Hage craint aussi qu'il n'entraîne, indirectement, l'obligation de la carte d'identité infalsifiable, avec les dangers de « fichage » qu'elle comporte.

Les socialistes - expérience Deferre et Joxe oblige - ne peuvent contester l'obligation de contrôle d'identité. Mais ils craignent, comme l'a dit M. Bernard Desobry (PS, Nord) « un grignotage des libertés », la fin de la « présomption d'innocence ». Surtout, ils affirment que c'est une « fausse réponse à un vrai problème » : « les criminels et les terroristes étant toujours dotés de papiers apparentement en règle ». Rappelant ce qui s'est passé aux Haïles de Paris, M. Gérard Weber (app. PS, Vosges) a déclaré à M. Chalandon : « Nous apprécions la modération de votre ton, mais enfin ce n'est pas vous qui allez faire les contrôles, et il y a déjà eu

des bavures... ». D'où la satisfaction de M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) de voir la commission des lois faire définitivement l'ajout de « garanties ».

Car la droite, elle aussi, ne veut pas laisser la police faire ce qu'elle veut. M. Delaitre a évoqué, comme un idéal, la situation anglaise où le policier contrôleur, doit fournir son nom et celui de son unité. M. Debré lui-même reconnaît qu'il faut « s'enlever de certaines précautions, car les contrôles et vérifications d'identité peuvent, si l'on y prend garde, menacer les libertés ». M. Chalandon en est parfaitement d'accord. D'où les ajouts à son projet. En cas de refus du contrôle, ou de son impossibilité de prouver son identité, la prise d'empreintes digitales ou de photographies ne pourront être effectuées qu'après « autorisation » du procureur de la République ou du juge d'instruction. Ce n'est que s'il y a refus par le contrôlé de celles-ci qu'il pourra être poursuivi.

Comme le dit le ministre de la justice : « La meilleure des garanties, ce sera la vigilance des magistrats ». A eux maintenant d'user réellement des prérogatives de contrôles de la police qui leur sont, cette fois encore, reconnues. L'expérience passée n'est pas forcément très encourageante.

THIERRY BRÉHIER.

LA CHASSE AUX RECELEURS

Les socialistes veulent réprimer le recel. C'est un des sujets de prédilection de M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis). Sous les qualificatifs de certains élus de droite, mais aussi l'approbation d'autres, il dénonce violemment « ces notables bien tranquilles », qui, assurant le commerce des objets volés, incitent « de pauvres humains passifs » à se livrer au vol, y compris, dit-il, en leur possession « une lourde dose de drogue contre quelques autorisations, quelques identifications ». Il explique qu'il y avait « un véritable commerce des objets volés » et que la France en était exportatrice.

Pour ce spécialiste de la délinquance « il faut combattre avec autant de force celui qui incite au vol que celui qui le commet », le premier étant même à ses yeux « un criminel plus dangereux » que le second. Le gouvernement partage cette analyse. Mais M. Chalandon et M. Albert pensent qu'il faut élargir de très peu ce phénomène avant de proposer une législation permettant une telle efficacité. Le garde des sceaux annonce qu'il avait demandé une étude à ses services, et s'engage à proposer un texte à la rentrée. Cette promesse satisfait M. Bonnemaison.

RECEVANT LE PRÉSIDENT CHYPRIOTE A MATIGNON

Le premier ministre remercie M. Kyprianou pour son aide dans l'affaire des otages

La rapide visite jeudi à Paris de M. Spyros Kyprianou a été « très constructive et très utile », a déclaré le chef de l'Etat chypriote à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui a de son côté offert l'« aide amicale » de la France pour résoudre le problème de Chypre.

Au cours d'une visite de vingt-quatre heures en France qui lui a permis de s'entretenir avec M. Mitterrand et M. Chirac, M. Kyprianou a reçu l'assurance que les « excellentes relations bilatérales entre Paris et Nicosie se poursuivent ».

M. Kyprianou, qui devait rester jusqu'à vendredi à Paris, a écourté son séjour et regagné Chypre à peine terminés ses entretiens officiels. La visite du premier ministre turc Turgut Ozal dans le secteur nord de Nicosie, rebaptisé Lefkosha après l'auto-proclamation en 1983 de la République turque du nord de Chypre (RTNC), ne semble pas étrangère à ce retour précipité. Paris a implicitement condamné mercredi cette visite de M. Ozal à Chypre (le Monde du 4 juillet).

M. Chirac demeure résolument confiant

M. Jacques Chirac prendra la parole, le samedi 5 juillet, devant le comité central du RPR, qui se réunira pour la première fois depuis les élections du 16 mars. Cette instance délivrera les investitures du mouvement à ses candidats pour les élections sénatoriales du 28 septembre. Mais il s'agit surtout d'une réunion destinée à souligner la volonté unanime du principal mouvement de la majorité. C'est pourquoi, exceptionnellement, les débats

seront ouverts à la presse et les délégués entendent les exposés des ministres représentant les partis alliés, M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du Parti républicain, M. Rossignol, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du Parti radical, et M. Chavaumes, ministre délégué au commerce. M. M. Balladur et Pasqua prendront également la parole.

constitutionnel approuvant la loi rétablissant le scrutin majoritaire. Intervenant une semaine après l'approbation de la loi d'habilitation économique et sociale, cette décision a été reçue à l'hôtel Matignon comme une consécration et même comme une victoire. On ne s'attendait guère des recommandations faites par le Conseil constitutionnel puisque que l'on affirme que pour les deux ministres responsables avaient déjà dit en présentant leurs projets devant le Parlement.

On précise que ce « mode d'emploi » se reflétera dans la rédaction des ordonnances. M. Chirac souhaite que le conseil des ministres du mercredi 11 juillet débattre des premières ordonnances concernant la privatisation et l'emploi des jeunes alors que l'Élysée pencherait plutôt pour le conseil du 16. Avant cette discussion et la signature du président, les ordonnances auront été soumises pour avis au Conseil d'Etat. M. Chirac souhaite que cette signature intervienne le plus vite possible pour pouvoir « mettre réellement en marche la politique du gouvernement voulue par la majorité ».

Scénarios utopiques

On n'imagine donc pas à l'hôtel Matignon que M. Mitterrand puisse refuser de signer une ordonnance prise en application d'une loi passée au crible du Parlement et du Conseil constitutionnel, même si l'on admet qu'il souhaite quelques adaptations de détail.

Et malgré cela, les sondages continuent d'être défavorables à M. Chirac et à l'action du gouvernement. Il en faudrait cependant davantage pour entamer l'optimisme du premier ministre et de ses ministres ou collaborateurs.

On considère tout d'abord dans son entourage comme des scénarios tout à fait utopiques les duels supposés dans une éventuelle élection présidentielle entre des candidats potentiels.

Quant à la distorsion entre les cotes de popularité du président et du premier ministre, on met les progrès de M. Mitterrand sur le compte du fait que celui-ci est un judoka se sert de sa faiblesse comme d'une force. C'est-à-dire que la réduction de son pouvoir constitutionnel lui permet de valoriser sa fonction d'arbitre. De plus, précise-t-on, les électeurs de la majorité lui sont reconnaissants de laisser se dérouler une expérience de coexistence au bénéfice d'un gouvernement de

droite. Mais on prévoit que lorsque chacun retrouvera sa place militante dans une campagne électorale, les familles politiques connaîtront leur véritable influence.

Enfin, à propos des jugements défavorables portés sur certaines décisions du gouvernement, on demeure également serein à l'hôtel Matignon. On reconnaît que les mesures difficiles qui ont été imposées par l'héritage économique et social par la gauche sont naturellement impopulaires. On assure que les mesures positives n'ont pas encore pu produire leurs effets, notamment sur l'emploi ni même être perçues comme la baisse des impôts pour 1987.

En quelque sorte, comme le disait M. Mauroy en d'autres temps, M. Chirac a sa façon « battu le socle du changement ». On met au crédit de cette œuvre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la liberté des prix et des changes et le remboursement d'une fraction notable de la dette extérieure du pays. Le premier ministre admet cependant que l'aspect social de la politique du gouvernement n'a pas été suffisamment souligné. Il a dit lui-même jeudi matin aux ministres relayant ainsi ce que lui avaient dit la veille les représentants du CDS.

Il compte d'ailleurs sur la préparation du budget de 1987 pour souligner davantage cet aspect avec notamment des économies de l'ordre de 40 milliards. C'est ainsi que les abattements fiscaux au bénéfice des contribuables les plus modestes correspondraient au volume de l'impôt sur les grandes fortunes. On assure en tout cas que « la baisse des impôts ne sera pas ridicule ». Après le 14 juillet, M. Chirac présidera d'ailleurs des réunions de ministres sur la politique familiale et sur la situation des fonctionnaires avec pour souci prioritaire l'amélioration du pouvoir d'achat.

C'est donc sans aucun pessimisme mais avec vigilance que M. Chirac aborde l'été. Au cours du mois de juillet, tandis que les parlementaires continueront de siéger, le premier ministre effectuera de rapides voyages en Algérie et en Nouvelle-Calédonie. Il donnera aussi une conférence de presse le 21 à l'invitation de l'Association des journalistes parlementaires. Mais - sans doute pour faire partager son optimisme - il a prévu de prendre quelques vacances dans la première quinzaine d'août, en Corréze, notamment, bien sûr!

ANDRÉ PASSERON.

EXCLU DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

M. Briant rejoint les députés non inscrits

L'« affaire » Briant n'a pas tardé : après vingt-quatre heures de réflexion, le jeudi 3 juillet, le président de son groupe parlementaire du jeune député du Val-d'Oise, secrétaire général adjoint du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), dont l'esprit frondeur avait été vivement condamné jeudi, par la plupart des autres députés d'extrême-droite (le Monde du 3 juillet).

Dans un communiqué M. Le Pen a souligné que la sanction avait été prise « à l'unanimité » du bureau du groupe du Front national parce que « M. Briant a, à plusieurs reprises et publiquement, fait état de divergences qu'il s'était gardé de mentionner lorsqu'il sollicita de Jean-Marie Le Pen et du Rassemblement national l'investiture comme tête de liste dans le Val-d'Oise », et parce qu'« il a violé les règles élémentaires de discipline et de réserve communes à tous les groupes ». Le même communiqué a invité M. Briant à « respecter les engagements d'honneur formels qu'il a signés lors de son investiture, à rétablir en conséquence son mandat de parlementaire, pour qu'il soit exercé par son successeur élu avec lui sur la liste du Rassemblement national présentée par le Front national et Jean-Marie Le Pen ».

Cette exclusion a été décidée après que M. Briant, au cours d'une ultime confrontation avec M. Le Pen et les autres dirigeants du Front national, eut refusé de faire acte d'allégeance et de renier ses propos de ces derniers jours. Le député du Val-d'Oise n'a pas accepté, en effet, de signer un texte par lequel, d'une part, il serait revenu sur ses prises de position antérieures et, d'autre part, il serait appelé à voter pour M. Le Pen au premier tour de la prochaine élection présidentielle.

Cette nouvelle confrontation a toutefois été, contrairement aux précédentes, relativement courtoise. M. Le Pen a même fait savoir à M. Briant que la porte du groupe lui restait ouverte en cas où il reviendrait à de meilleurs sentiments et qu'il lui conservait une certaine estime.

Le groupe parlementaire de M. Le Pen se trouve réduit à trente-trois membres et M. Briant siègera désormais parmi les députés non inscrits.

Cette rupture risque d'affaiblir le mouvement de M. Le Pen dans la mesure où elle laisse désormais une marge de manœuvre plus grande à la nouvelle équipe dirigeante du CNIP, animée par M. Briant, qui aspire à incarner, à droite, un courant « conservateur et libéral » distinct à la fois du Front national et de la majorité gouvernementale.

A.R.

« Une réaction de crainte »

M. Briant nous a déclaré, ce vendredi matin 4 juillet : « En tant que secrétaire général adjoint du CNIP il m'était impossible de prendre position, comme on a tenté de me l'imposer, avant que les instances de mon parti se déterminent. A l'Assemblée, l'expression de nos différences était ensuite devenue, au sein du groupe Front national, extrêmement difficile, et ma volonté d'animer un courant conservateur et libéral, dans la tradition du CNIP, n'a pas été tolérée. Je le regrette. »

« Il apparaît que l'on craint le renforcement de notre parti au détriment du Front national, et c'est en vérité cette unique préoccupation qui a déterminé la décision du groupe à mon égard. »

« Cet excès de prudence renforcera naturellement dans les esprits la légitimité du CNIP. »

Le brio de M. Chalandon

M. Alain Chalandon vient d'achever son redoutable examen de passage parlementaire : en deux semaines, ses quatre projets « sécurité » ont été étudiés et votés par l'Assemblée nationale. Et il l'a passé avec brio. Ce juriste néophyte a réussi à défendre des textes juridiques très pointus sans se perdre dans les méandres du droit, et en usant d'un ton modéré et calme qui tranche avec celui de ses collègues du gouvernement en charge de ces mêmes dossiers.

La tâche des socialistes en a été à la fois compliquée... et facilitée. Compliquée parce que leur volonté de critiquer l'action de MM. Charles Pasqua et Robert Badinter, en débattant des projets du ministre de la justice, n'en a été que plus ardue. Aux yeux de certains de leurs amis, la dédicace dans la contestation de celui-ci peut apparaître comme une approbation de la politique de contrôle. Facilitée parce que les amendements à ses projets initiaux acceptés par le garde des sceaux - allant tous dans le sens d'une meilleure protection des libertés - ont justifié leur décision de ne pas les refuser brutalement, de tenter de les améliorer et non de les refuser en bloc.

L'attitude des principaux protagonistes a ainsi permis qu'un vrai débat législatif sur le contenu même des lois se déroule au Palais-Bourbon pour la première fois depuis longtemps. Elle a aussi rendu crédible le difficile choix fait par les socialistes : contourner les moyens sans rejeter la finalité des projets gouvernementaux. Leurs votes

finis, négatifs dans les quatre cas, pourront difficilement être traduits comme un refus de lutter contre le terrorisme et la délinquance. La droite pourra difficilement, malgré son souhait, les accuser d'être les alliés objectifs des criminels.

Les divergences sur les grands principes entre la droite et la gauche ont été pourtant tellement nettes que l'alliance entre les socialistes et les communistes parut faire naître l'union de la gauche, même si l'opposition des seconds fit moins de concessions que celle des premiers à la politique du ministre de la justice. La droite, elle aussi, dut convenir qu'il y avait parfois quelque difficulté à concilier les principes et la réalité ou, plutôt, à mener de front la mise en application de principes parfois opposés dans les faits, comme les impératifs de sécurité et de liberté.

Le Front national s'est engouffré dans cette faille. S'il approuve les projets, ce fut lorsqu'il en acceptait les modalités pratiques, alors qu'il en critiquait la philosophie. Arrivé au pouvoir, la coalition RPR-UDF a constaté qu'elle ne pouvait mettre en application toutes les promesses qu'elle avait faites. Au risque de décevoir ceux qui font de la lutte contre l'insécurité une règle primordiale. Mais les lois sont une chose, leur application une autre. Sur ce terrain-là, M. Chalandon devra, bien sûr, continuer - hélas ! est-ce tenté de dire... - à laisser agir M. Pasqua...

Th. B.

Le pays d'Europe
Il y a le moins de
le contrôle de
le contrôle de
l'autorisation ad



ملکة امینہ الملک

Le pays d'Europe où il y a le moins de chômeurs ne connaît : ni le contrôle des changes, ni le contrôle des prix, ni l'autorisation administrative de licenciement.

PAS ÉTONNANT. Y SONT NEUTRES!



ONDAGES

Le Front national confiant

Le Front national confiant en la victoire de son candidat, le député Jean-Marie Le Pen a annoncé qu'il ne quitterait pas le conseil de la région de Bretagne. Le Pen a déclaré qu'il continuerait de travailler avec les autres députés de la majorité, mais qu'il ne se joindrait pas à eux si cela signifiait de soutenir des politiques qu'il jugeait néfastes. Il a également mentionné son rôle de président du conseil de la région et son engagement envers les citoyens de la région.

Industries stratégiques

L'annonce faite par le Front national de ne pas quitter le conseil de la région de Bretagne a été accueillie avec intérêt par les médias. On s'attendait à ce que Le Pen annonce qu'il quitterait le conseil pour se consacrer à sa campagne électorale. Cependant, sa décision de rester a été interprétée comme un signe de confiance en la majorité et de volonté de travailler pour le bien de la région.

EXCLU DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Briant rejoint les députés non inscrits

« Affaire » Briant n'a pas été élu député. Jean-Marie Le Pen a annoncé qu'il ne quitterait pas le conseil de la région de Bretagne. Cependant, Briant a rejoint le groupe des députés non inscrits au conseil de la région. Cette décision a été interprétée comme un signe de désaccord avec la majorité et de soutien à la position de Le Pen.

Cette réaction de Briant a été commentée par les médias. On a souligné que Briant était un député de longue date et que sa décision de rejoindre le groupe des non-inscrits était une rupture avec la majorité. Cela a été vu comme un signe de division au sein de la majorité.

Cette annonce n'émane pas d'un quelconque comité du genre : La Mémoire-Qui-Flanche, Les Yeux Mi-Clos, Espace 81, Là et Ailleurs. Elle est signée du Rassemblement Pour la République

Rassemblement Pour la République



POLITIQUE

JUSTICE
10 Ju 78 sur 1787

L'« AFFAIRE » DE L'ONASEC

Deux ministres pour un pugilat

Quand M. Rocard remonte le temps...

M. Michel Rocard était, jeudi 3 juillet, l'invité d'un dîner-débat de l'association Recherches Initiatives (PARI).

« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre... Curieuse profession de foi pour un présidentiable. C'est pourtant l'un des seuls commentateurs que fera M. Rocard sur sa candidature à l'Elysée. Heureusement pour son « fan club », l'un des convives, complétant la maxime « ... ni de réussir pour persévérer » - se verra rétorquer par l'ancien ministre qu'il a assez donné pour réussir cette fois-là. Oui... »

M. Rocard ne veut pas, aujourd'hui, donner d'autres preuves de sa « détermination ». Mais, à l'évidence, il prépare méticuleusement son moment de vérité.

Dirigeant du PSU en 1968, il sait bien, l'a affirmé jeudi, qu'il trouvera face à lui un Raymond Barre ou un Jacques Chirac pour sortir, tel un épouvantail, son passé « gauchiste ». Devant une salle composée, pour une bonne part, d'anciens de ce parti-là, il a prononcé un vibrant plaidoyer pour son passé, révélant d'anciennes polémiques, rappelant leurs vingt ans aux quadragénaires déboussés qui galopèrent un jour entre les barricades en feu du quartier Latin.

S'il a alors accepté de « couvrir » des choses qu'il réprouvait, s'il n'a pas démissionné de la direction d'un PSU dont le gauchisme le haïssait, c'est, dit-il, afin d'éviter que la fête ne soit dans la violence. L'un de ses « soucis essentiels », qu'il partage

avec M. Maurice Grimaud, préfet de police, était, révélait-il, d'éviter les morts. M. Rocard n'est pas loin de penser que son attitude a, pour la suite, empêché certains cobains-huîtres de tomber dans une dérive terroriste à l'allemande ou à l'italienne.

M. Rocard continue de remonter le passé: 1977, le congrès de Nantes du PS et le fameux discours sur « les deux cultures » qui structurent la gauche. Aujourd'hui, M. Rocard pense qu'il allait alors trop loin et préfère parler de deux « dominantes », car les choses « ne sont pas si nettes ». M. Rocard évoque encore la législature socialiste, « l'immense courage et l'immense talent de François Mitterrand », un PS où, aujourd'hui, il n'a « plus d'ennemis ».

Un concurrent alors ? M. Laurent Fabius est la seule personnalité socialiste que M. Rocard

épinglera plusieurs fois au cours de la soirée. M. Rocard n'a pas oublié le congrès de Metz de 1979, quand M. Fabius, en service commandé, le « tuait » à la tribune. Encore moins celui de Toulouse, en octobre 1985. M. Fabius avait alors prononcé, à propos de l'attitude de M. Rocard après les élections législatives de 1978, une phrase assassine, « il est beaucoup plus utile, avait-il lancé, de participer à [tel] parti que de préparer un magnifique commentaire pour la soirée des résultats ».

Aujourd'hui, M. Rocard, qui a enfin admis qu'il n'y a plus de générosité dans la vie politique, reconnaît à propos de cet homme-là: « C'est le seul mot qui m'ait fait mal. »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Duel, jeudi 3 juillet, sur Europe 1. Organisateur du combat et arbitre unique, Jean-Pierre Elkabbach. A sa droite, le pourfendeur de la gestion socialiste de l'ONASEC (office chargé, depuis 1984, d'aider les familles d'anciens harkis), André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés. A sa gauche, le pourfendeur numéro un: Raymond Courrière, pré-député au gouvernement du premier nommé.

Atmosphère lourde. Les deux hommes ont refusé de partager la même pièce avant l'émission: « Moi, explique Raymond Courrière, je ne sème pas la main des gens qui me traitent de voleur... ». Par de rond d'observation. Le face-à-face dégrené tout de suite en pugilat. André Santini persiste dans ses accusations sur la base du rapport de l'inspection générale de l'administration (IGA) sur l'office en question: « Je regrette de ne pas avoir tout dit sur le champ car depuis, nous avons creusé, et ce que nous avons découvert n'est pas triste... ».

RAYMOND COURRIÈRE. - Vous avez dit qu'on a volé l'argent des harkis ! Où sont les voleurs ? Poursuivez-les ! Vous n'avez pas le courage de le faire parce que vous n'avez pas de preuves. Vous avez tout simplement voulu avoir votre nom dans le journal, par tous les moyens, et vous êtes ridicule.

ANDRÉ SANTINI. - Vous devez répondre à des faits. Il suffit de lire le sommaire du rapport de l'IGA...

R. C. - Vous m'avez condamné sans que j'aie jamais eu connaissance de ce rapport !

A. S. - Ce rapport parle d'une « organisation contestable », d'une « direction omnipotente, et engagée de façon voyante », d'une « gestion peu orthodoxe », de « détournement des charges de personnel », etc.

R. C. - Ne nous perdons pas dans les méandres. Vous n'avez traité de voleur, j'aimerais que vous disiez à quel moment j'ai volé...

A. S. - Vous devriez soigner votre psychanalyse, vous faites la manie de la persécution.

R. C. - Parlons-en de cette mission de l'IGA ! Son chef a été mis en congé en 1981 pour faire la campagne de M. Giscard d'Estaing. Et les extraits du rapport que vous avez rendu publics, comportant quatorze erreurs pour dix-sept pages. On a tout fait pour changer l'or en plomb. (...) L'IGA a sollicité les textes et les chiffres pour essayer de les rendre mauvais !

« Et votre cousin Fernand ? »

Intervention de l'arbitre: « Voulez-vous dire que l'IGA voulait faire plaisir à M. Santini ? »

R. C. - Excusez-moi ! Et je pense que M. Santini voudrait se faire de la publicité et qu'il s'est trompé d'adresse parce qu'il est tombé sur un honnête homme.

A. S. - Mettre en cause un fonctionnaire, ça peut vous coûter cher. Je n'ai jamais dit que vous aviez volé de l'argent. Vous avez simplement

détourné une structure pour placer tous vos copains socialistes. Et d'ailleurs, comment va votre cousin Fernand ? Il va bien ? Parlez-nous de votre cousin Fernand... Retraité, instituteur, il a été engagé à l'ONASEC le 1er février 1983 et il touchait 6 000 F par mois, soit 21 briques pour trois ans. Tout ça pour faire un rapport de six pages, plus huit pages annexes.

Estimant apparemment qu'il s'agit d'un coup bas, l'arbitre intervient à nouveau: « Vous n'avez jamais placé de cousin, vous ? »

A. S.: Môme en Corse, ça ne se fait pas, ça ! Raymond Courrière accuse le coup, un instant: - Oui, j'ai un cousin qui s'appelle Fernand. Je voulais mettre en place un renforcement scolaire pour les enfants de harkis. J'avais sous la main quelqu'un que je connais bien, qui avait été instituteur pendant vingt-cinq ans en Algérie et qui avait terminé sa carrière en Algérie comme inspecteur pédagogique. Je l'avais sous la main et j'étais pressé. Et puis, je ne connais pas de texte qui fasse que quelqu'un de compétent ne doive pas être engagé sous prétexte qu'il est votre parent...

L'arbitre essaie en vain d'amener les deux cogneurs à la question centrale: où ou non, l'argent de l'office a-t-il servi à financer le PS ? Ou est-ce qui autorisait le secrétaire d'Etat à multiplier les insinuations, à parler de « hold-up » et de « détournement de fonds publics » ?

R. C. - J'ai donné des subventions à des associations qui travaillaient avec des rapatriés, pour des rapatriés.

A. S. - Et les 1 130 000 F donnés aux Francs et Franches Compagnes de l'Aude ?

R. C. - Sachez que j'ai envoyé quatre cents enfants en vacances de neige l'hiver dernier, par l'intermédiaire de cette association, et cela a coûté, en effet, 1 million. Mais c'était des enfants de harkis. Vous me dites que c'était une opération politique parce que le voyage a eu lieu en février, à la veille des élections. Fallait-il que j'envoie ces enfants à la neige au mois d'août ?

André Santini tente de porter une botte secrète: Au conseil d'administration de l'association socialiste Espace 89, que vous avez subventionnée, il y a M^{me} Marie-Danielle Bahissou, la sous-préfète inculpée dans l'affaire Carrefour du développement...

R. C. - Et alors ?

A. S. - Vous lui porterez des oranges...

R. C. - Moi, je ne la connais pas, cette dame. Fallait-il que je demande le pedigree de tous les membres de tous les conseils d'administration de toutes les associations que j'ai aidées ?

A. S. - C'est le rôle d'un ministre.

R. C. (forçant sur son accent des Corbières). - Je suis rassuré totalement. J'étais certain que c'était une affaire grotesque. Vous venez d'en infliger la preuve aux auditeurs !

Cette émission en forme de galopade, digne de Pagnol, était en effet censée éclairer les auditeurs...

ALAIN ROLLAT.

DANS L'ALLIER

Quatre-vingt-treize « rénovateurs » lancent un appel aux communistes bourbonnais

Correspondance

Moulins. - Bien qu'en déclin, le Parti communiste demeure puissant dans l'Allier. S'il ne tient plus la présidence du conseil général, comme ce fut le cas de 1979 à 1982, il a tout de même obtenu plus de 22% des suffrages aux élections législatives et régionales de mars dernier. Son homme fort M. André Lajoie, seul député communiste du département et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. A la mi-avril, celui-ci déclarait à la presse régionale, à propos de la fédération de l'Allier du PCF: « S'il n'y a pas de collectif pour revendiquer un congrès, il y aura des échos qu'il ne faut pas sous-estimer non plus. »

Il avait le nez creux: en mai et en juin, quatre-vingt-treize communistes de la région de Montluçon - ville, dont le maire, M. Pierre Goldberg, est membre du PC - ont signé une lettre rédigée par une vingtaine d'entre eux, dont M. Jacky Flouzat, adjoint au maire de Montluçon, ancien conseiller général et premier élu communiste de l'Allier à être publiquement affichés comme rénovateur.

Cette lettre reprend des thèmes de « l'appel des mille » publié dans le Monde du 2 avril. On y lit: « La méthode utilisée pour faire s'exprimer aujourd'hui les mille

tants est pernicieuse. La direction nous impose comme seule alternative d'être d'accord avec elle ou de nous entendre dire que nous n'avons pas compris la politique du parti, comme elle le reproche aux électeurs et aux jeunes en particulier. »

Les signataires réclament « un profond débat démocratique débouchant sur un congrès extraordinaire ou toute autre instance démocratiquement organisée et mandatée pour décider. » Ils invitent « les communistes de l'Allier à signer (...) cette lettre pour que vive un PCF fort, unitaire, révolutionnaire et rassembleur. »

Il s'agit de quatre-vingt-treize représentants du cabinet de M. Pierre Mthaignerie. Parmi eux, apprend-on en conclusion du texte figurent plusieurs secrétaires de cellule et membres de comité de section (Montluçon, Commeny, Dunlop notamment), vingt-cinq élus, dont quatre maires actifs ou honoraire, et une dizaine d'adjoints, des vétérans du parti, etc.

P. R.

M. Leroy décoré à Moscou. - M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste français et directeur du quotidien « l'Humanité », a reçu, le mardi 1er juillet au Kremlin, l'ordre de l'Amitié des peuples des mains de M. Piotr Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême de l'URSS. Cette distinction avait été décernée début mai à M. Leroy, à l'occasion de ses soixante ans, « pour ses mérites dans la lutte pour la paix et la coopération entre les peuples de l'URSS et de la France ». (AFP.)

Au cabinet de M. Pierre Mthaignerie. - ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Jean-Claude Guibal vient d'être nommé chargé de mission; il suivra les questions économiques et sociales. Agé de quarante-cinq ans, HEC, Sciences Po, ENA, M. Guibal a été notamment directeur financier du Consortium européen de transports maritimes (1973) et rapporteur du Comité d'étude pour la réforme de l'entreprise (1975). Il a exercé les fonctions de délégué général de l'association Entreprise et Progrès de 1982 à 1986.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

C A tanque du côté du Parti socialiste, et des raisons qui n'ont rien à voir avec l'élection présidentielle. La rumeur l'environne et y circule, plus pernicieuse qu'une accusation. Car l'accusation, pour mériter ce nom, doit être précise, dire qui est visé, quel est le reproché. Par sa précision, l'accusation légitime la défense et permet qu'elle s'exprime amplement.

La rumeur, c'est le droit au malimporté quoi et, pour la personne visée, la difficulté de se défendre, à moins de se reconnaître comme accusée en donnant du corps au murmure. Se défendre de la rumeur, c'est aussi la reprendre à son compte, convenir qu'on est légitimement impliqué.

Impliquer, voilà bien l'un des plus pervers parmi les vilains mots du vocabulaire politique. Il sent mauvais. C'est, là encore, le droit d'accuser en prétendant ne pas le faire. C'est un mot pour Basile, à la rescousse de la calomnie. Il respire le dessous-de-table et les comptes à numéros, l'argent et le levé, la corruption et la concussion. C'est un mot du temps de Panama, pour messieurs dignes et affaires moches, sous le couvert d'une noble entreprise dont on fera bientôt le centenaire, la deuxième bataille de Ferdinand de Lesseps contre la nature, le percement de l'Isthme américain.

Comme en 1888, encore que moins largement, le noble entrepreneur aujourd'hui Carrefour du développement n'a accouché de qu'une question: « Qui a touché ? », et, accessoirement: « Combien ? ». Par voie de justice ou par voie de presse, la question s'adresse à deux anciens chefs de cabinet de ministres, à un ministre, à une actrice, à une hôtesse de l'air et à une voyante. La voyante, à présent inculpée, n'était manifestement pas extralucide. Etait-elle de gauche ?

Précisément. La gauche deviendrait-elle banale qu'on y croit des voyantes et des affaires ? Abriterait-elle de ces scandales qui, dans les vingt-huit dernières années, ont été un élément d'identification de la droite: la Villette (un député impliqué), le Garantie foncière (un député incarcéré), les avions rapatriés, plus quelques autres de moindre importance, ou que la mémoire ne ramène pas à la surface.

Si ce n'est pas que la gauche devient banale, serait-ce que le pouvoir donne la vérole ? Qu'après avoir été une ambition, il n'est plus, une fois conquis, que tentation ? Tentation de s'enrichir, de saisir ce qui est à portée de main ? Le pouvoir, nouvel Eden où l'argent tient le rôle du serpent.

Où encore tentation de tout faire pour le conserver, jusqu'à falsifier des opérations de vote, ce qui est bien le premier des crimes que l'on puisse commettre contre le démocrate, un crime dont les communistes auraient été bien avisés de se garder.

C'est vrai qu'il n'est pas juste d'imputer à tout un parti les fautes - supposées, pour les uns; établies, pour les autres - de quelques-uns. Mais le courant antiparlementaire est si fort en France (au point de faire dire en 1986 une vague de députés hostiles à leurs fonctions) qu'il s'en faudrait de rien pour qu'il déferle. Ainsi que l'écrivait Pierre Larousse en 1886: « Les Français ont vu tomber tant de rois que la couronne et le trône eux-mêmes n'ont plus la puissance de comprimer le rire qu'il vient sur leurs lèvres. »

Depuis cette époque de l'Empire appelé alors « libéral », la France est devenue républi-

caine et les gouvernements ont chu davantage que les trônes. Si ces derniers ne forcent plus le respect, comment le pourraient d'ordinaire faux-semblants ministériels ? Surtout si, pour l'heure, le Carrefour du développement ne prête pas à rire.

Les Français n'ont pas une considération particulière pour leurs gouvernements. S'ils ont des crises d'engourdissement pour l'un d'eux, à plus forte raison s'il n'est pas au pouvoir, ils témoignent plus souvent d'une indifférence soupçonneuse. Il ne faut pas donner prise au soupçon. S'il est de la mission d'un gouvernement de donner l'exemple, cela ne doit pas être, au mieux, celui de l'erreur, au pire, celui de la faute.

Argent

A peine sommes-nous affranchis du football qu'il va falloir verser dans le Tour de France, le tour de fric. Le lyrisme du ballon rond est à peine éteint, la chorégraphie des stades à peine chassée des téléécrans, qu'il va falloir supporter les prouesses vélocipédiques et les envolées de leurs chantres; entendre célébrer le passage du Touriste à l'égal de celui du port d'Arcelle, Hinaut comme Bonaparte, la bataille des Alpes sur le ton de celle des Thermopyles, et une hémionne victoire d'étape comme la découverte de la pénicilline. Et jusqu'à ce « journal » qui ajoute au discours qu'il vitupère !

En fait d'argent, ce sont des enfants de chœur que les hommes politiques à côté de ces sportifs qui font profession d'accomplir des exploits dès lors qu'ils sont cathodiques. Et c'est pourtant sur ces derniers que gémit le peuple si l'un d'eux se tord le pied.

Le « transfert » d'un footballeur se paie couramment l'équivalent de dizaines de millions remis par le ministère de la coopération au Carrefour du développement. Le revenu des joueurs finit par se situer dans les mêmes zones. Mais qu'importe, c'est le smicard qui pleure lorsque son champion hérite d'un carton jaune ou que cet autre accumule les crevaissons.

La France aurait-elle quelques chances d'accéder à la finale de Mexico ? On concocette à Matignon et à l'Elysée un voyage qui permettra d'assister à l'événement, pour en tirer des gouttelettes de popularité. Dieu merci, l'épreuve finale a opposé d'autres équipes, et le chansonnier allemand non plus que le président argentin n'ont jugé bon d'aller mêler leurs cris aux trompettes et aux tambours.

Cela n'est jamais très bien vu de rappeler le sport - du moins celui qui accède à la télévision - est une affaire d'argent du début à la fin. Au point que la sanction prononcée contre Boris Becker à Wimbledon, parce qu'il arborait trop d'étiquettes publicitaires, en paraît incongrue. Une de plus, une de moins,

où est la différence ? Ces champions sont-ils autre chose que des colonnes Morris en déplacement ? L'étonnant, c'est de vouloir réglementer le désir.

Dire que le sport s'apparente à une société financière, cela fait mauvais coucou, ou naïf. Ce n'est pas que gagner de l'argent soit répréhensible. Ce qui l'est, c'est de vouloir aussi toucher les bénéfices - moraux, ceux-là - d'une image vertueuse, celle du sport: c'est d'être aussi âpre que le Marchand de Venise et de réclamer la gloire du coureur de Marathon, tué par son exploit.

EXEMPLE d'économie stupide: celle qui consiste à ne pas remplacer ses codes Dalloz chaque année. C'est comme cela qu'on se réfère à un texte périmé et qu'on élabore, la semaine dernière (« l'Opium »), un raisonnement bancal.

Ainsi que le signale M. R. Abraham, de Paris, la responsabilité des dommages nés des « attroupements » et « rassemblements » n'est plus imputable aux communes. L'article L. 133-1 du code des communes, qui la prévoyait, a été remplacé par un article 92 de la loi du 7 janvier 1983, qui a transféré cette responsabilité à l'Etat. Ce qui est plutôt cocasse, s'agissant d'un texte sur la décentralisation.

Pour autant et soit dit sans ergoter, cela ne change pas grand-chose au fond de l'affaire. La mise en jeu de la responsabilité des pouvoirs publics n'en relève pas moins de la course d'obstacles.

Est-il admissible qu'il faille attendre quatorze mois le remboursement d'une somme (moyenne) indûment versée aux services fiscaux ? Doit-on se consoler que cours durant ce temps, au profit du demandeur, un intérêt légal de 9,5%, soit nettement mieux que le nouveau taux des livrets de caisse d'épargne ? En ferait-on autant pour le versement d'une somme due à l'Etat qu'on verrait ce qu'il en coûte, et plus vite qu'en quatorze mois. Démagogie que de dire cela ? Sans doute. Mais alors, vive la démagogie !

Au lieu de la décentralisation, du libéralisme, du « moins d'Etat », faisons l'Etat loyal, qui reconnaît ses torts et répare les dommages dont il est cause, qui règle ses fournisseurs, qui paie ses dettes et qui ne se comporte pas comme le plus méchant des débiteurs privés lorsqu'il est de mauvaise foi. Point n'est besoin pour cela de ces lois par lesquelles les gouvernements croient immortaliser leur passage. L'ordinaire du citoyen n'est pas fait de lois, mais de circulaires et de guichets.

La Cour européenne des droits de l'homme, qui siège à Strasbourg, a jugé naguère qu'il y avait déni de justice lorsqu'un prévenu ou un accusé tardait trop à être jugé. Il ne serait pas abusif de parler de déni de justice lorsqu'un requérant met des mois et des mois à obtenir satisfaction et sans que jamais le dossier ait pris un tour contentieux.

Le juge est maintenant tenu de ne pas ouïsser certains détails pour accomplir sa mission, l'administrateur, point. Un citoyen court pourtant plus de risques de se trouver aux prises avec l'administration qu'avec la justice.

Le Monde
MAGAZINE SPÉCIAL SICOB
Parution le 15 septembre 1986
Renseignements publicités:
45-55-91-82, poste 4196

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SECRETARIAT

مكتبة الدار

JUSTICE

LE PROCÈS DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH DEVANT LE TRIBUNAL DE LYON

« Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant »

De notre envoyé spécial

Lyon. — Ce fut un procès bien particulier que celui de Georges Ibrahim Abdallah, dont avait à connaître jeudi 3 juillet, sous un ciel d'orage, la sixième chambre correctionnelle de Lyon siégeant pour la circonstance dans la salle de la cour d'assises. En premier lieu, parce que Georges Ibrahim Abdallah, solide gaillard barbu arrêté dans cette ville le 25 octobre 1984, est tenu pour un chef présumé des Fraternités armées libanaises révolutionnaires (FARL) et que cette seule réputation l'emporte assurément sur les faits d'usage de faux papiers, de détention d'armes et d'engins explosifs, et d'association de malfaiteurs retenus contre lui.

Ensuite, n'est-il pas, avec l'Arménien Varoujan Garbedjian et Anis Naccache, chef du commando qui tenta d'assassiner Châpout Baktiar, le troisième homme dont ceux qui revendiquaient les attentats commis à Paris entre décembre et mars 1986 réclamaient la libération. Du même camp, n'est-ce pas aussi de son sort que peut dépendre celui des otages français détenus au Liban ? De cet environnement, le tribunal de Lyon n'avait pas à connaître. Il ne pouvait pas pour autant ignorer, comme il ne peut ignorer que l'avenir de celui qu'il a la charge de juger dépend de négociations diplomatiques dont les magistrats n'ont en principe pas à se soucier.

« Un portrait plutôt agréable »

De fait, ils ne s'en sont pas souciés. Encore convenait-il de voir quelle serait l'attitude de Georges Ibrahim Abdallah. Pour commencer, acceptait-il cette identité reconnue non sans mal et qui le fait maître le 2 avril 1951 à Tripoli ? Cette simple question allait déjà lui permettre de montrer comment il concevait sa situation actuelle. Ce ne fut pas sans surprise qu'il retourna d'emblée que cette question d'identité lui importait peu.

« Je suis là en tant que combattant et pas parce que je m'appellerais Dupont plutôt que Durand. Moi, j'attends de la justice française qu'elle exprime sa position sur la guerre. Si je suis ici, c'est parce qu'il y a une guerre. Le dossier n'est qu'un prétexte. Vous devez dénoncer cette guerre. »

M^{me} le président Yvette Vilvert eut beau user de son charme qui est grand et de la plus exquise des politesses, elle n'obtint sur ce chapitre rien d'autre que la réitération de cette revendication d'une reconnaissance, par la justice, du bon droit de ce prévenu.

Il restait, dès lors, à voir ce que contenait ce dossier d'association de malfaiteurs, de détention d'armes et d'engins explosifs, et d'usage de faux documents administratifs. Ce n'est pas Georges Ibrahim Abdallah qui en facilita la constitution. A toutes les questions, il opposa, aussi bien devant les policiers de la DST que devant le juge d'instruction, le mutisme qui convient à un clandestin de bon aloi. On sait pourtant de lui un minimum de choses. Il s'est toujours présenté comme un militant attaché à la libération de la Palestine, mais à l'origine, membre du Parti populaire syrien, adhérent ensuite au Front de libération de la Palestine de M. Georges Habbache, il ne s'engagea pas tout de suite dans l'action. Son métier était celui d'instigateur, et il y manifestait de véritables qualités. C'est en 1979 qu'il choisit la clandestinité.

« Jusque-là dit M^{me} Vilvert, on a de vous un portrait plutôt agréable. Mais notre dossier semble bien en faire apparaître un autre. » D'abord, il y a ses trois passeports, algérien, maltais, marocain, qu'il montre, usant de fausses identités multiples.

« Reconnaissez-vous avoir usé en France de plusieurs identités ? »

Il reconnaît sans reconnaître : « L'itinéraire que j'ai suivi a été commandé par les atteintes aux droits de l'homme préparées contre la Palestine. »

Dès lors — il le signifiera à plusieurs reprises, — il se sent dans la

position des résistants de la dernière guerre.

« Des gens ici même ont été jugés pour avoir tué des Allemands. Un combattant arabe est, de la même façon, engagé dans la lutte que même son peuple. Car lorsqu'il y a des criminels qui tuent un peuple, il y a des combattants. Vous, juges français, vous devriez savoir cela. »

Dans ces conditions, il ne pouvait plus être question de dialogue mais de deux monologues, le sien et celui de M^{me} Vilvert, réduite à raconter comment Georges Ibrahim Abdallah fut mis en cause.

Cela commença le 6 août 1984 avec l'arrestation, à Trieste, de Mohamed Abdallah El Mansouri. Il

La justice française n'avait pas à connaître la situation des otages français de Beyrouth, mais leur sort peut dépendre du jugement qui sera prononcé à l'encontre du chef révolutionnaire libanais.

venait de Yougoslavie, porteur dans ses bagages de quelques solides kilos d'explosifs. On apprit alors qu'un autre membre du groupe, Jacqueline Esber, avait loué à Paris et à Lyon des appartements que l'on ne manqua pas de surveiller. On sut ainsi que l'appartement de Paris rue d'Hauteville avait été démanté. A celui de Lyon, 111, rue de Séze, on mit la main sur Georges Ibrahim Abdallah, le 25 octobre 1984, au moment où il venait en rendre les clés en vue d'un autre démantement.

On sut aussi que Jacqueline Esber, actuellement en fuite, et un frère d'Ibrahim étaient inscrits aux facultés catholiques de la ville. Il fut établi qu'une voiture avait été achetée le 9 mars 1984 par Jacqueline Esber. Dans ce véhicule retrouvé abandonné, en septembre 1985, restaient des plans, des cartes, des numéros de téléphone, des papiers innombrables qui furent, pour les enquêteurs, une manne décisive. On reconstitua ainsi les itinéraires du groupe. On sut qu'un autre appartement avait été loué à Paris, rue Lacroix, où, en avril 1985, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Lyon, une perquisition amena la saisie de plusieurs kilos d'explosifs, de pistolets et de tout un matériel très raffiné pour les mises à feu en tous genres.

« Cela ne regarde pas la France »

On reconstitua de la même façon les allées et venues de l'équipe à travers l'Europe depuis 1981 : Rome, Chypre, Ostie, Alcalá de Henares en Espagne, Grenoble, Genève. A chacun de ces voyages on retrouvait les mêmes personnes : El Mansouri, Joséphine Abdo, aujourd'hui détenus l'un et l'autre en Italie où ils purgent des peines respectivement de seize et quinze ans de prison ; Jacqueline Esber, Ferial Daber, Salim Elkoury, Maurice Abdallah, contre lesquels ont été lancés des mandats d'arrêt demeurés sans effet. Tous ceux-là, de dix ans les cadets de Georges Ibrahim Abdallah, étaient ses familiers, originaires le plus souvent du même village Kobeyat dans le nord du Liban.

« Il semble donc, dira M^{me} Vilvert, que vous ayez eu des relations étroites avec ce petit groupe. Votre rôle a d'ailleurs été décrit par certains témoins. »

On a cité là une déclaration de Caroline Esber, autre amie d'enfance, qui devait dire : « Il m'a demandé expressément de travailler avec lui pour préparer des attentats, mais j'ai refusé. »

Le dossier comporte des informations venant d'Algérie, de Libye et surtout d'Israël, selon lesquelles Ibrahim Abdallah appartient aux FARL et en est même le chef en Europe. Le rapprochement est inévitable avec les revendications faites par ces mêmes FARL d'une série d'attentats commis entre 1981 et 1984 en France : meurtre du chargé d'affaires américain Christian Chapman, le 12 novembre 1981,

assassinat de Charles Rey, diplomate américain, le 18 janvier 1982, de Yacov Parsimentov, diplomate israélien, le 3 avril 1982, voiture piégée avenue de La Bourdonnais le 22 août 1982 dans l'explosion de laquelle seront tués deux artificiers venus désamorcer l'engin, tentative d'assassinat envers à Strasbourg, le 26 janvier 1984, d'un consul des Etats-Unis.

Comment ne pas rappeler aussi l'enlèvement, cinq mois après l'arrestation à Lyon de Georges Ibrahim Abdallah, de Gilles Sidney Peyroles, directeur de l'Institut culturel français de Tripoli, dont les ravisseurs demandèrent la libération d'Abdallah contre celle de leur otage ? M. Peyroles sera effectivement libéré, mais pas Abdallah.

« Alors, a enchaîné M^{me} Vilvert, je ne suis pas, moi, si vous êtes le chef de ces FARL, un mot d'ailleurs bien difficile à prononcer, mais je vois qu'on n'hésite pas, pour obtenir votre libération, à commettre des crimes. Ici, à Lyon, on ne vous reproche aucun attentat, mais la préparation de la mise en place d'un groupe en vue de telles actions. » Elle ajoute : « Ces voyages à travers l'Europe ne paraissent justifiés par rien. Vos amis n'exercent aucune profession, ils n'avaient donc pas de revenus permettant de tels déplacements, de telles locations d'appartements ou de studios qui ressemblent davantage à des caches qu'à des logements. »

La remarque n'a pas plu à Georges Ibrahim Abdallah : « Que je voyage ici où là avec un compatriote, cela ne regarde pas la France. On a le droit de posséder quelque chose à un appartement en Espagne ou ailleurs. » Et puis ce mot, qui résume finalement tout : « Je ne suis pas un criminel, je suis

un combattant. On est dans des camps différents. »

« Pourtant, glisse M^{me} Vilvert, je crois qu'entre la France et le Liban il y a quand même une belle histoire d'amour... »

« C'est sûr ! Mais il y a autre chose aussi ! »

M. Bailly-Maître, représentant du ministère public, dira dans son réquisitoire : « Pour moi, je n'ai pas à dire si je suis ou non sympathisant de la cause que défend M. Georges Ibrahim Abdallah. Mais j'ai à dire que la loi ne justifie pas les moyens. Il n'apparaît comme un théoricien qui a des idées extrêmes et prône la violence. Certes, il ne faut pas le considérer comme un malfaiteur ordinaire, mais je ne peux admettre la préparation sur notre territoire d'actions criminelles. Si la peine doit être modérée, elle doit aussi être suffisante. » C'est ainsi que quatre ans de prison ont été requis.

M^{me} Jean-Paul Mazurier et Jacques Vergès ont finalement plaidé brièvement et d'une façon plus surprenante, calmement. Pour M^{me} Vergès, « Georges Ibrahim Abdallah aurait dû être libéré après que l'eût été M. Peyroles. Si l'échange n'a pas eu lieu, dit-elle, c'est qu'on a volontairement organisé une fuite pour révéler ce que l'on avait découvert à Lyon contre lui. Or cela s'appelle tout simplement une escroquerie. » Il devait dire encore : « Quand il vous déclare qu'il existe une guerre et qu'il reproche aux autorités françaises d'entretenir quelque coquetterie avec ses ennemis, il n'a pas tout à fait tort. Quant à la conclusion, elle a été la suivante : « Mon souhait est que, compte tenu des buts de l'inculpé, qui, en Arabie, obéit à sa logique, vous puissiez rendre un jugement équilibré, tenant compte à la fois des nécessités de la loi française et des motivations profondes de cet homme et qui permette de constater que, dans le conflit dont il vous a parlé, vous n'avez pas pris position pour ses ennemis. »

Jugement le 10 juillet.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

L'armée française mobilise contre le SIDA

L'armée française n'est pas épargnée par le SIDA : on y a recensé une dizaine de cas et plus de cent personnes séropositives. Elle n'est toutefois pas touchée autant qu'on aurait pu le craindre, compte tenu des risques encourus par certains militaires, notamment ceux basés en Afrique noire ou dans la région Antilles-Caraïbes. Ce constat amène à s'interroger sur les mesures urgentes de prévention qui doivent être prises selon le professeur agrégé René Roué, chef de service des maladies infectieuses et parasitaires de l'hôpital militaire Bégin (Saint-Mandé).

L'armée française n'avait encore jamais parlé du SIDA. Elle était en cela fidèle à sa pratique du secret sur les problèmes sanitaires qui peuvent concerner les troupes militaires. Le fait que le professeur Roué juge nécessaire — en accord avec les autorités hiérarchiques — de prendre pour la première fois la parole dans un entretien accordé au Monde témoigne de la gravité des conséquences possibles d'une épidémie de SIDA. Compte tenu des incertitudes quant aux thérapeutiques (médicamenteuse ou vaccinale), il est urgent, estime le professeur Roué, de prendre des mesures simples de prévention en mettant notamment l'accent sur les relations hétérosexuelles dans les pays connus pour être à haut risque.

« Dès 1981-1982, explique le professeur Roué, dès qu'on a parlé de SIDA au Zaïre, nous avons senti qu'il y avait un risque important. Nous avons aussitôt intensifié notre action d'éducation sanitaire tant auprès des militaires de carrière qu'auprès des volontaires pour le service long outre-mer (VSLOM). Nous avons expliqué que les rapports sexuels, tarifés ou non, étaient très faciles en Afrique et que la tentation pouvait être forte. Mais qu'il fallait absolument, par mesure de prévention, adopter des préservatifs masculins. »

Toutefois, et à la différence des autorités américaines, les militaires français n'ont pas mis en place de dépistage systématique des personnes séropositives. Aussi les positivités observées — qui ont été établies lors de consultations médicales ayant d'autres motifs que le SIDA — ne peuvent-elles être considérées comme un bilan exhaustif de l'extension de l'épidémie. Mais, le cri d'alarme du professeur Roué vise plus particulièrement la population civile vivant dans les régions à ris-

que. « Tout laisse aujourd'hui penser qu'on devrait faire un dépistage sérologique du SIDA chez toute personne ayant eu ces dernières années une relation hétérosexuelle, même unique, avec un Africain. A fortiori s'il s'agit d'une prostituée. Il faudrait que l'utilisation du préservatif en Afrique et aux Caraïbes soit systématique. Il n'y a bien évidemment dans mes propos aucun élément moralisateur ou xénophobe. La marée épidémique commence à apparaître, et nous avons prouvé qu'une relation hétérosexuelle, même limitée en fréquence ou dans le temps, en Afrique noire ou aux Caraïbes, peut être à l'origine d'un SIDA. »

Ces propos inquiétants trouveront-ils un écho — et lequel — auprès des pouvoirs publics ?

Un problème particulier, qui aurait déjà depuis longtemps dû être pris en charge par les autorités sanitaires françaises, illustre parfaitement les difficultés rencontrées dans ce domaine. Celui de la prostitution féminine sur le territoire national. On sait en effet que des filières africaines (ghanéennes notamment) ou antillaises alimentent la prostitution parisienne. Aucune mesure n'a pour l'heure été prise, tout comme aucune étude épidémiologique n'a encore été publiée sur ce sujet brûlant. A la direction générale de la santé, on fait valoir que la prostitution n'est pas illégale et qu'on ne peut faire des prises de sang de force auprès des prostituées à haut risque. Au quel des Orfèvres, on indique qu'on n'a pas en charge la surveillance sanitaire des prostituées. Seul le proxénétisme tombe sous le coup de la loi. Et aucune autorité n'a encore jugé utile d'alerter clairement l'opinion sur ce risque pourtant non négligeable.

JEAN-YVES NAU.

TESTS DE DÉPISTAGE DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires aux Etats-Unis depuis neuf mois pour les nouvelles recrues. Les services de santé militaires américains (colonel Donald Burke-Water Reed) ont rendu publics au Congrès de Paris, il y a une semaine, les premiers résultats de ces tests ; ils sont impressionnants à Manhattan (New-York) où un candidat sur cinquante est contaminé. Ce dépistage est à présent étendu peu à peu aux deux millions de militaires américains. Selon les premières indications, un ou deux sur mille est contaminé (1 % à 2 % dans les zones urbaines). Toute nouvelle recrue dont le test s'est révélé positif est écartée de l'armée ; les militaires de carrière sont pour leur part pris en charge par les hôpitaux militaires.

Selon le colonel Burke, le point le plus préoccupant de cette enquête est que l'on trouve un pourcentage élevé de femmes contaminées (1 pour 2,5 hommes), alors que, jusqu'à présent, le rapport hommes-femmes parmi les donneurs de sang contaminés était de treize hommes pour une femme.

Dr. E.-L.

« En Belgique : alerte à la malaria importée d'Afrique. — Une alerte aux maladies tropicales a été décrétée par le gouvernement belge sur tout le territoire national après la mort d'un douanier employé à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem. Il semble que cette mort soit due à une poussée maligne de malaria contractée après l'inspection d'une cargaison en provenance d'Afrique centrale. Quatre autres douaniers sont hospitalisés, dont un dans un état très grave. Une alerte générale aux maladies tropicales a été décrétée sur tout le territoire national. La vague de chaleur que connaît l'Europe actuellement favorise la survie des moustiques porteurs du plasmodium et que peuvent contenir les avions. »



Le Monde
dans le prochain numéro

Supplément Radio-Télévision :
le regard du « Monde » pour choisir.

AU SOMMAIRE

- Le Tour de France, derrière la caméra.
- June Anderson, soprano.
- Johnny Hallyday.
- Ted Turner, un patron de télé américain.
- Le photographe Robert Doisneau.

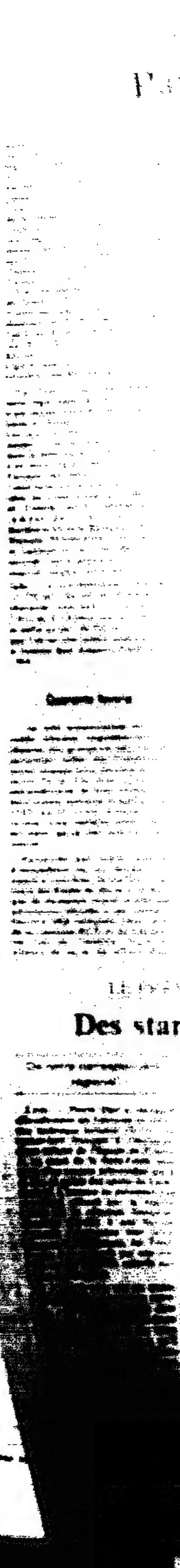
ECOLE SUPERIEURE DE SECRETARIAT
ENSEIGNEMENT PRIVÉ

secrétariat de direction
traitement de texte
secrétariat médical

Non avenir assuré!

40, rue de Liège, 8^e
Tél. 43.87.58.83. Métro: Liège-Europe-St Lazare

هنا من الأصل



هلنا امنا الاصل

DÉFENSE

La Grande-Bretagne n'exclut pas de grouper sa commande d'avions-radars avec la France

De notre correspondant

Londres. - Le projet britannique d'avion-radar Nimrod AEW n'est pas encore enterré, mais il est déjà considéré comme un fiasco, fort coûteux. Depuis de longs mois, l'affaire ne cesse de plonger le gouvernement de M. Thatcher dans l'embarras et de soulever les questions pressantes de l'opposition...

placés à l'avant et à l'arrière, selon une solution originale différenciant fortement de celle retenue par les Américains. Les premiers appareils devaient entrer en service opérationnel dans la Royal Air Force (RAF) en avril 1984, avec déjà quelque retard. Mais, aujourd'hui, la RAF - qui dès le début n'avait pas caché ses réticences à l'égard de cette option - les attend toujours.

modifiés - à la fin de 1987... Mais le gouvernement veut des garanties de réussite avant septembre prochain, sans quoi il se déclare prêt à abandonner définitivement le projet. Le ministère de la défense étudie déjà très sérieusement la possibilité de commander des appareils américains. Boeing, Grumman et Lockheed sont sur les rangs. C'est dans cette perspective que l'éventualité d'une commande groupée avec la France est à présent envisagée. Mais les Français préfèrent le Boeing, alors que la RAF estime que le Grumman correspond mieux à ses besoins.

FRANCIS CORNU.

AVANT LA PROCHAINE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

La guerre des boutons

Les officiers sont trop bavards, et même un peu indisciplinés. C'est M. André Giraud qui les juge ainsi : il vient de les rappeler à l'ordre. C'est désormais un rite. A chaque échéance grave qui, telle la préparation d'une nouvelle loi de programmation militaire, risque d'engager la politique française de défense pour de nombreuses années, on assiste aux mêmes péripéties. A la « grogne » des militaires, traditionnelle en cette période de disette budgétaire, réplique le non moins classique « Silence dans les rangs ! » lancé par le ministre de la défense.

par ce général de l'armée de l'air qui s'en est pris, devant témoins, à l'un des prédécesseurs de M. Giraud pour n'avoir pas obtenu assez d'argent pour la défense. Ou, encore, ce général de l'armée de terre qui a nié l'intérêt du porteur nucléaire. On, enfin, cet officier supérieur de marine qui aurait volontiers envoyé à la ferraille l'arme nucléaire tactique des deux autres armées.

dans les armées à se regarder en chiens de faïence ? Chacun cherche à conserver sa part, voire à l'accroître aux dépens de celles des autres, en dénigrant l'assiette du voisin. A l'étranger, comme aux Etats-Unis par exemple, les états-majors s'entrechoient à belles dents au moment des sacrifices financiers. Comment les armées françaises sauraient-elles échapper à ces rivalités internes qui les font se dévorer entre elles avant tout arbitrage final ?

Remue-ménage

Pourquoi un tel remue-ménage ? Comme en 1976, comme en 1983, les armées sont placées devant une double et grave échéance : la préparation du projet de budget de la défense pour 1987 et l'élaboration d'une nouvelle loi de programmation qui, interrompant le cours de la loi précédente, devrait couvrir les dépenses militaires entre 1987 et 1991. Deux dossiers en un seul. Double difficulté en perspective. De quoi faire grincer les dents des états-majors pour le restant de l'année.

M. Giraud, qui craint les effets de cette « guerre des boutons », n'entretient-il pas, de lui-même, le feu en semant, à sa manière, comme autant de grenades dégroupées qui explosent ensuite, à chaque fois qu'il réfléchit à haute voix sur l'opportunité de maintenir ou de supprimer tel ou tel armement ? Cette question, de nombreux militaires la posent, sinon pour justifier les querelles entre états-majors, qui moquent pour expliquer l'apprêt avec laquelle chacun tente de protéger ses intérêts.

Brûlots

A l'appui de leurs thèses, ces mêmes militaires parlent des « brûlots » ainsi lancés par M. Giraud. Un jour, le ministre de la défense laisse entendre, à propos de la construction d'un porte-avions nucléaire, que sa religion n'est pas faite. La marine fait la tête. Le lendemain, il parle de son « préjugé favorable » pour ce programme aéronaval. L'armée de l'air, qui le conteste, se rembrunit. Tel autre jour, M. Giraud qualifie le Mirage 2000, armé de son missile air-sol ASMMP à charge nucléaire, de « remarquable instrument » dont la polyvalence devrait être accrue. L'armée de l'air se rengorge. Mais l'armée de terre se renfroque lorsque le ministre, dans la foulée, estime très coûteux le projet quasi concurrent de ses missiles sol-sol Hautés.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, en est conscient, qui se voit, confie-t-il en privé, au pied d'une immense falaise à escalader, tant la tâche lui paraît insurmontable. Le ministre de la défense ne dit pas autre chose, lorsqu'il avertit les militaires qu'il faudra tenir compte des contraintes économiques de la nation avant de fixer la barre des dépenses de défense. Aux députés qui l'interrogent la semaine dernière, M. Giraud a expliqué qu'il faudra rechercher, pour chaque armement, les économies possibles afin de rendre « acceptable » le budget de la défense. « On ne peut pas construire une défense parfaite sur une économie en ruine », leur a-t-il déclaré, représentant, probablement sans le vouloir, un propos de M. Heron.

Avec un part de 3,82 % du produit intérieur brut marchand (PIBM) consacrée à la défense en 1987, les armées seraient la tête hors d'eau, et le gouvernement RPR-UDF pourrait prétendre qu'il commence à tenir la promesse de sa plateforme commune d'avant les élections législatives de mars dernier (4 % du PIBm).

« Il ne faut pas rêver », admet un député influent de l'actuelle majorité, membre de la commission de la défense. L'hypothèse basse, sur laquelle travaillent le ministre de l'économie, celui du budget et celui de la défense, est plutôt l'hypothèse qui sera retenue, soit 3,76 % du PIBm. Autant dire, une réduction nette et simple du budget militaire de 1986 que nous avons tant combattu et dont nous ne pouvons accepter la répétition.

« Des lors que le « gâteau » financier menace de rétrécir comme un peu de chagrin, comment éviter que, les appétits des uns et des autres se contrariant, on en arrive

SCIENCES Les menaces sur l'emploi des jeunes chercheurs

Les scientifiques prennent leur plume

M. Alain Devaquet, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a-t-il abusivement pris prétexte d'une décision du Conseil d'Etat pour diminuer les embauches de chercheurs au Centre national de la recherche scientifique (le Monde du 21 juin) ? Il est en effet troublant que l'annulation d'un article du décret fixant les modalités d'élection de certains membres du comité national du CNRS serve de prétexte - par simple communiqué de presse et sans aucune mention au Journal officiel - à la suspension d'un concours de recrutement, puisque les jurys sont nommés (même s'ils le sont parmi les membres du comité national) et n'ont que le pouvoir d'établir le classement. C'est la direction du CNRS qui décide en dernier ressort. Il semble d'ailleurs sans exemple qu'un concours administratif soit ainsi interrompu.

Les juristes auront à décider du bien-fondé de cette suspension, et spécialement le Conseil d'Etat, saisi d'un recours. Mais le soupçon d'une manœuvre du ministre est fortement répandu dans la communauté scientifique, exprimé par des hommes qui ne sont pas particulièrement proches de l'actuel opposition. La brusque réduction des crédits de recherche qui résulte du collectif budgétaire avait déjà été fort mal ressentie, d'autant que les perspectives pour 1987 n'ont rien d'enthousiasmant. Mais qu'on touche aux recrutements, et les scientifiques, toutes tendances confondues, vont rouge. Ils savent bien les dégâts qui, à long terme, en résulteront. « 75 % seulement des admissibles reçoivent un contrat très temporaire

Cours de Revisions JUILLET - AOUT SEPTEMBRE

- Préparation BAC SEPT. ● 6^e à 3^e ● Secondes ● Premières ● Terminales ● Supérieures

U.P.A. SARI 68, avenue de l'ena 75016 PARIS Tel. : 47.20.36.80

Le FAIT FRANÇAIS dans le monde LA FRANCE 3^e SUPERPUISSANCE Les Anglo-Saxons, les Russes et nous. Influence de la France dans le monde : culturelle, linguistique, économique, financière et non financière. Défense, relations de pointe : les armes, classiques et modernes. Exigence : 2^e domaine territorial mondial (sans limitation). DOM-TOM, l'Afrique en les 40 pays d'expression française. 156 pages, 50 F. Franco chez l'auteur : FRANCOIS DE PREUIL CHATEAU DE PREUIL 49560 NUEL-SUR-LAYON

MÉDECINE

L'armée française mobilisée contre le SIDA

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats.

Tout laisse croire que l'armée française est prête à faire face à une éventuelle épidémie de SIDA. Des mesures de prévention ont été prises, et des campagnes de sensibilisation ont été menées.

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats.

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats.

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats.

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats.

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats.

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats.

TESTS DE DÉPISTAGE DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats américains. Cela permet de détecter précocement la maladie et de commencer un traitement.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats américains. Cela permet de détecter précocement la maladie et de commencer un traitement.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats américains. Cela permet de détecter précocement la maladie et de commencer un traitement.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats américains. Cela permet de détecter précocement la maladie et de commencer un traitement.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats américains. Cela permet de détecter précocement la maladie et de commencer un traitement.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats américains. Cela permet de détecter précocement la maladie et de commencer un traitement.

PREMIER VOL DIRECT PARIS-CONAKRY DU TEMPS GAGNÉ VERS LA GUINÉE. SIERRA LEONE AIRLINES. A PARTIR DU 5 JUILLET TOUS LES SAMEDIS DEPART ORLY-SUD. Hommes d'affaires, à partir du 5 juillet, vos activités vont connaître un nouvel envol. Sierra Leone Airlines vous propose en effet, à partir de cette date, le premier vol direct Paris-Conakry sans escale, sur Tristar. Cette liaison dessert aussi Freetown. Départs tous les samedis de Paris-Orly-Sud à 18 h 30. Retour tous les dimanches à 9 h 30. Paris : 48.24.08.89 - 48.24.56.26. Conakry : 44.36.93.

Le Monde SPORTS

LE SOIXANTE-TREIZIÈME TOUR DE FRANCE

Par monts et par monts

Épreuve excessivement montagneuse, le Tour de France a rarement couronné un authentique montagnard. Depuis ses origines, seuls quatre grimpeurs spécifiques sont parvenus à rapporter le maillot jaune à Paris : Jean Robic en 1947, Charly Gaul en 1958, Federico Bahamontes en 1959 et Lucien Van Impe en 1976. Les autres - et ils sont légions - ont dû s'incliner devant les routiers complets représentés par Louison Bobet, Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault, qui totalisent dix-huit victoires. Des années 30 aux années 80, de Trucba à Winnen en passant par Vietto, ces rois de l'escalade ont été dominés par André Leducq, Georges Speicher, Roger Lapébie, Gino Bartali, Fredi Kubler, Felice Gimondi, Bernard Thévenet et Laurent Fignon, dont le talent s'est d'abord exprimé dans les classiques.

Le Tour 1986 confirmera-t-il cette règle assez paradoxale ? Rien n'est moins certain, car il sera de toute évidence le plus accidenté de ces quinze ou vingt dernières années. Les coureurs pénétreront dans la zone des cols à Bayonne pour n'en sortir qu'au-delà de Clermont-Ferrand, dix jours plus tard. Dans l'interval, ils franchiront les Pyrénées, les Alpes et une partie du Massif Central, en s'attaquant à des rampes aussi escarpées que Bardincuricheta-Baragui, Marie-Blanche, Peyressourde, Vars, Izard, le Galibier ou la Croix-de-Fer. De surcroît, les organisateurs leur ont réservé quatre arrivées en altitude : à Luchon-Superbagnères (1 770 m), au col de Granon, un obstacle nouveau culminant à 2 413 m, à l'Alpe-d'Huez (1 860 m) et enfin au puy de Dôme (1 415 m) que l'on ne cite jamais sans évoquer le fameux duel Anquetil-Poulidor de 1964.

Quarante favoris. Une telle accumulation de difficultés rehausse singulièrement les chances des grimpeurs naturels, en particulier celles des Colombiens, parmi lesquels Luis Herrera et Fernando Párra. Les deux champions sud-américains se sont classés respectivement septième et huitième en 1985 après avoir bousculé les favoris, mais certains observateurs estiment qu'ils ont atteint leurs limites.

Favorisés par leurs facultés d'escalade sur un terrain tourmenté à l'extrême, ils souffriront au cours des étapes de plaines d'un manque de puissance relatif, contre des adversaires décidés à les harceler. Herrera, déjà vainqueur cette année de la classique RCN et du très pénible Tour de Colombie, risque par ailleurs de payer les efforts d'une

année chargée. Certes les routiers andins ont progressé dans tous les secteurs de la compétition.

ils se sont endurcis au contact des Européens et ils auront l'avantage supplémentaire d'être conseillés par Raphaël Gemiani, un vieux briscard, qui ajoute à l'expérience une imagination sans cesse en éveil.

En d'autres circonstances, le prochain Tour de France offrirait à coup sûr un second épisode du match Hinault-Fignon commencé en 1984, et cette rivalité à rebondissements dominerait les débats. Les deux surdoués du peloton restent toutefois sur une série de contreperformances pour le moins préoccupantes. Le fait qu'ils n'aient pas fourni récemment les garanties d'une condition physique irréprochable remet en cause le pronostic logique, sans les condamner pour autant.

Ils possèdent, en effet, la qualité foncière et peuvent se reprendre au

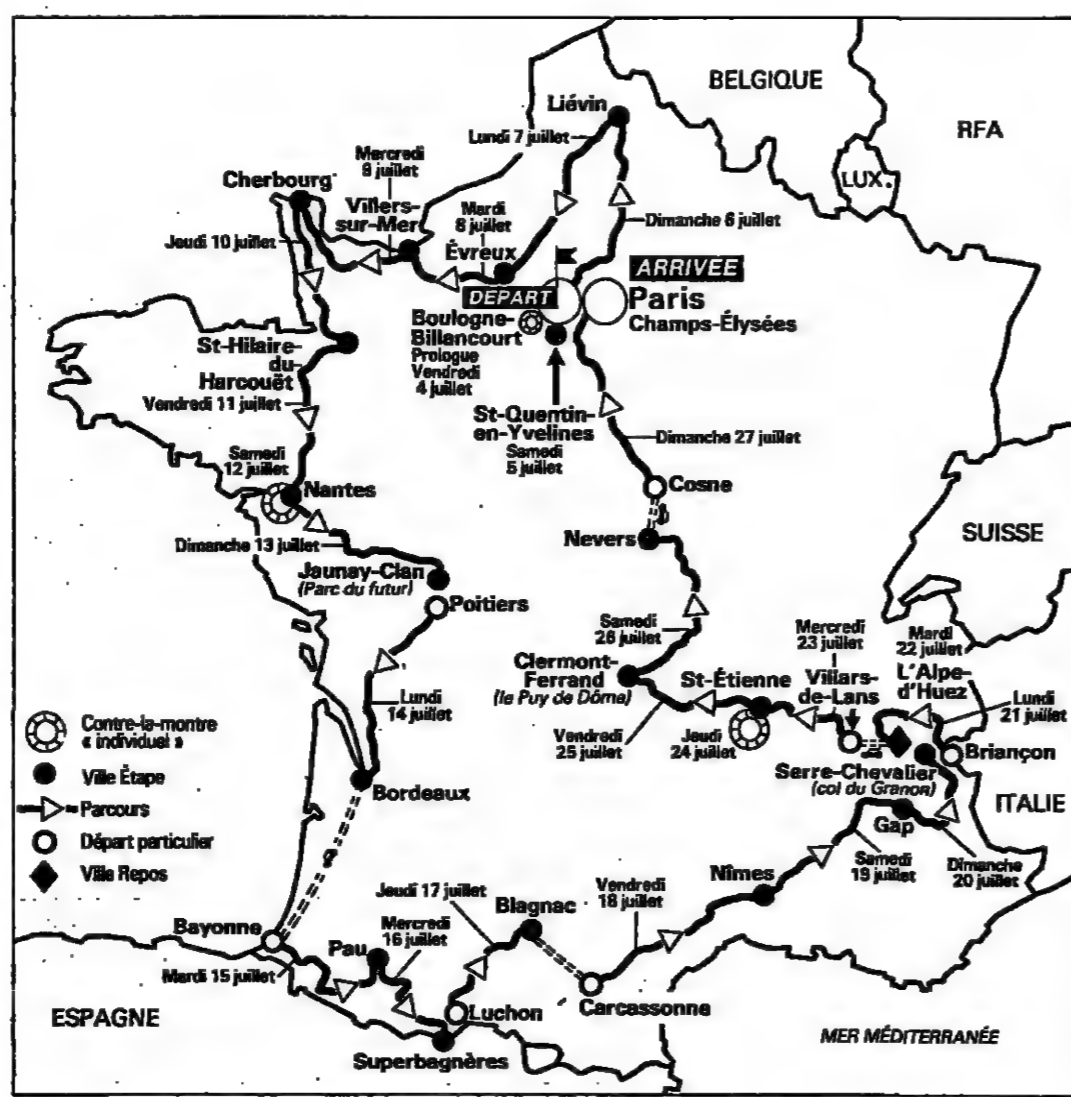
fil des étapes. Pour ce qui le concerne, Hinault convoite une sixième victoire, que Merckx et Anquetil n'ont pu obtenir. L'objectif est stimulant, mais peut-on gagner six Tours de France ? C'est la principale inconnue de cette épreuve très ouverte qui pose d'autres questions : Greg Lemond, le dauphin de Bernard Hinault, a-t-il l'étoffe d'un leader, et Pascal Simon les moyens de revenir au premier plan ? Yvon Madiot est-il un routier par étapes ? Zoetemelk peut-il envisager avec confiance sa seizième participation ?

Sur deux cent dix concurrents - un record - une trentaine de candidats postulent le maillot jaune. Dans notre sélection, indépendamment des hommes déjà mentionnés, figurent le Belge Claude Criquiellon, vainqueur du Midi Libre ; les Espagnols Munoz, Gaston, Lejarreta, Ruiz-Cabestany, Delgado, Gorospe et Pino, gagnant de la Vuelta ; les

Italiens Contini et Beccia ; les Suisses Zimmermann, Rüttimann et Breu ; les Colombiens Corredor, Jimenez, Ramirez et Montoya ; les Britanniques Millar et Roche ; l'Américain Hampsten, l'Australien Anderson, le Canadien Bauer, les Français Caritoux, Bernaudeau, Bagot, Forest, Motter, Jérôme Simon, Claveyrolat et Jean-François Bernard, l'un des favoris du prologue.

Chez les dames, la lutte pour la première place devrait opposer l'Italienne Maria Canins, victorieuse l'an passé, à la Française Jeannie Longo. Elles s'affronteront sur les pentes du Granon et du puy de Dôme, dans le cadre d'une course très dure pour des femmes. Même si le sexe dit faible n'est pas aussi faible qu'on le prétend.

JACQUES AUGENDRE.



LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE WIMBLEDON

La reine morte

Deux enfants de Prague, Martina Navratilova et Hana Mandlikova, résident aux Etats-Unis, devaient s'affronter, samedi 5 juillet en finale des Internationaux de Grande-Bretagne. L'aînée, Martina, née en 1956, avait tenté de s'imposer pour la cinquième année consécutive après avoir dominé l'Argentine Gabriela Sabatini en demi-finale. La cadette, Hana, née en 1962, avait été battue à Wimbledon en 1981 par l'Américaine Chris Evert-Lloyd, qu'elle a éliminée cette fois en demi-finale.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. - Au diable l'avarice, Champagne ! Il fallait des bulles et de la mousse pour célébrer une journée grise. Ah ! qu'elle a été belle cette demi-finale Mandlikova-Evert-Lloyd ! Qu'elle nous a ravie, la victoire de la fine Hana ! Son tennis, un pur cristal de Bohême, ne s'est pas brisé sur le gazon de Wimbledon comme un mois auparavant sur la terre battue de Roland-Garros. La voilà enfin à une place qui convient bien à son talent : la finale.

Certes, ce ne fut pas un match techniquement parfait. Loin de là ! Beaucoup de fautes - trop sans doute - ont émaillé les échanges. Bon. Mais pourquoi vouloir à toute force mesurer la qualité du résultat à la fermeté d'une volée ou la précision d'un passing ? Non ! Ce fut avant tout un affrontement psychologique intense, une véritable tragédie, en somme un match de Jules. L'expression est triviale, mais deux femmes de cet acabit qui arrivent à déborder d'agressivité à l'apogée d'une loge d'altesses sont forcément triviales.

Ah ! Quelle tête faisait Crissie ! Les lèvres serrées comme des lames de rasoir. L'œil noir comme la guele d'une Kalachnikov. L'habit de petite fille modèle avec culotte de dentelle et socquettes ne pouvait dissimuler l'insatiable ogresse prête à croquer une jeune fille pour s'inviter au banquet d'une cinquième finale à Wimbledon.

Elles s'empoignaient comme des hargnères, elles dansaient la carmagnole. D'un côté, l'Américaine qui tyrannise le tennis depuis quinze ans, assise sur ses cent quarante-trois titres. De l'autre, la roturière tchécoslovaque qui s'est retrouvée au cachot à Roland-Garros et qui veut mettre le feu aux poudres.

Le match part comme une émeute : manifestation sauvage et répression policière. Cycle infernal des services perdus et gagnés. Deux pour l'une et l'autre dans la première manche, conclue au tie-break en faveur d'Hana. Crissie tente alors d'imposer sa loi d'airain en retournant contre Hana ses propres armes : le jeu de volée. L'Américaine mène 5-2. Elle va servir pour le gain du deuxième set. Mais elle est déjà battue. Hana a commencé d'alléger 14 points, fait deux breaks et

sert pour le match. Qu'elle gagne en écartant d'un service bien frappé une balle de 6-6. Une victoire qui tombe comme le couteau de la guillotine.

Ce ne fut pas très propre, ce ne fut pas sans bavure. Reste qu'il fallait que cela soit accompli. Le mentire de la reine, pour solde de tout complexe tennisiste. Pour notre égoïste plaisir. Et pour l'intérêt du jeu tout entier.

Car, maintenant, tout redevient possible. A la place de la sempiternelle finale Navratilova-Evert, c'est une partie autrement pimentée qui nous est proposée samedi entre les deux enfants de Prague. La gauchère et la droitière. Deux loupes solitaires. Martina, qui n'est jamais rassasiée. Hana qui a toujours faim. Et le gâteau de la victoire wimbledonnaise sans partage.

Aigisez vos couteaux, mesdames. Il n'y aura pas de quartier. Et qu'on ne dise pas que cela va être la femme de terre contre la femme d'airain. Certes, la championne du monde a gagné dix-huit de leurs vingt-quatre rencontres précédentes.

Navratilova regrettera peut-être de ne pas avoir disputé un match dur pendant toute la quinzaine avant de rencontrer Mandlikova. Ses quatre adversaires préliminaires n'étaient pas classées dans les cent premières mondiales. En demi-finale, Gabriela Sabatini, qui était la plus jeune fille à avoir jamais atteint ce stade de la compétition, n'a pas démenti qu'elle était bourrée de talents. Mais sur le gazon où elle n'a pas encore ses marques, elle n'a pas les bons arguments pour répondre à Martina. Bref, celle-ci a tout juste perdu quatre jeux en moyenne depuis le début du tournoi. Cela sera peut-être insuffisant pour affronter Hana qui a décimé les dents plus grandes qu'on ne pouvait croire.

Chris Evert-Lloyd s'en est bien aperçue qui, bonne perdante pour une fois, a déclaré : « Je crois que Hana peut battre Martina. » Prudents, les bookmakers londoniens donnent Navratilova.

ALAIN GRAUDO.

LES RÉSULTATS DU JEUDI 3 JUILLET

SIMPLE DAMES (Demi-finales)
M. Navratilova (E-U, 1) h. G. Sabatini (Arg, 12), 6-2, 6-2 ; H. Mandlikova (Tch., 4) h. C. Evert-Lloyd (E-U, 2), 7-6 (7-5), 7-5.

LE PRÉMONDIAL DE BASKET-BALL

Des stars au-dessus du panier

De notre correspondant régional

Lyon. - Pierre Dao a inauguré officiellement ses fonctions de directeur technique national (DTN) du basket-ball français à l'occasion d'une défaite de l'équipe de France A, au cours de la demi-finale sans enjeu d'un tournoi prémonial qui a eu lieu au palais des sports de Lyon-Gerland. L'homme ne paraissait pas autrement affecté par la courte défaite de la sélection française, concédée (81-82) à une équipe nationale d'Argentine tout juste moyenne. Le lendemain, les Tricolores se sont rattrapés par une très belle victoire (102-73) enlevée aux dépens de l'Uruguay.

Il se donne trois ans au moins pour mener à bien une vaste entreprise, celle de faire décoller dans notre pays le sport qui est sans doute le plus universel. Avec des idées pleines à ras bord des moyens qu'il espère voir développer. Avec l'intention réelle du professionnalisme, avec la première signature d'un contrat de promotion - avec l'inévitable société de M. Jean-Claude Darmon, - la voie se dégage pour tenter d'impulser un nouvel essor au basket-ball français. Pierre Dao, ancien entraîneur, veut raser un « homme de terrain » et « travailler en équipe ». Deux intentions classiques pour une volonté qui s'exprime

souvent en termes souvent moins conventionnels et plus directs.

- Il nous faut des stars. Et des stars, ça se fabrique. En France, nous avons deux ou trois gars qui ont le physique et la « gueule » pour ça. Le premier impératif est donc simple pour le nouveau DTN. Les vrais professionnels français - dont la cote grimpe en raison de la surabondance de clubs de l'élite - devront, sur ce plan, s'inspirer du modèle du football. - Les professionnels, il y a vingt ans, avaient l'image de joueurs de tarots et de fétards. C'est le football qui a cassé cette représentation négative », reconnaît Pierre Dao.

Rencontres-couperets

Le « plan Dao », comme il l'aime pas qu'on le dise, est axé en priorité sur la formation des jeunes. Une « formation fédérale décentralisée pour les moins de quinze ans », puis, après confirmation d'un talent et d'une réelle volonté de réussir au plus haut niveau, le nouveau responsable du basket national pense que l'inscription dans un grand club doit intervenir au plus tôt pour « acquies l'agressivité - qui n'est pas le goût de l'agression - et pour constater que ce sport n'est pas un jeu ». Le ludique, voilà l'ennemi !

Les moyens financiers sont en sensible augmentation. Le budget total de la Fédération française est,

aujourd'hui, de 260 millions de francs. Il faudrait une rallonge de quelque 90 millions de francs, indique-t-on, à la Fédération, pour « être vraiment à l'aide », pour « réaliser tous les projets ». La manne sera peut-être publicitaire, puisque la politique de sponsoring est lancée.

Pierre Dao affirme que MM. Bernard Tapie et Jean-Luc Lapardère « commencent à regarder le basket », mais il insiste sur la nécessité d'une politique médiatique cohérente pour capter le potentiel des spectateurs en France. A cet égard, les rencontres de préparation organisées à Lyon sont un éclatant contre-exemple. Un optimisme exagéré avait fait parier les organisateurs sur une finale France-Etats-Unis. Les caméras d'Antenne 2 étaient au rendez-vous, mais pas l'équipe de France, que les télé-spectateurs ont vu se mesurer avec l'Uruguay pour la très inutile troisième place d'un tournoi sans enjeu !

Moralité contrite : « Si on avait su, on n'aurait pas utilisé une formule par élimination... ». Pierre Dao rappelle dans les vestiaires son opposition à la formule de matches amicaux : « Le public veut des rencontres-couperets avec un gagnant et un perdant. » Pour la première soirée, il y avait à peine mille spectateurs à Gerland. Dans une agglomération où le basket-ball a depuis longtemps des fidèles mis en appât par les performances européennes de l'ASVEL.

CLAUDE RÉGENT.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Rencontre France-Espagne, et Italie-Pologne. Samedi 5 et dimanche 6 juillet à Monaco (FRS, dimanche 6, à partir de 14 h 45, direct et résumé de la première journée).

Meetings : Oslo (samedi 5), Helsinki (7), Moscou (8 et 9), Londres (11).

Automobilisme

Championnat du monde de formule 1. Grand Prix de France au Castellet (TF1, dimanche 6 juillet, à partir de 13 h 20, direct).

Championnat du monde des rallyes. Rallye de Nouvelle-Zélande. Jusqu'au 9 juillet.

Base-ball

Championnat d'Europe. Jusqu'au 8 juillet à Paris (stade de la Cipale).

Basket-ball

Championnat du monde. Du 5 au 20 juillet en Espagne (A2, dimanche 6, à 10 h 35, France-Espagne).

Cyclisme

Tour de France. Du 5 au 27 juillet. Prologue le vendredi 4 juillet à Boulogne-Billancourt

(A2, tous les jours en direct, et « Le journal du Tour » à 19 h 35).

Supertour Bicross. Du 8 au 17 juillet. Départ à Paris le 8 à 15 h, place René-Cassin, près du Forum des Halles (démonstrations de free-style), puis étapes à Rennes (le 9), Lorient (10), Royan (12), Pau (13), Grüssan (15), Arles (16), Toulon (17).

Football

Coupe de la Ligue. Retour au football du terror. Samedi 5 juillet à Brest-Guingamp, Rennes-Nantes, Orléans-Racing, Bordeaux-Toulouse, Caen-Laval, Abbeville-Lens, Reims-Strasbourg, Saint-Etienne-Gueugnon, Sochaux-Auxerre, Toulon-Marseille, Sète-Martigues, Cannes-Monaco, Bastia-Nice et Paris SG-Le Havre (Canal Plus, 20 h 15, direct, codé). Les rencontres Lille-Valenciennes, Metz-Nancy devaient se disputer vendredi 4 juillet).

Golf

Open de France à La Boule. Jusqu'au 6 juillet (A2, samedi 5, 15 h, « Les Jeux du stade »).

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Belgique (TF1, dimanche 6, à partir de 15 h).

Championnat du monde de motocross. Grand Prix de France 500 cm³. Samedi 5 et dimanche 6 juillet à Châteaufort-Loir.

Natation

Championnat de France de natation synchronisée. Jusqu'au 6 juillet à Issy-les-Moulineaux.

Omnisports

Les Goodwill Games (Jeux de la Bonne Volonté). Du 5 au 20 juillet à Moscou.

Sports équestres

Championnat du monde du saut d'obstacles. Du 9 au 13 juillet à Aix-la-Chapelle.

Championnat de Paris de polo. Dimanche 6 juillet à Bagatelle, bois de Boulogne, Paris.

Tennis

Open de Grande-Bretagne. Jusqu'au 6 juillet à Wimbledon (A2, samedi 5 à 14 h 30, finale féminine ; dimanche 6 à 14 h 30, finale masculine).

Voile

Tour de France à la voile. Du 5 juillet (Dunkerque) au 9 août (Menton). (TF1, émission quotidienne, sauf dimanches, en fin de soirée, et reportages sur les temps forts de l'épreuve).

هنا امة الاحل

Le Monde sans visa

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE WIMBLEDON

La reine morte

Deux autres de France, Martina Navratilova et Hans-Martin Griebner, ont remporté l'épreuve, samedi 5 juillet, le tournoi de Wimbledon. L'Allemand, Martina, a battu l'Américain de Géorgie, Jimmy Connors, en deux sets de 6-3 et 6-4. Connors, vainqueur de Wimbledon en 1974, avait été battu en 1971 par l'Américain John McEnroe, qui l'a battu cette fois en deux sets.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. - Au début l'après-midi, il y avait un air de fête. Les joueurs de France ont été très nombreux. Au tournoi de Wimbledon, on ne compte pas les joueurs de France. Mais, dans ce tournoi, on ne compte pas les joueurs de France. Mais, dans ce tournoi, on ne compte pas les joueurs de France.

LES CALES SÈCHES DE L'EUROPE

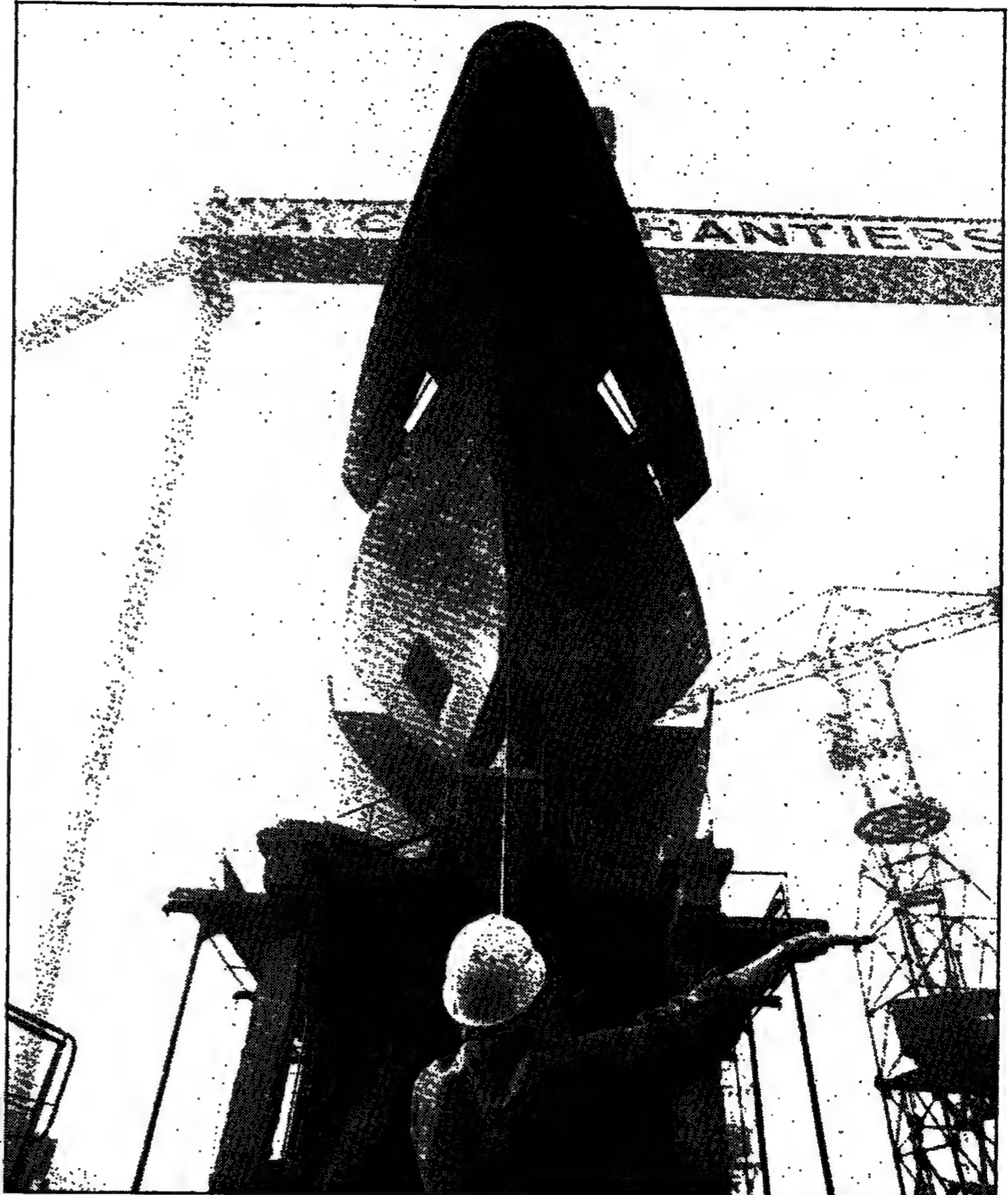
Enquête sur la crise des chantiers navals. De nos envoyés spéciaux en Ecosse, en Espagne et en Pologne.

DEPUIS le temps qu'elle s'effiloit, la construction navale française, il fallait bien qu'un jour ou l'autre la pire se produisît ! Ce qui arriva le vendredi 20 juin à 17 heures lorsque Jacques Dollois, PDG de Normed (Chantiers du Nord et de la Méditerranée) reçut une lettre signée d'Alain Madelin, nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Ultra-libéralisme, qui disait en substance ceci : l'Etat ne peut plus continuer à remplir le tonneau des Danaïdes. Votre société - privée - est en commandite publique et de fait en cessation de paiement permanente depuis 1983, soit un an et demi après sa création. Ces aides de trésorerie pour permettre une survie précaire de Normed ont coûté au contribuable au moins 6 milliards de francs, depuis trois ans. Chaque ouvrier représente 300 000 francs par an de subvention budgétaire. C'est pour moi un dossier cauchemard. Je vous coupe le tuyau à l'oxygène.

On connaît la suite et l'actualité tenue en haleine dans ces dernières semaines de juin. Déclaration de cessation de paiement, manifestations et incidents violents à La Seyne, La Ciotat, Dunkerque, inquisition de 6 800 salariés concernés, remous politiques, plan social et mesures de relance industrielle. Et, pendant que Normed mordait la poussière - ironie du sort et joli coup de la part d'un concurrent, Alsthom, qui exploite les chantiers de Saint-Nazaire et de Nantes, signait un mirifique contrat avec un armateur américain pour deux grands paquebots de croisière.

La crise de Normed illustre à la fois l'incapacité des gouvernements successifs depuis dix ans, en dépit d'aides publiques herculiennes, à faire de cette industrie un secteur économique rentable et le déclin continue de la France et de la vieille Europe sur un marché où les véritables maîtres sont devenus les pays d'Asie, et notamment le Japon et la Corée du Sud.

En 1985, la production des chantiers navals français n'a représenté que 0,9 % du marché mondial, dominé par le Japon avec 53 %. La France n'est qu'au sixième rang en Europe de l'Ouest et ne produit plus que 8,7 % de l'ensemble des pays de la CEE, dépassée



L'INTERNATIONALE DU CHANTIER LÉNINE

Techniciens suédois, manœuvres philippins... Le chantier Lénine, à Gdansk, capitale du syndicalisme polonais, subit à son tour les lois du marché.

GDANSK est une ville de chantiers navals d'un type bien particulier. On y fabrique des bateaux, mais on y fabrique surtout des rêves. Le rêve des années 70 d'une Pologne « modernisée » comme par enchantement, prospère et ouverte sur le large, sur le monde occidental. Et le rêve du début des années 80 fait de liberté, de dignité et de solidarité.

Le premier s'est évanoui depuis longtemps, comme le sillage des navires, d'ailleurs moins nombreux que naguère. De second, il reste encore quelques remous à la surface d'une réalité bien terne, grise comme un uniforme de militaire.

Gdansk, aujourd'hui, ne sent plus le souffre. Mais c'est toujours la ville par laquelle le scandale est si souvent arrivé. La ville libre d'avant-guerre, Dantzig, sur laquelle Hitler avait jeté son dévolu, fut le prétexte direct du déclenchement de la seconde guerre mondiale. C'est la même ville qui en décembre 1970, avec sa voisine Gdynia et sa cousine Szczecin, lança au régime populaire une seconde sommation : après celle de 1956 et avant celle de 1980.

C'est à Gdynia, port construit à partir de rien dans les années 20, que la Pologne de l'entre-deux-guerres, ressuscitée du néant, mais pratiquement privée de côtes, voulait affirmer envers et contre tout une vocation maritime.

C'est enfin par cette brèche qu'à l'époque de M. Gierak le vent d'Ouest s'engouffrait dans le pays, un pays où des apparatchiks qui se pressaient à tort pour des managers croyaient pouvoir moderniser l'économie à grands coups d'emprunts, sans rien changer de ses structures politiques si confortables pour eux-mêmes.

La Pologne, vers la fin des années 60, est le troisième

constructeur de navires dans le monde, et ses bateaux sont réputés en particulier pour la qualité de leur coque. Le seul chantier Lénine, à Gdansk, compte plus de seize mille ouvriers, celui de la Commune de Paris à Gdynia dix mille. Les signes précurseurs de la catastrophe économique sont pourtant de plus en plus visibles, mais le pouvoir central - incompétent ou inconscient - semble vouloir forcer le destin.

Une technologie que la Pologne ne possède pas

En acceptant, par exemple, une commande de quatre ferries pour un armateur suédois : 178 millions de dollars à l'époque, l'affaire est tentante mais présente de hauts risques.

La construction de tels navires, parmi les plus complexes qui soient, exige une technologie, un savoir-faire très particuliers, que la Pologne ne possède pas. L'armateur est le Suédois Stena, considéré dans le monde maritime comme un requin tout à fait dangereux : il n'a pas son pareil pour imposer aux constructeurs des délais intenablement et obtenir ensuite des dédommagements en

conséquence. Sur place, à Gdansk et à Gdynia, les responsables des chantiers navals sont plus que réticents, mais Varsovie leur force la main.

Sept ans plus tard, aucun de ces ferries n'a encore été livré, les chantiers ont dû verser de ruineuses indemnités à l'armateur et se sont résignés, pour limiter les dégâts, à faire appel à une firme occidentale pour terminer le travail. Des Suédois, assistés d'une main-d'œuvre philippine, pourtant beaucoup plus coûteuse que les ouvriers polonais, s'emploient donc à terminer les aménagements du premier navire (qui devrait être enfin achevé à l'automne). Pendant ce temps, les chantiers, dont les effectifs ont fondu, manquent cruellement de commandes, et surtout de commandes qui rapporteraient des devises. La très grosse majorité de la production et la quasi-totalité des commandes nouvelles sont à présent destinées à l'URSS, comme à une époque qu'on croyait révolue, celle du début des années 50.

JAN KRAUZE

(Lire la suite page 16.)

HEURES DU STADE

- Championnat de France de football**
100000 spectateurs à Paris le 4 juillet.
- Natation**
Championnat de France de natation à Paris le 5 juillet.
- Omnisports**
Les Jeux olympiques de la Biennale de Venise le 6 juillet.
- Sports équestres**
Championnat de France de dressage à Paris le 7 juillet.
- Tennis**
Open de France à Paris le 8 juillet.
- Volley**
Tour de France à Paris le 9 juillet.

l'enquête

L'INTERNATIONALE DU CHANTIER LÉNINE

(Suite de la page 15.)

Naturellement, les responsables des centrales d'exportation polonaises insistent sur les avantages que présente pour la Pologne le fait d'avoir un client aussi sérieux, aussi régulier, dont les commandes sont planifiées dans le cadre d'accords bilatéraux de longue durée. Mais, tout aussi naturellement, bon nombre de Polonais sont persuadés, « d'instinct », ou en avançant des explications techniques, que cette forme de coopération est en fait tout bénéfique pour l'URSS. Les Soviétiques ne paient-ils pas en roubles (non convertibles) des navires comportant pour 5 % à 15 % de leur valeur des équipements que la Pologne doit acheter en devises occidentales, c'est-à-dire à chaque fois pour des millions de dollars ?

Ce raisonnement ne tient pas, font valoir les officiels, car on ne peut dissocier ainsi un seul élément de l'ensemble des échanges polono-soviétiques. Mais, ils admettent tout de même qu'au début des années 80, pour soulager la Pologne, l'Union soviétique avait, à titre exceptionnel, payé sa part de dollars. Et a cessé de le faire depuis que la situation s'est « normalisée ».

En fait, explique un économiste qui fut aussi un des principaux militants de Solidarité aux chantiers Lénine, le système de fixation des prix et des taux de change est si artificiel qu'il est à peu près impossible de savoir si des échanges avec l'Union soviétique sont rentables ou non.

Comme tous les autres chantiers d'Europe, ceux de Gdansk et de Gdynia ont subi les effets de la crise mondiale de la construction maritime. Mais pas vraiment pour les mêmes raisons. On ne peut pas dire, ici, que la main-d'œuvre est chère : depuis 1982, elle ne représenterait plus, d'après le nouveau système de prix, que 4 % des coûts de production... Mais les chantiers souffrent de bien d'autres maux. De même que la construction navale, industrie de montage, est un peu l'aboutissement, l'extrémité de la chaîne d'un grand nombre d'autres industries, de même les problèmes des chantiers de Gdansk résu-

ment-ils ceux de toute l'économie polonaise.

« Ici, c'est le monde à l'envers », s'exclame le porte-parole de la direction du chantier Lénine, qui, en dépit - ou à cause - de ses fonctions, prend plaisir à jouer les non-conformistes. « C'est nous qui devons remettre à nos fournisseurs des enveloppes de plusieurs millions de zlotys [prix astronomique payé par partie en devises] - en fait des bakchichs pour qu'ils daignent signer un contrat avec nous, - et nous soumettre à toutes leurs exigences. Et subir aussi les conséquences de tous les retards. »

Les fameuses enveloppes

C'est l'un des maux les plus classiques de l'économie socialiste. L'extrême difficulté pour les entreprises de s'approvisionner en matières premières et en équipements, même au prix des fameuses enveloppes. Sans parler du manque de devises pour acheter à l'étranger.

Théoriquement, les chantiers navals, comme les autres entreprises exportatrices, ont le droit d'utiliser à leur guise une partie des devises gagnées. Mais, dans la pratique, c'est Varsovie qui donne le feu vert, ou, le plus souvent, ne le donne pas. Au début de cette année, tous les fonds en devises ont ainsi été bloqués pour permettre à l'Etat de faire face à une petite partie de ses échéances.

Autre cause de retard et suite du lamento du représentant de la direction : la pénurie de main-d'œuvre, malgré de très « hauts » salaires ; le laxisme (« On ne flaque pas à la porte les ivrognes, on leur fait de beaux discours »).

A côté des Polonais qui forment le personnel des chantiers, on trouve d'autres Polonais, nettement mieux payés, employés par de petites sociétés privées à capitaux occidentaux qui sont appelées à la rescousse comme dans d'autres secteurs de l'économie polonaise pour pallier les insuffisances des entreprises d'Etat.

Il y a les étrangers. Les spécialistes venus d'autres pays de l'Est - Hongrois, Tchécoslovaques, - des Suédois, dont les salaires « occidentaux » défient toute

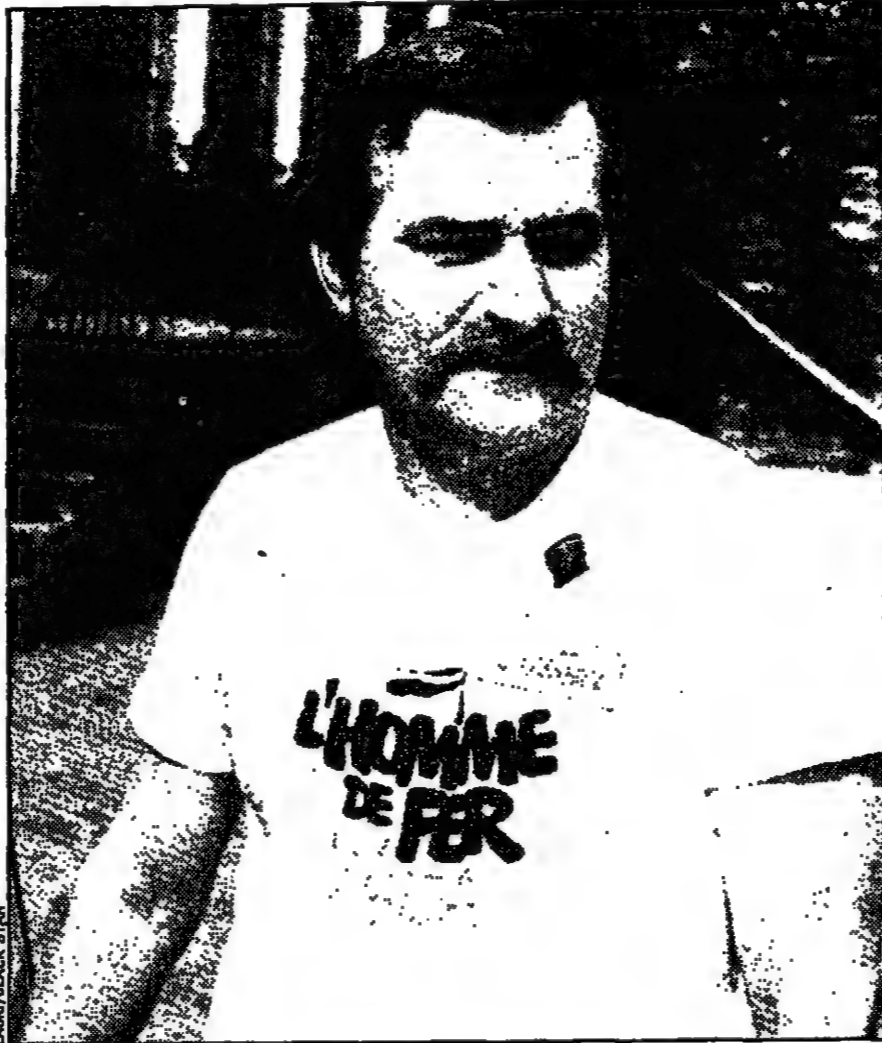
comparaison. Mais aussi deux cent soixante-dix Philippins, payés trois fois moins que les Suédois... mais quinze fois plus qu'un ouvrier polonais, pourtant largement aussi qualifié. Là aussi, c'est le monde, le tiers-monde, à l'envers.

Skaanska, l'entrepreneur suédois qui s'est chargé de terminer l'un des fameux ferries, souhaitait engager des Polonais et les payer en devises, mais les autorités polonaises ont refusé. On les comprend. Quelle aurait été la réaction des ouvriers du chantier payés en zlotys, autant dire en monnaie de singe ? Un bon salaire polonais équivaut à moins de

40 dollars par mois au cours du marché noir, le seul qui ait un sens ici.

Cela entraîne parfois des pratiques cocasses mais humiliantes : il est arrivé à plusieurs reprises que des ouvriers occidentaux, des Grecs, par exemple, donnent quelques dollars à des Polonais pour qu'ils fassent discrètement le travail à leur place pendant qu'eux-mêmes passaient leur journée dans une chambre d'hôtel.

Reste la grande masse des travailleurs « normaux » des chantiers, dont les salaires sont présentés comme relativement élevés : 27 000 zlotys, sensiblement plus que le revenu moyen en



LAUREN BLACK STAR

Pologne. Mais ce chiffre tient compte des heures supplémentaires, qui parfois allongent le temps de travail jusqu'à onze heures par jour et soixante-trois heures par semaine... En se levant à l'aube et en rentrant chez soi à la nuit tombée, épuisé par un travail physiquement très dur, en optant pour un système de salaire aux pièces, au rendement, on peut en effet « bien gagner » sa vie. Ceux qui n'ont pas la force physique ou l'envie de suivre ce rythme reçoivent environ 13 000 zlotys, à peine de quoi vivre chichement. Le temps où les ouvriers des chantiers navals appartenaient à l'aristocratie ouvrière est bien passé.

Avoir la paix et éviter les ennuis

Le personnel est en principe défendu par un syndicat, le syndicat officiel, celui qui est autorisé depuis la dissolution de Solidarité et qui affirme représenter 50 % des employés (chiffre que, selon les amis de Lech Walesa, il convient de diviser par deux). C'est encore fort peu pour un pays socialiste, c'est déjà beaucoup si l'on songe que la quasi-totalité des ouvriers du chantier avaient adhéré en 1980 à Solidarité.

Pourquoi adhère-t-on ? « Pour avoir la paix, éviter les ennuis, s'assurer quelques avantages matériels », explique un contremaître qui a franchi le pas. Mais garde tout son « respect » pour Walesa et tient absolument à nous emmener au fond du bateau qu'il construit pour montrer quelques graffiti que les surveillants n'ont pas encore eu le temps d'effacer : « Solidarité vit »...

Deux mille exemplaires du bulletin clandestin, rédigé par des ouvriers, sont distribués à l'intérieur du chantier, un millier à l'extérieur. De temps à autre, à l'occasion d'une fouille, un colporteur est arrêté. Cinq ans après la « pacification » du chantier, en décembre 1981, sa « militarisation » et le renvoi de tous les militants les plus actifs, Solidarité, en effet, « vit encore ». Mais au ralenti. Comme le dit Lech Walesa, c'est une période de réflexion, d'attente.

JAN KRAUZE

PUERTO REAL, TOUCHÉ. EL FERROL, COULÉ

Grèves, lock-out, barricades. La tension ne se relâche guère à El Ferrol, en Galice, où l'on débauche massivement dans la construction navale, en cherchant par quoi la remplacer.

QUE l'on arrive du nord, du sud ou de l'est, on ne voit que grues, cales sèches et bassins de radoub enserrant la baie. Pas de doute, les chantiers navals sont bien omniprésents à El Ferrol !

D'un côté, protégé par un interminable mur et par des militaires aux aguets, c'est l'arsenal de la marine, exploité par la compagnie Bazan, appartenant au secteur public. Juste en face, de l'autre côté de la baie, sur le territoire de la municipalité de Fene, ce sont les chantiers navals civils d'Astano, autre entreprise publique.

El Ferrol, près de La Corogne, en Galice, est d'ailleurs née avec les chantiers navals, dans les années 1740, lorsque le roi Philippe VI, sensible aux avantages stratégiques de cette baie bien protégée, y fit construire les premières cales sèches d'un nouvel arsenal. En un demi-siècle, le petit village de 250 habitants devint une cité de 30 000 âmes : El Ferrol avait vu le jour.

Depuis, la ville a lié son sort, de gré ou de force, aux fluctuations

du marché de la construction navale. Militaire d'abord : El Ferrol a prospéré chaque fois que la marine espagnole s'est réarmée. C'est aussi, depuis un demi-siècle, lorsque Astano est apparue et s'est spécialisée dans la construction des pétroliers de plus de 300 000 tonnes.

« Avec la fermeture du canal de Suez est venu le boom des navires de fort tonnage, et nous avons connu une période de véritable opulence : on aurait dit la Californie à l'époque de l'or », rappelle le maire (socialiste) d'El Ferrol, M. Jaime Quintanilla. « Puis, avec la réouverture du canal, le marché s'est réorienté vers les bateaux plus petits, et la crise nous a frappés de plein fouet. Quand on dépend d'une seule industrie, il faut être prêt à vivre des hauts et des bas ! »

Aléas de la monoproduction : après avoir fait durant des siècles la grandeur d'El Ferrol, la construction navale semble aujourd'hui précipiter sa décadence. La crise du secteur a forcé l'Espagne à réduire de 40 % sa capacité de production. Mais la reconversion a été plus douloureuse que partout ailleurs dans cette région où chacun, directement ou indirectement, vivait des chantiers.

Les coupes sévères touchèrent d'abord Astano : parmi ses 5 400 travailleurs, 3 000 furent considérés comme excédentaires. Mais l'opération ne se réalisa pas sans mal : bien implantés dans cette région de grande tradition ouvrière, les syndicats se rebellèrent. Entre le début de 1984 et la mi-1985, El Ferrol ne connut pas moins de huit grèves générales.

Le système finalement retenu, et critiqué par la plupart des syndicats, offre pourtant d'indéniables compensations : les travailleurs affectés par la reconversion passent pour une durée de trois ans à un « fonds de promotion de l'emploi » chargé de les reclasser, et perçoivent en attendant 80 % de leur salaire brut. Un sort qu'envisagerait sans doute plus d'un chômeur sans protection sociale d'Andalousie ou d'Estrémadure !

Barricades et lock-out

A peine l'agitation sociale provoquée par la reconversion d'Astano a-t-elle commencé à retomber que le tour est venu, cette fois, de Bazan : l'entreprise entend réduire en cinq ans son personnel de 6 500 à 4 600 travailleurs. Les négociations ont commencé dans une atmosphère de tension, tandis qu'El Ferrol résonne à nouveau, depuis le début de cette année, de la clameur des manifestations et des barricades. En mai, la direction de Bazan a répondu par un lock-out à une occupation de ses installations, ce qui n'a fait qu'échauffer les esprits. L'entreprise propose à ses travailleurs un système de « jachère de l'emploi », où chacun travaillerait seulement les deux tiers de l'année... tout en percevant dans un premier temps l'intégralité de son salaire.

Pouvait-on éviter de tailler dans le vif ? Du côté des deux entreprises, on ne le croit pas. « Il fallait se rendre à l'évidence : vu l'évolution du marché, il était impossible de conserver en Espagne

deux grands chantiers navals se faisant concurrence, souligne M. José Saez, directeur général d'Astano. Nous avons donc décidé de concentrer à Puerto Real (près de Cadix) les tâches de construction des grands navires. Quant aux chantiers d'El Ferrol, ils se consacreront désormais à la construction de plates-formes offshore et de matériel pour l'exploitation des ressources maritimes. Il n'y avait pas d'autre solution : grâce à ces nouvelles activités, le chantier d'El Ferrol a aujourd'hui dans ses carnets de commande davantage d'heures de travail que celui de Puerto Real. S'il en était resté à la construction de grands bateaux, tous ses ouvriers seraient aujourd'hui au chômage. »

Même son de cloche à l'arsenal. « Il est vrai que la reconversion a davantage tardé chez nous parce que la construction navale militaire dépend tout autant de la volonté politique des gouvernements que de la conjoncture économique », observe M. José Magana, directeur des chantiers de Bazan à El Ferrol, où l'on n'entre qu'en montrant patte blanche. « Mais une fois que la marine espagnole aura mis en place sa nouvelle escadre, il nous faudra, nous aussi, réduire notre production. »

Dans un pays où le taux de chômage est déjà le plus élevé d'Europe occidentale, la région d'El Ferrol détient désormais un triste record : le nombre de sans-emploi y oscille aujourd'hui entre 35 % et 43 % de la population active, selon les sources !

« C'est la réaction en chaîne classique », observe M. José Maria Riobo, dirigeant du syndicat communiste Commissions ouvrières. « La reconversion, ce ne sont pas seulement les travailleurs des chantiers en chômage, ce sont aussi les dizaines d'entreprises qui approvisionnent les bateaux en meubles, en vaisselle, en matériel électrique, en lingerie, qui ont dû fermer leurs portes les unes après les autres. Et qui provoquent en leur tour la stagnation et la faillite du petit commerce. Nous avons calculé qu'une perte de 1 % dans les salaires des ouvriers du naval représenterait 500 millions de pesetas en moins dans l'économie de la région. »

Une seule solution

Aléas de la monoproduction, à nouveau ! Une monoproduction avec laquelle, de l'avis général à El Ferrol, il s'agit désormais de rompre. « Si la demande chute, il est absurde de continuer à dire : ou nous fabriquons des bateaux ou nous ne faisons rien », souligne M. Enrique Teixeira, dirigeant de la centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs), la seule à avoir signé le plan de reconversion du gouvernement. « Il n'y a pas d'autre solution que de diversifier au plus vite notre tissu industriel pour récupérer les emplois autrefois dépendants du naval. »

Soit, rétorque-t-on dans les autres syndicats, en soulignant toutefois qu'« on ne met pas fin à la monoproduction en supprimant notre seule production », et que « la reconversion n'est acceptable

que si elle est suivie d'une réindustrialisation ». Une réindustrialisation qui pourrait d'ailleurs s'opérer à partir de certaines composantes de la construction navale. Ainsi Bazan, grâce à la technologie acquise dans la fabrication des turbines des centrales électriques espagnoles. Elle a entrepris de faire de même avec les moteurs diesel.

Mais c'est en fait d'un redéploiement industriel plus ample dont la région a besoin. A cette fin, le gouvernement a créé à El Ferrol une « zone d'urgence réindustrialisation » (ZUR), offrant avantages fiscaux, dégrèvements et exonérations aux entreprises privées qui acceptent de s'y installer. Les projets déjà approuvés dans la ZUR devraient permettre, s'ils sont menés à terme, la création de quelque 500 emplois d'ici mars 1987.

C'est évidemment encore loin d'être suffisant. Mais El Ferrol est bien éloigné des grandes villes, sans aéroport, et l'accès par route est long et difficile : pour s'y installer, les entreprises se font tirer l'oreille. « Avec de tels handicaps, il est illusoire de croire que l'initiative privée suffira à réindustrialiser notre région, affirme-t-on dans les milieux syndicaux. Il est indispensable que l'investissement public joue un rôle moteur dans le processus de relance. »

A 600 kilomètres de Madrid, perdu au fond de la Galice, El Ferrol se sent bien oublié des derniers de l'Etat !

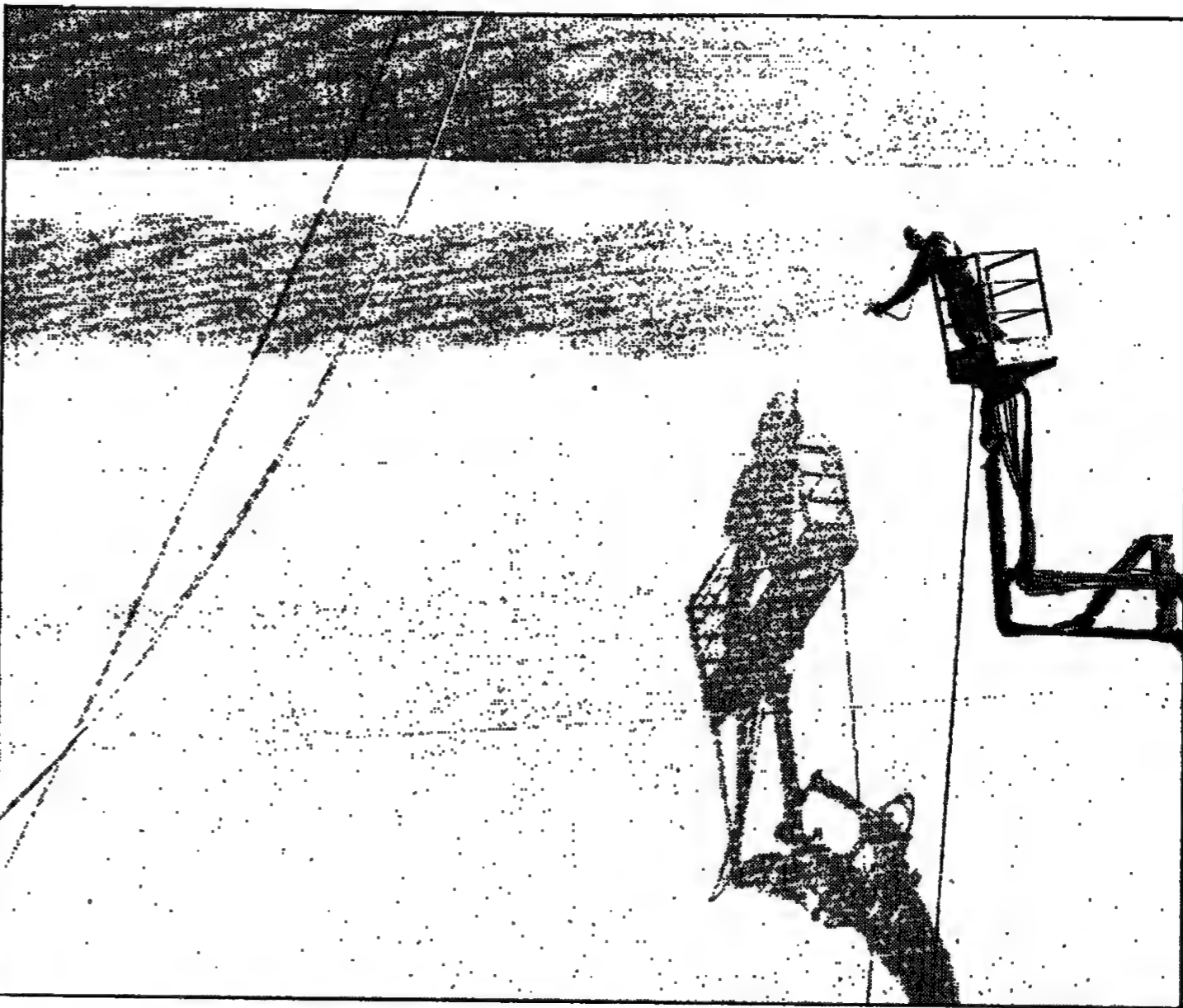
THERRY MALINAK

GLASGOW : ÉPAVE

هنا من الأصل

GLASGOW : ÉPAVES NEUVES A VENDRE

Vingt-six chantiers après guerre, quatre seulement aujourd'hui, la Clyde, la rivière de Glasgow, région industrielle à marée très basse...



FIGÉS, pour cause de crise, au milieu d'un bras de mer, entre des collines pelées et des genêts en fleur, les cinq monstres du Loch Striven ne sont, à vrai dire, pas tellement impressionnants.

Ce qui est « grand » ici, c'est le paysage. Pas ces cinq mastodontes de technique aussi ultramoderne qu'inutile. Trois super-tankers de 250 000 tonnes, deux méthaniers de 120 000 m³ et de 270 mètres de long, ce n'est pas rien. Des centaines de millions de dollars, des millions d'heures de travail... A quoi bon ? Pour permettre à ces colosses de couler des jours tranquilles, trop tranquilles, blottis deux par deux, comme pour se tenir compagnie.

La Clyde, berceau des « Queen »

Orphéum n'en finit pas de frotter son flanc d'acier contre celui de *Paradise*; *Nestor* fraie avec *Gastor*. L'idylle, dans leur cas, dure depuis neuf ans. Construits en 1977 aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, les deux méthaniers n'ont jamais rien fait d'autre qu'admirer de conserve les rives désertes du Loch Striven, en dehors d'un bref retour à Saint-Nazaire pour travaux.

La Clyde, pourtant, n'était pas seulement un port ; c'était le cœur de la construction navale britannique. Ici sont nés, avant guerre, les gigantesques et somptueux *Queen-Mary* et *Queen-Elizabeth* et, il y a seulement vingt ans, le *Queen-Elizabeth-II*, dernier des grands paquebots construits au Royaume-Uni. Sans compter une multitude de navires de commerce et de bâtiments de guerre, y compris le *Hood*, qui fut le plus grand croiseur de bataille de la Royal Navy.

Vingt-six chantiers bordaient, après guerre, les deux rives de la Clyde, donnant, directement ou indirectement, du travail à plusieurs centaines de milliers de personnes. Il en reste quatre, en tout et pour tout. Ces survivants viennent d'être frappés par le dernier « mauvais coup » porté à une construction navale britannique qui, déjà, n'était plus que l'ombre d'elle-même : en mai, les British Shipbuilders, c'est-à-dire l'ensemble des chantiers navals « civils », nationalisés en 1977 par le gouvernement travailliste, ont annoncé la suppression de 3 500 emplois.

Ce qui laissera 5 500 personnes pour construire des bateaux civils dans l'ensemble du Royaume-Uni (plus quelques milliers en Irlande du Nord, et les 30 000 travailleurs des chantiers de la marine de guerre).

Un chiffre presque ridicule. Ils étaient quelque 300 000 il y a soixante-dix ans, et 24 000 encore au moment de la nationalisation.

Certains sites traditionnels vont être complètement abandonnés : le dernier chantier de la Teeside, au nord-est de l'Angleterre, va fermer. Ici, sur la Clyde, on n'en est pas encore là, même si Glasgow porte, tout au long de ses rives tristes et de ses quais, les stigmates de la décadence industrielle (les chantiers navals sont loin d'être seuls en cause) : tous ces bâtiments de brique sombre chargés de la laideur émuante de choses inutilisées.

Dans la ville, le taux moyen de chômage est de 28 % chez les hommes, mais dépasse 45 % dans certains quartiers, où l'on vit d'aides sociales - une vie de simple subsistance, où tout est trop cher : le cinéma, le pub... Reste le football, mais aussi, souvent, la drogue.

Mais ce n'est qu'un aspect de la réalité. On a aussi fait de réels efforts, modernisé, y compris dans les chantiers navals, naguère réputés pour la qualité de leurs produits, et qui restent à la pointe du progrès en la matière. Govan, le seul chantier civil encore ouvert dans la ville même de Glasgow, est tout le contraire d'un « has been » décrété.

Centenaire et machines neuves

Installations et machines modernes, nouvelles méthodes de construction, en particulier pour les aménagements intérieurs. Rien ne manque, sauf l'essentiel : les commandes. Un seul bateau actuellement sur ber - un ferry pour 1 250 passagers, qui sera livré au printemps prochain. Et après ? Des espoirs, mais rien d'autre. Que faire, dès maintenant, des ouvriers métallurgistes qui ont terminé la coque ?

A Troon, beaucoup plus en aval, c'est pire : on ferme. Le temps seulement de terminer le bateau qu'on a commencé. Et qu'on livrera à temps, sans traîner. Pour prouver qu'on sait travailler, et ne pas décourager un hypothétique acquéreur privé, attendu comme le Messie. Mais quelle amertume ! Le chantier

venait de fêter son centenaire. Et de mener à bien de très coûteux investissements. Certaines machines n'ont même jamais servi.

Partout, sur la Clyde comme dans l'ensemble du Royaume-Uni, c'est le même refrain. Pas de commandes - ou si peu.

Certains chantiers, pour échapper à l'agonie, se sont même lancés dans des entreprises périlleuses, telle la construction d'une gigantesque plate-forme de forage pétrolier, d'un modèle extrêmement compliqué. Résultat : deux ans de retard, et des indemnités considérables à payer.

Pourquoi les commandes vont-elles ailleurs, en Asie, mais aussi en Allemagne fédérale ? Est-ce la faute des syndicats, de la sacro-sainte « pause thé », et surtout de ce système longtemps défendu becs et ongles par les Trade Unions : la spécialisation extrêmement étroite de chaque ouvrier, même peu qualifié, qui entraîne pertes de temps, blocages de la production et hausse du prix de revient ? En fait, la crise « aidant », les responsables syndicaux ont depuis plusieurs années, dans ce secteur précis, commencé à battre en retraite. Patrons et officiels gouvernementaux sont d'ailleurs les premiers à se féliciter de ce réalisme nouveau.

Sans doute le directeur du chantier de Troon remarque-t-il, amer, que le syndicat local n'a accepté le principe de la « pleine interchangeabilité des postes de travail » qu'au lendemain de l'annonce de la fermeture de l'entreprise. Un peu tard. Le délégué syndical, un doux géant sympathique, admet les faits, mais remarque tranquillement que bien des concessions avaient déjà été faites avant.

Même absence d'animosité « de classe » à Govan, où le responsable syndical, Sammie Gilmore, personnage célèbre à Glasgow, forme avec l'énergique directeur un couple certes « conflictuel », mais voué à une commune ambition : sauver la maison. Il y a pourtant des limites, explique

Sammie : « Nous sommes devenus si flexibles qu'on a du mal à rester droits. » Et d'ajouter, mêlant les « r » puissamment roulés à une multitude de noms d'oiseaux : le directeur, c'est un « dirrry bastarrd » (un vrai salaud). Oui, mais un « honest dirrry bastarrd ». Ce qui fait, au total, un bien joli compliment.

M^{me} Thatcher et les canards boiteux

Alors, à qui la faute ? A Margaret Thatcher, coupable de détester les canards boiteux, de ne rien tenter pour sauver l'industrie navale, comme tant d'autres secteurs en péril ? Pourtant, ce procès, naturellement intenté par les députés travaillistes, n'est pas si facile à instruire.

Le gouvernement a beau jeu de rappeler que, depuis qu'il est en fonctions, la construction navale a reçu pour près de 1,5 milliard de livres de subventions, et que chaque bateau construit en Grande-Bretagne bénéficie de subventions destinées à abaisser son prix de vente d'environ 20 %, pour lui permettre de lutter contre la concurrence (mais dans d'autres pays européens, en particulier en France, le total des aides est beaucoup plus élevé).

Autre reproche encouru par les conservateurs : ils auraient affaibli les chantiers nationalisés en vendant au privé le secteur travaillant pour la marine de guerre, spécialité nettement plus rentable, même si là aussi l'avenir n'est pas vraiment rose.

Ici, au chantier Yarrow, où l'on construit de jolies frégates pour la Royal Navy (et quelques pays arabes), on s'inquiète du fléchis-

sement du rythme des commandes passées par... l'Etat. « L'effet Malouines » est passé. Et l'essentiel de l'effort va aux nouveaux sous-marins stratégiques.

Electoralement, les nouvelles réductions d'emplois, sur les bords de la Clyde, ne vont pas arranger les affaires des conservateurs. Mais de toute manière, dans cette Ecosse industrielle, le Labour a déjà une supériorité aussi écrasante qu'inutile. Et personne ne semble croire à une explosion sociale. Comme si les gens, ici, avaient déjà encaissé trop de coups pour réagir. Et puis, font valoir les représentants du gouvernement, rien ne sert de maintenir artificiellement en vie des industries traditionnelles. Mieux vaut poursuivre la reconversion vers l'électronique, les services, qui aurait déjà permis de créer en Ecosse, depuis 1983, 50 000 emplois nouveaux.

Reste l'argument du simple bon sens, de l'instinct nourri par la tradition : la Grande-Bretagne est tout de même une île, les neuf dixièmes de son commerce se font par mer. En perdant ses bateaux et ses chantiers, le Royaume-Uni ne perdrait pas seulement un peu de son âme, mais aussi de sa sécurité.

A quoi l'on peut toujours répondre que, même réduits comme une peau de chagrin, les chantiers britanniques seront encore largement à même de faire face à des besoins qui, sauf miracle, resteront modestes. La construction navale est bien une civilisation. C'est-à-dire qu'elle est mortelle.

JAN KRAUZE

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUL 51200 EPERNAV. Tél. 26-58-48-37
Vn veill en foudrs. Tarif sur demande.

MERCUREY A.O.C. Vente directe
12 bouteilles 1982 : 440 F TTC franco dom.
TARIF SUR DEMANDE - Tél (03) 47-19-04
Louis Modrin, viticulteur, 71600 Marceauy.

Pologne. Mais ce compte des heures travaillées par semaine, qui permet de travailler jusqu'à 48 heures par semaine... En fait, à l'usage et en rentrant chez soi, le travail tombe, éprouvé par un physique qui n'est pas adapté pour ce système de travail. Ceux qui n'ont pas la chance de travailler en usine, qui ne sont pas les ouvriers, ne sont pas les ouvriers. Ceux qui n'ont pas la chance de travailler en usine, qui ne sont pas les ouvriers, ne sont pas les ouvriers.

Avoir le paix et éviter les ennemis

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

Pourquoi adhérer à un parti... La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

UN WALESA ÉCOSSAIS

Tous deux sont ouvriers électriciens ; tous deux travaillent dans un chantier naval. Avant de devenir une célébrité, un beau mois d'août 1980, l'un avait fait ses premières armes de « meneur » ouvrier en 1970, au moment des grèves de Gdańsk. Il s'appelle évidemment Lech Wałęsa.

A peu près à la même époque, à Glasgow, Sammie Gilmore était aux avant-postes de la grande grève d'occupation qui contraignit Edward Heath, alors premier ministre conservateur, à renoncer à la fermeture de certains chantiers navals.

L'un et l'autre sont catholiques pratiquants ; l'un et l'autre s'expriment dans un langage fait de bons mots, de sagesse populaire et d'expressions du terroir.

Là s'arrêtent les ressemblances. La grève et les émeutes de Gdańsk, en 1970, furent noyées dans le sang, et le futur président de Solidarité en a conservé une sainte horreur de la violence. Son syndicat, après seize mois de gloire, est proscrit. Dès qu'il sort du chantier Lénine, il est pris en filature par les hommes de la police politique qui ne le lâchent jamais d'une semelle. Ses

amis, les uns après les autres, prennent le chemin de la prison.

Il n'a naturellement aucun contact avec le syndicat officiel ou les représentants de la direction, qui feignent de le considérer avec condescendance.

A Glasgow, « Sammie » (comme tout le monde l'appelle ici, directeurs compris) est à tu et à toi avec le chef du personnel... Ancien délégué syndical, qui désormais porte gravité, mais n'est pas devenu « ennemi » pour autant.

Sammie se déclare « socialiste », dit piq que pendre de Maggie Thatcher, mais ajoute que les travaillistes aussi ont fait, en leur temps, bien des bêtises. Tout en se défendant des critiques de « l'ultra gauche » qui le traitent d'agent de la « lucky CIA », il n'est pas prêt de renoncer au monopole de fait qu'exercent les syndicats sur l'embauche.

Ce qui ne l'empêche pas, au contraire, d'exprimer une immense admiration pour Lech Wałęsa, pour son combat en faveur de la liberté syndicale. Un Walesa qu'il aimerait tant rencontrer.

Proétaires de tous les pays... J. K.

INE

COULÉ

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

La personne est en défense par un système officiel, ceux qui ont depuis la dissolution de l'Union soviétique et qui affirment représenter les employés (c'est-à-dire les amis de Lech Wałęsa) conviennent de donner un avis. C'est encore fort peu de choses. C'est encore fort peu de choses.

document

« NOTRE SEULE UNITÉ, C'EST L'INTERROGATION »

SA terrible maladie de 1972 n'a pas diminué Malraux. Peut-être, au contraire, préfigurant en quelque sorte sa mort, l'a-t-elle incité à achever sa tâche ; son œuvre. Une œuvre qui avait commencé dans la dérision en 1921 avec *Lunes en papier*, dans l'interrogation métaphysique en 1926 avec la *Tentation de l'Occident*. Quarante ans après la *Tentation de l'Occident*. Les *Antimémoires* semblent clore l'œuvre et la vie. Mais Malraux ne cesse pas d'interroger : la *Tête d'obsidienne* est de 1974, comme *Lazare*. En juillet 1975, cet entretien accordé à M. Ion Mihaileanu, journaliste roumain, son traducteur en roumain. Pour la dernière fois, sans doute, Malraux s'épanche. J'écris ce mot en conservant à l'esprit la précision d'Eddie du Perrou (1) : « [Malraux] ne se confie qu'en terrain impersonnel, sur une sorte de haut plateau où toutes choses flottent aux vents de l'histoire des civilisations et de la philosophie ». Dans cet ultime entretien inédit en français et dont le *Monde* publie de larges extraits, Malraux ramasse, reprend des thèmes qui le hantèrent depuis des décennies :

« Nous sommes la première civilisation disposant de connaissances immenses et faisant converger toutes ces connaissances sur un immense point d'interrogation. (...) Notre seule unité, c'est l'interrogation. »
L'interrogation, l'incertitude, privilège ou malédiction de l'Occident ? Depuis la *Tentation de l'Occident*, Malraux s'exaspère de son impuissance...

Hugo et Marx, dit Malraux à M. Mihaileanu, seraient stupéfaits de constater la pérennité des nations et l'ambivalence des progrès scientifiques. Le fait national, je crois que Malraux l'a constaté, accepté, pendant la guerre. Il me l'exprima dès 1944. Quant à l'éventuelle malfeasance de la science, elle s'imposa à Malraux dès l'après-guerre : « Nous savons (...) que science et progrès impliquent les bombes atomiques, que la raison ne rend pas compte de l'homme (...). Notre siècle, en face du dix-neuvième, semble une Renaissance de la fatalité. L'Europe des villes-spectres n'est pas plus ravagée que l'idée qu'elle s'est faite de l'homme. Quel Etat du dix-neuvième siècle eût osé organiser la torture ? (2).

Malraux s'est beaucoup répété. Comme ceux qui prêchent dans le désert. Révolutionnaire individualiste, il séduisit quelques jeunes hommes qui le voulaient communiste. Ses lecteurs d'avant guerre ne l'entendirent pas, ne voulurent pas l'entendre interroger gravement le communisme.

Ses lecteurs d'après guerre le crurent converti à l'ordre et aux bonnes manières. L'angoisse de Malraux laissa de marbre les bons esprits qui confondaient le général de Gaulle avec le maréchal Pétain.

Malraux ne s'est pas lassé d'interroger. A quelques mois du dixième anniversaire de sa mort, ce texte de 1975 en porte noblement témoignage.

ROGER STÉPHANE.

(1) Dédicataire de la *Condition humaine*, auteur du *Pays d'origine* (préface d'André Malraux, Gallimard, éd. 1980).
(2) *Psychologie de l'art I, le Musée imaginaire*, ch. V (Skira, 1947).

par Ion Mihaileanu

« Vous êtes resté l'homme qui s'intéresse avec passion aux problèmes de l'humanité contemporaine. Quels sont, selon vous, les dangers qui menacent la civilisation et, en même temps, quel est le grand espoir vers lequel se dirige le monde ?

« La première chose à dire, c'est que notre civilisation a perdu la conscience d'ensemble (1). Nous ne savons pas ce qu'était la conscience d'ensemble de la civilisation égyptienne, mais nous savons qu'il y en avait une.

« A l'heure actuelle, je dirais : la seule unité de notre civilisation, c'est l'interrogation. Nous sommes la première civilisation disposant de connaissances immenses et faisant converger toutes ces connaissances sur un point d'interrogation. Cela n'était jamais arrivé avant nous. Il y a eu quelque chose de cela à la fin de l'Empire romain, mais alors les moyens étaient très minces, je veux dire les connaissances humaines, au temps de Marc Aurèle, sont tout de même des connaissances extrêmement circonscrites, alors que les nôtres sont sérieuses.

« Rome a eu le sentiment du danger à partir du troisième siècle avec les Barbares ; avant, elle ne l'avait pas du tout. Le dix-huitième siècle n'a eu aucune espèce de sentiment de danger, ou le danger était là, il s'appelait la Révolution. Alors, ce qui me paraît très important, ce n'est pas le pronostic, parce que je suis toujours très méfiant sur le pronostic.

« Personne ne pensait que la solution de Rome serait le christianisme. Quelque chose qui n'était pas prévu surgit. Dire : la plus grande menace est là ou là ne me paraît pas important. Mais si demain vous parliez avec Victor Hugo ou Marx, des gens bien différents, leur stupeur ce serait que les nations ne sont pas tout à fait les mêmes, mais sont présentes, et que la bombe atomique existe. La première idée, ils avaient prévue le contraire ; la seconde, ils ne l'avaient pas prévue du tout, c'était impensable pour eux.

« La science du dix-neuvième siècle — quand nous relisons les textes, c'est très saisissant — était quelque chose qui était au service de l'homme, cela ne pouvait pas se retourner contre lui. En gros, c'est relativement vrai, je veux dire qu'on a découvert très tard la dynamite. Cela a été au fond de la science-fiction. Tous les gens étaient considérablement étonnés. Et quelle était au fond l'importance de la dynamite ? Quand je dis que c'est important, je veux dire ceci : nous sommes la première civilisation où une espèce soit capable de détruire la planète. Ce n'est jamais arrivé qu'un terrestre ait eu le pouvoir de faire sauter la Terre.

La crainte de voir arriver quelque chose comme les épidémies d'autrefois

« Cette inquiétude sur le destin du monde ne peut-elle devenir pour les intellectuels une source d'action ?

« Avant la guerre, il y a eu un phénomène qui n'a pas de successeur, c'est l'antifascisme. L'antifascisme a été un phénomène considérable, il a été au fond le ciment apparent de l'alliance entre l'Union soviétique et les démocraties, et les écrivains étaient extrêmement à l'aise dans l'antifascisme, qui, après tout, n'est pas une doctrine, qui est beaucoup plus une mise en forme des sentiments. Or les trois quarts des intellectuels sont des gens qui ont énormément de rapports avec les sentiments, beaucoup plus qu'avec les techniques.

« Et c'était surtout une attitude à l'égard d'un danger ?

« L'ennemi commun. Seulement, le sentiment que nous avons aujourd'hui des dangers est tout de même un sentiment technique. Si les journaux vous parlent le cas échéant du péril communiste, le citoyen n'a pas du tout peur de voir arriver l'armée rouge. Il a peut-être tort, mais il ne pense pas à cela, ce n'est pas vrai. Tandis qu'il pense tout de

même un peu à « Qu'est-ce qui va nous arriver avec toutes ces histoires atomiques ? », les retombées, les déchets, la pollution ; « Est-ce qu'un jour nous n'allons pas voir arriver quelque chose comme les épidémies d'autrefois ? » Il y a la même peur de la science au vingtième siècle qu'il y a eu la confiance dans la science au dix-neuvième siècle.

« C'est surtout la crainte qu'elle ne soit pas maîtrisée. On a peur de l'apprenti sorcier, mais on a confiance dans le médecin.

« On a confiance dans le médecin, vous avez raison, seulement le médecin, lui, le biologiste, sait très bien que la moitié de ses découvertes sont des découvertes empiriques. La chimie du cerveau, un des domaines les plus importants de notre époque, commence en 1957, à cause des recherches sur le cancer. En fait, les grands biologistes — j'en connais trois ou quatre — de notre époque ne sont pas si confiants que cela, et il y a une chose très intéressante à mon avis.

« Leur obsession, il y a cinquante ans, l'explication de l'univers par la survie des espèces les plus fortes, c'est-à-dire par le darwinisme. A l'heure actuelle, ils considèrent que les progrès de la biologie sont immenses, qu'ils devront continuer, mais qu'en aucun cas les découvertes de la biologie ne permettront d'agir sur la formation de l'homme. J'avais écrit autrefois : la science ne peut pas faire un homme. J'avais décrit les types d'humanité réussis : le gentleman, le Romain, mettons le bolchevique, étaient des modèles et pas du tout des faits scientifiques. J'ai eu à recevoir un professeur de l'Académie des sciences, et sa conclusion était — nous étions malheureusement complètement d'accord — que plus ils étaient près de l'ordre de la découverte, plus ils considéraient que cet ordre les dépassait ; ils sentaient qu'on ne pouvait pas passer de la recherche, qui tend à trouver quelque chose, à la formation au

faut que vous soyez hors de la civilisation. Les Nègres de la grande forêt sont une chose, l'homme avant la domestication des animaux, c'est sans doute autre chose. Mais les civilisations sont tout de même relativement proches. Tandis qu'une civilisation extra-terrestre, ou bien elle est sur des données terrestres : — alors, après tout, vous ne serez ni plus ni moins étonnés qu'avec la découverte des Parthes ou des Mayas, ou tout ce qu'on veut, — ou bien elle n'est pas sur des données terrestres — et alors nous ne savons plus de quoi nous parlons.

Le mot amour couvre une dizaine de réalités différentes

« Maintenez-vous pour aujourd'hui, et pour demain, la célèbre phrase de votre œuvre : « Tenter de donner conscience à des hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux » ?

« Quand je l'ai écrite, il y avait le formidable affrontement du fascisme et de l'antifascisme, et tout le monde savait bien qu'il pouvait arriver un drame du côté communiste, ou un drame du côté fasciste, ou un drame entre le communisme et le fascisme, mais qu'il y avait évidemment des colosses.

« A l'heure actuelle, cette conscience-là me paraît beaucoup diminuée. Par exemple, quand j'étais en Russie en

importants sont des romans sans amour. *Don Quichotte*, *Robinson*, *Moby Dick* (2). Cela fait trois romans d'importance mondiale ; dans les trois, l'amour ne joue aucun rôle, ou un rôle parodique, comme dans *Don Quichotte*. On a fini par dire que l'amour était le thème nécessaire de la littérature, ce n'est pas tellement sûr.

« Du roman...
« On avait même admis l'omniprésence de l'amour dans tout ce qui est fiction. On vous disait que la guerre de Troie, c'est tout de même Hélène, ce qui n'est pas vrai. Naturellement, Hélène est le prétexte, mais *Illiade* n'est pas une fiction autour des amours de Paris et d'Hélène. C'est une fiction autour des combats d'Hector et d'Achille.

« Quand même, chez Dostoïevski, chez Tolstoï, chez Tchekhov, chez les grands prosateurs russes, l'amour a joué un rôle considérable...

« Oui, considérable. D'autant plus considérable que l'amour russe, vous le savez comme moi, est une notion métaphysique assez forte, et que les romanciers l'ont réintroduite. Tolstoï a un très grand génie pour incarner l'amour, l'amour humain ; il est presque le seul très grand romancier qui ait créé de grandes figures de femmes. Dostoïevski, c'est autre chose. Son génie est tout à fait ailleurs, et ses femmes sont des femmes indéfendables. Ce sont absolument des créations comme chez Shakespeare.

« Il y a aussi l'autre lignée d'écrivains russes où l'amour n'a aucun rôle. Gogol, Saltykov-Chitchev, Boulgakov. Ils sont surtout satiriques.

« C'est ce que j'allais dire. A partir du moment où vous êtes sur ce que vous appelez la satire, il faudrait voir l'élément caricatural agressif. Vous avez parlé de Chitchev. Si les scènes où Doudouchka est avec sa nièce étaient retournées, elles deviendraient des

MALRAUX

scènes d'amour.
1934, je n'ai pas vu un seul Russe qui n'ait la conscience parfaitement sincère et vraie d'être dans un pays encerclé. Il ne croyait pas aux alliances démocratiques, d'ailleurs elles n'existaient pas encore. Ils avaient Hitler à leur porte et ils avaient le Japon. Eh bien, à l'heure actuelle, quel pays vit dans ce sentiment ? Il est bien entendu que l'on fait de la guerre un peu plus froide ou un peu moins froide, mais cette menace, qui après tout était légitime puisque cette guerre est venue, n'a plus d'équivalent.

« Quand je vous ai posé cette question, je ne pensais pas au côté politique, mais surtout, disons, au côté métaphysique.
« Mais cela revient toujours à notre conversation de tout à l'heure. Nous sentons bien que toute notre civilisation est en train de se décomposer. L'individu est une sorte d'atome qui s'agglomérerait aux autres, et à l'heure actuelle il y a des réactions en chaîne. Alors, dans les pays de l'Europe de l'Est, on fait semblant de dire que ce n'est pas vrai, vous savez aussi bien que moi que c'est vrai. Quelle serait la contrepartie ? C'est évidemment les valeurs, ce que nous appelons créer un homme, c'est qu'un homme soit aggloméré par des valeurs, religieuses ou pas religieuses, mais des valeurs.

« Certains critiques sont frappés du peu de place qu'a l'amour dans votre œuvre, en le distinguant de la fraternité virile, de l'amour pour l'art. Ne croyez-vous pas que l'amour, dans sa signification totale, peut devenir une valeur suprême, peut jouer le rôle d'antidestin ?
« Quand vous me dites : pourquoi l'amour n'a-t-il pas d'importance dans mon œuvre...
« Ce n'est pas mon opinion, je cite l'opinion des autres critiques.

« Je veux bien. Ce que je dirai, c'est que cela ne s'est pas trouvé, ce n'est pas la conséquence d'un principe. Seulement, il y a aussi que nous oublions trop qu'un certain nombre de romans très

scènes d'amour.
« Que pensez-vous du sentiment d'amour total, c'est-à-dire des rapports entre les hommes et les femmes, du sentiment d'amitié, du sentiment de fraternité, du dévouement pour une idée, et aussi de la foi ?

« Plus vous allez vers l'Est, plus vous avez raison. La Russie a de l'amour une vue métaphysique. L'Angleterre a une vue de l'amour avec des petites cases tout à fait précises : l'élément divin, l'élément sentimental.

« Dans l'acception que je donne aux mots « amour total », je crois que dans votre œuvre l'amour a joué quand même un grand rôle.

« Il n'y a pas de doute.
« Mais quelle est votre opinion sur le rôle de l'amour, disons dans la culture, comme valeur suprême, comme valeur d'antidestin ?

« Le mot amour couvre une dizaine de réalités différentes. Le mot amour veut dire à la fois tendresse et disons amour métaphysique ; vous êtes entre la notion de sexualité plus ou moins liée à l'amour, ceci discutablement d'ailleurs, et la notion d'amour sacré telle qu'elle existe dans le christianisme, si fortement. En fait, vous passez d'une façon imperceptible d'un domaine à un autre. Je crois que ce qui est intéressant dans votre question, c'est la façon dont vous le posez, c'est-à-dire le sentiment d'amour indépendant de son objet attendrissant.

« Exactement.

« Alors là, je crois que nous touchons quelque chose d'excessivement intéressant, et qui est, probablement, dans sa profondeur, totalement indéfinissable et dont nous nous approcherions surtout par la musique. La musique est capable d'exprimer le sentiment d'amour noble sans l'élément de tendresse, aussi avec Mozart mais au besoin sans, avec une très, très grande puissance, et nous montre bien que nous ne pouvons pas la mettre en termes. C'est le moment où vous savez que vous êtes désarmé.

ملتان، لا اصل

document



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

PROLOGUE

... tout de la même...
... de la même...
... de la même...

MALRAUX

... de la même...
... de la même...
... de la même...

- D'ailleurs, la musique peut le mieux exprimer la foi, surtout la foi religieuse.
- Vous savez, ce doit être dans Lazare (3), je raconte, je dis à Mannhin que, lorsqu'on est en Asie, on croit que le grand sentiment de la musique occidentale c'est la nostalgie; naturellement, Beethoven, Schumann, Schubert...
- Pas par hasard, mais en étroite liaison avec la question précédente, je vous demande: que pensez-vous du terrorisme d'aujourd'hui, en tant qu'auteur de la Condition humaine et des Conquérants, où, pour la première fois dans une œuvre romanesque, est dessiné le portrait psychologique du terroriste? Y a-t-il des ressemblances entre Hong, Tchen et les terroristes d'aujourd'hui?

ENTRETIEN INÉDIT

mission en prenant des otages, mais ils ne le disent pas.
- Vous n'avez pas un vocabulaire. Vous avez un comportement. Je veux dire que le terrorisme actuel me fait penser plutôt au gangstérisme, il y a une espèce de rigueur.
- C'est-à-dire une pratique, une technologie.
- Je crois que le terrorisme que j'ai connu est quelque chose qui a complètement disparu. Les premiers ont sûrement été les Russes, les derniers ont été les Chinois.
- Il y a évidemment quelque chose que je ne connais pas assez bien, qu'il faudrait voir de près, c'est le terrorisme japonais. Je crois qu'il y a un certain nombre de terroristes japonais qui sont d'une catégorie assez métaphysique. Et ceux-là ont une sorte de notion de l'honneur japonais lié au sang qui est tout de même d'un ordre pas gangster, d'un ordre métaphysique, religieux, un domaine assez vaste.
- Mais, entre les deux, il y a eu par exemple le terroriste de la Résistance française?
- Il n'a pas été très terroriste.
- Il y a eu quand même des attentats.
- Oui. Mais le terrorisme russe, c'était tout de même essentiellement l'idée du sacrifice. On sacrifiait le grand-duc. On se sacrifiait du même coup. Pour la Résistance - je travaillais avec les chefs des groupements, - c'était tout de même près du domaine de la guerre.
- Et de la technique.
- C'était comme une lutte militaire. Ce n'était pas des sentiments compliqués. Simplement, il n'y avait plus d'absolu.
- Et, en même temps, il n'y avait pas tellement de nihilisme, ce n'était pas la haine.
- Avec les Russes, il y a tout de même eu: premièrement je tue le grand-duc, sinon qu'allais-je en faire? Deuxièmement, je suis sacrifié, car je serai pris. Vraisemblablement je serai pendu et ma pendaison va être le germe de la révolte

future. Quand les Allemands prennent des otages et les fusillent, les otages qu'ils fusillent nous font des disciples. Aujourd'hui, ce sont les terroristes qui pend les otages. Donc cela a un résultat contraire.
- Est-ce qu'il n'y a pas le fait aussi que le terroriste japonais ou le terroriste palestinien travaille sur un territoire qui n'est pas son territoire national, qu'il n'est pas au milieu de son propre peuple?
- Je vais suivre votre idée. Le fait nouveau du terrorisme, c'est que nous sommes en train d'assister à un terrorisme qui n'est pas sur le territoire national. Mais, avant, il l'était toujours. Les terroristes chinois lancent des bombes en Chine, les Russes en Russie. Là, je crois qu'il y a un phénomène nouveau. Je fais la comparaison avec la Légion étrangère. Un type humain différent. Parce que, dans le terroriste national, il y a tout de même une très profonde fraternité inconsciente avec son peuple. Tous ces gens-là étaient des populistes.
- Dans la Résistance, nous avions tout de même, à partir de 1943, le sentiment qu'à la fin nous serions vainqueurs. Tandis que les Chinois n'ont pas eu le sentiment qu'ils seraient vainqueurs. Ils avaient le sentiment qu'un jour, comme en Russie, un jour viendrait, mais pas de leur vivant. C'était de l'utopie.
- Croyez-vous qu'il y ait rupture entre votre œuvre antérieure et les Antimémoires, comme le suggère Gaëtan Picon, qui croit qu'aux Antimémoires font défaut la présence d'un mythe, le sens d'une histoire qui s'est égarée?
- Ce que je pense c'est que le livre est entièrement rédigé avec le sentiment d'étonnement devant le déroulement de notre siècle. Il est évident que je n'ai aucune idée de la façon dont, dans cent ans, on verra ce siècle.
- Mais ce qui me paraît certain, c'est que celui qui me lira n'aura pas du tout le sentiment qu'il me lit comme il lit,

disons, Mauriac, parce que Mauriac est à l'intérieur de son vingtième siècle et que, moi, je suis à l'extérieur. Alors je crois que, pour répondre à Picon, ce qu'il n'a pas pigé, c'est que l'élément mythique des Antimémoires, ce n'est pas du tout le personnage ou les épisodes, c'est la séparation d'avec la civilisation. Le voyageur autour de la Terre, OVNI (objet volant non identifié), alors là il y aura quelque chose qui me paraît avoir une dimension mythique.
- Mais il se trouve que, moi, je donne ce sentiment-là dans l'ordre historique. Pour un lecteur dans cent ans, si c'était

civilisation contemporaine, parce que je crois que je mets l'accent avec violence sur quelque chose que nous ressentons tous sans violence. Nous sommes tous des gens qui regardent la civilisation comme une partie étrangère. Cela n'est jamais arrivé.
- Au fond, vous participez déjà à cette redéfinition de la notion d'historio.
- Dans une certaine mesure. Je ne crois pas que c'est tellement moi, je crois que c'est l'ensemble des découvertes que nous vivons qui est en train de mettre en accusation l'historio.
- Quel est le rapport entre le vécu et l'imaginaire dans votre œuvre romanesque? Certains critiques affirment que c'est le vécu, l'expérience qui domine; je suppose que c'est le contraire, que la vie est seulement une matière première, un prétexte pour que surgisse « le musée imaginaire de la vie humaine ». Je me trompe?
- Nous en avons parlé tout à l'heure. En fait, il est bien évident que le vécu est un élément de relief. Mais il n'est un élément de relief qu'à condition que vous ayez une armature; et cette armature, elle appartient à l'élément le plus profond de l'imaginaire, c'est-à-dire pas du tout l'imaginaire du fantastique extérieur, mais l'imaginaire de ce qui est en nous.
- Disons qu'il y a deux imaginaires: il y en a un qui consiste à raconter des histoires, alors c'est les Mille et Une Nuits, Perrault, etc., puis il y en a un autre qui est de trouver en soi-même le monstre ou le sacré. C'est le second.
- Exactement. Mais la Condition humaine ou l'Espoir étaient considérés comme des œuvres vécues... On les assimilait même à des reportages.
- Ecoutez, est-ce qu'il existe sérieusement du vécu quelque part? N'est-ce pas une espèce de chimère incroyable? Qu'a-t-on considéré comme le comble du vécu en France? Balzac. Or Baudelaire écrivait qu'il est le plus grand visionnaire

de notre temps. Nous sommes tous d'accord aujourd'hui. Il n'y a pas de question.
- Après, il y a eu Zola. Personne d'entre nous ne considère les grandes œuvres d'Emile Zola comme des photos. L'Assommoir, c'est un livre absolument épique, noir, tragique, le contraire de la photographie.
- En peinture, c'est tout à fait précis, parce que, en peinture, chaque fois qu'on nous dit qu'on va faire du réalisme, cela veut dire qu'on lutte contre le style triomphant. Chez vous, on est réaliste quand on est contre les icônes. Au dix-septième siècle, on est réaliste quand on est contre Raphaël. Mais le réalisme en peinture, c'est toujours la critique d'un idéalisme antérieur.
- Dans la littérature, je pense que c'est à peu près la même chose. Les forces qui sont en œuvre dans la grande création romanesque ou tragique ne sont pas des forces d'application, d'examen. L'application ou l'examen, c'est toujours quelque chose dont vous vous servez pour donner le relief ou la surprise.
- N'importe quel artiste est prodigieusement servi quand il rencontre la surprise. Vous ne pouvez pas l'inventer, vous ne pouvez pas non plus faire qu'elle soit là ou qu'elle ne soit pas là. C'est la même chose que le monteur dans le cinéma. Il ne peut pas concevoir son propre champ. Seulement, il a fait le plan de l'héroïne qui vient de tomber et il se trouve qu'une traînée de pétrole coule tout près, ce qui suggère immédiatement le sang et évidemment un plan superbe.
- Il y a un homme de génie chez qui tout cela est flagrant, c'est Shakespeare. Il est évident que Macbeth se passe entièrement indépendamment du roi. Un cas dont il faudrait parler, c'est celui de Dostoïevski. Maintenant que nous avons ses carnets, nous savons que c'est Michalkine l'assassin. Dostoïevski a gardé entièrement la scène en intervertissant les personnages. Donc, pour lui, la seule chose importante, c'était l'amour.
- En revenant à votre question, je vous réponds: la vie a été seulement une matière première. Mais il y a des moments où la vie donne une sorte d'incarnation de nos mythes, ou du moins de nos phantasmes.
- La force artistique de la vie, c'est l'étendue de son imprévisible. Et ce qu'on appelle expérience (pas l'idée, le sentiment) est tout de même lié à la vie.

ANNIVERSAIRE
Le dixième anniversaire de la mort d'André Malraux, en novembre 1976, sera célébré par diverses manifestations. Après un spectacle son et lumière organisé à Versailles-Buisson le 14 juin dernier, la fête du livre de La Bouteille rendra hommage à l'écrivain avec une exposition et plusieurs conférences et témoignages, du 11 au 14 juillet prochain.

rencontre

FRANCE-BRÉSIL OU L'ÉTINCELLE MAGIQUE

Le Mondial a fermé ses portes, les sociologues prennent la plume. Professeur à Oxford, Theodore Zeldin, grand amateur de ballon rond, jette les premières remarques sur la fête de Mexico. Un certain France-Brésil semble lui être resté dans l'œil.

« Parmi ces multiples dénominations du football — « drogue », « magie », « chorégraphie » ou « guerre mimée », — laquelle choisiriez-vous ?

— Parler de « foot », c'est comme parler de l'amour ; tout le monde a une opinion, mais personne n'est capable de l'expliquer, d'autant plus que la particularité du foot réside dans le fait que la moitié de l'humanité n'y a jamais joué.

— Je considère qu'il y a trois types différents de football : le premier, celui du village ancien, avait pour objet de « se battre », et on y jouait avec une vessie de porc. Ainsi, lorsqu'on tuait le cochon, tous les enfants y assistaient pour s'emparer de la vessie et jouer avec. Le deuxième, c'est le football que les Anglais ont codifié au milieu du dix-neuvième siècle, afin de développer l'idée de « fair-play » en même temps que l'exercice physique. Et le football du troisième type, celui du Mondial, est un jeu tout à fait différent : on y joue uniquement pour gagner, on s'entraîne comme des forcenés et on est prêt non seulement à agresser les gens, à les jeter par terre, mais aussi à tricher... pour vaincre.

— Pour moi qui ai appris à jouer le football du « fair-play », il est très étonnant de voir de quelle façon il s'est développé.

— Je suis donc incapable de choisir entre catégories. Tout dépend de la façon dont le football est joué et perçu ; autrement dit, mon opinion varie selon la qualité du jeu que j'observe.

— Ne trouvez-vous pas bizarre qu'un échec devienne un « drame national » ?

— La particularité commune au football et au nationalisme, et dont on ne s'est peut-être pas aperçu, c'est le fait qu'ils sont tous les deux, essentiellement, des phénomènes du dix-neuvième siècle. Le patriotisme a pris son essor à cette époque, et le football a été établi comme « jeu organisé » en même temps que les guerres nationalistes européennes. Il déstabilise ainsi des reliques de cette origine héroïque et, tout en étant un jeu de distraction et de liberté, conserve des métaphores de guerre, de hiérarchie et de compétition.

— Ce sport continue à véhiculer l'idée du dix-neuvième siècle selon laquelle l'homme est fondamentalement agressif et le football un bon moyen de développer pacifiquement cette caractéristique. Il est donc naturel que le foot soit politisé par les nations, car elles croient pouvoir



« Même les Britanniques s'embrassent après chaque but, ce qui signifie que le football a instauré des coutumes qui lui sont propres. » (Finale Argentine-RFA à Mexico : le libéro argentin José Brown vient d'ouvrir le score en première mi-temps.)

FAQUIN/REUTERS

ainsi retrouver le consensus qui leur manque par ailleurs.

— Le football est comme une espèce de nostalgie...

— N'est-il pas paradoxal, cependant, que la commercialisation transforme le foot en une compétition planétaire à la gloire des nations ?

— Si le nationalisme coexiste pendant un certain temps avec l'individualisme, cela peut s'expliquer par un phénomène sur lequel j'ai beaucoup insisté dans mes livres : partout, les gens se différencient de plus en plus les uns des autres, parce qu'ils ont beaucoup plus de « choix » qu'auparavant. Mais plus on essaye de les « banaliser » par une information et une éducation uniformes, plus ils réagissent en y opposant leur indépendance et leur singularité. Une fois qu'ils sont devenus tellement « différents », ils considèrent qu'il est tantifiant d'être « unique » et acceptent volontiers de porter ces « habits nationalistes » pendant un certain temps.

— Ce patriotisme est plus anachronique que profond. On veut bien être chauviniste au football, parce que cela n'engage pas à grand-chose : on gagne « tout » si l'on gagne, mais si l'on perd, ce n'est pas tellement déshonorant.

On devrait plutôt comparer cet extraordinaire enthousiasme nationaliste à d'autres formes de chauvinisme : 6 % seulement des Français disent qu'ils sont prêts à mourir pour leur pays... Leur attitude est donc tout à fait différente lorsqu'il s'agit d'action !

— Les sports d'équipe ont-ils alors une valeur formatrice ?

— Je crois que l'idée d'équipe est devenue floue et plus difficile. Même lorsqu'on forme une « équipe à deux », comme dans le mariage, souvent cela ne marche pas...

— Un bon match est aussi imprévisible qu'un bon mariage. Les vrais gagnants du Mondial, à mon avis, sont la France et le Brésil. Ils se sont inspirés mutuellement, et une étincelle magique a donné un caractère tout à fait exceptionnel à leur rencontre, aussi mémorable qu'un poème, qu'un amour. Je ne juge pas par le nombre de buts. Ce qui est important, c'est la qualité des rapports qui s'établissent entre les joueurs, le dépassement de soi-même.

cherche pas à l'expliquer par une seule théorie.

— Y aurait-il un lien entre les performances exceptionnelles d'un Pelé ou d'un Platini et les caractéristiques nationales de leur peuple ?

— Je ne crois pas aux stéréotypes nationaux, et tout ce que j'ai écrit cherche à montrer la variété qui existe au sein de chaque nation, de chaque village ou même de chaque individu. Je ne crois donc pas qu'on puisse, en regardant un match joué par l'équipe du Brésil, comprendre les Brésiliens.

— Prenons, par exemple, la récente habitude qui consiste à s'embrasser à chaque but marqué. Pour les Anglais, ce comportement s'oppose au stéréotype national, puisqu'ils sont censés maîtriser leurs émotions. Pourtant, même les équipes britanniques ont adopté cette nouvelle coutume exactement comme les autres, ce qui signifie que le football a instauré des coutumes qui lui sont propres.

— Par ailleurs, en parlant avec quelques équipes françaises, j'ai été frappé d'apprendre que les joueurs, lorsqu'ils rendent visite à une autre ville, n'ont pas l'habitude de rencontrer l'équipe adverse : il est donc erroné de croire que le football est un « langage » qui aide à se connaître.

tre, même s'il nous offre le plaisir de voir de petites nations gagner, comme lorsque la Belgique a battu l'Union soviétique. Cela peut sans doute aider à détruire certaines idées préconçues qu'on a l'habitude de proférer sur la Belgique, l'URSS ou d'autres nations, et ce qu'elles représentent, mais après tout les équipes ne sont composées que de onze joueurs et ne reflètent pas une nation.

— Si ce jeu permet à chacun, par sa virtuosité, de se révéler l'égal des plus grands, pourrait-il être un tremplin social ?

— Evidemment, le football a permis à beaucoup de joueurs de s'élever dans la hiérarchie sociale. On voit partout des gens d'origine modeste jouer au football et, en France, ils sont souvent originaires de familles qui ne sont arrivées que récemment. En effet, une des fonctions de ce sport, à l'instar de celle du petit commerce, de l'armée ou du fonctionariat, est de permettre à des personnes sans diplôme de montrer leur talent et de gravir ainsi les échelons sociaux, ou de se valoriser à ses propres yeux.

— Comment expliquez-vous ce phénomène : tant d'individus s'installent devant leur « autel » domestique pour célébrer un même rituel ?

— C'est une erreur de croire que tous ceux qui regardent la télévision célèbrent le même rituel : devant l'écran, chacun réagit d'une manière différente. La télévision, qu'on dit être notre maître, qui forme nos opinions, me semble être, au contraire, la source d'une formidable mésaventure : plus y a de messages moins on comprend ce qui se passe.

— Mais les images du foot véhiculent néanmoins un langage universel ?

— Un de mes collègues d'Oxford, qui a placé une caméra cachée face à une centaine de télé-spectateurs, a pu constater qu'ils font tout autre chose que regarder la télévision : ils parlent, jouent, se disputent ou même font l'amour.

— Pour reprendre votre métaphore religieuse, on peut constater de la même façon que les gens qui vont à l'église n'ont pas seulement des idées religieuses en tête... Aussi, en ce qui concerne le nombre de télé-spectateurs qui regardent le football, il me semble que c'est comme une invitation à une « party » universelle, où non seulement tout le monde est invité mais où l'on sait pertinemment que quelque chose va se passer, qu'on va assister à un happening mondial. Celui-ci sera d'ailleurs comme une histoire intéressante, avec un commencement, une fin, du suspense...

— Au fond, un grand et fabuleux spectacle ?

— Et auquel chacun veut participer...

— Avec les péripéties d'un roman policier, comme dans le match France-Brésil...

— Ce n'est d'ailleurs pas seulement le mérite qui donne la victoire, car même Platini, qu'on a nommé le « meilleur joueur du monde », n'est pas toujours capable de marquer un but !

— Cette passion du foot se déroule en un triple lieu : le terrain, les gradins, la télévision. Mais les « plus drogués » ne sont peut-être pas ceux que l'on croit ?

— Le football n'est qu'une drogue saisonnière, c'est comme une promenade dans les champs, ou un feu de bois dans la cheminée : on peut l'arrêter quand on veut. A part le fait qu'on ne peut pas s'attendre à obtenir un plombier pendant le Mondial, il ne s'agit pas d'une drogue bien ancrée...

— Les hooligans du Heysel étaient pourtant violents...

— C'est une très longue histoire : saviez-vous que Hooligan est le nom irlandais d'un bonhomme costaud, qui vivait à Londres au dix-neuvième siècle ? Le football a toujours contenu un élément de violence, malgré tous les efforts pour le supprimer : c'est une tradition bien ancrée.

— Quelle interaction peut-on voir entre le sport et la télévision ?

— La télévision a permis l'émergence d'un nouveau sport en offrant une autre perception du football. Sur le terrain, on ne peut pas vraiment saisir tous les détails des matchs ; en les filmant, on a pu — en revanche — capter les moindres gestes, qui auraient été perdus autrement, créant ainsi un nouvel art.

— La fascination du foot n'est d'ailleurs plus seulement l'apanage des joueurs ou des supporters. Les penseurs eux-mêmes actuellement s'interrogent.

— Cette littérature est déjà très ancienne. On la trouve dès le début de l'essor du football et, notamment, entre les deux guerres. Maintenant que les sociologues et les historiens étudient tous les phénomènes, ils s'intéressent aussi bien à la cuisine qu'au sport. Je trouve cela très bien, à condition de le prendre avec humour.

Propos recueillis par GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

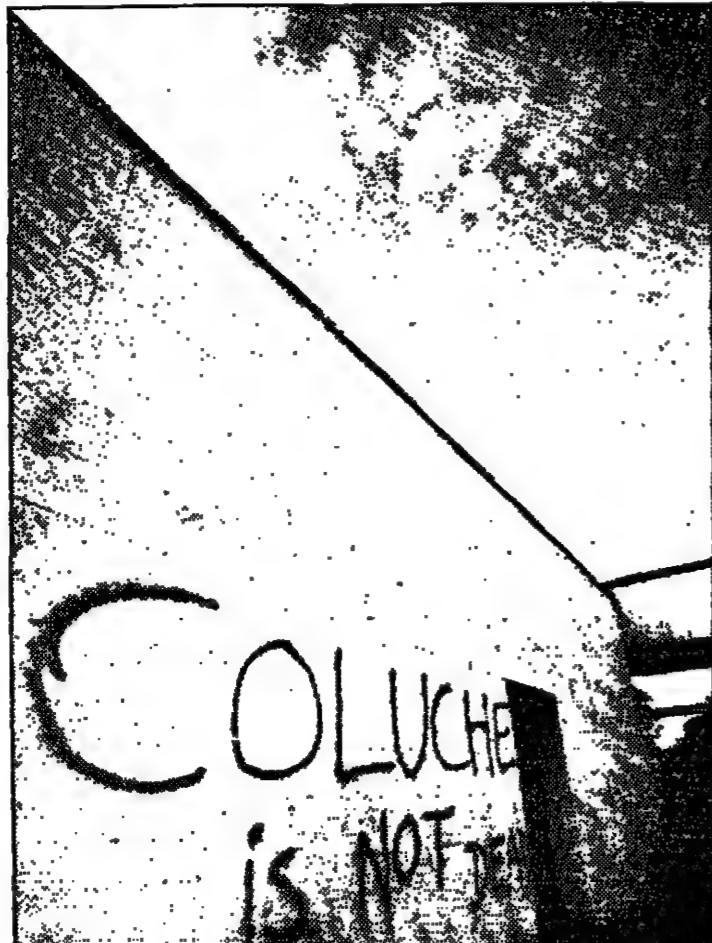
► Theodore Zeldin est l'auteur de l'histoire des passions françaises (5 tomes, Seuil) et de Les Français (Fayard) et également en livre de poche au Seuil.

époque

C'EST UN MEC, IL EST PAS MORT...

A bien remarquer le ton de ces épithètes-là, en voilà un dont la mort, si l'on ose dire, ne l'emportera pas au paradis.

Reportage photographique d'Olivier Michoud. Le Vésinet, dimanche 22 juin, 6-7 heures du matin.



هنا منه الأصل

Voyages

ELLE MAGIQUE

Le monde sans visa
sur ce petit île, à
Fårö.

Il n'y a pas de voitures, de trottoirs, de pontons, de...
Le monde sans visa sur ce petit île, à Fårö.

— Au fond, on grand et tout...
— Et quel est-ce que c'est...
— Avec les petites...
— Ça n'est pas d'être...
— Cette passion du foot...
— La beauté n'est...
— Les habitants du...
— C'est une très...
— Quelle interaction...
— La télévision...
— La télévision...
— Les habitants du...
— Cette interaction...
— La télévision...
— La télévision...
— Les habitants du...
— Cette interaction...
— La télévision...
— La télévision...



Bibi Andersson dans *Persona*, film de Bergman, tourné dans l'île de Gotland.

BERGMAN, SON ÎLE ET MOI

par Jacques Teboul

J'IMAGINE la naissance de Gotland sortant lentement de la Baltique, hors de notre mémoire, dans les glaciations et les fontes, après les remuements énormes de la terre, parce que je me souviens de grèves désertes où les cailloux sont des fossiles de tiges végétales aux stries minuscules, d'huîtres dont la chair aux plus concentriques brille, lisse et pétrifiée, ou de spirales de coquillages comme des bijoux enchâssés dans des galets éclatés.

Et puis je revois des endroits mystérieux, hors du monde, sur la lande aussi plate que la mer, aussi lointaine que l'horizon sous le ciel, des endroits qu'on croirait fixés dans leur éternité sur lesquels se dressent les tombes noires des rois de l'âge de bronze, entassements de pierres rondes, qui marquent l'enracinement du temps. Il y a sur l'île, cette pesanteur de la préhistoire, du passé de toute fiction : pierres runiques, trésors vikings, tombeaux en forme de vaisseaux, dents de granit enfoncées dans les champs, blanchâtre des églises de chaque village, Gotland aux mille clochers différents.

Quand on arrive par la mer, on accoste à Visby, capitale de l'île, sur la côte occidentale. La ville apparaît avec ses tours et ses clochers moyenâgeux au-dessus des toits rouges et verts. Elle est construite sur une hauteur. Les maisons de pêcheurs se précèdent, entourées de roses tremblantes ; on devine des ruelles escarpées qui descendent vers le port, de vieilles maisons aux hautes façades étroites. Ancienne puissance de la ville, du temps de la ligue hanseatique. Morceaux de cathédrale, ogives suspendues et brisées, voûtes ouvertes sur le ciel. Et c'est toujours la surprise de la lumière

violente, de la pureté vive des couleurs, de la limpidité de l'air sous l'intense et bref été du Nord. À Fårö, la ville est encore ceinte de hauts remparts et de tours de cure. Imaginez une cité de Caracalla scandinave, et plus loin, après de courtes banlieues, l'espace ouvert.

Il y a du monde à Visby et dans les environs. Si l'on s'en tient aux guides de voyages, on sait seulement que Gotland est un lieu de vacances apprécié des Suédois. Mais c'est aussi, plus loin, au sud comme au nord, comme à l'est de l'île, à l'écart des foules vacancières ramassées dans les mêmes endroits, le désert, la lande, la forêt, la mer, l'immensité, le silence de lieux perdus où presque personne ne vient.

Sacrifice, le dernier film de Tarkovski, est tourné à Gotland. Dans une des premières scènes, le personnage du vieil essayiste, acteur autrefois, au centre de ce nocturne réel et fou, dit comment il a découvert cet endroit. Il était ici par hasard avec sa femme. La voiture était tombée en panne près d'un bois. Ils avaient marché sur un chemin de terre blanche. Ils étaient arrivés jusqu'à la mer. Et là, le silence, la formidable beauté du paysage leur étaient tombés dessus.

Il avait alors décidé qu'il vivrait là, toujours. Désir de nudité, d'absolu et de solitude. Il y a sur l'île des espaces si particuliers, si bien ponctués par les idéogrammes lumineux que sont les oiseaux de mer dans le ciel, par leur trajectoire qui se superpose à l'horizon, par les cris d'enfants blessés des mouettes et les ricanelements des goétlands, qu'ils sont porteurs d'une insupportable immensité. Dans *Sacrifice*, un enfant muet qu'on a opéré pour qu'il ait la parole, répond par son silence au monologue du vieux et

dans les pauses du tranquille délire, dans ces syncopes de l'âme, percent les cris des mouettes. Tarkovski a compris le mystère et la force de cet espace. L'herbe au ras de la mer, le gravier blanc des grèves, la lande désolée, rose et jaunie, hérissée des touffes maigres de générations qui font des flocons sombres au-dessus du sol. Dans la brume d'été qui monte du sol, le soir, après la chaleur, les silhouettes se perdent et l'esprit s'effiole. Enracinement du temps, préhistoire de toute fiction, espaces porteurs d'immensité, Gotland est aussi une île hors du monde.

NOUS arrivons souvent dans l'île par le bateau du soir et quand nous rejoignons notre retraite, notre vieille maison de charbonnier, nous glissons dans la brume bleue, stagnante entre les arbres, suspendue au-dessus des champs et de la lande, dans la lumière de ces jours d'été qui ne finissent pas. Parfois la mer lance quelques derniers éclats au bout d'un pré, entre les bouleaux et les pins.

Tarkovski tournant à Gotland rend hommage à Bergman. On comprend mieux les thèmes, les personnages, les histoires de Bergman quand on connaît les lieux où il tourne, mais aussi le paysage qu'il a choisi pour travailler et préparer ses films : Fårö. Au moment de l'exil, Bergman disait qu'il pouvait envisager d'abandonner la Suède, mais en aucun cas, l'île de Fårö, au nord de Gotland, séparée de celle-ci par un bras de mer de quelques centaines de mètres et qu'on traverse sur un bac. Le paysage de Fårö est encore plus sauvage, plus dur et plus dépeuplé, Bergman y vient depuis longtemps, à l'écart du monde, écrire ses films.

Dans *L'Heure du loup*, dans *Persona* comme dans *la Honte*, il y a au centre de ces films, un lieu privilégié, porteur de symbole et de drame : une maison isolée, une retraite, doublement isolée d'être sur une île. D'emblée, dans les films de Bergman, l'actualité, le bruit et la fureur du monde ne sont plus là. Une coupure est faite. C'est exactement ce que je ressens quand j'arrive à Gotland. Que reste-t-il ? A cause de la nudité, de l'abstraction de cet espace sans bords, à cause de l'immensité, de l'ouvert, il reste la confrontation avec soi-même, l'obligation de rester debout dans le silence et dans la lumière, de s'affronter — acceptation et révolte — à la puissance du dieu muet, à la respiration de l'âme qui souffre et qui tape dans le corps, qui y parle. Il reste pour les couples la permanence, la présence du corps de l'autre et son silence. La banalité des faits et gestes quotidiens devient essentielle. Le visage de l'autre, son corps, ses mouvements acquiescent une présence obsédante. J'aime ces espaces sans limites, où les points de fuite entre ciel et terre et mer, partent si loin, où la lumière est si changeante à cause du vent et des nuages qui passent, qu'ils provoquent la nudité la plus nue, la plus intense des corps.

Et pourtant, la rumeur du monde, la menace, est là, comme dans *Sacrifice*, comme surtout dans *la Honte* de Bergman. C'est la guerre, présente tout autour de l'île, lointaine au début, puis de plus en plus proche. J'imagine Bergman ayant l'idée de son film, à Fårö, à cause de la présence d'une base soviétique, à l'extrême nord de l'île. C'est que la Russie n'est pas loin et que dans l'histoire de Gotland les tentatives d'invasion ont été nombreuses. Alors, il arrive que le silence de cette immensité soit déchiré par

les rugissements obscurs de chasseurs à réaction, flèches noires et dures, traits de feu rappelant la menace.

Alors on a peur, ici plus qu'ailleurs, alors on se dit que tout pourrait disparaître, et que la guerre, comme dans le film de Bergman, serait l'irruption du monde, de l'extérieur, dans l'espace rêvé de la fiction, mais aussi de la vie simple d'un couple pris dans l'entrelacs de ses rêves d'amour et de haine, dans l'évidence d'une immensité naturelle que les hommes et les femmes ignorent de plus en plus.

L*A Nuit des forains*, vieux et magnifique film de Bergman, commence par une scène d'une grande puissance. Une femme se dévide, sans aucune gêne, sur une plage crayeuse, d'un blanc éblouissant. Elle s'offre à la lumière et au vent, à la mer. Mais une troupe de soldats est là, grossière, bruyante et lourde. Le mari, habillé en clown, vient la chercher pour la soustraire aux regards et aux cris de la soldatesque. Il la porte sur son dos, il marche péniblement dans les cailloux blancs qui dégringolent sous ses pieds. C'est dans mon souvenir comme une sorte de calvaire étincelant. Et chaque fois que je reviens sur cette côte de Fårö, je pense à ces images, j'imagine qu'elles ont été prises à cet endroit, je songe à la menace.

La pure beauté de l'endroit, lignes blanches, étendue bleu marine de la mer, espace surchauffé de l'azur pâle, éloigne le monde en même temps qu'il en rappelle la fureur. Les Suédois disent que la Baltique est infestée de sous-marins soviétiques.

(Lire la suite page 22.)



escales

BERGMAN, SON ILE ET MOI

(Suite de la page 21.)

Il arrive même qu'un de ces monstres de ferraille s'échoue sur une côte, dans la vase. Le grand corps de Gotland est bien cerné par les évolutions de requins silencieux, armés jusqu'aux dents et prêts à la destruction.

Il ne resterait rien de ces lieux d'ouverture et de rêve, où l'homme peut retourner à l'homme, il ne resterait rien de la préhistoire, rien de la mémoire, rien du passé des hommes, et plus rien ne pourrait recommencer. Il ne resterait rien du discours poétique, des œuvres de beauté et des fictions. A cela je suis sensible, comme Bergman, de cela j'ai peur, car Gotland est aussi pour moi lieu d'écriture.

Le soir, quand nous allons vers les tombeaux sombres des anciens rois d'ici, navigateurs d'il y a longtemps - certains en d'autres endroits de l'île se faisaient construire des sépultures en forme de longues barques, - nous passons près d'une ferme, sous une clôture, traversons un troupeau de jeunes vaches, puis nous marchons sur le chemin dont nous savons qu'il mène vers cet espace hanté.

Au détour d'une allée naturelle de genévriers, l'étendue s'ouvre et se déploie : une lande plate dont l'herbe est rase et dure, sur laquelle surgissent comme des calottes noires et mauves les cinq tumulus de pierres de granit entassées. Le silence est absolu, et la lumière du soir, juste après la disparition du soleil, augmente le mystère et l'immensité. Il y a des arbres plus loin, et l'éternité de la mort, cinq signes immuables au milieu du large hémicycle. Ici la mort est un repos, une mémoire, que rien ne défigure. A gauche, vers le sud, une



étroite bande de mer brille entre les arbres. La lande, le ciel, les formes noires et rondes des tombeaux, dont un, le plus grand, n'a jamais été fouillé à cause d'une superstition.

Le paysage est le même depuis des millénaires, subissant insensiblement les mouvements de la terre et des eaux. Un chuintement vil : une oie cendrée traverse l'espace et disparaît vite, au loin, juste au-dessus des pins, de droite à gauche vers la mer. Je regrette, une fois

encore, de n'avoir rien saisi du vol d'une trajectoire ailée, qu'une vibration, qu'un murmure dans l'air. Je grimpe sur la plus haute tombe. Je reste debout sur l'énorme tas de pierres. Ce lieu, où la mort s'éternise, où la mémoire s'installe pour susciter l'écriture, s'appelle Uggard. Ce serait dommage que le fracas du monde vienne interrompre la profonde rumeur du temps.

Gotland, c'est aussi la sonorité rugueuse, exotique de lieux perdus, Grotlingboud, Nassudd, Petes, Hervik,

Burgvik, Hablingbo, difficiles à prononcer pour un gosier français. Lieux de silence, scènes à peu près identiques : une longue, étroite presqu'île, la Baltique des deux côtés de la lande et des touffes denses d'arbustes odorants, au milieu un chemin blanc, rectiligne, au bout du chemin, la mer entre les arbres, un scintillement bleu, une lande où personne ne vient, une côte pierreuse, des dunes couvertes d'herbes blondes, d'immenses bordures de roseaux, ou bien la forêt parfois qui touche à la mer, endroits que les oiseaux occupent, du printemps à la fin de l'été, avant de reprendre leurs migrations vers le nord ou vers le sud, selon les espèces : avocettes, tadornes, canards, mouettes, goélands, immenses troupeaux d'oies, et tous les petits échassiers. Des cris, des chants, des envolés. Dommage donc que le fracas du monde détruise ça !

légumes et ses fruits, qui va et vient sur son bout de terre, blond et trapu, rieur et fin, et qui me fait penser à un vieux sage chinois, attendant la mort en regardant ses roses.

Comme dans *la Honte* de Bergman, j'ai du mal à quitter la maison, à quitter l'île, à reprendre le bateau à Visby. A la fin du mois d'août, presque tous les touristes sont partis. Sur le quai d'embarquement, il y a peu de voitures. La ville et le port sont calmes, comme repris par le silence de l'île, avant l'hiver et le froid qui reviendront vite. Les maisons d'été s'enfoncent sous la neige, résisteront aux tempêtes, à l'assaut des vagues, les plages encore plus désolées noirciront sous le gris pesant du ciel. Les voitures glissent lentement sur le quai. J'entre dans l'obscurité de la cale du ferry. Le bateau s'éloigne. La vue de Visby s'estompée. Le bateau longe un moment les falaises au sud de la ville.

AVANT l'arpenteur méditatif qu'est Bergman, avant l'observateur rêveur et fasciné que je suis, il y eut les promenades scientifiques de Carl von Linné, le botaniste de génie, découvrant les merveilles de la flore gotlandaise. Les femmes de l'île ont souvent une connaissance profonde et précise des fleurs et des plantes. Elles savent où se trouvent les clairières retirées dont le sol est tapissé d'orchidées sauvages et de plantes très rares. Elles font leurs herbiers, leurs remèdes et leurs tisanes. Dans le nord de l'île, il existe un jardin d'herbes tenu par un vieux couple, comme il y a un ancien champion d'échecs de Suède qui cultive son jardin, qui vend, qui donne ses

Gotland, paradis précaire, se noie dans une brume bleue. Il n'empêche qu'il restera, indestructible, comme une résistance, la nudité de cette femme, sur une côte étincelante de blancheur, à Farö, porté par son clown de mari sous le regard des soldats. La nudité d'un artiste contre la bêtise du pouvoir. Quelque chose de fou, d'anachronique pour certains. Tant mieux si le vieux personnage de Tarkovski met le feu à sa maison. Tant mieux si l'immensité rend fou. ■

► Jacques Taboulet, écrivain, traverse l'Europe du Nord depuis des années pour aller à Gotland, en été. Il publie aux éditions du Seuil. Parmi ses derniers livres : Cours, Hôlderlin I, Vermeer, la Voie des oiseaux. Dans ce dernier, l'île de Gotland tient une place importante.

Qu'ils aillent s'entasser ailleurs.

Comme d'habitude, ils auront solidifié l'Autoroute du Sud, colonisé sur vingt rangs chaque mètre de Méditerranée et affaibli sous leur nombre les avions gros porteurs, histoire de se retrouver aux Antipodes à photographier cent mille autres touristes. Vous, vous vous serez réfugié en Irlande, loin du délire.

Vous serez au bout du monde tout près.

Perdu dans les landes du Connemara, vous serez aussi loin qu'on peut l'être et certainement plus dans notre siècle. Pourtant il ne vous aura fallu qu'une nuit de car-ferry (depuis Le Havre, Cherbourg ou Roscoff, à partir de 1272 F AR*) ou un peu plus d'une heure d'avion (quotidien, à partir de 2080 F AR**) pour arriver en Irlande. Une bonne moitié de la France est plus loin de Cherbourg que l'Irlande.

* en haute saison, voiture comprise, base 4 personnes.
** en haute saison.

Vous aurez des plages pour vous tout seul.

Et des routes, et des lacs, et des îles, et des montagnes, et des fleuves, et des falaises, et... Bien sûr toutes les routes ne sont pas vides et il y a souvent une ou deux vaches sur les plages : si elles vous gênent, dites-vous que 150 plages somptueuses parsèment les côtes d'Irlande. Et encore bien plus de lacs, de montagnes, de falaises...

Vous ferez la flemme pour 85 F la nuit.

Ce sera dans une ferme irlandaise et vous y serez si bien qu'il n'est pas sûr du tout que vous en partirez un jour. Ne serait-ce que pour le breakfast prodigieux, à moins que ce soit pour le feu de tourbe ou les longues promenades avec Whiskey, le chien de la ferme. Que ceux qui veulent s'entasser, s'entassent. Vous, cédez enfin à la tentation d'être en rupture de ban. Venez en Irlande cette année.

Office National du Tourisme Irlandais
9, bd de la Madeleine, 75001 Paris - tél. 42.61.94.26.



Irlande
Allez loin sans aller loin.

هنا منة الأصل

QUÉES SOIENT L



LES CHAINES INTERNATIO

ACTU

TRAVEL

OCCAS

guide

LOUÉES SOIENT LES VOITURES

Couramment utilisées par les hommes d'affaires, les voitures de location partent aussi en vacances. A prix spéciaux...

Dossier établi par C.-L. Parison

Même si la clientèle « affaires » représente encore 75 % de l'activité d'une société comme Hertz en France, par exemple, les loueurs de voitures commencent à s'intéresser à un secteur du marché encore peu sollicité : les vacanciers.

York, une gigantesque banque de données contenant des milliers d'informations relatives aux 330 000 véhicules répartis dans les 135 pays. Ce qui permet de connaître les disponibilités de la flotte et d'effectuer les réservations, à tout moment, n'importe où dans le monde, grâce à des liaisons transatlantiques par satellite.

Dans le même esprit, les nouvelles formules de location « rapid rental » et « rapid return » ont pour but d'améliorer le service offert en réduisant au minimum les formalités administratives et les attentes.

(Ford Fiesta par exemple), pour 40 dollars en kilométrage illimité. - L'avenir est dans le tourisme, estime M. Christian Du Tillet, le président de la branche loueurs de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CNSCRA).

LIMOUSINE OU TÉLÉPHONE

- EUROTO: La réseau du nord de la France. Semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 248 F par jour; catégorie E : 444 F par jour.
AUTO RENT: Sur Paris exclusivement: (1) 45-55-53-49.
CIFA: Location de voitures Peugeot: (1) 45-67-35-24.
STILE: Des voitures avec téléphone: (1) 47-36-82-82.
CALANDRE: Le luxe des limousines: (1) 45-83-11-40.



LES CHAINES INTERNATIONALES

- AVIS: Forfait 5 jours, kilométrage illimité. Catégorie A : 1 470 F.
INTER RENT: Tarif jour avec kilométrage illimité, catégorie A : 450 F.
BUDGET: Week-end, 2 jours et 500 km, catégorie A : 550 F + 2,14 F du kilomètre supplémentaire.
HERTZ: «Roue libre», kilométrage illimité. Une semaine, catégorie A : 2 150,67 F.
EUROPCAR: «Route des vacances» (à partir du 1er juillet), kilométrage illimité.
CITER: Semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 1 960 F.
MILLEVILLE: Semaine kilométrage illimité, catégorie A : 1 986,50 F.
WALLGREN: Week-end (1 000 kilomètres) du vendredi 18 heures au lundi 8 heures avec retour dans la ville de départ, catégorie A : 600 F.
MATTEI: 5 jours kilométrage illimité, catégorie A : 285 F par jour.

OCCASIONS
Une bonne affaire, l'achat d'une voiture de location? Certes... Mais s'ils passent entre les mains d'une multitude de conducteurs, les véhicules loués ne souffrent pas d'un vieillissement prématuré.

Avec votre voiture!
Au départ de Venise... la Grèce et la Turquie à bord de l'Orient-Express.
L'Orient-Express c'est aussi un bateau! Celui-ci vous permet d'accéder, en une mini-croisière de deux ou trois jours, aux côtes grecques ou turques.
Imaginez vos prochaines vacances: une escale de quelques jours en Grèce, les sites de Delphes et d'Olympie... et vous rembarquez pour la Turquie: Istanbul, le Bosphore et la Cappadoce.

nt leurs.

Vous faites le Service pour 85 F la semaine.
Ce nouveau droit vous permet d'accéder à un service de location de voitures qui vous offre un confort et une sécurité sans précédent.

guide

JEUX

échecs N° 1184
UNE BELLE IDÉE
Blancs: E. LOBRON
Noirs: M. CHANDLER
Défense sicilienne

1. e4 e5 2. Cf3 Cf6 3. g4 Cx4 4. Cxd4 Cx6 5. Cc3 e6 6. Fg5 Fd7 7. Fd3 Dd8 8. Dd3 Cc7 9. 0-0-0 Cx7 10. e4(b) h5 11. Fx6 Cx6 12. e5 Cx7 13. f5 Cc5

Noirs peuvent mieux jouer: 19... Dd7; 20. Cx66 (ou 20. Fx66, g6; 21. exf7+ Rxf7; 22. Dd2, Fg4; 23. Df2, Df6 avec égalité), Fx66; 17. fxe6, g6; 18. exf7+, Rxf7; 19. Dd2, Rg7; 20. Cd5, Dd8 et la suite fut décidée quelques coups plus tard (Hellen-Horváth, Groningen, 1985).

Si 17... b4; 18. e5! d5; 19. Cxd5, exd5; 20. Dxd5, 0-0; 21. Tx7 ou 18... Tg8; 19. Dh5! avec gain selon les analyses de Lobron: 19... bxc3; 20. Dxf7+, Rd8; 21. Dd7+2, Fx67; 22. fxe6+, Rg8; 23. Fg2, exb2+; 24. Rb1, b5; 25. Td1, Fd4; 26. Fxh5+, Txh5; 27. Tt8+, Rd7; 28. e8-D mat. Ou 18... Tg8; 19. Dh5!, Fxg7; 20. fxe6, Tg8; 21. Dxf7, Txg7 (si 21... Rg7; 22. Cf5+, exf5; 23. Cd5+, Rg6; 24. Dh5+ suivi du mat); 22. Dh8+, Rg7; 23. Cf5+, exf5; 24. Cd5+, Rg6; 25. Cxg7+, Txg7; 26. Dxf7. Un festival.

32. Dg8+ avec gain ou bien 21... Dg5+; 22. Rb1, Cc4; 23. C64, Dxf7; 24. C6e+, Rd8; 25. Td3, Cc3+ (si 25... Tf8; 26. Cxd7, Rxd7; 27. Dd7+); 26. Tx63, Tx63; 27. Dxf5, Dxf6; 28. C6e+.

ÉTUDE N. KRALINE (1985)
Blancs (5): Ra1, Dd8, Cg6, Fg7, e3.
Noirs (4): Rb5, Dd4, Tc2, Ff3.
Claude Lemoine.

bridge N° 1182
GRANDE MANŒUVRE A JUAN

Il peut arriver de déclarer un chelem avec seulement 21 points d'honneurs dans les deux mains, mais il faut alors des distributions favorables et une technique parfaite comme dans cette donne d'un des festivals de Juan-les-Pins.

Quest ayant entamé l'As de Trèfle, le déclarant a coupé et il a aussitôt joué le 4 de Carreau pris par le Roi de Carreau d'Ouest, qui a contre-attaqué le 7 de Pique sur lequel Est a fourni le 2 de Pique.

les 28 problèmes composés par Bernasconi sont les plus difficiles. Voici l'un d'entre eux: Nord 1SA, 3C, 4C, 6C; Sud 1C, 3C, 4C, 5C, 6C.

la Dame de Cœur pour couper le dernier Trèfle. Il retourna en Nord par le Roi de Cœur, tira l'As de Cœur et poussa un... soupir de soulagement quand il vit qu'Est ne pouvait pas couper. Enfin, il coupa le 8 de Cœur avec l'As de Pique (son dernier atout), et reprit la main au mort en coupant Carreau.

Après avoir freiné les enchères pendant trois tours, Nord bondit au chelem quand l'annonce de « 5 Trèfles » lui montre le contrôle de cette couleur.

scrabble N° 245
UN SUPER-DÉSCALETTRE

Nous vous offrons aujourd'hui une non moins longue ascension et une non moins longue descente: vous devez, en partant d'un mot-base de trois lettres, construire un mot de onze lettres par rajouts successifs d'une

Table with columns: N°, TIRAGE, SOLUTION, RÉF., PIS. Lists words like EIOPUWY, EIW+OST, OW+ACJRR, etc.

pour atteindre la cime, vous pouvez soit redescendre par un autre chemin jusqu'à un autre mot-base de trois lettres, soit, si vous préférez, partir de ce deuxième mot-base

Aix-les-Bains, 1er novembre 1984. Deuxième manche. Tournois à la Maison des associations, les vendredis à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

mots croisés N° 413

Horizontalement 1. Perpétue sans fin. - II. Donner un retentissement certain. En face de l'école, parfois. - III. Il lui arrive d'irriter de façon irrefrangible. Il pousse à partir au vert. - IV. Attira un homme du monde, un moment, mais pas pour la cure. Bref. - V. Direction. Pour y parvenir, personne ne doit être à la traîne. - VI. Ce doit être mieux que l'ordinaire. Parti de droite à gauche. Possessif. - VII. Proposition. Les plus vieilles peuvent avoir des adorateurs. - VIII. Engrais. - IX. Lancées à grand bruit. Bruits. - X. Manque de peu au lapin. Un passé parfois très présent sur nos murs. - XI. On ne peut plus mêler.

l'indigne. - 3. On n'en veut plus, parfois, alors qu'elles peuvent être, parfois, tellement désirées! Il y a une loi pour en décider. - 4. Manque de goût ou manque de réussite. On la désigne encore, par habitude, sous son nom français. - 5. Il n'y a personne pour envier son sort. Comme une reine. - 6. A force d'être adeptes du 1, voilà ce qu'ils firent! - 7. Peut pousser comme ça, bien sûr de bas en haut. Une génération y a laissé quelques corps et un peu de son âme. - 8. Donnera sa fleur. Il lui faut penser au futur. - 9. Possessif. Ne riment à rien. - 10. Inné. Il ne remplace pas toujours le rideau. - 11. On peut espérer qu'ils ont été bien traités. Abri. - 12. Ils ne peuvent guère être à nouveau agressifs.

anacroisés N° 413

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais impraticables sur la grille.

1. M. Duguet, 830; 2. B. Haanuma, 828; 3. D. Clerc, 821.

scrabble N° 245 (continued)

SOLUTION DU N° 412 Horizontalement 1. Licenciements. - II. Imité. Renoua. - III. Batavia. Frai. - IV. Egalent. Cadis. - V. Ride. Tapin. St. - VI. Ane. Sexiste. - VII. Taise. Ile. Par. - VIII. Eilp. Geôlier. - IX. Urédie. Raglan. - X. Ressortissant.

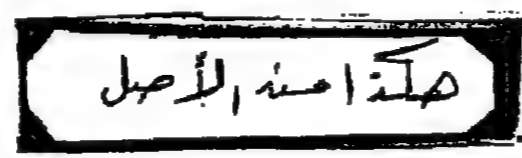
SOLUTION DU N° 412 Verticalement 1. Libérateur. - 2. Imaginaire. - 3. Citadelles. - 4. Etale. Epis. - 5. Névé. Se. Do. - 6. Ceinte. Ger. - 7. Ataxie. - 8. Ers. Piliot. - 9. Me. Ciselas. - 10. Enfant. Igs. - 11. Nord. Epela. - 12. Tuais. Iran. - 13. Saisissent.

SOLUTION DU N° 412 Horizontalement 1. CHAUSSON. - 2. ADAPTE. - 3. OUBLIERA (BOULERA, EBOUIRA). - 4. NOIRES (IRONES, REIONS, SENIOR). - 5. XENONS. - 6. MINISTRE (IN-TERIMS). - 7. OSAMES. - 8. MOELLEUX. - 9. ETESIENS. - 10. ESSAYE (ASSEYE). - 11. RE-CREAT (CRATERE, ECARTER, RETERCA, RETRACE, TERCERA). - 12. COUNTRY. - 13. PHILTRE. - 14. ANNUAIRE. - 15. THILLEES. - 16. NEONATAL (ETALONNA). - 17. SELECTS. - 18. ETAYEES.

SOLUTION DU N° 412 Verticalement 19. CORROYER. - 20. COATIS (COTAIS, COTISA). - 21. TA-DORNE, canard (ADORENT, ERO-DANT, DETRONA, TORNADE). - 22. ABIMAMES. - 23. ULTIMES (MUTILES, STIMULE, ULMISTE). - 24. ANNULEE. - 25. IRTA. - 26. SEXISME. - 27. TRAIENT (ENTRAIT, ETIRANT, NATTIER, NI-TRAIT, TARTINE, TINTERA). - 28. NANTIES (ANISENT, TAN-NISE). - 29. ANNELLE. - 30. CHAULAT. - 31. ESPRITS. - 32. INUSUAL. - 33. PREFIXA. - 34. ATONALE. - 35. YTRIUM. - 36. ESSAYEE.

PHILIPPE BRUGNON.

RENOUVEAU BIARRITZ
ECHOS GOURMANDS
HOTELS
TOURISME
INDEX DES R
ENTOTO



هنا من الأصل

la table

RENOUVEAU BIARROT

par La Reynière

THALASSA! Thalassa! ce cri joyeux exprimait le soulagement des dix mille Grecs conduits par Xénophon à la vue de la mer salvatrice. J'imagine que le maire de Biarritz pourrait, avec la même reconnaissance, s'écrier: Thalasso! thalasso!

59-24-85-20) ne sont pas tous des fans du restaurant diététique. Mais par contre, venus des hôtels et meublés environnants, nombreux sont les adeptes de la mécano-thérapie, des jets sous-marins, des bains bouillonnants, de l'ionisation et de l'algotherapie... J'en passe.

(ravioli de foie gras, loutine braisée, saumon de l'Adour, fricassée de langoustines aux pâtes fraîches, etc.), tout en proposant aux curistes des mayonnaises acaloriques ou une mousse de crabe aux zestes confits ne faisant pas grossir, des gaspachos dégraissés et un biscuit diététique qui font illusion. René Lasserre, Marcel Merks et Paulette Merval, Robert Charlebois, s'y sont laissés prendre sous mes yeux.

musique (si l'on peut appeler ça comme ça!) des haut-parleurs municipaux. Pour signaler un gentil bistrot familial, Chez Maurice (87, avenue de la Marne. Tél.: 59-24-01-61), aux belles grillades de viandes et poissons; ainsi qu'alentour l'épicerie d'Ahetze (place du Fronton. Tél.: 59-23-55-82), où œuvre une Dame d'ARC; le Briketena de Guéthary (tél.: 59-26-51-34), familial, et un peu plus loin, à Saint-Jean-Pied-de-Port, Firmin Arrambide et ses menus remarquables (de 95 francs à 240 francs); Les Pyrénées (19, place du Général-de-Gaulle. Tél.: 59-37-01-14).

QUELQUES AUTRES TABLES DE BIARRITZ

CAFÉ DE PARIS

Hier, c'était un chef-d'œuvre en péril, en quelque sorte! Cette remarquable et célèbre maison, son bar ouaté, sa salle, sa mezzanine et sa terrasse Belle Époque, le souvenir du cher Robert Laporte, son créateur, subsistent, comme la station, le poêle de la tristesse ambiante. Pierre Laporte, énergiquement, a tenu. Aidé par un personnel solide, Grenade, le sommelier, Henri Bile, le maître d'hôtel, il règne sur une cuisine d'un classicisme teinté de régionalisme atteignant la perfection.

LE RELAIS DE PARME

C'est le restaurant (fort pratique) de l'aéroport de Bayonne-Biarritz. Surveillé de très près par Pierre Laporte, le chef propose, en attendant l'envol, des rillons de canard, des moules frites, la loutine au vin rouge de tradition, du confit de canard, etc. Simple mais honnête, et bien arrièrément servi.

LE PALAIS DES SABLES

En dehors de quelques discothèques hurlueuses, la vie noctambule n'est guère plaisante à Biarritz, et encore moins gourmande. Ici, dans un cadre oriental confortable, Leila (que les Parisiens connaissent au Ruby's) et Gabry (qu'ils apprécieraient au Tagada) créent l'ambiance. Et Alcha roule à la marocaine un couscous (qui peut être aussi diététique, mais oui!) bien savoureux. Brick et bostella, vins d'Afrique du Nord et thé à la menthe. Galetés des soirées qui pourraient s'éterniser... jusqu'à l'heure de la thalassothérapie!

ÉCHOS GOURMANDS

60 ANS APRÈS...

Parmi les 46 grands maisons signalées dans le Michelin 1926, 4 seulement figurent aujourd'hui dans le millésime 86. Soixante ans après et avec de nouveaux animateurs, saluons ces « mainteneurs »: Hôtel de Bourgogne à Cluny, Hôtel de la Poste à Avallon, Hôtel de la Côte-d'Or à Saulieu et Hôtel de France à Nantua. Ils viennent de célébrer leurs noces de diamant.

BARMEN AU PARFUM

Pour le lancement du parfum Charles Jourdan « Harmonie », Carline Arnaud a fait appel à dix prestigieux barman parisiens qui, tandis que Michel Leeb présentait les mannequins, concoctèrent, c'est le cas de le dire, 10 coquetilles parfumées... en toute harmonie, bien sûr!

COCHON DE LAIT

Des lecteurs signalent, à Châteaufort-du-Pape, La Garbure, et à Hagondange, le restaurant Meïgnier (69, rue de la Gare), et qui ne figurent sur aucun guide. Ce dernier notamment supprimé du Michelin 86, proposant l'assiette de cochon de lait du Val de Metz en gelée, le poussin de la Wantzenau doré bien et en situation.

L'EMBARRAS D'ANCHOIX!

Un lecteur, à propos de mon « papier » sur l'escalope viennoise, rappelle qu'en 1914 celle-ci devint « escalope légalisée » (tout comme le café viennois... devint le café légalisé) et qu'alors on y ajouta le filet d'anchoix roulé décoratif.

A Saint-Jean-de-Luz, l'on attendait l'ouverture du Grand Hôtel. On y mangera bien, j'imagine, Alain Ducasse ayant mis ici au « piano » un de ses initiés. Je suis un peu inquiet, plutôt, de l'ambiance, en lisant, sur une fiche de presse que « l'amphithéâtre » sera « un endroit de nuit dont la distinction et le sublime équivoque seront le reflet de la rigueur des voûtes de pierre et de la musique souple... ». Fichtre! En attendant, j'ai préféré une visite à Arcangues (la tombe de Luis Mariano attire toujours ses pleureuses), au château, où, on le sait, Guy d'Arcangues organise des dîners somptueux, au milieu de l'argenterie Empire et des porcelaines chinoises, des tapisseries d'Aubusson et des lustres en cristalierie en grappes de raisin du dix-huitième.

Revenons à Biarritz pour regretter une fois de plus le parking de la place Bellevue (devant le Café de Paris) et la tonitrueante

Il ne reste plus à Air France qu'à organiser des vols plus percutants. Ne serait-ce que pour amener plus d'amateurs à la thalassothérapie et aux autres bonnes adresses.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS
Montagne
SAVOIE
Château de POULE ROUGE *** NV
Légis de France alt. 1.600 m calme, détente, nature, dans un chalet confortable du XVIIIe s. Exposé plein sud. Cuis. trnd. du terroir. Nombreuses promenades et randonnées. Pens. 170/230 F jr TTC. Famille SURRIER. La Chal 73530 St-Jean-d'Arves 79-59-70-99

LE GUIDE DES VACANCES RÉUSSIES

GUIDE HACHETTE FRANCE
nouveau
Pour le plaisir de la lecture autant que pour la découverte
C.L. Parison, Le Monde

les gourmets font la différence
GLACES-SORBETS
Déglustation - A transporter
RAIMO Glacier
Isolé dans un vaste parc de 6 hectares, en bord de mer entre Nice et Monaco
VIE LUXUEUSE devant LE LARGE.
67 chambres climatisées et nouvellement décorées
Restaurants - Terrasses - Bars.
Piscine d'eau de mer.
2 tennis, funiculaire privé.
LE GRAND-HOTEL DU CAD-FERRAT
66290 ST-JEAN - Tél. (93) 01 0454
Télex 470184F

Il y a des femmes qui vous servent à dîner jusqu'à 3 heures du matin.
Huitres, fruits de mer, coquillages, truite l'année, charcuteries de mer, chocolats paquets...
LE BAYERN
La grande brasserie Bavaroise de Paris avec ses célèbres bières et ses plats.
Salle de 10 à 150 couverts.
Plan. Châlon.
Réservations: 43-33-48-44
LA CHAMPAGNE
La grande brasserie de la mer.
Vieux de Jura et de Bourgogne.
100 plats. Châtea. Paris-12.
Réservations: 46-74-44-78
CHEZ HANSI
La grande brasserie allemande.
3 places. 10 à 150 couverts.
Plan. Châtea. Paris-12.
Réservations: 43-45-96-92

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALESIA PORTE D'ORLÈANS
A LA BONNE TABLE, 45-39-74-91
F. s.m., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS.
BATIGNOLLES - ROME
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 43-87-28-87. Espagnoles et françaises. Paella, Zarzuela, Bacalao. F. lun., mardi.
CHAMPS-ÉLYSÉES
RELAIS BELMAN, 37, r. Franc-1er, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche.
142, av. des Champs-Élysées, 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage.
FLORA DANICA, et son jardin r.d.c. SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
CHAMP-DE-MARS
L'AUBERGE DU CHAMP-DE-MARS, 18, r. Exposition, 7, 45-51-78-08. F. dim., sam., mardi. Cuis. classique légère. Chair 130 vit. P.M.R. 200 F. c.
GOBELINS
ENTOTO, 45-47-48-51 - F. dim. 143, r. L.M. Nivernais, 13. Spécialités éthiopiennes.
LES HALLES
CAVEAU F-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 42-36-10-92. Ses caves du XV. F. dim. P.M.R. 150/180 F.
SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Châtea), 42-36-30-71. Serv. j. 23 h. F. dim. Spécialités portugaises. PRIX MARCO POLO CASANOVA 84.
MAIRIE DU XVIII
LE FICHET, 174, rue Ordener, 46-27-85-28. Prod. Sud-Ouest. Grill. poisson. F. dim.
MONTAGNE STE-GENEVIEVE
LE VILLARS PALACE. M. Tailleux propose ses spécialités: POISSONS, COQUILLAGES, banc d'HUITRES, 3 miles. Pianiste t. l. n. n. Éléance, 8, r. Descartes. Ouv. T.L.J. 43-26-39-08 et 75-50. Ouvert le dimanche.
MONTPARNASSE
LA GUÉRTE DU SAINT-AMOUR, 209, bd Raspail, 43-20-64-51. T.L.J. Spéc. de poissons et crustacés.
REPUBLIQUE - BASTILLE
LE REPAIRE DE CARTOUCHE 47-00-25-86 - 8, bd Filles-du-Calvaire, 11. F. s.m. midi et dim.
SAINT-AUGUSTIN
LE SARRADAIS, 2, r. de Vienne, 8, 45-22-23-62. Cassoulet 78 F. Confit 78 F.
SAINT-SERVAIS-DES-PRÉS
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alca aux fourneaux.
PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, 42-22-13-55. Menu 80 F. Ouv. L.J.
GUY BRÉSILIEN 6, rue Mabillon, 6. Tél.: 43-54-87-61.

culture

La 42^e Biennale de Venise

L'art entre science et alchimie

(Suite de la première page.)

En parallèle, on trouve ces autres dérapages assistés de la nature que sont les Ready Medes, les assemblages et les collages des artistes du vingtième siècle. Le tout est amusant et plein de surprises. Mais cela ne suffit tout de même pas à faire oublier la déception que procure dans son ensemble l'obscurité de la Biennale.

Et qu'en est-il du reste : les participations nationales réparties entre les Giardini et les Corderies, pour les pays qui n'ont pas la chance d'avoir à leur disposition pavillon et pignon sur allée ombragée ? Et Aperto 88, l'exposition des jeunes qui n'ont encore jamais été présentée à la Biennale, qui, elle aussi, se trouve aux Corderies ? En très mauvaise place d'ailleurs puisqu'elle arrive en dernier, en bout de course, dans l'immense entrepôt (dont l'architecture est malheureusement occultée par un trop-plein de stands), notamment après une overdose d'agressions visuelles et sonores, que l'on reçoit dans la section technologies et informatique, au demeurant maigrichonne.

Festival de rayures

Dur, ce passage « off » Giardini, qui donne tout de même l'occasion de se balader aux fins fonds de Venise, hors du commun des touristes, et de sortir du parcours fixe et routinier des traditionnels pavillons. Un parcours qui, lui, n'est jamais désagréable. On y prend le frais, on peut même y rencontrer quelques bonnes choses, plus rarement d'excellentes choses, comme, dans le genre solide et confirmé, Buren au pavillon français. Celui-ci avec son festival de rayures - en

verre, sur la façade, pour vous divertir le portrait : en couleurs, dans les salles saturées, d'une lumière diaboliquement matrisée ; en relief, taillées dans le mur, histoire peut-être de vous ramener au poids de la réalité - mérite bien le prix qu'il a reçu.

Comme Sigmar Polke d'ailleurs, dont les grandes peintures brillantes à base de mélanges colorés, de vernis et d'acides, associées à des éclats de pierre et de métal, font, au pavillon allemand, justement en violation du pavillon français, l'effet de matières en transformation et d'événements cosmiques. On n'est pas loin de l'alchimie. (Merci tout de même à Arturo Schwarz d'avoir

insisté sur cet aspect-là des secrets de la connaissance).

L'un et l'autre, Buren et Polka, avec Garcia Sevilla, Miguel Navarro, José María Sicilia et Cristina Iglesias, mérite d'être mentionné. Son pavillon est en effet à peu près le seul où passe un vent d'enthousiasme significatif du dynamisme de la jeune création dans le pays.

Ailleurs, de quelque côté que l'on regarde, il n'y a pas grand-chose, qui passe et dégage, pas de révélation notable. Erra au pavillon islandais est égal à lui-même, c'est-à-dire à ses trop-pleins de figuration. Le grec Tzocis fait son effet avec des portraits peints en pied qui, par un jeu de projection, se mettent à cligner de l'œil, tourner la tête ou lever le bras. Ce n'est pas grand-chose. Quant à Noguchi, au pavillon américain, c'est une catastrophe. Le vieux et grand sculpteur méritait

tellement mieux que ce pseudo-hommage si encombré de lampes et lumineux en papier japon dont il est aussi le créateur, qu'on se croirait dans un grand magasin. Comme quoi, les commissaires, officiellement désignés, ne sont pas toujours à la hauteur de la situation.

Présence française

Ce n'est pas le cas du nôtre, Suzanne Pagé qui, notone-le à l'intention des mauvais esprits, avait choisi Daniel Buren pour représenter la France à Venise, avant que ne soit déclinée l'affaire du Palais-Royal (2). Daniel Buren, mais pas seulement lui. Sa sélection comprend un autre artiste déjà

Marie Bourget, pas trop convaincante tout de même, avec ses petites spéculations sur cadres vides et possibles tableaux.

Bref, la présence française à Venise est plutôt forte, en quantité et en qualité. Il faut d'ailleurs ajouter ceux d'Aperto 88, défendus par le critique Gérard-Georges Lemaire, qui a très bien fait d'y amener Hélène Delprat, une très jeune artiste sortie il y a deux ans de la Villa Medicea où elle a commencé par avaler à toute vitesse ce qui sortait dans l'entourage de Benito Oliva, et qui est en train de devenir elle-même. Mais c'est l'italien Nunzio Di Stefano, pas trop mal avec ses bois sombres et leur aura de sacré, qui a décroché le prix des jeunes.

Le choc de la nouveauté, n'est à vrai dire pas tellement de mise à la Biennale, et cela pas plus à Aperto qu'aux Giardini. Après la transavant-garde, le néo-expressionnisme, les anachronismes et les figurations de tout poil, on peut partout s'être repus, la pose. On avale. On digère, on combine les formes hybrides, un rien tenté par le retour aux vues géométriques, conceptuelles et abstraites mais rechargées par une bonne dose d'énergie, un bon poids d'ombres et de mystères, une façon de dépasser l'anecdote et les mythologies personnelles, comme d'échapper à l'histoire de l'art et à la citation. La



Arts et Sciences : le Chaire des merveilles (Ferrarese Emparate Historie Naturale, Venezia, 1672.)

MUSIQUE

Gilberto Gil à l'Olympia

Le « rock and rollero » de Bahia

Bien que sa vie soit devenue un carnet de voyage et que son port d'attache soit Rio-de-Janeiro depuis déjà douze ans, Gilberto Gil porte avec lui la magie de Bahia.

créé son propre « melting pot » avec la samba, le reggae, le rock « orthodoxe » et des traditions africaines. Et il est parti à la rencontre d'une musique cédente qui entraîne tout spectateur dans un irrépressible besoin de danser, d'aimer.

Deux concerts de Gil ne se ressemblent pas. L'autre mois, dans un théâtre de Rio, accompagné seulement par deux guitares, il racontait en musique son aventure depuis les jeux avec Vinicius de Moraes et Caetano Veloso jusqu'aux dialogues avec les Africains, puis avec Jimmy Cliff et, de nouveau, avec les sambistes de Salvador.

A l'Olympia, où il se produit cette semaine, Gilberto Gil s'est entouré d'un synthétiseur, de deux percussions, trois guitares et trois cuivres, et il alterne le raffinement esthétique et romantique de ballades et de sambas avec une formidable vitalité, un goût extravagant du bonheur, une exubérance folle. C'est superbe. Et l'Olympia, par le jeu du dialogue scène-salle, se transforme peu à peu en une école de samba. Vers la fin de son spectacle, Gil chante en français *Touche pas à mon pote*, l'une de ses dernières chansons.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Olympia, jusqu'au 5 juillet à 20 h 30.

La mort de Mahalingam

Le génie de l'improvisation

La nouvelle de la mort de Mahalingam, survenue le 30 mai à Bangalore (Etat du Karnataka, sud de l'Inde), est parvenue en France avec un retard qui n'étonnera pas ceux qui connaissent la personnalité hors du temps, presque légendaire, d'un des plus illustres musiciens de sa génération.

Né en 1926, dans le district de Tanjore, Mahalingam, issu d'une famille de brahmines, montra un talent tellement précoce sur la flûte qu'il se produisit en public dès l'âge de sept ans et joua bientôt avec les meilleurs artistes qui le considéraient d'emblée comme l'un des leurs. Pourtant, il dut renoncer aux tournées à l'étranger qu'on lui proposa dès 1936 devant le refus catégorique de son père. Dès lors sa carrière devait prendre une tournure singulière. Une première crise mystique, à seize ans, le révéla à lui-même, éclairant les rapports intenses qui le liaient à la divinité. Réputé pour son

génie de l'improvisation et la richesse de son invention sonore sur la petite flûte en bambou, dans la tradition de la musique karnatique du sud de l'Inde, Mali, comme le surnommaient familièrement la foule de ses admirateurs, était aussi connu pour son imprévisibilité, ses fuites (il se retirait même de la scène pendant dix ans) et quelques fiascos retentissants.

Son premier concert à Paris, en novembre 1978, à la salle Gaveau, fut en effet compromis par un accident survenu à son instrument. Mais la tournée en France qui suivit se déroula si bien qu'elle fit l'objet d'un des trop rares enregistrements témoignants de l'art raffiné de Mahalingam (deux disques Stil 01B.12578). Mahalingam avait formé de nombreux disciples, parmi lesquels C.B. Madhuranath, qui perpétua le style de son maître.

GÉRARD CONDÉ.

confirmé : Christian Boltanski, et deux jeunes qui ne le sont pas : Ange Leccia, Marie Bourget. Les trois sont exposés dans les anciennes prisons, à un pont du palais des Doges. L'ensemble se tient : Boltanski avec ses « leçons de ténors », un environnement grave, une sorte de monument, de chapelle ardente à la mémoire de l'enfance perdue ; Leccia avec son installation de moniteurs recouverts par un drap sur lequel se dessinent l'image d'une grille, de fenêtre et retient quelque chose de la mouvance de l'eau de la légende ; et

GALERIES

Dotremont : le geste et l'écriture

Dotremont fut, au début des années 50, l'un des animateurs du groupe Cobra. Poète et calligraphe, ses « logogrammes », écritures autant que dessins sont exposés à la Maison de la poésie.

Le temps, il semble, est propice aux rétrospectives d'écrivains critiques. D'un côté Roland Barthes, critique appreni dessinateur ; de l'autre Christian Dotremont poète amateur calligraphe. La similitude ne va pas plus avant : à la prudence méthodique de l'un s'oppose l'ardeur frénétique de l'autre. Pour Dotremont, peindre et écrire, c'est tout un, et c'est chaque fois le moyen de crier ou de se confier. A ses textes, sensiblement teintés de surréalisme, répondent les « logogrammes », ainsi les voulait-il nommer, - dessins à l'encre de Chine, fausses lettres en colonnes et lignes qui claquent et s'enroulent.

Dans quel continent chercher l'inspiration de ces alphabets insensés ? Dans une Asie chinoise, japonaise ou mongole ? Dans un Orient islamique ? Ou dans le Scaudinavie des runes et des pierres gravées, comme tout membre de Cobra, Dotremont a longuement scrutées ? Partout, vraisemblablement, quoi qu'il reste quelques souvenirs de cette Laponie à demi mythique dont l'artiste s'était fait le berde, et qui lui a suggéré un recueil parmi ses meilleurs. Les sources, au demeurant, important moins que le rythme, la promptitude de l'exécution et le savoir-tracer des enchaînements tourmentés. Dotremont a fréquenté de fort près les peintres de Cobra, groupe dont il fut l'animateur essentiel dans les années 50. Cela se sent : le commerce d'Appel ou d'Alchinsky a appris à l'auteur comment user de l'encre et du papier et comment plier les instruments à sa fantaisie. Il a retenu quelques trouvailles plus difficiles encore, en particulier celle qui lui

permet de donner à ses formes, apparemment non figuratives, la capacité d'allusion. Le trait, de la sorte, se fait comique, tragique ou rêveur, à volonté. Cette éloquence suffit à singulariser Dotremont.

Elle est même si prenante que l'on en vient à songer à d'autres parallèles, à d'autres généalogies. Dotremont, plus qu'à aucun de ses frères en esthétique, ressemble à Michaux, wallon comme lui, et comme lui partagé entre le rêve qu'il écrit et le geste qui s'inscrit. S'il existait - ce que l'on doit souhaiter - une section du paradis strictement réservée aux peintres, Dotremont et Michaux devraient y disposer d'appartements contigus - et d'une commune résidence secondaire sise en Grande-Carabagne.

PHILIPPE DAGEN.

* Maison de la Poésie, Terrasse du Forum, 101, rue Rambuteau ; tj, de 12 heures à 18 heures, jusqu'au 28 septembre.

Un autre Olivier Debré

Debré en noir et blanc : étrange parti pris. Jusqu'ici, on pouvait croire que ses toiles devaient beaucoup de leur beauté à la science du coloriste, à ses empâtements et à ses alliances de tons. Pourquoi s'en passer et se limiter à la noire étendue de Chine ? Même adoucie d'eau, éclaircie, dissoute, parvenue au gris diaphane, il lui manque les splendeurs de l'huile. Le sacrifice n'est pas pour autant sans raison : ce que le peintre perd en splendeur, il le gagne en violence. Ainsi retrouve-t-on un Debré gestuel, rapide et volontiers préemptoire, qui traverse la feuille d'un mouvement droit. Les signes affinent leur verticalité, ils barrent la surface, ils la déchirent, et les traces du pinceau ressemblent aux barbes d'un métal tranché à froid. Les formats se plient à cette volonté, qui s'étirent en colonnes ou s'allongent pour recevoir l'empreinte quatre fois répétée du passage sombre du pinceau.

Penck après Penck

Célébrité, il y a peu, du néo-expressionnisme berlinois, Penck a mis à la mode d'épais graphismes noirs, à la manière des graffiti ou, plus noblement, à celle des peintres du Tassili. Il les intitule *Dispersions*, parce qu'ils recouvrent la toile entièrement, d'un bord à l'autre, répandus en telle abondance qu'il est vain de chercher un ordre ou un système dans ces tissages de signes. Mais Penck refuse à ses images la facilité de l'absurde. Il lui faut un sens, bien que son style se prête mal aux subtilités. Aussi, sans crainte de se démentir, le peintre s'autorise-t-il à renoncer à son écriture noire de pseudo-préhistorique et la mélange-t-il à d'autres formes, venues d'autres origines, formes plus complexes. Les unes, rouges, il les emprunte à une imagerie macabre dont il semble, par endroits, qu'il la doive à Picasso.

D'autres sont importées de l'antique, si bien qu'un Zeus bedonnant tombe au milieu d'une nuée de croix

et d'angles. La combinaison des contraires devient l'essentiel de l'œuvre et son principal sujet. Comme si Penck n'avait trouvé d'autre moyen de se renouveler que d'avouer combien il y avait de stéréotypes dans ses premières toiles - et que de collectionner les lieux communs de la culture. D'autres y avaient songé avant lui. A commencer par son cher Picasso, justement.

J. P. D.

* Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple, jusqu'au 12 juillet.

Art funéraire chinois

Il y a quelques années on découvrait en Chine des centaines de fantassins en terre cuite grandeur nature dans la tombe d'un empereur qui avait voulu que ses soldats l'accompagnent dans la mort. Ces objets en fûtes servaient, tout comme en Egypte, à la survie du défunt et surtout lui rappelaient au cours de son interminable voyage les signes de son existence terrestre. Malheureusement, cette armée fantôme, en raison de son nombre, ne peut être montrée dans son intégralité. Toutefois il reste pour le commun des mortels quelques figurines plus modestes par la taille qui circulent encore dans le circuit des marchands spécialisés.

C'est le cas, notamment, de la galerie Bourdeley qui a réuni une dizaine de statuettes de cet art funéraire que les Chinois désignent sous le nom de Mingqi. Ces pièces, elles ont perdu leur couleur d'origine, mais elles n'ont rien perdu de leur pouvoir d'évocation, rien non plus de l'ambiguïté de la fonction qu'on leur attribue. Revenues à la surface grâce à des fouilles consécutives à l'établissement du réseau ferroviaire au début du siècle, elles regardent désormais le monde des vivants à la lumière de leur immémorial séjour souterrain.

BERTRAND RAISON.

* Art chinois, Bourdeley, 200, boulevard Saint-Germain, jusqu'à la fin juillet. Tél. : 45-48-97-86.

A Venise pendant la Biennale

- Futurisme et futurismes au palazzo Grassi. C'est la grande exposition orchestrée par Portus Hulten, richissime en œuvres, discutable quant au regroupement sous la bannière du futurisme d'artistes qui n'ont rien à voir avec le mouvement de Marinetti. Jusqu'au 12 octobre.
- Paul Klee dans les collections privées à Ca' Pesaro. Environ cent cinquante dessins, aquarelles et techniques mixtes de 1896 à 1940. De quoi prendre beaucoup de plaisir. Jusqu'au 28 septembre.
- Galileo Chini à Ca' Corner della Regina. Une exposition consacrée au peintre du Liberty italien, auteur notamment des peintures murales exécutées en 1909 dans la salle octogonale du pavillon central des Giardini. Celles-ci avaient été recouvertes en 1928 par une structure de Gio Ponti, elle-même démantelée depuis, et elles viennent d'être remises au jour, à l'occasion de la restauration complète du pavillon de la Biennale. Jusqu'au 28 septembre.
- La science pour l'art à l'Accademia. Les technologies nouvelles appliquées au patrimoine culturel : restaurations, enquêtes, nouvelles applications pour analyser sans détruire. Une exposition inscrite au programme Art et science de la Biennale. Jusqu'au 28 septembre.

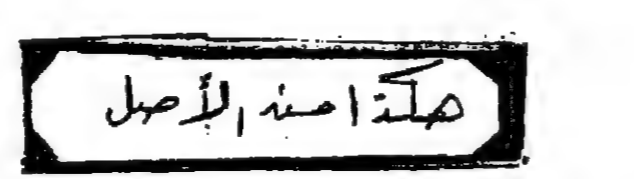
La Dame de la côte

La Dame de la côte, une œuvre de sculpture en bronze, se trouve dans une galerie d'art. Elle représente une figure féminine, possiblement une déesse ou une figure mythologique, avec des traits distinctifs et une posture particulière. L'œuvre est présentée dans un environnement artistique soigné.

Arts et Alchimie (partie historique) : la Biennale de Venise. Cette section de la Biennale explore les liens entre l'art et la science à travers des œuvres historiques et contemporaines. Elle met en lumière les contributions de divers artistes et scientifiques.

Festival d'Anjou

Le Festival d'Anjou, une manifestation culturelle majeure, se déroule dans la région d'Anjou. Il propose une programmation riche et diversifiée, incluant des spectacles de théâtre, de musique et de danse. L'événement attire un grand public et contribue à la vie culturelle locale et régionale.



chimie

Un grand nombre de chimistes ont participé à la conférence internationale sur la chimie de la mer tenue à l'Institut de Chimie de Strasbourg du 22 au 26 juin dernier. On a pu constater que la chimie de la mer est un domaine très vaste et très diversifié. Les chimistes ont travaillé sur les interactions entre l'atmosphère, la mer et les continents. On a pu constater que la chimie de la mer est un domaine très vaste et très diversifié. Les chimistes ont travaillé sur les interactions entre l'atmosphère, la mer et les continents.



Art et Alchimie: pendant longtemps le blanc a été considéré comme le symbole de la pureté. C'est pourquoi le blanc est souvent utilisé en chimie.

A Venise pendant la Biennale

Le Festival de Venise pendant la Biennale internationale d'Art Contemporain de Venise est un événement culturel majeur. Cette année-ci, les visiteurs ont pu découvrir une grande variété d'œuvres d'art contemporain. Les artistes ont exploré de nouvelles formes d'expression, mêlant souvent l'art visuel à la performance et à l'installation.

Penck après Penck

Le compositeur et musicien Rolf Zuckowski a dirigé un orchestre dans une interprétation de l'œuvre de Carl Gustav Panofsky. Cette œuvre, composée pour un orchestre de chambre, est caractérisée par ses lignes mélodiques claires et son rythme dynamique.

Musik

Le Festival de Musique de la ville de Venise continue de présenter des œuvres de grande qualité. Les musiciens ont interprété avec passion et précision des œuvres classiques et modernes. Le public a pu apprécier la maîtrise technique et l'émotion des artistes.

DANSE
Bella Lewitzki au Festival de Chateaufallon
La Dame de la côte Ouest

Il y a quatre ans, Gérard Paquet invitait à Chateaufallon Martha Graham, il poursuit, cette année, avec la Californienne Bella Lewitzki, une femme bien dans sa peau.

« La danse moderne s'est nourrie de la danse classique. Elle est née de la fusion de styles et de techniques. La danse moderne a permis d'explorer de nouvelles formes d'expression corporelle. Elle a permis de briser les conventions et de créer de nouvelles œuvres d'art.

leur école, à Eagle-Rock, les sources du mouvement. On y trouvait l'entraînement physique, mais aussi une philosophie, une mystique, un charisme. Les Indiens étaient à la mode. En 1915, Cecil B. De Mille filme un drame inca (*The Woman God Forgot*), et en 1920 Ted Shawn compose *Xochitl*, l'histoire d'une jeune indienne, où débute Martha Graham.

Pour Lester Horton c'est la révolution. Il allait orienter systématiquement ses recherches vers les coutumes et les mœurs des Indiens d'Amérique, visitant les tribus, les réserves, les musées. « Il était plus ethnologue que danseur, dit Bella Lewitzki. Il était petit, trapu, peu doué pour la danse, et je suis devenue son instrument. J'étais soumise, attentive, souriante, et je l'ai aidé à faire danser les corps ce qu'il imaginait sur le papier. Il a élaboré une technique très spéciale reposant sur la connaissance parfaite du squelette et du fonctionnement des articulations. Peu à peu il en est venu à poser, à travers les danses, les problèmes des minorités, de l'injustice, avec ce qui est suppose d'engagement politique. »

employé les danseurs comme des figurants, des marionnettes, et Agrippa De Mille s'est fâché avec son cercle qui voulait utiliser ses danseuses comme des objets érotiques. La danse californienne n'a rien à voir avec le commerce. L'idée utopique de changer la vie de l'homme par la danse vient d'Isadora Duncan, née près d'Ici, à San Francisco.

Utopie reprise par Anna Halprin, notamment, qui a tenté dans les années 50 de redonner le sens du rituel collectif. Avec James Wood et son groupe de danseurs noirs, elle va même créer en 1989 *Ceremony of US*, grande fête aussi éphémère que le mouvement hippy.

« Aujourd'hui, dit Bella Lewitzki, Anna Halprin est en retrait, elle danse dans les prisons, s'occupe de théâtre de groupe. » Bella Lewitzki a quitté la scène en 1955, au moment de la chasse aux sorcières. Sollicitée par le collège d'Etat de Californie, elle a repris son activité en 1966 comme professeur, danseur et chorégraphe. Elle rêve de relancer la danse californienne, de regrouper toutes les petites compagnies éparpillées dans un tissu urbain large et inconstant. Aidée par une fondation active elle amasse l'argent nécessaire à la construction d'une maison de la danse. Le projet a pris corps après le succès du festival des arts aux Jeux olympiques de 1984.

MARCELLE MICHEL. Festival de Chateaufallon. Théâtre en plein air, 22 heures, du 5 au 12 juillet.

COMMUNICATION
La discussion du projet de loi sur la communication

Le Sénat renforce l'autonomie financière de la CNCL

L'examen, par le Sénat, du projet de loi relatif à la communication se poursuit. Sept articles ont été adoptés au cours des séances du 3 juillet. La commission spéciale chargée d'étudier le texte a prévu de tenir une longue réunion samedi 5 juillet. Du coup, la séance publique prévue ce jour a été annulée. En revanche, les sénateurs travailleront dimanche.

La composition de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ayant été arrêtée (le Monde du 4 juillet), reste à en définir le fonctionnement et les pouvoirs. C'est ce qu'a commencé par faire le Sénat en se penchant sur les incompatibilités et obligations des membres de la CNCL.

Pour l'opposition, le dispositif n'est pas suffisamment strict pour assurer l'indépendance de cette instance. En outre, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) insiste, sans convaincre ni la majorité ni le gouvernement, sur la nécessité d'une loi organique en ce qui concerne pour l'incompatibilité entre l'appartenance à la CNCL et un mandat parlementaire.

Quant à la commission spéciale, elle propose de modifier la rédaction de l'article en introduisant d'une part une disposition prévoyant que les membres de la CNCL recevront une indemnité « égale aux traitements afférents aux deux catégories supérieures des emplois de l'Etat classés hors échelle » et d'autre part, le principe de la démission d'office en cas de manquement aux règles par l'un des membres de la CNCL.

La possibilité de demande, par le gouvernement, d'une deuxième délibération de la CNCL pour les décisions à caractère réglementaire (prévues à l'article 6) prouve, selon M. James Marson (PC, Seine-Saint-Denis), que la CNCL ne sera pas indépendante. A cette même critique, développée par M. Franck

Sérusiat et Louis Perréin, sénateurs socialistes respectivement élus du Rhône et du Val-d'Oise, M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), rapporteur de la commission spéciale, répond que, si la deuxième délibération confirme la première, elle deviendra exécutoire. Quant à la publication des travaux de la CNCL au *Journal officiel*, que la gauche souhaite extensive, la commission spéciale la limite aux « résultats des délibérations » et aux « rapports » de la CNCL.

En ce qui concerne son statut administratif et financier, tel qu'il est fixé à l'article 7, il révèle, selon M. Marson, l'« hypocrisie libérale » qui permettra à la CNCL de tirer profit des compétences du service public de la télédiffusion et des télécommunications pour... « mener tambour battant une politique de privatisation et de dérégulation du service public lui-même ».

M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) dénonce un dispositif qui fera, affirme-t-il, de la CNCL « une super-administration » ou, selon la formule de M. Perréin, « un monstre administratif ».

Un contrôleur financier

« Au regard du nombre des services dont le transfert est prévu au profit de la CNCL, la commission spéciale avait souhaité la création d'un poste de directeur général. Devant les critiques de M. Pierre Gambon (PC, Essonne) et les réserves de M. François Léonard, ministre de la culture et de la communication, qui estime cette disposition réglementaire et non législative, la commission spéciale renonce à sa demande. En revanche, elle reste insensible aux réserves du gouvernement - sur la forme - et de l'opposition - sur le fond - quant à un renforcement de l'autonomie financière de la CNCL, qui fixera elle-même les crédits qui lui sont nécessaires. La commission

spéciale prévoit d'adopter en la CNCL un contrôleur financier. A sa demande également, et avec l'accord du gouvernement, elle introduit, au moyen d'un article additionnel, l'obligation de secret professionnel pour les membres et les agents de la CNCL.

Si les socialistes et les communistes sont hostiles à la future commission de la communication et des libertés, ils sont partagés, en revanche, sur les missions qui doivent lui être dévolues. Ainsi, à l'article 8, qui prévoit que la CNCL sera associée aux négociations internationales - dont au départ PCF et PS demandaient la suppression, - les positions de repli sont divergentes. Les communistes tentent de réduire le rôle de la CNCL, tandis que, sans plus de succès, les socialistes voudraient que la CNCL « participe » aux délégations qui représentent l'Etat dans ce type de négociations et qu'elle « coordonne » la représentation des organismes français.

Pour l'opposition, l'article 9, qui définit les domaines dans lesquels la CNCL autorise ou est consultée pour la délivrance des autorisations d'établissement et d'utilisation des réseaux privés (c'est-à-dire autres que ceux de l'Etat) de télécommunications, des installations destinées à la radio-diffusion et à la télévision de la télévision câblée, et qui prévoit aussi l'intervention d'une loi avant la fin de 1987 pour définir les principes relatifs à la concurrence dans le secteur des télécommunications, organise le « démantèlement » du service public des PTT. L'avenir de celui-ci se trouve mis en cause, voire compromis. Le débat ne modifie nullement les positions des uns et des autres, et la majorité adopte le texte du gouvernement dans une nouvelle rédaction, qui précise que la future loi se devra de respecter les droits statutaires du personnel.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La présentation du rapport Peacock sur la radio-télévision britannique
Une prudence qui déçoit le gouvernement de M^{me} Thatcher

Londres. - La Grande-Bretagne ne connaît pas - tout au moins dans un proche avenir - les profondes changements que souhaite M^{me} Thatcher dans l'organisation et le mode de financement de la télévision de la radio, qui viendrait particulièrement la BBC, dont le premier ministre juge le statut trop protégé. Evolution et non pas révolution, tel est, en résumé, le message qui contient le rapport de la commission Peacock, présenté le 3 juillet. Un document très attendu, étant donné les intentions du gouvernement et les réformes qui ont lieu dans d'autres pays, notamment en France.

Après quinze mois de travaux, la commission d'enquête présidée par le professeur Allan Peacock aura donc manifesté son indépendance à l'égard du gouvernement, qui l'avait créée et qui attendait d'elle autre chose que de prudentes recommandations. Sans démentir les principes de libre concurrence que M^{me} Thatcher défend ardemment dans tous les domaines et qu'elle veut appliquer à l'audiovisuel, les sept membres de la commission ont estimé qu'il fallait étaler dans le temps les transformations allant dans le sens d'une plus grande ouverture du marché.

Pour l'instant, les commissaires ont clairement dit « non » à cette première mesure qui devait être, selon le vœu du gouvernement, l'introduction, à la BBC, de la publicité, à laquelle ont recouru, depuis longtemps, les sociétés privées, qui disposent de deux chaînes de télévision et de plusieurs stations de radio, sous le couvert de cette sorte de Haute Autorité qu'est l'Independent Broadcasting Authority (IBA).

« M. Masuret élu président de la Société des Journalistes de TF1. - M. Bruno Masuret a été élu président de la Société des Journalistes de TF1, créée à l'annonce de la privatisation de la chaîne en mai dernier, et qui a désigné lundi 30 juin son premier conseil d'administration. Les autres membres du bureau sont MM. Ladislas de Hoyos, Julien Brun et M^{me} Brigitte Matron. M^{me} Michel Benne, Alain Reisin, Roger Gicquel, Jean-François Bérthel et Alain Rodière figurent également parmi les membres du conseil d'administration, élus par les 210 inscrits de la société sur les 250 titulaires d'une carte de presse de TF1.

Bien que généralement assez favorable aux idées de M^{me} Thatcher, le professeur Peacock a déclaré que la publicité aurait pour effet de soumettre la BBC à des « pressions » indéfinies, et que cela, en conséquence, risquerait de nuire à la « qualité » des programmes de la compagnie d'Etat. Ainsi, pour des années encore, la BBC restera tributaire de la redevance, car il n'est guère pensable que le gouvernement puisse prendre des décisions contraignantes aux conseils de la commission.

Tout comme les directeurs des sociétés dépendant de l'IBA, qui ne veulent pas partager leurs ressources, celle de la BBC était très opposée au projet gouvernemental et n'a pas tardé à faire connaître sa satisfaction devant les conclusions du rapport, bien que la commission recommande la privatisation de deux des quatre chaînes de radio de la BBC.

Il s'agit là pour le moment de la seule concession importante faite par les commissaires aux aspirations de M^{me} Thatcher, mais ceux-ci ne sont pas d'accord entre eux sur la procédure à adopter, ce qui laisse planer le doute sur la réalisation probable de cette dénationalisation.

Autre avis qui devrait atténuer quelque peu la déception du gouvernement et répondre à son désir d'accroître la compétition dans l'audiovisuel: la commission préconise une diversification de la production. Elle considère en effet que la moitié des émissions télévisées des deux chaînes de la BBC et des deux chaînes privées devraient être confiées à des sociétés indépendantes (c'est-à-dire, dans le second cas, à des sociétés autres que la quinzième d'entreprises qui se répartissent actuellement, sur une base régionale, les tranches de programmes de la troisième chaîne).

En soulignant la nécessité de développer rapidement l'utilisation du câble - qui n'est encore qu'à ses balbutiements en Grande-Bretagne, - la commission s'engage qu'à long terme une réorganisation complète du financement de la télévision. Dans cette perspective, le rapport suggère dans un premier temps l'instauration généralisée d'un système d'abonnement comparable à celui employé en France par Canal Plus avec l'installation de décodeurs.

Pour plus tard, le rapport prévoit la télévision « à la carte », le téléspectateur payant au coup par coup les émissions de son choix au moyen

d'un dispositif électronique qui reste à inventer et qui permettrait à la compagnie productrice de l'émission consommée de porter sa « note » au compte du téléspectateur. Finalement, le gouvernement, en proie à des discussions à propos de l'avenir de l'audiovisuel et de la BBC, ne sera peut-être pas aussi mécontent qu'il devrait l'être de la procédure des conclusions de la commission Peacock.

Depuis la création de celle-ci, la popularité du gouvernement a considérablement baissé, et ce n'est sans doute plus le moment - alors que des élections vont avoir lieu l'an prochain ou au début de 1988 - de s'attaquer à la « forteresse BBC » et de se lancer dans une vaste réforme qui risque d'entraîner de vives controverses, même dans la majeure partie.

Cependant, le parti conservateur qui, à l'instar de M^{me} Thatcher, se plaint amèrement du caractère « trop critique » envers la politique gouvernementale des programmes d'informations télévisées de la BBC et des chaînes privées, a décidé de créer « un comité de surveillance » pour dénoncer les « abus ».

FRANCIS CORNU.

De notre correspondant

Londres. - La Grande-Bretagne ne connaît pas - tout au moins dans un proche avenir - les profondes changements que souhaite M^{me} Thatcher dans l'organisation et le mode de financement de la télévision de la radio, qui viendrait particulièrement la BBC, dont le premier ministre juge le statut trop protégé. Evolution et non pas révolution, tel est, en résumé, le message qui contient le rapport de la commission Peacock, présenté le 3 juillet. Un document très attendu, étant donné les intentions du gouvernement et les réformes qui ont lieu dans d'autres pays, notamment en France.

THÉÂTRE
Festival d'Anjou

Jusqu'à fin juillet, le festival d'Anjou poursuit sa renaissance dans le classicisme.

En assume la direction depuis l'an dernier et a entrepris de lui redonner un lustre, à vrai dire un peu terni dans le début des années 80.

Pour Jean-Claude Brialy, il s'agit aujourd'hui de restaurer l'image d'une manifestation qui s'essouffait et menaçait de sombrer dans les annales de la culture provinciale. Entre le département de Maine-et-Loire et la ville d'Angers, c'est-à-dire entre le conseil général, à majorité UDF-RPR du président Jean Sauvage, et la municipalité angevine socialiste de M. Jean Monnier.

Investi de la direction d'un festival désormais exclusivement départemental et dispensant d'environ 2 millions de francs, Jean-Claude Brialy mise sur une « qualité professionnelle » qui exclut pour le moment toute aventure. D'où l'allure encore un peu conformiste de ces treize soirées où l'on pourra suivre Anny Duperey, Bernard Giraudaud, Michel Le Royer, Jean Le Poulain, Michel Galabru, Arlette Thomas ou Jacques Eyraud dans des mises en scène signées, entre autres, de Bernard Misrat, Jean-Luc Tardieu, Jacques Sereys ou Françoise Seigner.

On attendra la création de *Légitime universel* de Regnard avec Michel Galabru. Et Jean-Claude Brialy annonce pour un prochain festival le *Baccius*, de Cockeran dans une mise en scène de Jean Marais, ou un *Chelino*, monté par Robert Hossein avec... Jean-Claude Brialy en Lago.

Dans le classicisme, le festival d'Anjou poursuit sa renaissance.

C.-H. GAY.

* PROGRAMMATION. - *Chantier* (Edmond Rostand), mise en scène de J.-L. Tardieu (château de Saumur, les 5 et 6 juillet). *Le Misanthrope* (Molière), mise en scène de Françoise Seigner (château de Saumur, les 7 et 8 juillet). *Le Légataire universel* (Regnard), mise en scène de Jean-Paul Tribout (château de Saumur, les 9 et 10 juillet). *L'École des femmes* (Molière), mise en scène de Jacques Sereys (château de Chateaubriant à Sainte-Gemmes-sur-Loire, les 11 et 12 juillet). *Le Menteur* (Corneille), mise en scène de Françoise Seigner (château d'Angers, les 17 et 18 juillet). *Le Légataire universel* (Regnard), mise en scène de Jean-Paul Tribout (château de Saumur, les 23 et 24 juillet). *Les Faussez confidences* (Marivaux), mise en scène de Jean-Laurent Cochet (château de La Loze, le 26 juillet).

Art futuriste

La petite boutique, mal placée dans un ghetto sordide, est celle d'un fleuriste qui bien entendu ne fait pas d'affaires, jusqu'au jour où son employé, un jeune homme timide, apporte une plante bizarre. De ce jour-là, comme par enchantement, les clients afflèrent. Seulement, la plante est carnivore, elle est même cannibale et en plus, glotonne. Et elle dévorera une grande partie des acteurs.

Tout ça dans le rire et la chanson, car il s'agit d'une comédie musicale (musique d'Alan Menken, texte d'Howard Ashman) tirée du film de Roger Corman, qui a fait une bonne carrière aux Etats-Unis et à Londres. Elle se donne à Paris dans l'adaptation et la mise en scène d'Alain Marcel, au Dejazet remis à neuf, un théâtre qui a du charme et de la chaleur. Parier sur son triomphe serait hasardeux. Pourtant, le spectacle sans trop de moyens est monté avec soin. La plante s'étale, s'étend, se tord, geint, grogne, ouvre sa gueule de requin avec de gracieux mouvements de son cou à ressort. Elle est parfaite. Vincent Vizio, le jeune employé timide et néanmoins criminel, chante convenablement. Les trois jeunes filles, qui représentent le chœur, sont mignonnes.

On dit que la comédie musicale n'est pas aimée en France, mais pourquoi, en France, manque-t-elle donc à ce point de punch? Une comédie musicale sans énergie, c'est comme du champagne dans une bouteille plastique.

COLETTE GODARD.

* Dejazet, 21 heures.

EN BREF

Cinéma
« Couleurs Brésil »

Le cinéma Olympic Entrepôt propose, jusqu'au 15 juillet, une Quinzaine du cinéma musical brésilien pour faire connaître la musique populaire du Brésil, les vedettes de comédies musicales, des films folkloriques, délirants, étranges, des années 50 aux années 80. Ainsi, *Victorius de Moraes*, de Susana de Moraes, *Le Chemin de la vie*, de Nelson Pereira de Saes, *Il était une fois Atlantide*, de Carlos Manga, *Nordeste*, *Cordel*, *Repente*, *Cancao*, de Tania Guarana, *Le Lys du désert*, de Walter Lima Junior, *Deux Berreries*, de Tom Job Azuley, *Bye bye Brésil*, de Carlos Diogues et aussi des courts métrages, tel *Il était une fois le charchofido*, de Georges Benecoussan.

Musique
Rien que du Bach

Du Bach, rien que du Bach au château de Courances, le dimanche 6 juillet. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France, l'orchestre de chambre de Jean-Louis Petit donnera quatre concerts à partir de 15 h 30 au bord des pièces d'eau du parc et dans le château Louis XIII, sur le thème « Bach et la France ».

Une lettre de M. Bourguine

A la suite de la publication dans le Monde du samedi 28 juin d'un communiqué de l'OFJD (Office de justification de la diffusion) sur Valeurs actuelles et Spectacle du monde, M. Raymond Bourguine, responsable de ces deux publications nous écrit:

« Les diffusions de Valeurs actuelles et du Spectacle du monde sont contrôlées par l'expert-comptable commissaire aux comptes investi par la loi des pouvoirs d'investigation les plus étendus sur toute l'année. Ces conditions sont évidemment toutes différentes de celles des contrôles OFJD. Les renseignements fournis sur nos diffusions portent naturellement sur les mêmes postes que ceux de l'OFJD. A cela près, nos documents établis sur papier à l'en-tête du commissaire aux comptes et sous son cachet se distinguent entièrement, tant par leur apparence que par les conditions de contrôle, des protocoles OFJD. Je tiens beaucoup à avoir rien de commun avec l'OFJD et à ce que vos lecteurs le sachent. »

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 14 h 20 **Série : Les Buddenbrook.** D'après le roman de Thomas Mann, réal. F.-P. Wirth. L'histoire d'une famille d'Allemagne du Nord, sur quatre générations, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Un livre magistral, une adaptation honnête (rediff.).
- 15 h 25 **Tiroc,** à Longchamp.
- 15 h 35 **Croques-vacances.**
- 17 h 25 **Feuilleton : La chambre des dames.** D'après J. Bourin, réal. Y. Andria (rediff.).
- 18 h 20 **SOS Animaux.**
- 18 h 35 **AUTO-moto.**
- 19 h 5 **La vie des Botes.**
- 19 h 40 **La masque et les plumes.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 30 **Tirage du Loto.**
- 20 h 35 **Les oiseaux se cachent pour mourir.** Réal. D. Duke, d'après le roman de C. McCullough. Avec R. Chamberlain, R. Ward, B. Swaneyck (rediff.).
- 22 h **Droit de réponse été : Big-boys (Hersant-Doumng).** Magazine de Michel Polac. Rediffusion de larges extraits de deux émissions consacrées l'une à Robert Hersant (le 25 septembre 1982), l'autre à Jean-Baptiste Doumng (le 29 octobre 1983), suite d'un débat.
- 0 h **Journal.**
- 0 h 15 **Carnet de bord.** Le Tour de France à la voile.
- 0 h 25 **Ouvrir la nuit : Destination danger.**

22 h 15 **Magazine : Les enfants du rock.** *Euroclub, aux quatre coins de l'Europe, avec Pet Shop Boys, Zodiac Mind Warp, Fearful Sharkey, Eurythmics, Wham, the Smiths, Aha, Sigue Sigue Sputnik, the Blow Monkeys, Big Audio Dynamix, Yellow, Carmel, Simply Red, Elton John.*

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 16 h **Liberté 3.** Magazine des associations.
- 17 h 15 **Espace 3.** Objectif santé.
- 17 h 30 **Documentaire : La mémoire des pôles.**
- 17 h 45 **Variétés : Parade 85.**
- 18 h 45 **Série : made in France.**
- 19 h **Coups de soleil (et à 19 h 35).**
- 20 h 5 **Fragile Rock.**
- 20 h 35 **Variétés : La nuit des cent stars.** Emission enregistrée à Radio-City music-hall à New-York à l'occasion du centenaire de la statue de la Liberté.
- 21 h 35 **Paris-New-York : La statue de la Liberté.**
- 22 h 5 **Journal.**
- 22 h 30 **Série : Mission casse-cou.**
- 23 h 20 **Musikclub.** Concerto pour violon en la mineur, et Cantate des paysans BMW 212, de J.-S. Bach, par l'English Chamber Orchestra, dir. Yehudi Menuhin.

CANAL PLUS

- 14 h 50 **Calson-Cadia : 16 h 15, Série : Mike Hammer ; 17 h 10, Documentaire : Animaux d'Australie ; 18 h 10, Série : Epsilon à la mode ; 19 h 5, Top 50 ; 20 h 15, Football : Coupe de la Ligue (en direct) ; 21 h 35, Série : Hollywood blues ; 23 h 25, Série : Comtes ; 23 h 55, Les Faveurs de Sophie, film de Michel Barry ; 1 h 10, David, Thomas et les autres, film de Luzzio Stabo ; 2 h 45, Reflets dans un œil d'or, film de John Huston ; 4 h 35, Drôle de samedi, film de Bay Okan ; 5 h 55, Documentaire : Vingt ans de publicité en France.**

LA « 5 »

- 14 h, Tonic 6 ; 17 h, System 6. Invité : Jean-Pierre Bacri ; 19 h, Supercade de NRJ 6 ; INKS ; 21 h, Tonic 6 ; 23 h, Live 6. Invité : Kate Bush.

TV 6

- 14 h, Tonic 6 ; 17 h, System 6. Invité : Jean-Pierre Bacri ; 19 h, Supercade de NRJ 6 ; INKS ; 21 h, Tonic 6 ; 23 h, Live 6. Invité : Kate Bush.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 - 16 h 29, route de Longcourant, de S. Desperier et N. Maltieux.
- 23 h 30 **Démarches avec... Marc Augé pour le livre « Un ethnologue dans le métro ».**
- 23 h 30 **Musique : Piano passion, avec seize pianistes et dix percussions membres de l'Académie de musique de Bâle, dir. J. Wytenbach.**
- 0 h 5 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 **Concert (donné le 4 juin au Théâtre musical de Paris) : Concerto pour piano et orchestre, Manfred, poème symphonique, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, dir. E. Svetlanov, sol. E. Vissaladze, piano.**
- 23 h **Les soirées de France-Musique : Archives, les incontournables de Nathan Milstein ; à 1 h : Champ d'Étoiles : voyage à travers la chanson.**

Dimanche 6 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 15 h 45 **Sports dimanche-vacances (suite).**
- 18 h 5 **Histoires naturelles.** D'après J. Barrière, E. Lalou et J.-P. Fleury. L'homme qui a vu l'ours, l'asard et le grand tétra.
- 19 h **Série : Pour l'amour du risque.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 30 **Cinéma : Cas merveilleux fous volants dans les airs de la machine.** Film anglais de Ken Annakin (1965). Avec S. Miles, S. Whitman, J. Fox, A. Sordi, R. Martley, G. Froebe, J.-P. Cassel. En 1910, le directeur d'un grand journal anglais organise pour ses lecteurs une course aérienne Londres-Paris. Géométrique avec souvenirs des années de Ronald Searle, effet spectaculaire, avions d'époque. A part cela, pas formidable.
- 22 h 40 **Sports dimanche soir.**
- 23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAÎNE : 2

- 14 h 20 **Sports.**
- 18 h 45 **Stade 2 et Journal du Tour.**
- 19 h 30 **Série : Ma sorcière bien-aimée (rediff.).**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Les enquêtes du commissaire Maigrot.** Maigrot et la jeune morte, d'après G. Simenon, réal. C. Boissel. Avec J. Richard, F. Cadet (rediff.). Le corps d'une jeune fille est découvert square Henri-Bergson. La victime est revenue d'une robe du soir mais ne porte ni sac, ni mouchoir, ni papiers d'identité, et il lui manque une chevelure.
- 21 h 10 **Magazine : Musiques au cœur.** Présenté par Eve Ruggieri. Opéra pour l'Afrique (1^{re} partie). Les chanteurs d'opéra ont voulu eux aussi apporter leur contribution à la lutte contre la faim en Afrique. À l'initiative de José Carreras, un gala a été donné le 18 août 1985 aux arènes de Vienne, un spectacle et un film ont été réalisés et une collecte a été ouverte à Vienne.
- 23 h 35 **Journal.**

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 15 h 30 **RFO hebdo.**
- 19 h **Jeu : Pour les jeunes.**
- 20 h **Dessin animé : L'oiseau bleu.**
- 20 h 35 **Documentaire : L'Afrique en Noirs et Blancs.**

ce soir aux enfants du rock

EURHYTHMICS

EN CONCERT

"REVENGE" nouvel album disque cassette compact

Intouchables

Comme beaucoup d'autres, le magazine mensuel des droits de l'homme d'Antoine 2, « Réalités » ferme boutique pour les vacances. Mais, jeudi soir, dernier numéro, on s'est aperçu que deux de ses habitués avaient déjà fait leurs valises : le présentateur habituel, Bernard Langlois, privé d'antenne pour ses postures, et l'Homme qui marche, symbole de Giacometti, confiée par la veuve du sculpteur, par solidarité avec Langlois.

En attendant leur retour, cette dernière émission est le sujet d'un débat entre tous : les droits des enfants handicapés. Trois exemples contrastés illustrent le problème. Dans un institut à Tournai, petite ville de l'Yonne, une centaine de jeunes handicapés mentaux étaient devenus le jouet d'un couple sadique ; brimades humiliantes, douches froides et sévices sexuels. A l'autre extrême, une pouponnière dans la vallée de Chevreuse, « Les Tout-Petits », donne à des enfants très perturbés et à l'affection dont tout être humain a besoin. Entre les deux : une expérience à Rouen pour intégrer des enfants trisomiques (mongoliens) dans une école normale.

Sauf pour les cas très graves, il est évident que l'intégration est la meilleure solution. A voir ces gosses handicapés jouer et se bagarrer avec leurs copains — même si ceux-ci les traitent parfois de « gosses », — il saute aux yeux que les enfants ne sont pas spontanément racistes. Qu'il s'agisse de la couleur de la peau ou du quotient intellectuel, « ils sont comme nous, quel Enfant, presque, dire un groupe d'enfants hilares. Et puis, ce n'est pas drôle d'être comme ça... »

Réaction normale devant une situation « hors norme », qui viderait vite dans l'exclusion et l'intolérance s'il y avait ségrégation systématique. Comme c'est le cas en Inde (autre reportage de « Réalités »), où les cent millions d'intouchables sont des parias. Méprisés et totalement rejetés par la société, même les rejets du village leur est interdit !

Le premier droit des enfants handicapés ? Le droit à la différence.

ALAIN WOODROW.

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Vendredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 **Intervalle : Nancy-Digne.** Réalisation G. Barillet et J. Cohen. Un des grands succès de l'ORTF. L'émission présentée par Léon Zitrone, Simone Girardier et Guy Lux passe sans faiblir à travers le temps et les modes. Cet été, douze villes de France s'affrontent.
- 22 h 15 **Liberty 86 (et à 23 h 40).** De J.-C. Nancy. Grande soirée de variétés franco-américaine. Avec Line Renaud, Mort Shuman, Mireille Mathieu, Yves Montand, Sylvie Vartan, au programme, la retransmission, en direct de New-York, des festivités du centenaire de la statue de la Liberté, et l'élection de miss Liberty, qui signera un stage d'un an en entreprise aux Etats-Unis, le jury étant composé de personnalités du spectacle, des affaires et de la mode.
- 23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 **Série : Médecins de nuit.** R. Schwamm, réal. F.-J. Gouty. Avec H. Lange, C. Allégret. Michel retrouve à Berlin une femme que son père avait aimée un lendemain de la guerre ; un cadeau de ses collègues allemands pour son anniversaire.
- 21 h 35 **Documentaire : Une statue nommée Liberté.** Le documentaire réalisé par Alain Decaux a été tourné d'une part à Colmar dans la maison natale de Bernini, le sculpteur de la statue, d'autre part à New-York dans l'île de Bedloe.
- 22 h 35 **Journal.**
- 23 h 45 **Cinéma-club : Passion.** Cycle « Cinéma d'aujourd'hui ». Film franco-italien de Jean-Louis Godard (1982), avec I. Huppert, H. Schlegel, J. Radwan, M. Picozzi. Dans un village suisse, une équipe de cinéma tourne un film qui semble être une suite de reconstitution de tableaux célèbres. Une ouvrière, renvoyée de son usine, rencontre le metteur en scène. Il n'y a pas de récit proprement dit, mais une réflexion sur le cinéma, le travail et l'amour, des scènes « impressionnistes » ponctuées de travellings sur les tableaux et des séquences magiques. Un cinéaste solitaire parle de lui.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 **Série : Histoires singulières. L'oiseau noir.** Réalisation John Hough, avec S. Hobley, L. Lawson, N. Bial.

LA REPRISE DE « L'UNION » DE REIMS PAR M. PHILIPPE HERSANT

La loi de 1984 sur la presse enterrée

M. Philippe Hersant est désormais maître de l'Union de Reims. Désigné reprenneur du quotidien champenois, le 26 octobre 1985, par le tribunal de commerce, il avait été nommé ensuite locataire-gérant du titre le jour même où son père prenait le contrôle du groupe de presse lyonnais qui édite le Progrès. En une heure, le 3 juillet, les cinq ans de crise de l'Union et les tergiversations juridiques qui l'ont suivie ont été scellés.

Il appartenait aux douze associations de résistants propriétaires de l'Union de Reims et d'établir leur « reprenneur ». Le 20 juin, faute d'un quorum suffisant, aucun choix n'avait été arrêté. La liquidation judiciaire du journal pesait comme une épée de Damoclès sur les « douze ».

Le 3 juillet, nouveau tour de table. Quatre associations — l'Alliance républicaine, Ceux de la Résistance, Ceux de la libération et l'Union centriste — ont voté pour le plan de M. Philippe Hersant. Quatre autres associations présentes — l'Union française des anciens combattants (UFAC), le PS, Libération-Nord et la CFTC — manifestaient leur préférence pour le plan de M. Alain Thirion, industriel à Epinal (Vosges), et autre candidat à la reprise de l'Union. M. Jean-François Dargent, désigné par le tribunal de commerce de Reims comme mandataire de justice (le Monde du 3 juillet) et qui représente les quatre associations qui semblaient les plus susceptibles de participer au vote avaient refusé de participer aux conventions collectives en vigueur actuellement. Le ministre a assuré que le gouvernement prendrait des mesures pour que la privatisation n'ait pas d'incidence sur le personnel concerné.

Par ailleurs, les élections professionnelles au comité d'entreprise et des délégués du personnel (les premiers depuis trois ans) ont donné, selon un communiqué de FO, 41 % des suffrages aux listes FO-CFTC-CGC.

liquidation du journal», plaide M. Jacques Bronchard, président de l'UFAC, qui reconnaît, cependant, que « le plan de M. Thirion était tout aussi bon ». Seul le PS a maintenu son opposition à M. Philippe Hersant. Ce dernier a donc recueilli onze voix sur douze. Devenu le troisième propriétaire du journal et l'actionnaire majoritaire par le biais d'une augmentation immédiate du capital de 1,2 million de francs à 5 millions de francs, M. Philippe Hersant a aussitôt présenté son plan au personnel au cours d'un comité d'entreprise.

La prise de contrôle de l'Union par M. Philippe Hersant a bénéficié de la passivité de quatre des douze associations, proches du PC. Pour le Syndicat national des journalistes du quotidien, « c'est le refus de celles-ci d'assumer leur rôle qui a permis à l'assemblée des propriétaires de dérouler le tapis rouge de la reconquête de la presse ». Mais le contrôle de l'Union par M. Philippe Hersant attend aussi que la loi sur la presse du 23 octobre 1984 est bel et bien enterrée. L'attente au pluralisme, dont la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse avait accusé M. Philippe Hersant, est oubliée.

Pour le PS, « la précipitation avec laquelle le gouvernement a fait adopter la nouvelle loi sur la presse, permettant de faire disparaître toute garantie de pluralisme et permettant ainsi la prise de contrôle de l'Union ». Cette dernière ne devrait pas être sans conséquences sur les journaux voisins, et particulièrement le Courrier picard (Amiens), encore fragile.

YVES-MARIE LABÉ.

LE SURT-CFDT ET FO REÇUS PAR M. LÉOTARD

Le syndicat SURT-CFDT a été reçu, le 3 juillet, par le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. Il lui a remis 12 577 signatures en faveur du service public. « Le ministre nous a écoutés, il ne nous a guère entendus », a indiqué ensuite le syndicat, qui a renouvelé devant M. Léotard son refus de voir TF 1, la SFP (Société française de production) et TDF (Télédiffusion de France) privatisées. L'entretien a porté en outre sur l'absence, selon le SURT-CFDT, de « définition du service public dans la conception générale du projet de loi ».

Une délégation du syndicat de Forc ouvrière, conduite par M. Bergeron, a aussi été reçue par M. Léotard. Elle a notamment demandé qu'obligation soit faite au reprenneur de TF 1 d'adhérer aux conventions collectives en vigueur actuellement. Le ministre a assuré que le gouvernement prendrait des mesures pour que la privatisation n'ait pas d'incidence sur le personnel concerné.

Par ailleurs, les élections professionnelles au comité d'entreprise et des délégués du personnel (les premiers depuis trois ans) ont donné, selon un communiqué de FO, 41 % des suffrages aux listes FO-CFTC-CGC.

Le Dimanche 6 Juillet à 14h30 sur FR3 National

KWAY annonce la couleur.

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 6 JUILLET

- « Les salons de réception du ministère des Finances », 11 heures, 93, rue de Rivoli (M^o Carles Sagave).
- « Curiosités et ateliers d'artistes de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M^o Carles Sagave).
- « Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (office de tourisme).
- « Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée administrative, place Colette (La France et son passé).
- « L'Opéra parties publiques », 14 heures, haut des marches gauche (AITC).
- « L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (L. Hanlier).
- « Les hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 45, métro Bac (M. Banassat).
- « Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).
- « Rodin et Camille Claudel face à leur siècle », 10 h 30, devant le musée Rodin (Ch. Marie).
- « L'Opéra et son sous-sol », 15 heures, devant entrée (Ch. Marie).
- « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale et « Des ogives, des vitraux et des giannini », 12 heures et « Entre l'Eure et la Risle : champ de bataille Harcourt-Omonville », inscriptions pour les deux : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

LUNDI 7 JUILLET

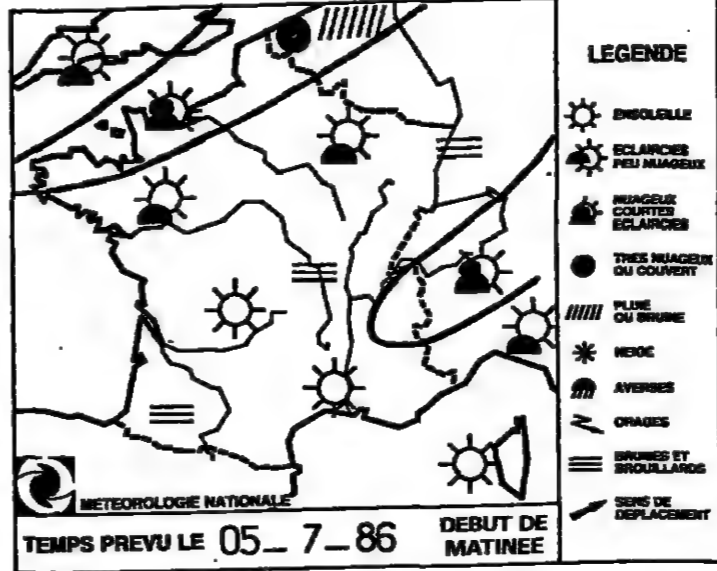
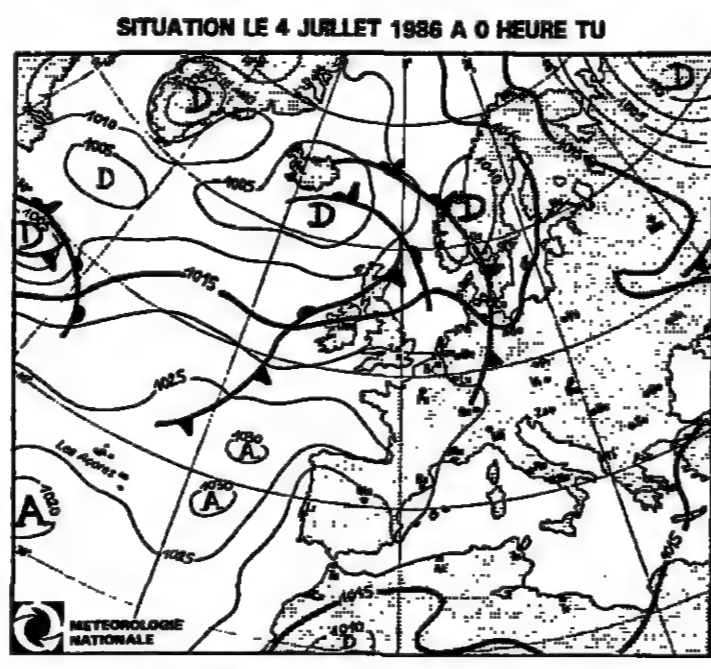
- « Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M^o Carles Sagave).
- « Petite et grande écurie du Château », 14 h 30, cour petite écurie (office de tourisme).
- « Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).
- « Le Palais de justice et la vie sous Saint Louis. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, métro Cité (L. Hanlier).
- « Le quartier Saint-Germain-des-Près », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Près (M. Banassat).
- « L'arsenal de Sully et les somptueux appartements dix-septième siècle de la marquise de la Moignon », 14 h 30, métro Sully-Morland (E. Roman).
- « Montmartre, quartier d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (Ch. Marie).
- « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale, et « Chopin, Modigliani, Oscar Wilde, ces immigrants qui ont fait la réputation du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

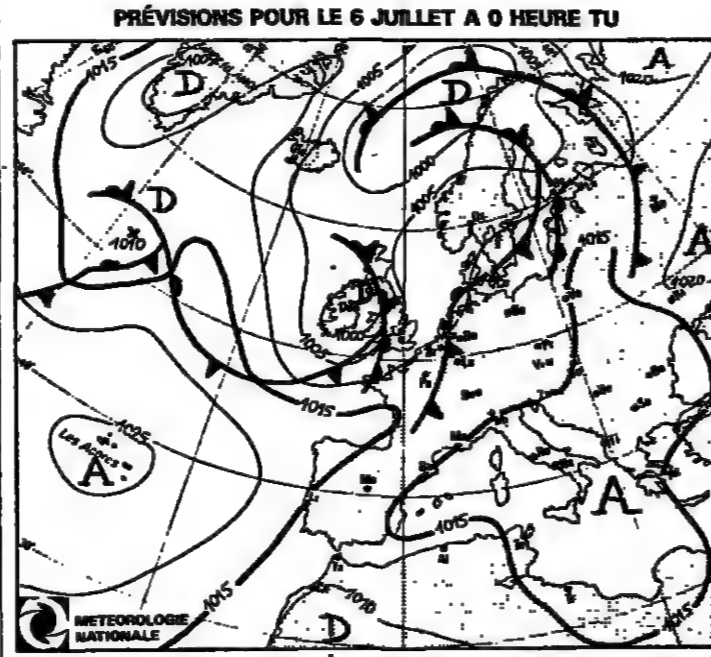
DIMANCHE 6 JUILLET

1, rue des Prouvaires (1^{er} étage, droite), 15 heures : « L'astrologie et la maîtrise de la météo » (M. Mars, directeur de l'Institut astrologique de France) ; « Les cycles du monde et de la fin des temps » (Natya).

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima		Temps observé	
le 3-7-1986 à 6 h TU et le 4-7-1986 à 6 h TU			
FRANCE		TOURS	27 12 S
ANCIEN	30 16 S	TOULOUSE	26 17 C
NANTES	20 17 C	POINTE-À-P.	32 25 A
BORDEAUX	26 14 S	ÉTRANGER	
STRASBOURG	28 14 C	ALGER	29 21 N
PARIS	19 14 C	AMSTERDAM	24 13 S
LYON	17 12 S	ATÈNES	28 20 S
GENÈVE	22 14 S	BANGKOK	34 26 S
BRUXELLES	19 14 C	BARCELONE	26 19 S
BERLIN	25 12 S	BEIJING	26 16 A
OSAKA	25 12 S	NEW DELHI	33 19 A
SYDNEY	25 15 N	SAO PAULO	25 13 S
WASHINGTON	19 17 N	STOCKHOLM	24 15 C
PARIS-MONT.	26 14 S	TEHRAN	27 18 P
HAUSBERG	29 18 S	YOKOHAMA	24 18 N
NANCY	26 12 B	BOGOTÁ	29 16 S
NANTES	25 13 S	SIERAOUL	30 25 C
NISSA	27 20 S	STANBUL	27 19 N
PARIS-MONT.	26 14 S	GENÈVE	29 15 N
PARIS-MONT.	26 14 S	HONGKONG	25 25 O
PERDRE	31 22 S	ISTANBUL	27 19 N
RENNES	22 11 S	SEOUL	28 16 S
STRASBOURG	28 16 N	TAIPEI	24 15 C
		VIENNE	29 20 N
		VIENNE	30 17 S



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 juillet à 0 heure et le dimanche 6 juillet à minuit :

An cours des prochaines 48 heures, un minimum dépressionnaire va se creuser sur l'Irlande. Il dirigera sur notre pays un courant perturbé d'ouest dont l'activité, encore faible samedi, se renforcera dimanche.

Samsoit matin, un temps clair régnera sur la majeure partie du pays. Seule exception : l'Aquitaine et le Golfe du Lion où des entrées d'air maritime favoriseront la formation de brouillard et de nuages bas, ainsi que les régions s'étendant de la Bretagne à la Normandie et au nord de la Seine où le ciel sera très chargé dès le lever du jour.

En cours de journée, les nuages pénétreront dans l'intérieur du pays, éparpillant seulement le sud des Alpes, la basse vallée du Rhône et les régions méditerranéennes qui bénéficieront d'un temps très ensoleillé. Des foyers orageux pourront se développer en mi-journée des pays de Loire au Centre et à la Lorraine, pour gagner ensuite le Massif Central, le nord des Alpes et l'Afrique en soirée.

Une nouvelle aggravation se produira l'après-midi de la Bretagne au Nord, où le temps deviendra carrément couvert et pluvieux avec un renforcement des vents de sud-ouest.

Les températures minimales accusent une baisse générale de 1 à 2 degrés. Les températures maximales avoisineront 18 à 22 degrés près de la Manche, 22 à 25 degrés des Ardennes aux Charentes, 25 à 28 degrés des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée.

Dimanche, un temps couvert régnera dès le matin sur un grand quart nord-ouest, avec des pluies de la Bretagne au Nord. Ces pluies se dirigeront vers le Sud en cours de journée en prenant un caractère orageux, pour gagner progressivement le Sud-Ouest, la vallée du Rhône, les Alpes et le Nord-Est. A l'arrière, éclaircies et averse alternent dans une masse d'air frais et instable. Les températures minimales resteront stationnaires et les températures maximales, souvent en baisse, avoisineront 15 à 18 degrés près de la Manche, 18 à 20 degrés de la Bretagne au Nord, 20 à 24 degrés du Centre au Sud-Ouest, 26 à 28 degrés de l'Alsace au Lyonnais et à la Méditerranée.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 4 juillet 1986 :

UNE LOI

« N° 86-797 du 3 juillet 1986 relative à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ».

UN DÉCRET

« Du 27 juin 1986 portant nominations et promotions dans l'armée d'active ».

UN ARRÊTÉ

« Du 28 mai 1986 fixant l'indice de besoins relatif aux scanographe ».

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 24

LOTTO N° 27 TIRAGE DU MERCREDI 2 JUILLET 1986

7 16 29 30 32 35 6

NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 5 JUILLET 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 9 JUILLET 1986 ET LE SAMEDI 12 JUILLET 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS N°	5 1 720 170,00 F
5 BONS N° + complémentaire	27 148 655,00 F
5 BONS N°	1 453 8 680,00 F
4 BONS N°	91 259 135,00 F
3 BONS N°	1 784 025 10,00 F

KIT & CHIC

N° 1 du meuble gain de place...

vous propose à l'occasion du 500^e jour d'anniversaire des affaires exceptionnelles !

DU 27 JUIN AU 9 JUILLET

- 20 % sur les mezzanines en kit Mijanou Bardot, Soledad et ACTO
- 20 % sur les éléments modulables en pin massif suédois de marque "UNIVERSAL"
- 20 % sur l'ameublement en tubes de couleurs marque "POWER DIFFUSION"
- 30 % pour le lancement en France par KIT & CHIC des canapés du célèbre designer italien LUDOVICO SOMMIERI. Des superbes convertibles avec + de 100 tissus au choix à partir de 2 200 F.

15, rue de Montlouis - 75011 PARIS - ☎ 43.56.01.09 (M^o Philippe-Auguste) Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Nocturne jusqu'à 22 h le mercredi

TRANSPORTS

La desserte de San-Francisco

LE MINISTRE SOUHAITE UN ACCORD ENTRE AIR FRANCE ET UTA

M. Jacques Douffingues, ministre des transports, vient d'écrire aux présidents des compagnies aériennes Air France et UTA pour leur demander de trouver un terrain d'entente pour assurer la nouvelle desserte de San-Francisco, faite de quoi il décidera seul à la fin du mois.

Depuis que les Américains ont accepté de donner à la France des droits de trafic vers San Francisco, les deux compagnies françaises se disputent l'ouverture de cette ligne. UTA, qui rejoint depuis Paris Tahiti par l'est, aimerait le faire par l'ouest et relier ainsi la France et les Etats-Unis. Air France, qui se pose déjà à Los Angeles, déclare que les accords de 1963 lui attribuent la totalité du continent nord-américain, au départ de la France, et annonce un vol Paris-San-Francisco pour le 15 juillet.

M. Douffingues a déclaré, le 4 juillet, qu'il était « hors de question » qu'Air France parte pour San Francisco le 15 juillet, les documents officiels n'ayant pas été échangés entre la France et les Etats-Unis. Il a précisé ses préoccupations à ce sujet : « Avant de se livrer à une concurrence franco-française effrénée, il convient de savoir qui en profitera, et il est déclaré. Si ce sont les compagnies étrangères, je réponds non par avance. D'autre part, il nous faut assurer la meilleure desserte possible de la Polynésie française ».

Le ministre aimerait, de toute évidence, qu'Air France et UTA exploitent de façon conjointe les deux lignes Paris-Los Angeles-Papeete et Paris-San-Francisco-Papeete.

LE CARNET D'ADRES

... (illegible text) ...

LES MOUSQUES

... (illegible text) ...

soldes chez Charvet

... (illegible text) ...

هنا من الأصل

هدايا من الأصل

LE CARNET DU Monde

Naissances

M. et M^{me} Jean-Claude BESSIRE
ont honoré d'annoncer la naissance de leur petite-fille
Albine,
sœur d'Adrien, chez François et Domini-
que Bessire.
A Paris, le 17 juin 1986.
- Norbert CHALON
et Sabine HENNEQUIN
ont la joie de faire part de la naissance de
Coline.
Libreville, le 25 juin 1986.

Mariages

- Claude BOUVIER
et Jacques MISQUEL,
ont la joie d'annoncer leur mariage, qui
a eu lieu dans l'intimité, le 30 juin 1986.
- M. Lazare Cohen
ingénieur général de l'armement,
et M^{me} Jean Guilleminet
ont honoré d'annoncer leur mariage de
leurs enfants,
Marie-Hélène COHEN,
avocat à la cour,
et
Thierry GUILLEMINET,
avocat à la cour,
qui a été célébré, le mercredi 25 juin
1986 à Neuilly, dans l'intimité.
- Dominique DIETERLEN
et M^{me} Janine
ont le plaisir d'annoncer leur mariage,
célébré dans l'intimité, le vendredi
20 juin, à Paris.
19, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.
- L'Inédit,
286, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Décès

- Brive (Corrèze).
- M^{me} Bernard Agnes et ses enfants,
Cyril, Frédéric, Béatrice, Fabien et
Sabine,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Bernard AGNES,
survenu le 1^{er} juillet 1986, à l'âge de
cinquante-trois ans, en son domicile de
Brive, 39, rue St-Jacques.
La cérémonie religieuse a eu lieu le
vendredi 4 juillet, en l'église des
Roisiers, à Brive.
Priez pour lui.
- M. et M^{me} Y. Jauffret
et leurs enfants,
M. et M^{me} J.-C. Buet,
Les familles Desnaut et Troncy,
Dossier, Perrain, Nobéourt,
ont la douleur de faire part du décès de
M^{me} René BLUET,
née Suzanne Aronot,
survenu le 2 juillet 1986.
La messe d'inhumation sera célébrée
le lundi 7 juillet, en l'église Sainte-
Anne, à 10 h 30, 108, rue de Tolbiac, à
Paris-13^e.
15, rue Vergniaud,
75013 Paris.

- Le directeur,
Les personnels enseignant et adminis-
tratif,
Les étudiants de l'UFR d'Italien et de
romain de l'université de Paris-
Sorbonne,
ont la grande tristesse de faire part du
décès du professeur
Charles BOULAY,
directeur-adjoint de l'UFR,
secrétaire général
de la Société d'études italiennes,
vice-président des professeurs d'Italien
de l'Association de la région parisienne.

- Heloïsa Castellanos et Eduardo
Colombo,
Haydée et Antonio Corel,
Dora et Hersh Gerschfeld,
Ernesto Lis,
Luis Felipe, Nora, Paula et Gaspar-
Nof,
Estela et Georges Periba,
Lopoldo Pressa,
Monica et Mario Tiffenberg,
ont la douleur de faire part du décès de
Ernesto DEIRA,
artiste peintre,
survenu le 1^{er} juillet 1986, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 2 juillet, à
Pantin.

- M^{me} Robert Léocayer,
Le docteur et M^{me} Henri Lux,
Le docteur Marie-Antoinette Gavet,
M. et M^{me} Michel Stéas,
ses enfants,
M. et M^{me} Patrice Léocayer,
M. et M^{me} Marie-Françoise Lux,
M. et M^{me} Philippe Caserio,
M. et M^{me} François Boisson,
Le docteur et M^{me} Bernard Lux,
M. et M^{me} Hervé Lux,
Le docteur et M^{me} Gilles Gallet,
M. et M^{me} Jean-Marie Colombani,
ses petits-enfants,
Roméo, Grégoire et Marion Léocayer,
Marie-Claude, Louis-Xavier et
Marie-Alex Courtes,
Edmond, Charles-Henri et Benjamin
Boisson,
Marine, Manon et Fanie Lux,
Stéphane, Mathieu et Julien Gallet,
Florence, Antoine et Amélie Colombani,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses nièces, neveux, cousins
et amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
M^{me} Louise GAVET,
née Irène Jodilly,
survenu le 29 juin 1986, à son domicile
d'Allant-sur-Tholon, dans sa quatre-
vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi
2 juillet.

Ils rappellent la mémoire de son
époux, le
docteur Louis GAVET,
décédé le 8 décembre 1957.
1, Grande-Rue,
89120 Charny,
6, route de Joigny,
89110 Allant,
- Ker Béhanzeau,
56390 Ile de Groix,
Les Tuileries,
66300 Villemacloux.

- M. Claude Laurent-Atthalin,
son épouse,
Odile Laurent-Atthalin,
Christine et Christian Prieur,
Thérèse et Étienne Lecomte,
Roseline et Patrick Demard,
Charlotte et Jean Leclerc,
Jean-Louis Laurent-Atthalin,
ses enfants,
Véronique, Flore, Ferdinand, Capri-
cine, Charles-Emanuel, Basile, Victor,
ses petits-enfants,
ont part du décès de
M^{me} LAURENT-ATHALIN,
née Anne Bécourt Fock,
endormie dans la paix du Seigneur, le
3 juillet 1986, en son domicile, 10, rue
Vavin.
Le service religieux sera célébré le
mardi 8 juillet, à 9 h 30, en l'église
Notre-Dame des Champs, boulevard du
Montparnasse.

L'inhumation aura lieu à La
Chapelle-Viel (Orne), dans l'intimité
familiale.
- Châtelleraut.
M. et M^{me} Gilbert Glaise,
M^{me} Jacques Bernier,
M. Dominique Lenoir,
M. et M^{me} Yves Lenoir,
M^{me} Françoise Lenoir,
Leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès,
survenu le 1^{er} juillet 1986, en son domi-
cile, 47, rue Gilbert, de
M^{me} Marie-Berthe MALLARME,
ancienne greffière en chef
du tribunal de commerce
de Châtelleraut.

munie ses sacrements de l'Église.
Les obsèques auront lieu le samedi
5 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-
Jacques de Châtelleraut.

- Anne MARC,
née Beyer-Vidal
a doucement quitté les siens dans
l'après-midi du 29 juin 1986.
La cérémonie religieuse a eu lieu
dans l'intimité, le vendredi 4 juillet.

Olivier, Verena, Alexandra, Barbara
Marc,
12, rue Saint-Louis-en-l'Île,
75004 Paris.
Bruno, Bobette, Philippe, Frédéric,
Cécile Marc,
13, rue Pigou,
75420 Biotrevil.

- Sa famille annonce le décès, sur-
venu le 21 juin 1986, du
docteur Bernard SEGAL,
médecin des Forces françaises libres,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la Santé publique.
Selon son désir, ses obsèques ont eu
lieu dans la plus stricte intimité.
10, rue Alfred-Pierrard,
77670 Saint-Mammes.

- Mario-Françoise Thillais
a la douleur de faire part du décès de
son père
M. Albert THILLAIS,
survenu le 2 juillet 1986.
Rue de l'Épervier,
72300 Parcé-sur-Sarthe.

- M. et M^{me} Henri Brossat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jean-Pierre Sers,
leurs enfants et petits-enfants,
M^{me} Marie-Hélène Wagner,
ont la tristesse d'annoncer le décès le
30 juin 1986, dans sa quatre-vingt-
dixième année, de
M^{me} Bernard WAGNER,
née Cécile Molliard,
leur mère, belle-mère, grand-mère et
arrière-grand-mère.
Le service religieux a eu lieu dans
l'intimité.
Versailles, Le Vésinet, Paris.

- Il y a trois ans, le 21 juillet 1983,
disparaissant
Suzanne GAUTIER,
journaliste parmentaire.
A tous ceux qui l'ont connue et aimée,
Maurice Gautier demande d'avoir une
pensée pour elle.
30, rue Montéra,
75012 Paris.

- Il y a un an
Frédéric JEARSAIN
nous quittait.
- Pour exister, il renouça à la vie.
Aujourd'hui tout est plein de son
âme.

- Il y a un an,
Jean-Marie JOVER,
prêtre du diocèse d'Alger,
tombe, victime de la violence, et meurt
sur la terre d'Algérie.
Nous nous rappelons la parole de
Dieu :
« Si le grain ne tombe en terre et ne
meurt, il reste seul. S'il meurt, il porte
beaucoup de fruits. »
(Saint Jean XII-24.)

- En ce quatrième anniversaire de la
mort de
Édouard LABIN,
nous le rappelons au souvenir de ceux
qui l'ont connu, joignant à sa mémoire
celle de ses deux frères,
Armand LABIN,
décédé le 4 juillet 1956,
Emile LABIN,
décédé en 1974.

- A l'occasion du premier anniver-
saire du décès de
Jean-Yves MEARY,
une prière pensée est demandée à ceux
qui l'ont connu et aimé.
Ses amis.
- Il y a huit ans mourait
Jean TEYSSANDIER,
ancien élève
de l'École supérieure des PTT.

- Le mérite consiste à supporter pour
l'amour de Dieu des peines qu'on nous
inflige injustement.
- Mais ils ont leurs comptes à
rendre à Celui qui s'apprete à juger les
vivants et les morts.
(I. Saint-Pierre II, 19 IV 5.)

Le Monde CADRES

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :
Groupe Régional de Presse
- RESPONSABLE COMMERCIAL ET MARKETING
- Directeur d'établissement
- Contrôleur de gestion
- Responsable Logistique de Production
- Contrôleur de gestion

L'IMMOBILIER

appartements ventes, appartements achats, locations meublées offertes, propriétés, RER BOISSY ST-LÉGER, bureaux, locations non meublées demandées, maisons de campagne, viagers

L'AGENDA
Accessoires autos, Moquettes, Vacances, Loirs, Stages, Troisième âge

L'AGENDA
rubrique paraissant le mercredi et le vendredi (Éditions datées jeudi et samedi) sera suspendu du 12 juillet au 2 septembre 1986.

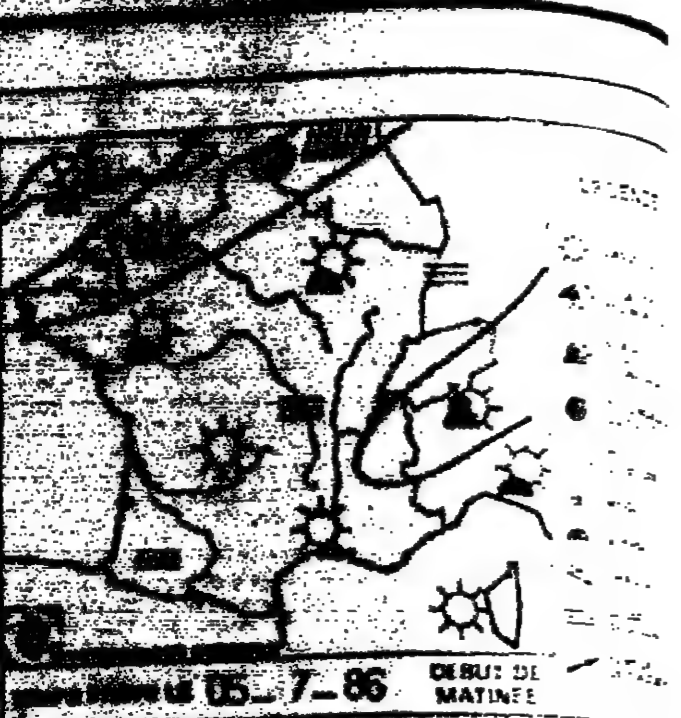


Table with columns for countries and various data points, possibly a travel or news index.

JOURNAL OFFICIEL
Le journal officiel de la République française, publié tous les jours.

STAGES
Des stages de formation pour les jeunes diplômés.

TRANSPORTS
Le deserte de San-Piero
LE MINISTRE SOUS-
UN ACCORD ENTRE
AIR FRANCE ET
ELOIGNER LES MOUSTIQUES
par une onde sonore.
Dimensions : 200 mm x 47 mm.
57 mm x 47 mm.
SKETER SKAT : 180 F.
FRANCO : 170 F.
THIEBAUT
LE SPECIALISTE DE LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

solides chez Charvet
28, PLACE VENDÔME

économie

UN PLAN POUR RELANCER L'EXPORTATION

M. Jacques Chirac annonce la suppression totale du contrôle des changes

M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, a présenté, le jeudi 3 juillet, le plan export destiné à favoriser le développement des exportations françaises. La mesure essentielle concerne le contrôle des changes dont le premier ministre a, par ailleurs, annoncé la suppression totale dans les prochains mois. Les autres mesures sont les suivantes :

● Le droit de provision sera admis dans certaines limites pour le renforcement des implantations commerciales à l'étranger. Une provision « accordée sans agrément préalable, sera autorisée pour les premières implantations commerciales sur un pays donné lorsque l'investissement est inférieur à un certain mon-

tant » (de l'ordre de 4 à 5 millions de francs a précisé le ministre).

● L'effort de redéploiement de notre commerce extérieur se fera sur le commerce courant avec les pays développés. Les pouvoirs publics entendront permettre aux exportateurs de bénéficier à tout moment de formules de financement souples et reflétant les meilleures conditions du marché, et d'offrir des conditions compétitives avec la concurrence étrangère sur les grands contrats.

● L'efficacité des actions publiques sera renforcée. Une mission est confiée en ce sens à l'inspection générale des finances. Par ailleurs, une opération pilote de coordination inter-administrative sera menée sur l'Asie du Sud-

Est, en même temps que sera amélioré le service rendu par les postes d'expansion économique des ambassades.

● La formation aux problèmes internationaux sera développée. Cinq centres volontaires supplémentaires du service national seront affectés à une mission à l'étranger. Un groupe opérationnel « formations », présidé par le directeur de la DREE (Direction des relations économiques extérieures) sera chargé de mettre sur pied et de diffuser dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, toutes les initiatives favorisant une présence des jeunes à l'étranger.

Le ministre a enfin rappelé que toutes ces actions se fondaient dans l'ensemble de la politique économique du gouvernement centrée sur la recherche d'une amélioration de la compétitivité des entreprises.

Un acte de foi

La levée du contrôle des changes, déjà engagée au lendemain des élections législatives, va être poursuivie, sa libération devant être totale dans les semaines à venir, a annoncé M. Chirac, essentiellement dans l'intérêt des entreprises.

Ainsi, la possibilité d'acheter des devises à terme, en couverture des importations de marchandises, des importations de services et des risques encourus sur les emprunts en devises (pour la première fois depuis 1969 dans ces deux derniers cas), déjà portée de trois mois à six mois, est désormais sans limite.

Par ailleurs, le délai de conservation des devises encaissées lors du règlement d'une exportation, allongé récemment de huit jours à un mois,

est porté à trois mois. Les seules contraintes restantes, qui, selon le premier ministre, devraient être levées d'ici quelques semaines, ont trait à l'interdiction faite aux résidents (citoyens français demeurant en métropole), de détenir librement des devises pour une durée indéfinie et à celle faite aux banques françaises de prêter des francs à des non résidents.

Les contraintes, il faut le dire, ont un objet précis, celui d'empêcher toute spéculation contre le franc, soit de l'intérieur soit de l'extérieur. Depuis la guerre, et même avant, chaque fois que le franc montre de la faiblesse et semble voué à une dévaluation plus ou moins prochaine, les

particuliers sont tentés d'acheter des devises, pour bénéficier d'un gain de change éventuel. Quant aux entreprises, elles peuvent s'efforcer de payer par avance leurs importations.

A l'étranger, enfin, les opérateurs peuvent jouer la dévaluation du franc en achetant des francs, ou, plutôt, en empruntant des francs pour les vendre à découvert et les racheter plus tard à un cours moins élevé. C'est pour s'opposer à de telles manœuvres, meurtrières pour une monnaie, que les pouvoirs publics ont, depuis la guerre, en dépit de brèves interruptions, soigneusement réglementé les couvertures à terme et prohibé la détention de devises par les particuliers aussi bien que les prêts de francs aux étrangers par les banques.

REPÈRES

Chômage : recul aux Etats-Unis

Selon les chiffres du département du travail, le chômage a reculé aux Etats-Unis en juin 1988, passant de 7,3 % à 7,1 % de la population active (111 000 chômeurs de moins pour un chiffre global de 8,44 millions). Mais, un calcul séparé, fondé sur la déclaration des employeurs, montre que le nombre de personnes au travail a, en fait, diminué de 89 000 en juin. Les secteurs industriels continuent d'afficher un recul de l'emploi, notamment dans le pétrole et le gaz.

Masse monétaire : ralentissement de la croissance

La croissance de la masse monétaire (M3) s'est nettement ralentie ces derniers mois, revenant à 5 % sur douze mois, pour la moyenne trimestrielle centrée sur avril, et à 3,9 %, en taux annuel, par rapport au quatrième trimestre 1986, base de référence pour apprécier le respect de l'objectif de 3 % à 5 % fixé pour 1988. En revanche, la progression de l'agrégat L, dont la définition est plus large, a été plus rapide (7 % sur un an), en raison du développement des nouveaux instruments financiers, notamment les billets de trésorerie, aux dépens du marché obligataire. Cette progression a motivé, récemment, un avertissement au gouverneur de la Banque de France.

Pétrole : le prix du gazole au plus bas depuis onze ans

Les prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont fortement chuté, le jeudi 3 juillet, sur les marchés internationaux pour la quatrième journée consécutive depuis l'échec de la conférence de l'OPEP à Brioni (Yougoslavie). A Rotterdam, le cours du gazole est tombé en dessous de 100 dollars par tonne, pour la première fois depuis onze ans. Le naphta s'est vendu à 95 dollars/tonne, soit le plus bas niveau depuis octobre 1973. Les cours du pétrole brut ont également vivement baissé. Le brut Brent de la mer du Nord est passé en dessous de 10,10 dollars/baril, soit près du niveau atteint à la fin du mois de mars dernier, lorsqu'il était brèvement tombé en dessous de 10 dollars/baril, le plus bas niveau depuis janvier 1974.

Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions du collectif budgétaire

Nul n'est prophète en son conseil. M. Valéry Giscard d'Estaing, membre de droit du Conseil constitutionnel - où, il est vrai, il n'a jamais siégé - vient de voir l'amendement au collectif budgétaire qu'il avait déposé être partiellement recalifié par ses pairs.

L'ancien président de la République préconisait, en effet, de réduire à deux ans le nombre d'années sur lesquelles le fisc peut demander des comptes aux salariés, contre quatre aujourd'hui. Le Conseil

constitutionnel a estimé que cette réduction pour les seuls salariés (les contrôles pour les entreprises et les revenus non salariaux, même en proportion infime) entraînait une inégalité, car cette disposition traite différemment des contribuables qui peuvent être placés dans des conditions pratiquement identiques.

Voilà qui ne remet pas en cause la réduction à trois ans des contrôles, mais certains ne manqueraient pas de voir dans cette décision des neuf sièges une

condamnation morale d'un amendement perçu comme un encouragement indirect à la fraude (le Monde était 1^{er}-2 juin).

Le Conseil a aussi jugé anticonstitutionnel un amendement proposé par M. Taftinger, voté à la sauvette, et qui aurait permis de soumettre rétroactivement aux seuls contribuables internes les dépenses des bureaux du conseil de Paris et du conseil de l'île-de-

France. L'objet de ce texte est « étranger à une loi de finances », disent les considérants, qui ne s'interrogeaient donc pas sur le pourquoi d'un amendement qui avait pour objet d'affaiblir la maîtrise de Paris du contrôle de la Cour des comptes.

Mais aucune de ces deux annulations ne remet en cause le budget de la loi de finances rectificative, qui devrait donc pouvoir être rapidement promulgué.

La décision

Saisi par les députés socialistes, le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 3 juillet, a examiné la conformité à la Constitution de la loi de finances rectificative pour 1988.

Il a déclaré non conformes à la Constitution l'article 18, sur l'abaissement à deux ans du délai de vérification de la situation fiscale de certains contribuables, et l'article 30, sur le contrôle des frais de représentation exposés par les questeurs du conseil de Paris et du conseil régional d'île-de-France.

Les autres dispositions de la loi ne sont pas contraires à la Constitution.

Sur l'article 5 instaurant un droit de timbre de 150 francs pour l'inscription aux concours de recrutement de l'Etat, le Conseil considère « qu'en raison, tant de son montant, que de son caractère excessif, de ses exonérations prévues au profit de personnes sans emploi, le droit de timbre institué (...) ne méconnaît pas le principe d'égal accès aux emplois publics » proclamé par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Sur l'annuité fiscale au profit de personnes rapatriant des capitaux irrégulièrement détenus à l'étranger, le Conseil constate qu'il est dans la nature d'un texte de ce type « de porter atteinte au principe d'égalité devant l'impôt, pour des motifs d'intérêt général qui n'appartiennent pas au législateur d'apprécier ».

Mais il souligne qu'« une telle atteinte ne peut, cependant, être admise qu'à la condition que les personnes bénéficiaires de l'annuité soient définies de manière objective et que les modalités retenues limitent les effets de cette mesure à l'appurement des irrégularités antérieures à son entrée en vigueur ».

La loi répondant à ces exigences, le Conseil estime qu'elle « n'est pas contraire à la Constitution ». Sur l'abaissement des délais de vérification de la situation fiscale des contribuables, le Conseil considère, en premier lieu, que « la réduction de quatre ans à trois ans du délai de reprise ne méconnaît pas le principe d'égalité devant la loi puisqu'il concerne l'ensemble des contribuables ».

S'agissant ensuite de la réduction à deux ans du délai de reprise au bénéfice des titulaires de revenus composés exclusivement de salaires, traitements et pensions, le Conseil constate que « le bénéfice de ce régime est écarté dès lors qu'au cours d'une des deux années en cause le contribuable a disposé, même dans une proportion infime, de revenus d'une autre catégorie ».

Il conclut que cette disposition « aboutit à traiter différemment au regard de l'exercice par l'administration fiscale de son droit de reprise des contribuables qui peuvent être placés dans des conditions quasiment identiques ; que cette différence de traitement porte atteinte au principe d'égalité des citoyens devant la loi, qu'il suit de là que le paragraphe II de l'article 18 n'est pas conforme à la Constitution ».

Sur le contrôle des frais de représentation et de déplacement du conseil de Paris et du conseil régional d'île-de-France, la disposition concerne une pour effet de soumettre rétroactivement au seul contrôle interne exercé par les bureaux du conseil de Paris et du conseil régional d'île-de-France les crédits affectés à leurs frais de représentation et de déplacement.

Le Conseil constate qu'il s'agit d'une disposition dont « l'objet est étranger à ceux qui peuvent seuls relever d'une loi de finances... que, dès lors, l'article 30 doit être déclaré non conforme à la Constitution ».

La chambre régionale des comptes veut contrôler les frais des conseillers de Paris et de l'île-de-France

Les dépenses des conseillers de Paris et de l'île-de-France échappent-elles au contrôle de la chambre régionale des comptes ? Derrière cette question, d'apparence purement administrative, se cache, en réalité, le problème de la prééminence « historique » reconnue jusqu'ici à Paris et à sa région capitale sur les autres villes et provinces de France.

Il vient, en tout cas, d'être posé à l'occasion d'un amendement voté par le Parlement et remis en cause par le Conseil constitutionnel. Tout a commencé en avril 1939 lorsque Paul Reynaud, alors président du conseil, modifia par décret les statuts de Paris et du département de la Seine. Les textes prévoyaient que les assemblées parisiennes seraient assimilées à la Chambre des députés et au Sénat, dont les frais de fonctionnement sont votés et contrôlés par les parlementaires eux-mêmes et par eux seuls. C'était reconnaitre une fois de plus que la capitale n'est pas une ville comme les autres. Que sa gestion mérite des précautions et des honneurs particuliers.

Lorsqu'en 1975 M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, et son premier ministre, M. Jacques Chirac, furent votés à la loi normalisant le statut de Paris et lui donnant un maire élu, les dispositions de 1939 furent théoriquement abrogées. A dire vrai, personne ne s'en aperçut, et le Conseil de Paris - qui est aussi le conseil général du

département - continua de gérer ses frais de fonctionnement comme par le passé sous la houlette de son nouveau maire. Le conseil régional de l'île-de-France, par mimétisme, s'était donné le même régime sans que quiconque y trouvât à redire.

Pourant, un organisme s'inquiéta de cette situation unique en France : la chambre régionale des comptes de l'île-de-France mise en place en 1984 en application des lois sur la régionalisation. Elle demanda à examiner les comptes de la questure parisienne. La questure est le service qui, avec quatre cent trente fonctionnaires et un budget (Ville et département confondus) de 86 millions de francs assure le bon fonctionnement de l'assemblée municipale. Il lui faut préparer, bon an mal an, plus de quatre mille projets de délibération, faire fonctionner sept commissions différentes, payer les indemnités de cent soixante-trois élus (1) (ce qui représente 55 % du budget), expédier leur courrier, imprimer de nombreux documents, entre autres choses.

Comparé aux conseils municipaux de Lyon ou de Marseille, le Conseil de Paris, par la taille même de la capitale, par sa double fonction municipale et départementale, est une très lourde machine. Ses dimensions le situent tout de suite après l'Assemblée nationale et le Sénat. S'ils acceptent parfaitement que la Cour des comptes autrefois et la Chambre régionale des comptes au-

jourd'hui éprouvent les dépenses générales de la Ville (plus de 16 milliards de francs cette année), les conseillers de Paris, toutes tendances confondues, veulent garder l'exclusivité de leur comptabilité interne.

Un amendement anodin

Mais les textes qui garantissent ce privilège sont loins d'être clairs. Entre Paris et la chambre régionale des comptes un contentieux est apparu. Pour couper court, MM. Pierre-Christian Taftinger et Dominique Padoa, sénateurs et conseillers de Paris, glissent dans le collectif budgétaire soumis au Parlement un amendement d'apparence anodin. En fait, il indique clairement que les comptes des questures de Paris et de l'île-de-France continueront comme autrefois à échapper au contrôle. Le texte a été voté par le Sénat et par l'Assemblée nationale. Saisi par le conseil constitutionnel vient de déclarer qu'on ne pouvait pas mélanger ainsi les finances nationales et les comptabilités locales. L'amendement devra donc être présenté à nouveau avec une loi sur les collectivités locales, qui devrait être discutée avant la fin de cette session parlementaire.

Mais, du coup, voici le problème des privilèges parisiens exposé sur la place publique. M. Chirac peut-il demander, pour sa bonne ville, à la fois un statut municipal comme les autres et des exemptions exceptionnelles ? S'il a quelques arguments historiques à faire valoir, M. André Giraud, lui, n'en a aucun pour la toute jeune assemblée de l'île-de-France qu'il préside. Le vieux débat Paris-province va-t-il se réveiller à cette occasion ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les indemnités mensuelles des élus parisiens sont les suivantes : maire, 22 875 F ; adjoints et vice-présidents, entre 14 500 F et 18 900 F ; conseillers de Paris, de 10 785 F à 14 418 F ; conseillers d'arrondissement adjoints au maire, 7 267 F.

● NORVÈGE : allègements fiscaux pour encourager l'exploration pétrolière. - Le gouvernement norvégien annoncera la semaine prochaine des allègements fiscaux destinés à encourager la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz en mer du Nord, a annoncé le premier ministre, le jeudi 3 juillet à Oslo. Ces mesures, dont le détail sera fixé la semaine prochaine, sont nécessaires pour compenser la baisse des prix du brut, qui réduit l'intérêt des compagnies pour les champs norvégiens, considérés comme les plus chers du monde. - (AFP.)

SOCIAL

SELON LA CGT

Un vaste plan d'économies est préparé pour la Sécurité sociale

« Le ministre n'a pas tout dit », ont affirmé le jeudi 3 juillet les responsables de la CGT à propos des mesures annoncées pour la Sécurité sociale par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales. Selon la CGT, « un arsenal de mesures est élaboré, qui, appliqué dans sa globalité », s'élèverait à « plus de 100 milliards de francs » (1) et entraînerait « un véritable recul de civilisation ».

Les mesures citées comprennent notamment pour la santé, « la majoration de 5 points du ticket modérateur (4,2 milliards de francs) », une franchise de 2 francs par boîte de médicament, une franchise annuelle de 300 francs sur les remboursements de soins, la suppression des remboursements de certains produits (montures de lunettes, bandages, sparadrap...) et du remboursement à 100 % pour les bénéficiaires de rentes pour accident du travail.

Pour la vieillesse, il s'agit, outre de la modification du système de revalorisation (600 millions de francs), de « la suppression de la majoration pour conjoint à charge (740 millions de francs) et du supplément de pension par enfant (5,2 milliards de francs) », de « la fixation à cinquante-cinq ans de l'âge de l'octroi de la pension de

réversion des régimes spéciaux (2,3 milliards de francs) ».

Pour la famille, affirme encore la CGT, les « économies réalisables » comprendraient l'« attribution des allocations familiales sous condition de ressources (11 milliards de francs) », « l'abaissement de l'âge limite de versement des prestations (4,4 milliards de francs) » et « la suppression de l'allocation de rentrée scolaire (1,5 milliard) ».

● Pour la Fédération nationale de la Mutualité française, les décisions de M. Séguin ne portent pas atteinte aux prestations, mais « ne règlent pas les problèmes de fond » (comme le financement ou la distribution des soins et des médicaments). Elle regrette qu'on n'ait pas seulement rétabli le 1 % sur tous les revenus.

● L'Union professionnelle artisanale estime que « l'instauration d'un prélèvement de 0,4 % va dans le sens de l'élargissement de l'assiette du financement qu'elle a toujours préconisée », mais que l'augmentation des cotisations ne peut être qu'une mesure provisoire.

(1) Les dépenses du régime général de Sécurité sociale devaient représenter 700 milliards de francs en 1986.

M. François Guillaume face à la grogne des « minoritaires » et à la colère des producteurs de maïs

Le séminaire consacré à l'examen du projet de loi de modernisation agricole qui s'est tenu, le jeudi 3 juillet, à l'Ecole nationale agronomique de Grignon a été, pour M. François Guillaume, le baptême du feu ministériel : alors que seules les organisations traditionnelles (ANCA, FNSEA, CNJA, CNMCCA) étaient invitées, la réunion a été troublée par une troupe de cent cinquante à deux cents manifestants agricoles, membres des syndicats minoritaires, FNSP et CNSTP, qui ont présenté au ministre leurs revendications. M. Guillaume a refusé de répondre indiquant que ces deux organisations n'avaient pas fait la preuve de leur représentativité.

Le projet de loi, objet de réflexion de cette journée, devrait être présenté par le gouvernement au début de 1987. M. Guillaume a aussi indiqué que des mesures d'urgence seraient prises en faveur des producteurs de bovins. Il n'a pas toutefois confirmé le chiffre de 150 millions de francs avancé par les professionnels présents à Grignon. Le mécon-

tenement des minoritaires et les manifestations récentes des producteurs de viande ne sont pas les seules difficultés que commence à affronter le ministre.

A la suite de l'accord (le Monde du 4 juillet 1976) entre la Communauté économique européenne et les Etats-Unis sur les importations de céréales en Espagne, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) a très vivement réagi. Alors que le ministre de l'Agriculture approuve cet accord, qui évite la guerre commerciale avec les Etats-Unis et qui n'a pas, selon lui, de répercussions sur les producteurs français de céréales, l'AGPM parle d'un « véritable Munich ».

Sous la menace d'une prise en otage des cognacs, vins et fromages européens, l'Europe accepte de payer en maïs le montant exorbitant de la rançon exigée par Washington, dit en substance l'AGPM qui estime encore que « cet armistice présenté comme provisoire introduit pour la première fois dans l'histoire de la Communauté et de ses relations

avec les Etats-Unis le grave précédent d'un accord de concession sur un secteur d'activité isolé de l'ensemble du contentieux agricole et industriel ». Cet accord autorise les Etats-Unis à exporter un contingent de 1,4 million de tonnes de maïs en Espagne pour six mois.

L'AGPM évalue à 3,7 milliards de francs la perte de recettes pour les producteurs français et à 2 milliards de francs pour le commerce extérieur. Selon l'AGPM, l'Europe va se trouver en situation artificielle de surproduction de maïs et il n'est pas impossible que le prix de marché enregistre une perte allant jusqu'à 30 %.

A Washington, on estime que cet accord donne un répit aux négociateurs, mais ne résout en rien les difficultés accumulées entre les deux parties. Le vice-président de l'Association des producteurs américains de soja, M. John Baize, a indiqué, comme pour justifier les craintes de l'AGPM, que cet accord constituait une première brèche dans le système agricole européen.

Une ordon...

La suppression de ces interdictions et réglementations implique une confiance totale dans le sort du franc, un véritable acte de foi, qui revient à couper les ponts derrière soi.

Jusqu'à présent, et depuis le 16 mars, le contrôle des changes a seulement été assoupli et nullement supprimé : tout le cadre réglementaire et législatif demeure, prêt à être appliqué à nouveau dans toute sa rigueur. Une véritable levée consistait, comme en Grande-Bretagne il y a cinq ans, à supprimer toute déclaration administrative de mouvements de capitaux avec l'étranger. C'est le droit commun européen.

F.R.

Mais aucune de ces deux annulations ne remet en cause le budget de la loi de finances rectificative, qui devrait donc pouvoir être rapidement promulgué.

Un rapport pro...

Le rapport de la chambre régionale des comptes de l'île-de-France sur le fonctionnement de la questure parisienne a été examiné par le Parlement. Le texte a été voté par le Sénat et par l'Assemblée nationale. Saisi par le conseil constitutionnel vient de déclarer qu'on ne pouvait pas mélanger ainsi les finances nationales et les comptabilités locales. L'amendement devra donc être présenté à nouveau avec une loi sur les collectivités locales, qui devrait être discutée avant la fin de cette session parlementaire.

Société italienne STET refuse de participer à l'opération CGE-ITT

La société italienne STET refuse de participer à l'opération CGE-ITT. Cette décision a été prise par le conseil d'administration de la société, qui a jugé que la participation à cette opération n'était pas dans l'intérêt de la société. STET est une société publique italienne spécialisée dans les télécommunications. L'opération CGE-ITT est une opération financière complexe impliquant plusieurs sociétés européennes.

هنا من الأصل

EN L'EXPORTATION

La suppression totale

Le gouvernement a décidé de supprimer totalement...

du collectif budgétaire

Le budget de l'Etat pour 1986...

le des comptes veut contrôler

Les comptes de l'Etat...

Un amendement

Un amendement...

La société italienne STET refuse

de participer à l'opération CGE-ITT

La société générale de Belgique

et le groupe espagnol Telefonica...

Le projet d'accord dans les télécommunications

Le gouvernement répondra d'ici...

La société italienne STET refuse

de participer à l'opération CGE-ITT

La société générale de Belgique

et le groupe espagnol Telefonica...

AFFAIRES

NOMINATIONS

Au comité de politique régionale de la CEE, M. JACQUES SALLOIS...

A l'IBM-France, M. JEAN-JACQUES DUBY...

A l'Entreprise et progrès, M. JEAN-CLAUDE CANTET...

A la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL), M. PHILIPPE DELOF-FRE...

Au Conseil national du commerce, M. JEAN-PAUL BOUQUIN...

LE PROJET D'ACCORD DANS LES TELECOMMUNICATIONS

La société italienne STET refuse de participer à l'opération CGE-ITT

Le gouvernement répondra d'ici à la fin du mois...

La société générale de Belgique et le groupe espagnol Telefonica...

ont confirmé vouloir participer à l'opération...

PRIVATISATION

Une ordonnance vertueuse

Prudence, pragmatisme ou influence béotique...

Autrement dit, le contrôle des investissements étrangers...

Conscient que les salariés peuvent avoir du mal à acheter...

La tournée des événements ne pouvait que nuire à l'image...

M. Balladur, officiellement, répugne à un système de golden share...

D'autres dispositions sont destinées à favoriser les petits porteurs...

Cette ordonnance - que le Conseil d'Etat devrait examiner...

En Grande-Bretagne la golden share s'applique aux choix des dirigeants...

Cette notion s'estompe, le bloc devient « pole » ou « mole »...

Un « bradage » ni « copinage »

Côté choix des acquéreurs (1), le gouvernement s'est également voulu au-dessus de tout soupçon...

Cet ensemble de dispositions risque de ralentir le processus de privatisation...

ENTREPRISES

Balmain racheté par des Canadiens

Le couturier des uniformes de la police et de l'armée vient de passer sous contrôle canadien...

Deux nouveaux projets rejoignent le « statut Euréka »

Deux projets, l'un dans les télécommunications, l'autre dans l'automobile...

Jourdan ferme Xavier Danaud

Le conseil d'administration du groupe Charles Jourdan a annoncé...

Suspension des cotations de Valéo

La chambre syndicale a entériné tous les accords passés entre le groupe industriel italien De Benedetti...

Rowenta vendu à Chicago Pacific

Alleghany International a annoncé, le jeudi 3 juillet, avoir vendu à la société américaine Chicago Pacific...

Un rapport propose d'« alléger » la haute fonction publique

(Suite de la première page.) Il existe, selon elle, au sein des administrations centrales, un sur-effectif d'encadrement...

absolu. Une administration qui veut aujourd'hui créer plusieurs sous-directions ou services nouveaux...

La décentralisation n'a pas été suivie par la suppression des postes de fonctionnaires...

Parmi les services du premier ministre, il est recommandé de supprimer, entre autres, le poste de délégué interministériel...

Enfin, la mission s'est particulièrement intéressée au rôle, semble-t-il, presque négligeable, rempli par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP)...

Au ministère des finances

Le ministère des finances a-t-il porté le fer sur ses propres services ? La réponse est positive...

Faut-il conserver le Plan ?

Parmi les propositions figure l'allègement du Commissariat général au Plan...

Le Plan ?

Les mesures proposées sont particulièrement délicates dans certains ministères, tels l'agriculture, où l'on propose par exemple de fusionner la direction générale de l'enseignement et de la recherche avec la direction des affaires...

PAUL FABRA

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sécuricic

La Sicav de rémerés

L'Assemblée Générale des actionnaires de Sécuricic, réunie le 30 juin 1986 sur deuxième convocation, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1986, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de F 341,21 ne donnant droit ni à option, ni à abatement.

Ce dividende sera mis en paiement le 28 juillet 1986 à 12 heures, aux guichets du Crédit Industriel et Commercial de Paris, et des autres banques du Groupe CIC.



Francic

La Sicav France

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1986, sur deuxième convocation, sous la présidence de M. Olivier Moulin-Roussel, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1986, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de F 11,70 assorti d'un intérêt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,83, soit un revenu global de F 13,53.

Ce dividende est mis en paiement le 30 juin 1986 à 12 heures, aux guichets du Crédit Industriel et Commercial de Paris et des autres banques du Groupe CIC.

Les actionnaires de cette Sicav CEA-Monroy auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts, avoir fiscal compris, pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 29 septembre 1986.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis le 13 mai 1986 la commission de souscription est de 3 % au lieu de 4,75 % précédemment.



GESTILION

A la suite d'un incident technique, une erreur s'est glissée dans les prix de rachat et d'émission de Gestilion au 30 juin 1986.

Il faut lire :

Prix de rachat : 58 639,16 F.
Prix d'émission : 58 785,76 F.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 17,50 % - 1981

Les intérêts courus du 17 juillet 1985 au 16 juillet 1986 seront payables à partir du 16 juillet 1986 à raison de 787,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon n° 5 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 131,19 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 647,56 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 92 665 à 108 035 et 141 369 à 139 330 sortis au tirage au sort du 22 mai 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon n° 6 au 16 juillet 1987 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Raspail, Paris 7^e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

- d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;
- d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;
- enfin, que les titres compris dans la série de numéros 243 802 à 276 508, 373 851 à 400 000, 627 à 7 809, 108 036 à 141 368, 239 167 à 243 801 et 276 509 à 305 206 sont respectivement remboursables depuis le 16 juillet 1982, le 16 juillet 1983, le 16 juillet 1984 et le 16 juillet 1985.

M

Monsieur Alain CHAMPAGNE rejoint la Société MEDIA P.A. en tant que Président-Directeur général.

Cette société est une agence de publicité spécialisée dans la communication de recrutement et la publicité institutionnelle.

Alain CHAMPAGNE, trente-trois ans, diplômé Sup. de Co. Lyon, a effectué une partie importante de sa carrière dans le Groupe DARGAUD.

Il y a occupé les fonctions de Directeur de la Promotion et des Relations Publiques, puis celles de Directeur Général de PUBLIART, filiale spécialisée dans les activités de régie publicitaire et d'agence-conseil, enfin celles de Directeur Exécutif du Groupe, membre du Comité de Direction, chargé de l'ensemble des problèmes de commercialisation presse et édition.

Plus pour votre communication de recrutement.



L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Louis Moreau, a approuvé les comptes de l'exercice 1985, qui se soldent par un bénéfice de 70 647 000 F.

Elle a fixé la distribution à 60 053 000 F, ce qui permettra de servir un dividende de 34 F aux actions jouissance 1^{er} janvier, 17 F aux actions jouissance 1^{er} juillet et 8,50 F aux actions jouissance 1^{er} octobre en faisant abstraction de la partie (1,68 F) du dividende liée au résultat exceptionnel de l'exercice 1984, le taux d'augmentation du dividende ressort à 10,68 %.

La mise en paiement s'effectuera à compter du 1^{er} juillet 1986 et chaque actionnaire pourra opter pour un règlement en actions nouvelles, émises à 911 F, jouissance 1^{er} juillet 1986, cette option devant être exercée sur la tonalité du dividende lui revenant avant le 30 juillet.

Dans son allocution, le président a souligné que l'exercice en cours se déroule conformément aux prévisions et que le dividende devrait connaître une croissance largement supérieure à celle de l'inflation.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, ont autorisé le conseil d'administration à faire appel, sous différentes formes, au marché financier dans le délai qui lui paraîtra opportun en vue de lui donner les moyens de réaliser de nouveaux investissements.

Réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration a pris connaissance du montant des loyers du 1^{er} semestre 1986 et de ceux émis le 1^{er} juillet au titre du troisième trimestre 1986. Il s'élevait à 124,4 millions de francs (dont 37,5 millions de francs au titre des immeubles ayant fait l'objet de l'opération d'apports). Pour la même période en 1985, le montant des loyers était de 77,2 millions de francs. La progression en 1986 est de 61 % (hors apports, la progression s'établit à 12,5 %).

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Cette émission de Certificats d'Investissement ayant été entièrement souscrite, le présent avis est publié à titre d'information seulement.

JUIN 1986

SAINT-GOBAIN

ÉMISSION DE 8 000 000 DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT

Prix d'émission : F 300

- | | |
|--|--|
| Banque Nationale de Paris | Lazard Frères et Cie |
| Crédit Lyonnais | Société Générale |
| Banque Indosuez | Caisse des Dépôts et Consignations |
| Crédit Suisse First Boston Limited | Deutsche Bank Capital Markets Limited |
| Crédit Industriel et Commercial de Paris | Crédit Commercial de France |
| Banque Paribas | Algemene Bank Nederland NV |
| Banque Bruxelles Lambert S.A. | Morgan Guaranty Ltd |
| Banque Demachy | Banque Fédérative du Crédit Mutuel |
| Banque Industrielle et Mobilière Privée | Banque Louis Dreyfus |
| Banque du Phénix | Banque de Neufville, Schlumberger, Mallet |
| | Banque Stern |
| Caisse Centrale des Banques Populaires | Caisse Nationale du Crédit Agricole |
| Crédit Chimique | Crédit du Nord |
| Kredit Bank | L'Européenne de Banque |
| National Westminster | P.O. Banque |
| | Chase Manhattan Bank |
| | Kleinwort, Benson Limited |
| | Merrill Lynch Capital Markets |
| | Swiss Bank Corporation International Limited |

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 juillet ↑ Forte hausse : + 2,6 %

La bonne tenue observée la veille surtout en fin de séance a été nettement amplifiée jeudi et l'indicateur instantané, qui montrait d'emblée une certaine vigueur avec une hausse de 2 %, a conforté le mouvement cette fois-ci, avec une progression de 2,6 % de la cote.

Autour de la corbeille, les professionnels font état d'un regain d'intérêt de la part de la clientèle étrangère. Au demeurant, Wall Street semble bien ancré au-dessus de la barre des 1 800 points en termes d'indice Dow Jones, et cette vigueur est plutôt de bon augure pour le marché français.

Sur le plan domestique, les informations selon lesquelles le gouvernement français compte bien procéder à des allègements fiscaux atteignant 25 milliards de francs en 1987, soit un montant supérieur aux prévisions initiales, sont favorablement accueillies au Palais Brongniart.

Du côté des valeurs proprement dites, le titre participatif de CGE subissait un léger tassement alors que le groupe de Georges Péberau et l'américain ITT annonçaient leur intention de fusionner leurs activités de télécommunications.

Par contre, Générale de Fonderie a séduit un investisseur avec un repli de 14 %, signe que la situation du groupe est jugée préoccupante en dépit des importantes cessions d'activités auxquelles il vient de procéder.

A l'inverse, ELF-Aquitaine, CGP, Avions-Dassault et Immo-Immobilier-Monaco gagnent 8 %, 7 % et 7 %. Une mention spéciale pour Sources-Parier, Carrefour et Total, à leur plus haut niveau de l'année.

Sur le marché de l'or, où les transactions sont demeurées aux alentours de 10 millions de francs, le billet cotait 77 000 F contre 77 550 F la veille, tandis que le napoleon gagnait 4 F à 520 F. Or à Londres : 343,50 dollars l'once au deuxième trading.

NEW-YORK, 3 juillet ↓ Repli

Wall Street a connu, le 3 juillet, une séance de baisse, après trois journées consécutives de reprise, avec, à la clé, de nouveaux records pour l'indice Dow Jones. Cette fois-ci, l'indice des trente valeurs industrielles a reculé à 1900,87, perdant 8,13 points. Le marché était très calme ce jeudi, puisque le volume n'a porté que sur 108,260 millions de titres, contre 150 millions la veille. Les baisses l'ont emporté sur les hausses : 847 valeurs s'inscrivaient en repli, 653 progressaient et 468 restaient inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs se sont montrés peu sensibles aux statistiques du chômage, dont le taux a chuté de 0,2 % en juin par rapport à mai. Ce recul n'ayant pas profité à l'industrie américaine, l'opinion générale des professionnels est que la Réserve fédérale devrait rapidement abaisser le taux d'escompte. A la veille du long week-end de la fête nationale, de nombreuses prises de bénéfices ont pesé sur la tendance.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient ITT (3,156 millions de titres échangés), Pub. Service of Colorado (1,634 million) et Burrough Corp. (1,625 million).

VALEURS	Cours de 2 juillet	Cours de 3 juillet
Alcoa	38 1/2	38 1/8
A.T.T.	25 3/8	25 1/8
Boeing	64 3/8	64
Chem Manhattan Bank	44 1/2	44 3/8
Du Pont de Nemours	62 7/8	62 1/8
Emerson	57 1/4	57 1/4
GenCorp	61 3/8	60 3/4
Ford	65 1/4	64 5/8
General Electric	81 1/8	80 1/8
General Motors	78 3/8	77 7/8
Goodyear	53 1/2	53 1/4
IBM	148 5/8	148
ITT	56 1/2	56 1/8
Mobil Oil	31 1/8	31
Philips	72 1/2	72 1/4
Schlumberger	34 1/8	34 1/8
Texas	21	20 7/8
U.S. Steel	33 1/8	32 1/2
Union Carbide	23 7/8	24 1/8
U.S. West	20 1/2	20 3/8
Westinghouse	53	52 1/2
Xerox Corp.	37 3/8	36

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,9350 F =

La baisse du dollar sur les marchés des changes a entraîné une hausse à la veille du week-end, sauf vis-à-vis du yen, qui s'est approché de son record absolu à 161 yens pour 1 dollar, malgré les interventions de la Banque du Japon.

FRANCFORT 3 juillet 4 juillet
Dollar (en DM) ... 2,1728

TOKYO 3 juillet 4 juillet
Dollar (en yen) ... 163,90 161

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 juillet) ... 7 1/4 %
New-York (3 juillet) ... 6 7/8 %

INDICES BORSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)
2 juillet 3 juillet
Valeurs françaises ... 136,4 139,9
Valeurs étrangères ... 106,6 106,3
C* des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 357,6 365,3

NEW-YORK (indice Dow Jones)

Industrielles ... 1985,82 1980,87

LONDRES (indice Financial Times)

Industrielles ... 1366,6 1365,7
Mines d'or ... 198,2 199,4
Fonds d'Etat ... 98,74 91,24

TOKYO

3 juillet 4 juillet
Nikkei Dow Jones 17609,9 17691,8
Indice général ... 1387,57 1362,23

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 3 juillet
Nombre de contrats : 3 617

COURS	ÉCHÉANCES			
	Jullet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	111,20	111,75	112,50	112,60
Précédent	110,85	111,50	112,25	112,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EURAFREP PASSE SUR LE SECOND MARCHÉ. - Jusqu'ici au hors cote, les actions de la société viennent de passer sur le second marché. Ce transfert correspond à la volonté exprimée par plusieurs de ses actionnaires représentant 55 % du capital d'élargir le marché du titre. Créée en 1957 par Lazard Frères et la Banque de l'Indochine, Eurafrep participe directement ou indirectement à la recherche et à l'exploitation pétrolière en France et dans le monde. La compagnie a pour actionnaires Eurafrance (Lazard Frères) avec 22 %, Financière de Rombas (UAF) avec 10 %, Natia Valeur (BNP) avec 8,51 % et Lazard Frères directement avec environ 2 %.

MONTUPET CHANGE D'ACTIONNAIRES. - La société holding Gemitec vient d'acquiescer directement et indirectement 47,3 % du capital de la société au prix unitaire de 50 F. Les cours de Bourse seront maintenus à ce niveau de 4 au 25 juillet. Suspendue le 27 juin dernier, la cotation reprendra de jour.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SEX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -
S.E.U.	6,9420	6,9450	+ 18	+ 22	+ 25	+ 50	+ 100	+ 180
S.ema	5,8315	5,8374	- 82	- 42	- 120	- 91	- 387	- 312
Yen (100)	163,45	163,90	+ 97	+ 70	+ 177	+ 284	+ 532	+ 594
DM	3,1947	3,1976	+ 66	+ 79	+ 133	+ 152	+ 373	+ 406
Flou	2,6248	2,6292	+ 18	+ 39	+ 39	+ 53	+ 140	+ 200
F.S. (100)	15,0870	15,0980	- 21	+ 49	+ 67	+ 95	+ 91	+ 247
F.S.	3,9314	3,9353	+ 68	+ 86	+ 142	+ 167	+ 396	+ 468
L (1 000)	4,6544	4,6595	- 283	- 164	- 386	- 339	- 1054	- 929
£	10,7254	10,7370	- 283	- 251	- 538	- 479	- 1296	- 1233

TAUX DES EUROMONNAIES

	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16
S.E.U.	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Flou	6 3/8	6 5/8	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	5 13/16	5 15/16
F.S. (100)	1 1/2	1 1/2	1 1/8	1 3/8	1 1/8	1 3/8	1 1/8	1 3/8
E.S.	2 1/4	2 3/4	4 13/16	4 13/16	4 13/16	4 13/16	4 13/16	4 13/16
L (1 000)	10 1/2	12	11 1/2	12	11 1/2	12	11 1/2	12
£	10 1/2	10 3/4	10 1/8	10	10	10	9 11/16	9 13/16
F. Imp.	7	7 1/2	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

مكتبة الامنة للأصل

كنا من اجل

MARCHES FINANCIERS

MARCHES FINANCIERS

NEW-YORK. Rep.
Mardi 4 juillet 1986
Les marchés financiers américains ont ouvert en hausse...

BOURSE DE PARIS

3 JUILLET Cours relevés à 17 h 48

Table of stock market data for Paris, including sections for 'Règlement mensuel', 'Comptant', 'Second marché', and 'SICAV'. It lists various securities with their current prices and percentage changes.

Table titled 'CHANGES' showing exchange rates for various currencies like the Dollar, Franc, and others.

Table titled 'MATIF' showing market data for various commodities and indices.

Table titled 'MONNAIES' showing data for various currencies and exchange rates.

Comptant (sélection)

Table of 'Comptant' (spot) market data, including sections for 'Obligations' and 'Actions'.

Second marché (sélection)

Table of 'Second marché' (secondary market) data, including sections for 'Étrangers' and 'Hors-cote'.

SICAV (sélection) 3/7

Table of 'SICAV' (mutual funds) data, including sections for 'VALEURS' and 'Rachet net'.

Droits et bons

Table of 'Droits et bons' (rights and bonds) market data.

Cote des changes

Table of 'Cote des changes' (exchange rates) for various currencies.

Marché libre de l'or

Table of 'Marché libre de l'or' (free gold market) data.

Le Monde

LA DÉMISSION DU PRÉFET DE POLICE DE PARIS

M. Guy Fougier estime que le ministre de l'intérieur a porté atteinte à l'image de la fonction préfectorale

Pon avant 20 heures, jeudi 3 juillet, le ministre de l'intérieur annonçait le départ de M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, replacé en position de préfet hors cadre après avoir « demandé à être relevé de ses fonctions ». Dans les heures qui ont précédé, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud avaient tenté de faire revenir M. Fougier sur sa décision de démissionner. Mais celui-ci ne changea pas d'attitude, d'autant plus que la nouvelle de son offre de démission avait déjà filtré malgré un démenti officiel du ministère de l'intérieur.

M. Fougier - qui se refuse à toute déclaration publique - a invoqué, pour justifier son départ, les déclarations de M. Pasqua, durant « l'heure de vérité » à Antenne 2, mercredi soir. Interrogé sur la baisse de la délinquance à Paris, en 1984 et 1985, le ministre de l'intérieur avait récusé ces chiffres en assurant que « le préfet de police fait ce que le gouvernement lui dit de faire ». D'autres hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur auraient fait connaître à M. Pasqua leur réprobation, estimant que ces propos portaient atteinte à leur image au service de l'Etat et non du seul gouvernement.

Le prédécesseur de M. Pasqua, M. Pierre Joxe « regrette » la démission de M. Fougier, mais la « comprend », car il a été « gravement mis en cause ». « M. Fougier a participé personnellement et efficacement à la lutte contre la délinquance et la criminalité à Paris, je peux en porter témoignage », ajoute M. Joxe. La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire parmi les policiers en tenue, assure que cette démission est « l'illustration de certaines tendances autoritaires que l'on sent poindre chez M. Pasqua (qui) semble préférer les artifices de la propagande à la réflexion sans passion autour des réalités ».

Un homme d'autorité... autoritaire

M. Guy Fougier n'est pas tout à fait ce que son départ brutal pourrait laisser croire. Son geste le montre homme de conviction, jusqu'à l'extrême parfois, comme s'en aperçurent, avant M. Pasqua, en d'autres circonstances, Gaston Defferre et M. Pierre Joxe. On le sait aussi grand travailleur, très sûr de son fait, avec un notable penchant pour l'autorité, fort jaloux de la dignité de sa fonction et amoureux de la chose policière, mais en aucun cas ce haut fonctionnaire ne peut être jugé politiquement proche de la gauche. Loin de là.

Quand, le 8 juin 1983, il est nommé préfet de police de Paris, au lendemain de manifestations policières virulentes, soutenues par la droite et l'extrême droite, M. Fougier arrive de la région Poitou-Charentes, dont il était commissaire de la République depuis août 1981. Les témoignages d'élus socialistes locaux sont formels : il ne cachait pas ne pas être « du même bord » qu'eux, mais se comportait « en grand commis d'Etat, loyal et républicain ».

M. Fougier avait d'ailleurs servi, avant 1981, à de postes « sensibles » : conseiller technique au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, de 1969 à 1971, puis directeur de la réglementation et du contentieux au même ministère, de 1971 à 1977, un poste où fut parfois contesté, à gauche, la politique gouvernementale sur les expulsions dans un climat de lutte, parfois obsessionnelle, contre la « subversion internationale ».

Troublé par l'indiscipline policière, l'Élysée n'en choisit pas moins, en 1983, M. Fougier : il faut, pensait-on, un homme à poigne pour reprendre en main la préfecture de police, cet Etat dans l'Etat, ce fortin policier traditionnellement autonome, aux humeurs souvent antagonistes. L'idée vient de M. Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de M. François Mitterrand : il avait été le collaborateur direct de M. Fougier quand celui-ci fut, de 1977 à 1981, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris. Un choix sans sectarisme donc, où la compétence semble l'emporter sur les convictions : habitude du ministère de l'intérieur, M. Fougier connaît fort bien la capitale. Le profil idéal, apparemment.

M. MITTERRAND SIGNE AUSSI LA LOI SUPPRIMANT L'AUTORISATION DE LICENCIEMENT

Le président de la République a signé jeudi 3 juillet, la loi préparée par M. Philippe Séguin supprimant l'autorisation administrative de licenciement, que la gauche avait vivement combattue. Ce texte a été promulgué au Journal officiel du vendredi 4 juillet.

L'homme se révélera un préfet de police traditionnel en ce sens que, loin de combattre l'autonomie de la préfecture de police - héritée de l'existence, jusqu'à la fin des années 60, de deux polices : la parisienne et la provinciale, dite « sûreté nationale », - il s'y adapte fort bien, au grand dans des directions centraux du ministère de l'intérieur, qui aimeraient réduire le bastion parisien et rendre plus tangible la réalité d'une « police nationale ». A l'inverse, son attitude n'était pas pour déplaire à l'Hôtel de Ville de Paris, l'autonomie policière de la capitale ne pouvant que conforter la position du maire sur un terrain aussi décisif que la sécurité.

L'homme se révélera un préfet de police traditionnel en ce sens que, loin de combattre l'autonomie de la préfecture de police - héritée de l'existence, jusqu'à la fin des années 60, de deux polices : la parisienne et la provinciale, dite « sûreté nationale », - il s'y adapte fort bien, au grand dans des directions centraux du ministère de l'intérieur, qui aimeraient réduire le bastion parisien et rendre plus tangible la réalité d'une « police nationale ». A l'inverse, son attitude n'était pas pour déplaire à l'Hôtel de Ville de Paris, l'autonomie policière de la capitale ne pouvant que conforter la position du maire sur un terrain aussi décisif que la sécurité.

« Cohabitable » ?

Aussi M. Fougier était-il fort apprécié de la hiérarchie policière parisienne - notamment du Syndicat des commissaires de police, dont les principaux dirigeants sont proches de la droite - alors que la Fédération autonome des syndicats de police, représentant la base policière et plutôt proche de la gauche, ne lui ménageait pas ses critiques. Jusqu'à ces dernières semaines, M. Fougier bataillait ferme contre ce syndicat majoritaire à propos des horaires de travail des policiers parisiens, que le préfet de police souhaitait augmenter. Un conflit latent qui devait, entre autres raisons, conduire M. Joxe à souhaiter discrètement le départ de M. Fougier, qui faillit être « récusé », fin 1985, au Conseil d'Etat.

Bourse du matin NOUVELLE HAUSSE : + 1,72 %

La Bourse de Paris a confirmé ses bonnes dispositions le 4 juillet à la séance du matin, l'indice instantané gagnant 1,72 %. Les plus fortes hausses étaient enregistrées par Chargeurs (+ 7 %), Moët-Hennessy (+ 5 %) et Havas (+ 5 %), tandis qu'UCB (- 1%), Accor (- 0,6 %) et Air liquide (- 0,4 %) reculaient légèrement.

Dossiers discrets

Alors directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, M. Robert Pandraud ne tarissait pas d'éloges sur le préfet de police, soulignant la bonne entente entre les deux maisons. M. Pandraud a bien connu M. Fougier - ils se tutoient - au ministère de l'intérieur, durant sa carrière ininterrompue de 1968 à 1981 place Beauvau, à la tête des directions les plus prestigieuses. Cela n'empêchait pas, évidemment, les polémiques au Conseil de Paris quand M. Fougier tentait de dédramatiser le débat « sécuritaire », et soulignait le recul de la délinquance en 1984 et en 1985 dans la capitale. Joutes de bonne guerre, d'autant plus que l'on se rejoignait, plus discrètement, sur certains dossiers.

LE TAUX D'ÉCHECS ÉLEVÉ AU BREVET DES COLLÈGES INQUIÈTE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Moins de la moitié des élèves de troisième qui ont passé cette année le nouveau brevet des collèges l'ont réussi. Ce résultat est considéré au ministère de l'éducation nationale comme un « indice alarmant » de l'adaptation des méthodes pédagogiques en vigueur au collège mais surtout d'une mauvaise conception de cet examen rétabli par le précédent ministre, M. Jean-Pierre Chevènement.

A LA BOURSE DE PARIS			
Valeurs françaises négociées dans la matinée du 4 JUILLET			
Indicateur de séance (%) : + 1 80			
VALEURS	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	432 50	436	430
Agence Havas	1850	1895	1790
Air Liquide S.T.	725	725	725
Alcatel	425	425	425
Banque Paribas	1128	1146	1155
Boiseries	1826	1880	1880
Boiseries Ind.	1188	1188	1218
B.S.N.	3880	3880	3840
Caillou	2080	3110	3125
Chargers S.A.	1140	1200	1220
Club Méditerranée	553	555	558
Danac	1398	1398	1398
Elf Aquitaine	1241	1280	1285
Elf Aquitaine	323	326	325
Eurol	2740	2750	2780
Europ. Occid.	1360	1367	1350
Industrie	2015	2025	2080
Moët-Hennessy	2080	2185	2185
Nestlé	1098	1070	1025
Oréal S.T.	3650	3770	3750
Parov. Havas	1183	1200	1190
Pugnot S.A.	848	888	975
Saatchi	728	725	730
Scania	708	700	698
Scania Pacific	3280	3340	3348
Télécommunications	1360	1380	1380
Thomson C.S.T.	370	370	371 50
Unic. C.F.P.	275	275	2780
T.A.T.	600	600	600
Veolia	600	600	600

L'ÉTÉ À L'AISE

POUR BIEN PASSER VOTRE ÉTÉ, LES BONNES ADRESSES SONT DANS GAULT-MILLAU MAGAZINE. INDISPENSABLE POUR MIEUX VIVRE LE TEMPS DES VACANCES. Chez votre marchand de journaux.

Consommateurs Artirec agréé par la Fnac

Moquettes, revêtements muraux... L'ancien BEPC, supprimé voici une dizaine d'années, était en effet obtenu par environ 80 % des candidats. Si le taux d'élèves reçus dans les collèges (57,9 % sur 590 600 candidats) est décevant, il est franchement catastrophique dans les lycées professionnels où moins d'un élève sur dix a été reçu (9 % des 100 500 candidats). Cet échec manifeste ne remet pas en cause le principe d'un examen de fin de collège. Mais le ministère s'apprête à modifier la conception du brevet qui portait désormais sur l'ensemble des programmes du premier cycle. L'examen sera aussi maintenu dans les LEP mais sous une forme différente de celle en vigueur dans les collèges. Pour mieux préparer les élèves à l'examen, un rythme régulier de devoirs écrits sera rétabli et les études dirigées seront renforcées.

LE PROJET DE LOI SUR LES ÉTRANGERS

Le cardinal Decourtray « choqué » par les déclarations de M. Pasqua

Le cardinal Decourtray réagit aux accusations de M. Charles Pasqua. Invité de l'émission « l'heure de vérité » d'Antenne 2, le mercredi 2 juillet, le ministre de l'intérieur avait critiqué la prise de position de l'archevêque de Lyon sur le projet de loi concernant l'immigration.

M. Pasqua avait notamment affirmé : « Je ne suis pas sûr qu'il ait lu le projet de loi du gouvernement... ».

Démentant formellement ces propos, Mgr Decourtray a déclaré au Monde : « Je suis plus qu'étonné, choqué d'entendre M. le ministre de l'intérieur m'accuser devant plusieurs millions de personnes de n'avoir pas lu le texte du projet de loi, à propos duquel j'ai accepté d'être provisoirement le porte-parole de deux jeunes grévistes de la faim. Je n'aurais pas accepté une telle responsabilité, une responsabi-

lité et risqué, sans être informé. Je tiens donc à déclarer que l'accusation portée contre moi par M. le ministre de l'intérieur est fautive : non seulement j'ai lu attentivement le projet de loi dont je possède deux exemplaires depuis le 14 juin, mais j'en ai discuté avec M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, pendant une heure, le vendredi 27 juin, à la préfecture du Rhône... ».

M^{me} Bouchardeau et M. Doubin répondent positivement aux propositions du PS

M^{me} Huguette Bouchardeau, ancien ministre, ancien dirigeant du PSU, député apparenté PS du Doubs, a trouvé « excellente », jeudi 3 juillet, la proposition de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, de créer un « conseil national de la gauche ». Pour M^{me} Bouchardeau, il faut proposer, « hors de la logique des cartels, une structure souple, animée par des personnalités dont [elle] se réjouirait de voir qu'elles ne viennent pas toutes du monde politique ». Pour elle, l'ensemble de la gauche « ne peut que gagner à affirmer sa diversité, ses différences ».

M. François Doubin, président du MRG, a lui aussi accueilli « avec faveur » la proposition de M. Jospin. Selon lui, toutefois, ce « conseil national de la gauche » ne peut être un « directeur déterminant d'une façon ou d'une autre la ligne politique ». « On ne change pas de système économique et social comme de Kelton », ajoutent-ils.

M. François Doubin, président du MRG, a lui aussi accueilli « avec faveur » la proposition de M. Jospin. Selon lui, toutefois, ce « conseil national de la gauche » ne peut être un « directeur déterminant d'une façon ou d'une autre la ligne politique ». « On ne change pas de système économique et social comme de Kelton », ajoutent-ils.

M. François Doubin, président du MRG, a lui aussi accueilli « avec faveur » la proposition de M. Jospin. Selon lui, toutefois, ce « conseil national de la gauche » ne peut être un « directeur déterminant d'une façon ou d'une autre la ligne politique ». « On ne change pas de système économique et social comme de Kelton », ajoutent-ils.

« CE QUE LE GOUVERNEMENT LUI DIT DE FAIRE »

Voici le texte de l'échange entre MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Marcel Trillat, journaliste à Antenne 2, durant « l'heure de vérité », mercredi 2 juillet, qui a provoqué la colère - et la démission - du préfet de police :

« Trillat : Il semble qu'il y ait un ralentissement...
 - Pasqua : Lorsque le gouvernement précédent faisait état d'une diminution de la délinquance...
 - Trillat : Il s'agissait du préfet de police qui est toujours en place.
 Pasqua : Le préfet de police, il dépend du gouvernement, et généralement il fait ce que le gouvernement lui dit de faire. Autrement, il est remplacé dans les vingt-quatre heures. C'est cela, un préfet de police. »

TÔT OU TARD on couche avec TRÉCA

La meilleure marque, au meilleur prix.

CAPÉLOU DISTRIBUTEUR

37, Av. de la REPUBLIQUE 75011 PARIS
 Tél. (1) 43.57.46.35 Mébo: PARMENTIER

LIQUIDATION AU CNRS

Suite communiquée ministérielle, on soldé 450 chercheurs toutes disciplines. Admissibles CNRS cuvée 86, diplômés universités, grandes écoles, expérience professionnelle garantie. A saisir avant départ à l'étranger.

COLLECTIF DES ADMISSIBLES, Loi CNRS, INSERM 107

Hôpital Saint-Louis, 75475 Paris Cedex 10
 Tél. : (1) 42-09-33-50 poste 621

JUSQU'AU 12 JUILLET INCLUS

1 APPLE IIc COULEUR

1 APPLE IIc, 1 carte vidéo, 1 lecteur avec contrôleur, 1 moniteur couleur.

9.990 F.T.T.C. !!! (crédit possible)

1 APPLE IIk COULEUR

1 APPLE IIc, 1 souris, 1 logiciel extorcy, 1 moniteur couleur.

8.990 F.T.T.C. !!! (crédit possible)

Un Apple s'achète chez **INTERNATIONAL COMPUTER**

26, rue Renard 75004 (face Beaubourg) - tél. (1) 42.72.26.26
 29, rue de Clichy 75009 - tél. (1) 42.85.24.55
 et 64, avenue du Prado 13006 MARSEILLE - tél. 91.37.25.03

Le numéro du « Monde » daté 4 juillet 1986 a été tiré à 481 931 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

A B C D E F G

« Madame, au travail »